QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12162 – 4 F

– MARDI 21 FÉVRIER 1984

Nouveau concordat entre l'Italie et le Vatican

LIRE PAGE 4

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

« Le Monde de l'économie »

Pages 17 à 20

Changement de climat après la baisse du dollar

par PAUL FABRA

L'agitation des routiers n'a pas ouvert de conflit politique

Fragile Europe

Fragile Europe qui a aboli les droits de douane entre ses Etats et qui constate, ébahie, qu'il suffit de quelques douaniers engagés de part et d'autre du tunnel du Mont-Blanc dans un « conflit social mitoyen » pour déclencher une immense paralysie. On pensait que la maladie la plus pernicieuse de l'Europe était ses difficultés à définir et à financer des politiques communes; or, dans sa vie quotidienne, elle se révèle incapable de régler des contentieux mineurs et strictement bilatéraux. Etranges messages et dérisoires conseils entendus sur les ondes : « Pour aller de Paris à Megève il est conseillé de passer par la Suisse ; pour se rendre de Karlsruhe à Nancy, faites un détour, car le pont de l'Europe est bloqué à Kehl. »

L'affaire des routiers et des douaniers franco-italiens, si elle a assurément des causes et des prolongements politiques hexagonaux, dépasse pourtant les frontières « franco-française » ou franco-italienne. La presse étrangère de ce lundi ne s'y trompe pas et met l'accent sur des aspects plus généraux que la gêne qu'ont pu rencontrer des skieurs néerlandais, belges ou allemands en panne sur la route des sports d'hiver. M. Charles Fiterman a déjà eu bien du mal depuis deux ans et demi à faire admettre par ses collègues des Dix sa légitimité personnelle au sein d'un gouvernement pourtant régulièrement désigné par les citoyens d'un Etat souverain. Mais le rôle du ministre communiste sera probablement plus délicat à l'avenir à Bruxelles et à Luxembourg, d'autant que la France préside jusqu'à juin le conseil des ministres et que l'Europe des transports n'a pas fait depuis dix ans autant de progrès qu'on pouvait en attendre. Pour ne prendre que la question des temps de conduite des chauffeurs, les entreprises françaises s'estiment particulièrement désavantagées par rapport à la concurrence étrangère et réclament davantage de « flexibilité ».

Voilà un thème que M. Mitterrand devra bien aborder lundi à Milan au cours de sa rencontre avec M. Betino Craxi, chef du gouvernement italien, en plus des dossiers tels que la politique agricole commune, que ne sont pas parvenus à faire progresser de manière significative, semble-t-il, les ministres des affaires étrangères des Dix réunis samedi et dimanche à La Celle-Saint-Cloud.

Les transports ne relèvent pas vraiment de la politique, mais ils conditionnent le commerce dont dépend le bon niveau des échanges, donc la croissance du niveau de vie. Ce n'est pas un hasard si Hambourg ou Rotterdam, places fortes du négoce nord-européen, ont le revenu par habitant le plus élevé d'Europe.

Que se soit en termes budgétaires ou de chiffre d'affaires, le transport est une branche maîtresse de l'économie, et les Etats d'Europe du Nord l'ont jusqu'à maintenant mieux compris que la France. Il fait progresser les techniques et, partant, l'industrie. On attend de lui, par sa fluidité, qu'il multiplie les contacts et les échanges, et, par sa souplesse et sa polyvalence, qu'il facilite le commerce extérieur. Or, depuis quatre jours, on voit qu'un grain de sable à une frontière, puis l'expression violente de revendications secondaires, peuvent bloquer, dans l'énervement général, la belle machine. Les gouvernements – dans le cadre national ou lorsqu'ils sont à dix – seraient bien inspirés, à partir de l'exemple des routiers, de comprendre que des petits détails trop longtemps négligés peuvent avoir autant d'importance que les grandes négociations, les « sommets » ou les marathons auxquels l'Europe est habituée.

Déjà, en 1849, Victor Hugo disait : « Un jour viendra où il n'y aura plus d'autres champs de bataille que les marchés s'ouvrant au commerce et les esprits aux idées... ». La CEE a fait faire, c'est vrai, des progrès aux idées ; mais, pour le commerce, tous les verrous n'ont pas encore sauté...

L'opposition comme le gouvernement ont, après quelques faux pas, renoncé à exploiter un mouvement trop impopulaire

N'essayez pas de nous faire croire que nous sommes passés à côté de quelque chose de dramatique, d'un cas de figure chilien, pour ne pas le nommer : telle est, en substance, la réponse de M. Bernard Pons à ceux qui, au sein de la majorité, ont immédiatement donné une lecture politique du mouvement des routiers. Donner à cette épreuve de force une connotation politique – comme l'ont fait le PCF et la CGT, *mais aussi M. Gallo*, – c'est évidemment dramatiser et tenter de susciter *dans l'opinion un réflexe légitimiste* autour du gouvernement, dans une affaire où les fauteurs de trouble sont impopulaires. Cette impopularité même explique la distance que le secrétaire général du RPR maintient avec les routiers.

Pourtant M. Pons lui-même en fait quand même une affaire politique lorsqu'il charge M. Fiterman. *Qui ne voit, à ce propos, que* lorsqu'on est un ministre communiste, *il est particulièrement difficile* de dialoguer avec certaines catégories sociales? M. Ralite, avant lui, en avait fait l'expérience.

Les déclarations du ministre des transports, samedi à la télévision, *ont servi de prétexte aux dirigeants* professionnels pour durcir le mouvement. *Tout autre élément aurait* sans doute pu être utilisé de la même façon, puisqu'il s'agissait alors de faire monter les enchères dans une négociation qui n'avait jamais été interrompue depuis le milieu de la semaine. L'intervention de M. Gallo, prévue depuis la veille, est venue à point nommé pour manifester la cohésion du gouvernement et parer au risque que M. Fiterman ne soit pris comme « tête de turc », de *la même façon que M. Ralite* l'avait été lors des grèves des médecins universitaires au printemps 1983.

Le ministre des transports peut se prévaloir d'un dialogue au total satisfaisant avec les responsables professionnels. Ceux-ci n'ont pas *cédé aux sollicitations dont ils* étaient l'objet et qui visaient à donner au mouvement une portée ouvertement politique. Le volet « ouverture » de la démarche du gouvernement a été constamment *maintenu, l'intervention des forces* de l'ordre ayant pour objet à la fois *de manifester la fermeté des pou*voirs publics et d'éviter des accidents qu'aurait pu provoquer le blocage de certains grands axes de circulation. De ce point de vue, le gouvernement peut se féliciter que le mouvement des routiers n'ait entraîné aucune catastrophe.

Au-delà de ces péripéties, l'affaire des routiers pose, comme l'a remarqué M. François-Poncet au micro de RMC, deux problèmes : l'autorité de l'Etat et la structure de la société. La première a été mise à mal de façon spectaculaire, les images d'autoroutes bloquées par des files de camions donnant à tous une impression d'impuissance des pouvoirs publics. Le fait n'est pas nouveau. Les précédents gouvernements avaient déjà eu affaire à des manifestations du même ordre sur les routes, sans parler par exemple du blocage des ports par les marins-pêcheurs à l'été de 1980. Certaines catégories socioprofessionnelles disposent ainsi de la possibilité de mettre le pouvoir devant l'alternative suivante : se rendre à son tour impopulaire en recourant à la force, ou paraître faible en laissant « pourrir » la situation.

La difficulté pour les responsables de l'Etat est de garder le contact avec les représentants professionnels, *tout en restant fermes* vis-à-vis de la base. Cette manœuvre avait *été réussie lors des manifestations* paysannes en Bretagne. Il n'est *pas exclu qu'elle le soit aussi* avec les routiers.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 9.)

L'inquiétude des chrétiens s'accroît au Liban

Les miliciens musulmans harcèlent sans relâche l'armée régulière

De notre correspondant

Après le raid israélien contre les positions palestiniennes à Bhamdoun, Hammana et Damour, le gouvernement de Jérusalem a indiqué, dimanche 19 février, qu'il ne prendrait pas de mesures hâtives tant que la situation au Liban ne serait pas éclaircie. A Damas, les dirigeants syriens et ceux de l'opposition libanaise se sont appliqués, samedi et dimanche, à aplanir leurs divergences.

Beyrouth. – *« Cantonisation », « déferlement », « débandade des Etats-Unis »* et *« opportunisme de la France », le « cas Amine Gemayel », l'« effroyable génie d'Assad », la « froide duplicité d'Israël » la « bataille de Souk-el-Gharb » : si vous êtes familier de* ces termes, et de quelques autres, si vous saisissez les innombrables implications de chacun de ces mots, vous pouvez suivre une conversation à Achrafieh ou ailleurs dans le *secteur chrétien de Beyrouth. Sinon* abstenez-vous. Ce ne sont pas des *discussions* pour néophytes *et*, d'ailleurs, il n'y a plus de néophytes ici : deux *enfants de dix ou douze ans* discutent ferme des cantons en *jouant aux billes dans le parking* d'un supermarché. Les rues sont vides, les magasins sont vides, un appartement sur deux est vide à Beyrouth-Est, et un grand avocat qui, en neuf ans de guerre, ne s'était jamais départi d'un calme olympien malgré son pessimisme finalement prophétique, avoue qu'il passe ses journées à faire vider son étude pour sauver les documents.

Barricadée derrière deux lignes de défense, l'armée en première position et les Forces libanaises en seconde, la population du secteur chrétien, après avoir vécu durant une semaine la peur panique d'une invasion consécutive à la chute de Beyrouth-Ouest, s'était progressivement rassurée. Elle avait fait ses comptes : les troupes « sûres » (c'est-à-dire chrétiennes) de l'armée repliées dans son secteur représentent dix mille hommes. Les miliciens des Forces libanaises à peu près autant. Vingt mille hommes bien aguerris au total, disposant du matériel lourd de l'armée, dont la quasi-totalité, malgré les quelques pièces abandonnées lors de la déroute de jeudi dernier, est entreposée dans le secteur chrétien. Pour tenir une demi-ville et une territoire d'un millier de kilomètres carrés, cela représente une force militaire appréciable. De plus, les lignes devront se stabiliser. Après tout, les « hordes » ne déferlaient pas et M. Berri, le chef chiite d'Amal, était bien gentil...

La deuxième débâcle de l'armée, *face aux milices druzes* du PSP dans la Chabhar al-Gharbi, a commencé *à ébranler cette assurance encore* toute fragile : la pression croissante sur le *front* de Souk-el-Gharb *et sur* un point précis de la ligne de démarcation à Beyrouth, connu sous le nom d'une teinturerie qui y avait *enseigne* avant la guerre, *« Primo »*, a fait le reste. *« Deux fois en trois jours l'armée a craqué à Primo, et les miliciens de la deuxième ligne ont colmaté la brèche et repris la position. »*

A Souk-el-Gharb, depuis samedi soir, la bataille a pris l'allure d'un assaut par le PSP et ses alliés des positions de l'armée. Là, en tout cas, chacun est convaincu qu'il s'agit d'un combat d'arrière-garde et que les jeux sont faits en faveur des forces antigouvernementales, qui mettront ainsi le palais présidentiel de Baabda à leur portée. La population de Baabda et de ses alentours est allée en conséquence se réfugier dans des lieux plus sûrs, où, plus exactement – car il n'en existe plus de sûrs en secteur chrétien – moins directement exposés.

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 4.)

Les difficultés des restructurations

Licencier plus vite ?

« Il ne s'agit pas de modifier les textes en vigueur, il s'agit d'aller plus vite dans l'examen des cas qui nous sont soumis », a indiqué M. Pierre Bérégovoy, dimanche 19 février, au « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », à propos des licenciements collectifs. De son côté, après son offensive de l'été (*le Monde* du 6 septembre), le CNPF relance le débat sur la procédure des licenciements et les retards préjudiciables à l'entreprise qu'elle occasionne. Plus que jamais, il est question de « flexibilité » dans l'emploi, cette notion qui, pour le patronat, est devenue synonyme de souplesse, pour embaucher comme pour licencier.

Or, on peut avoir aujourd'hui l'*impression* que ces demandes, répétées, ont obtenu un écho favorable *au plus haut niveau de l'Etat.* M. François Mitterrand, le 12 février, au cours de l'émission « 7 sur 7 » de TF 1, n'a-t-il pas déclaré que *« la lenteur des réponses apportées aux demandes justifiées de licenciements ont souvent causé des difficultés ? »* Ce constat admis, le président de la République est même allé plus loin, en ajoutant : *« Il faut corriger cela. »* Ce qui, à l'occasion du conseil des ministres suivant, le mercredi 15 février, a donné lieu à une précision de M. Jack Ralite – qui n'en était pas une à proprement parler, celui-ci feignant de croire que des consignes devaient être données, – qui a suffi à montrer combien le dossier était délicat pour un gouvernement d'union de la gauche.

Cependant, tel qu'il est présenté, le problème s'apparente à la quadrature du cercle. Ni le patronat, ni le gouvernement, en effet, ne souhaitent revenir sur le dispositif législatif en vigueur depuis 1975, même si M. Bérégovoy n'écarte pas la possibilité d'une loi qui simplifierait celle de M. Durafour.

ALAIN LEBAUBE.

(Lire la suite page 33.)

Le débat sur l'enseignement privé

Le jeu en vaut-il la chandelle ?

Et si le débat sur la presse n'avait été que la répétition de celui qui devrait s'engager sur l'enseignement privé? Cette idée que se plaisent à répandre les députés de l'opposition commence à inquiéter un certain nombre d'*élus* et de *responsables* socialistes. La discussion en première *lecture* à l'*Assemblée* nationale du projet de loi sur la presse a montré que trois députés décidés pouvaient, à eux seuls, si ce n'est paralyser, du moins ralentir et freiner les mécanismes législatifs. Encore n'étaient-ils réellement soutenus que par une douzaine de leurs collègues du RPR et de l'UDF, sans que l'opinion publique ne soit vraiment mobilisée sur un débat qui ne la concernait pas directement.

Si à la session de printemps le gouvernement propose au Parlement – comme M. Alain Savary l'a annoncé – un projet de loi mofifiant les rapports entre l'Etat et les écoles privées, et que ce texte n'ait pas reçu l'aval des responsables de l'enseignement catholique, que se passera-t-il? Toute l'opposition se retrouverait unie pour tenter de s'y opposer en utilisant toutes les possibilités que lui offrent la Constitution et le règlement des assemblées. Nul ne peut en douter. M. Claude Labbé, président du groupe RPR à l'Assemblée comme M. Jean-Claude Gaudin, président de celui de l'UDF, ne l'ont pas caché. Et M. Alain Madelin, député UDF de l'Ille-et-Vilaine, l'un des « trois mousquetaires » du débat sur la presse, a avoué que dans « ses temps libres », il commençait à penser au débat sur l'enseignement. Il a déjà annoncé que tous les records de retardement pourraient être battus puisque, à son avis, il est tout à fait possible de déposer dix-sept mille amendements au projet gouvernemental *sur les rapports* entre l'Etat et l'enseignement privé. Il n'y en a eu, – *si l'on peut dire* – que deux mille cinq cent quatre-vingt-dix-huit sur le texte *touchant* à la presse.

THIERRY BRÉHIER.

(Lire la suite page 9.)

LES XIVe JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

La fin des héros

De notre envoyé spécial

Sarajevo. – La flamme olympique qui brûlait depuis le 8 février dans le stade Kosevo a été éteinte le 19 février après un ultime défilé des délégations. Les XIVe Jeux d'hiver, qui se sont achevés sur une exhibition de patinage artistique, avec une Katarina Witt resplendissante dans son numéro tzigane, ont été *« les mieux organisés de l'histoire »*, a estimé le président du Comité international olympique (CIO), M. Juan Antonio Samaranch. Les efforts des Yougoslaves pour assurer le bon déroulement des compétitions ont, en effet, été couronnés de succès en dépit des conditions atmosphériques défavorables.

L'organisation pourtant n'est pas tout. Où étaient les héros des précédents Jeux de Lake-Placid? En dépit de *ses quatre médailles*, dont trois d'or, la belle Finlandaise Marja-Lisa Hamalainen, reine des épreuves de fond, n'a pas fait oublier Eric Heiden, Ingemar Stenmark, Hanni Wenzel, Irina Rodnina, et d'autres encore. Les exploits de la patineuse de vitesse Enke, quatre médailles, dont deux d'or, et du fondeur Svan, quatre médailles, dont deux également d'or, n'ont pas plus bouleversé les foules que les trois médailles, dont deux d'or, du patineur de vitesse canadien Gaetan Boucher.

Sortis du brouillard comme d'une pochette-surprise, les Américains Bill Johnson et Debbie Armstrong, l'Italienne Paoletta Magoni et le Suisse Max Julen ont tiré à la loterie olympique des gros lots qu'ils auront peut-être du mal à faire prospérer. La plus belle performance dans ce domaine est sans doute revenue aux jumeaux américains Phil et Steve Mahre, qui ont conjuré le mauvais sort qui les poursuivait en championnats mondial et olympique en terminant premier et second d'un slalom très sélectif.

Dans l'ensemble, *ce sont* les pays de l'Est qui ont fait la plus grosse moisson de médailles. Avec, respectivement, vingt-quatre et vingt-cinq places de podium, la RDA et l'URSS ont presque obtenu le même nombre de médailles ; mais les Allemands de l'Est ont totalisé neuf médailles d'or contre six seulement aux Soviétiques.

La RDA a dominé le patinage de vitesse féminin (neuf médailles), *la* luge et le bobsleigh (huit *médailles*). *L'URSS*, en dépit d'un recul surprenant en fond et en biathlon (six médailles contre onze en 1981), a remporté notamment neuf *médailles* en patinage de vitesse, cinq en patinage artistique, trois en luge et bobsleigh et, surtout, la médaille d'or en hockey sur glace, qu'elle tenait à récupérer *par-dessus* tout.

Les trois pays scandinaves, Finlande, Suède et Norvège, font mieux cependant en totalisant trente médailles, dont onze d'or, notamment dans les disciplines nordiques.

ALAIN GIRAUDO.

(Lire la suite page 10.)

« JÉRUSALEM » DE VERDI A L'OPÉRA

L'histoire glorieuse

Depuis cent trente-cinq ans, la *Jérusalem* que Verdi écrivit pour l'Opéra de la rue Le Peletier en remaniant profondément *I Lombardi alla prima crociata* (les Lombards à la première croisade), n'avait plus été jouée *ni en France ni ailleurs* (1). Sa présence depuis samedi au palais *Garnier pourra donc surprendre.* C'est que, nullement satisfait de produire uniquement des chefs-d'œuvre consacrés, promenés dans le monde par une brigade de stars internationales, Massimo Bogianckino, administrateur de l'Opéra de Paris, profite de l'immense faveur de l'art lyrique pour faire œuvre de culture et nous rappeler l'histoire glorieuse de notre théâtre.

D'où, après l'éclatant *Moïse*, de Rossini, cette *Jérusalem* qui ne restera *sûrement pas au répertoire, mais* que l'on est enchanté d'avoir vue au moins une fois dans sa vie. Car cette musique d'un Verdi entre trente ans *(les Lombards)* et trente-quatre ans n'est pas négligeable; sans avoir la force dramatique de *Nabucco*, elle est vivante, frémissante, naïve, avec de beaux airs et des ensembles mouvementés, et donne une image plaisante de ce qu'était l'opéra sous le règne de Meyerbeer, que Verdi lui-même allait bientôt éclipser.

Opéra « historique », *Jérusalem* utilise la première croisade à peine comme un prétexte attractif, et moins encore comme source d'exotisme (mis à part un chœur fort peu oriental d'odalisques, que l'on a, sans doute opportunément, privées de leur ballet). Le livret, cousu *d'invraisemblances, se donne le plus* grand mal pour maintenir jusqu'à la *fin le quiproquo laborieux sur lequel il* est construit : Gaston de Béarn, qui vient de se réconcilier avec le comte de Toulouse et d'en obtenir la main de sa fille Hélène, est accusé d'un attentat contre ce même comte, perpétré en réalité à l'instigation du frère de ce dernier, Roger, qui est amoureux de sa nièce. Mais le tueur s'est trompé de cible (il visait Gaston) et a d'ailleurs raté son coup...

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 13.)

(1) Retraduite en italien, *Gerusalemme* ne devait pas triompher des *Lombardi* et ne fut remontée à notre époque qu'exceptionnellement à Venise, Milan et Berlin.

idées

Le nouveau « Mein Kampf » est-il arrivé ?

Par SALAH GUEMRICHE (*)

LE juif, le franc-maçon, le communiste et... l'émigré : tels sont les boucs émissaires *désignés, par l'extrême droite*, à la vindicte des médias.

Qu'un émigré se révèle « quelque part » communiste, et l'*on imagine* tristement son sort : à double « tare » double déboire ! C'est ce que l'on pourrait appeler « un racisme à géométrie variable ».

Ce qui dépasse mon entendement à moi, émigré d'un pays à parti unique et à presse non moins unique, c'est cette extraordinaire *« libération de la parole raciste (1) »*. Sous couvert de je ne sais quelles valeurs démocratiques, aux coups de boutoirs de *l'intolérance fascisante* on oppose les vertus d'une tolérance *tranquillisante. Mais là où le* bon sens se cabre, c'est lorsque sur le « je-ne-suis-pas-raciste-mais » d'un certain électorat d'extrême droite, une certaine gauche d'occasion renchérit par un « je-suis-anti- raciste-mais » !

En France, nous dit-on, l'extrême droite « déborde de ses frontières traditionnelles », pour puiser dans l'électorat de gauche ce qui, au bout *du compte, doit servir de caution* à sa *légitimité* de composante politique nationale. Quoi de plus logique, après tout ? Ne serait-ce que géométriquement, d'abord : à force de se faire « extrême », à force de tirer « à droite toute », ladite extrême droite ne peut que *finir* par « *tâter* » de la gauche... Elémentaire, dans le cercle des *familles* politiques françaises, ce postulat s'applique tout aussi bien à la situation actuelle de l'extrême gauche, durement éprouvée qu'elle se dit par l'effritement des promesses de mai 1981. C'est ce que nous suggère, en somme, le « *tableau 2* » *des enquêtes de la* SOFRES (1), dans la pertinente interprétation qu'en fait Jérôme Jaffré, pour déterminer le phénomène du « transfert spécifique de la gauche *vers* la droite ». Cela méritait d'être clairement formulé. Maintenant, et grâce à ce *dernier*, *c'est fait*. Seulement, ce n'est pas tout ! Interpréter, rendre clair, c'est une chose; traduire en est une autre. Ce n'est pas moi, arabe, qui le dit, c'est l'étymologie proprement latine qui le sous-(en)tend : « traducere = faire passer »...

Or, tout ce qui se passe, depuis *le syndrome de Dreux* jusqu'aux prestations de M. Le Pen sur Antenne 2, tout cela ne saurait être escamoté, comme ça, en un *tour* de... passe-passe médiatique !

La liberté d'expression, cette hydre à deux têtes (gauche, droite ?) qui fait la pluie et le beau temps sous la Vᵉ République de France comme sous d'autres « cieux » démocratiques, cette hydre idéologique a *décidément* bon dos : ainsi, à libérer l'expression en tous sens, on exprimerait la *liberté* tous *azimuts* ? Angélisme, angélisme, quand tu nous dé-tiens ! Car enfin, la libération de la parole raciste est-elle vraiment le fait des électeurs potentiels ou fanas de M. Le Pen ? Ne serait-elle pas plutôt le fait des médias ?

Certes, toute libération de parole ne peut que concourir à l'*assainissement* du paysage politique comme des « paysages humains » : ne serait-ce qu'en vertu du vieux principe de la « soupape de *sûreté* ». Il est vrai aussi que, tout en délivrant le corps social de ses angoisses quotidiennes, la liberté d'expression dévitalise quelque part, en la démystifiant, la parole qui se *dé-livre*. Le risque, cependant, est gros : à vouloir trop démystifier, on ne réussit souvent qu'à banaliser ! C'est justement, à notre avis, ce risque que les médias contribuent à cristalliser...

« A vos arbres, citoyens »

Le *minimum* de *décence* qui aura dicté, aux organisateurs et pour les raisons que l'on sait, le report de ce « *Le Pen show* » n'est pas étranger à toute cette « réclame » faite autour, non pas de l'événement, mais bel et bien d'un avènement : celui d'une nouvelle géopolitique de l'Hexagone. Dans cette nouvelle donne, d'*aucuns verront-ils le signe annon*ciateur du commencement de la fin de la Vᵉ République ?

Paradoxe ? *Oui* et non : n'est-ce pas le propre même de toute démocratie (libérale ou dite « populaire » !) que d'enfanter son propre négateur universel ?

Cela supposé, l'heure n'est guère aux supputations : un « précédent » phénoménal vient de s'inscrire dans les consciences, dans toutes les consciences, de gauche comme de droite.

En plein désarroi, dans son discours à chaud du Mémorial, M. Claude Lanzmann ne s'écriait-il pas : *« Il ne faut pas jouer avec les mots ! » ?* Le *désarroi* d'aujourd'hui est le même que celui d'hier. Aussi, pour compléter la malheureuse phrase de l'homme des *Temps modernes*, dirons-nous : *« Il ne faut pas jouer avec les mots »*, non pas *« surtout lorsqu'ils concernent les juifs »* exclusivement, M. Lanzmann, mais simplement lorsqu'ils concernent le juif, le bicot-nègre-son-voisin et les autres. Tous les autres, y compris ceux qui se disent avec M. André Figueras (1) *« foncièrement, naturellement, historiquement français »* ! Car, à partir du moment où le spectre du racisme se fait « foncièrement » aux couleurs de votre « Sécam », le *temps n'est pas* loin « naturellement », où chaque téléspectateur « historiquement » français se demandera avec angoisse si, sur quelque branche de son arbre généalogique, il ne se trouvera pas un juif, un communiste ou un émigré à... pendre ! Alors : à vos arbres, citoyens ! Le nouveau « *Mein Kampf* » est peut-être arrivé !

(*) Journaliste algérien, chercheur en communication.

(1) *Le Monde* du 14 février 1984.

LU

« DICTIONNAIRE DES RELIGIONS » ET « INITIATION A LA PRATIQUE DE LA THÉOLOGIE »

Dieu, de l'alpha à l'oméga

QUELLE somme d'érudition *qui risque de rester* inaccessible, faute d'une présentation rigoureuse ! L'idée de publier une nouveau *Dictionnaire des religions* (1), ayant comme objectif de *« fournir au lecteur les instruments dont dispose aujourd'hui la science des religions »,* était excellente. *Encore fallait-il permettre à un* public non spécialisé d'y accéder facilement en adoptant un plan clair et en fixant des critères stricts quant au champ à traiter et à l'importance des sujets retenus.

L'ouvrage a bénéficié de la collaboration interdisciplinaire de nombreux spécialistes — même si l'on peut regretter la prépondérance des contributions catholiques — et le niveau général est élevé. Un grief : les sectes sont traitées trop sommairement et sans esprit critique. Le principal *reproche, cependant, est motivé* par l'absence d'un index analytique des matières, rendu indispensable dès lors qu'on a choisi une présentation par ordre alphabétique. Malgré les renvois, il est souvent malaisé de repérer les *thèmes et les personnes qui ne* se trouvent pas dans la liste alphabétique.

Disproportion

Le choix des personnes ainsi *que l'importance accordée aux* différents sujets surprennent. Pourquoi avoir consacré des articles aux théologiens de Lubac, Daniélou et Pannenberg, et non à Rahner, Congar ou Urs von Balthasar ? Pourquoi une page pour *M. Leprince-Ringuet et quelques* lignes seulement pour saint Grégoire de *Nysse ou le cardinal* Newman ? Pourquoi s'étendre sur saint François d'Assise et ignorer saint Dominique, saint Ignace ou saint Benoît ? Et puis quelle disproportion dans la longueur des introductions ! Les religions de l'Egypte *ancienne* occupent huit pages pleines, par exemple, *alors que les Eglises* copte et maronite sont « expédiées » en quelques lignes, ne bénéficiant même pas d'un texte en propre ! Il est toujours instructif, enfin, dans un dictionnaire fait par des clercs, de chercher la définition du mot *« femme »*. Ici, *on n'est pas déçu : à « femme »* on est renvoyé à *« déesse-mère » et « mariage »...*

Bien plus originale, en revanche, est une autre entreprise de *longue haleine qui vient d'être* achevée, une *Initiation à la pratique de la théologie* (2), véritable Somme œcuménique en cinq tomes. L'idée séduisante, et pleinement réussie, était de produire une synthèse de la situation actuelle de la théologie, accessible aux laïcs désireux d'approfondir *leur foi comme aux clercs, en* faisant appel non seulement aux meilleurs spécialistes francophones dans chaque discipline, mais aussi en élargissant l'équipe rédactionnelle aux laïcs (un tiers des auteurs), aux protestants, *aux orthodoxes*, aux non-chrétiens et même aux non-croyants.

L'ouvrage suit un plan biblique pour présenter les principaux *chapitres de la révélation chré*tienne, ce qui constitue une approche *originale et heureuse pour* l'enseignement du dogme. Autre innovation : le volume consacré à l'éthique est divisé en trois parties, afin de préparer le traitement des questions concrètes (sur la vie, la mort, la santé, la *sexualité, la politique, la culture)* par une mise en situation historique et sociologique.

La grande qualité de cette initiation théologique, enfin, est *l'honnêteté intellectuelle des* auteurs, qui n'esquivent pas les problèmes, les divergences entre croyants ou la complexité de bien des jugements éthiques. La ton est résolument moderne, et le pluralisme beaucoup plus *qu'un vœu pieux puisqu'il préside* à toute l'entreprise.

ALAIN WOODROW.

(1) *Dictionnaire des religions :* cent cinquante spécialistes ont collaboré à cet ouvrage, sous la direction de MM. Jacques Vidal, Julien Ries, Edouard Cothenet, Yves Marchasson, Michel Delahoutre et Mgr Paul Poupard. Presses universitaires de France, 1 830 pages. 495 F.

(2) *Initiation à la pratique de la théologie,* 5 tomes, 3 000 pages. Editions du Cerf, 565 F.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 102 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXᵉ

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LETTRES AU Monde

Réponses à André Mandouze

L'article d'André Mandouze, « Nous autres de la laïque, catholiques à part entière » (le Monde du 3 février), a suscité de nombreuses lettres. Nous donnons les extraits les plus significatifs de certaines d'entre elles.

Désarroi et tristesse

Le « J'accuse » d'André Mandouze exprime (avec vigueur !) le désarroi et la tristesse que ressentent des *centaines de catholiques*.

Désarroi : comment les évêques français, dont les travaux sont suivis avec attention, ont-ils pu exprimer leur confiance et leur respect pour l'école publique, dans un document officiel, il y a si peu d'années — et abandonner aujourd'hui cette voie de paix pour rejoindre, dans la rue, sous les slogans, les foules incertaines et les politiciens ravis de cette caution ?

Tristesse, sentiment d'être abandonnés... L'école publique accueille plus de huit jeunes Français sur dix. Et donc « mathématiquement » la grande majorité des enfants de familles catholiques. Dans l'école privée, au moment des inscriptions de leurs enfants, les catholiques « déclarés » sont autour de 20 % : cela fait bien peu de monde ! Cette minorité a sans aucun doute droit, elle aussi, à la sollicitude des évêques ; mais cela ne modifie pas le poids des chiffres !

Bien informés, les évêques savent que, malgré le bruit et la fureur, l'école publique assure aux enfants des chances de réussite au moins aussi bonnes, et qu'en plus elle enseigne cette liberté qui naît et se conforte dans la confrontation des idées.

JEAN-FRANÇOIS PONTY
(Libourne).

Qui a rallumé la guerre scolaire ?

Je crois, monsieur, que les *« attardés de 1904 »* ne sont pas ceux que vous croyez, mais bien plutôt ceux qui ont rallumé la guerre scolaire. Je trouve par ailleurs outrecuidant que vous vous érigiez en donneur de leçons à l'adresse de Nosseigneurs les évêques, que vous les accusiez de *« vouloir diviser le peuple de Dieu »* et la France elle-même. L'accusation est si grosse qu'elle en devient insignifiante, pour ne pas dire ridicule. Ils recevront certes avec déférence votre conseil de lire les Pères de l'Eglise. Je crois pourtant qu'ils n'ont pas attendu votre admonestation pour ce faire, mais malheureusement ils ont trouvé peu de choses chez les Pères qui pût éclairer la question de la liberté *d'enseignement dans* notre France de 1984.

Mais laissons nos épiscopes *« bricoler »* à loisir une *« socio-théologie »*, comme vous dites, à la mesure de leurs *« stratégies cléricales »*, et venons-en au problème lui-même, car à mon sens vous passez tout à fait à côté de la question. Sachez donc, monsieur, et consentez à l'admettre une bonne fois, que les défenseurs de l'école libre ne veulent nullement la mort de l'enseignement public. Ils réclament pour l'école libre le droit d'être reconnue comme telle, le droit d'être elle-même, de pouvoir vivre et de vivre en paix. Dans la paix et la justice. Un point, c'est tout. Sans privilèges, mais sans être obligés de payer deux fois l'impôt, une fois pour l'école publique et une autre fois pour l'école de leur choix...

Votre lettre, monsieur, suinte la passion et, par endroits, la haine, comme s'il y avait là-dessous quelque complexe ou ressentiment. Je le regrette pour vous. Nul en effet ne vous conteste le droit d'être un chrétien de gauche ni ne vous refuse le *titre de « catholique à part entière »*, pas plus qu'à ceux qui vivent leur foi, élèves ou professeurs, dans les écoles de l'Etat. Pourquoi donc cette hargne à vous défendre alors que nul ne vous attaque ?

PIERRE MASSET,
docteur ès lettres, prêtre, directeur de collège (Montpellier).

Découverte intéressante

Le mal qui provoque la fureur accusatrice de M. Mandouze vient de ce que les « épiscopes », à son avis, ont la faiblesse de lire peu les Pères de l'Eglise ! Quant à lui, il prouve qu'il sait tirer de ses lectures patristiques, sans doute très complètes, l'argument nouveau de nature à trancher le débat actuel sur l'école. Il communique sa découverte intéressante : les Pères de l'Eglise n'ont pas appris leur latin et leur grec sur les bancs d'une école libre ! Voilà la démonstration qui renverse les mitres mieux que ne le ferait le mistral ! Qui douterait que la colère rende sagace ? Qui douterait que l'ignorance des « épiscopes » soit confondante ?

En comparaison de cette érudition, la voix d'un inconnu de Marseille paraît peu de chose. Mais ce *peu de chose voudrait ajouter* qu'il aime les évêques qui se risquent à braver certains comportements pour défendre la liberté...

ROBERT THOCLÉTÈS,
prêtre (Marseille).

« Je suis l'évêque de tous les catholiques »

Je me sens tout à fait concerné par cet article, étant *« catholique à part entière »* et de formation laïque ; mes trois enfants vont également à l'école publique. J'étais toutefois à Lyon dimanche 29 janvier, car je pense que l'on ne doit pas défendre que les libertés dont on profite directement.

André Mandouze était-il place Bellecour ce jour-là ? J'en doute, car il aurait justement entendu Mgr Decourtray dire : *« Je suis l'évêque de tous les catholiques, aussi bien de ceux de l'école publique que de ceux de l'école privée (...). Je ne parle aujourd'hui ici que parce que votre cause me paraît juste... »*, discours qu'il aurait certainement tenu de la même façon et dans les mêmes termes si l'école publique avait été *menacée* par un quelconque gouvernement.

CHARLOTTE TEISSIER
(Dijon).

Pitoyable

L'article d'André Mandouze me paraît pitoyable.

J'ai sous les yeux un extrait du discours de Mgr Decourtray à Lyon. Je n'y vois aucune attaque contre l'école laïque (qui m'a formé dix ans) : c'est un discours calme, mesuré, dont je retiens les arguments suivants : *« Puisque tous nos concitoyens sont oppposés au parti unique, au syndicat unique, à l'entreprise unique, à l'idéologie unique, où semblent parfois se réveiller les totalitaristes, la liberté de l'école est une chance pour la liberté tout court. »*

ABBÉ HENRI BOUTE,
professeur au lycée privé Baudimont (Arras).

Saint Graal et double hélice...

Décidément, il est difficile de faire passer un peu d'information exacte sur la fondation du Collège international de philosophie. Tantôt l'on a feint d'y voir une commande ministérielle. Maintenant elle apparaît à Manuel de Diéguez (1) comme le rite d'une *« immolation »... à « la quête du Graal »*. Dieux ! que les gens d'esprit ont l'esprit simplifié.

J'avais donné un exemple (2) de *ce que j'appellerai la perplexité* philosophique. Quelqu'un — c'est Jacques Roubaud — s'efforce de tirer au clair, comme l'a fait Claude Lévi-Strauss sur d'autres terrains, les systèmes de parenté impliqués dans les récits arthuriens de la « matière de Bretagne ». Examinant les figures qu'il obtient, et à ce propos discutant avec l'équipe de mathématiciens à laquelle il appartient, soudain saute à leurs yeux le fait que ces figures décrivent avec rigueur « une double hélice en projection plane ». La question qui vient est alors celle-ci : une pareille topologie est-elle homologue, ou du moins comparable, à celle qui pour Watson résume les propriétés de l'ADN ? Car qui peut dire qu'il sera *interdit* de confronter ces deux topologies ? Et quelles informations pourraient ressortir de cette confrontation, concernant les systèmes de parenté (ou leurs narrations) et le code génétique ? La biologie moléculaire a emprunté des métaphores aux sciences du langage : ne peut-elle s'enrichir de leur travail le plus novateur ?

Je tente ici d'exposer cet exemple de façon moins courte qu'en août 83. Mais trop tard : car me voici par M. de Diéguez accusé de *« nouveau gnosticisme »*. J'ai évoqué une grande investigation — celle de Roubaud et Lusson — sur les rythmes des prosodies et des chants dans les langues et les littératures « du monde entier ». Mais si l'on dit : monde, Diéguez entend : cosmos ! Me voici donc adonné à la *« musique des sphères chère aux pythagoriens »* et *« à la manière de Platon »*... Il est pourtant vrai que l'idée du Collège international de philosophie, je la proposais en me référant à des pensées aussi drastiques que Georges Bataille — pour son Collège de sociologie — et Roman Jakobson — pour son analyse des poétiques « du *monde* entier ». Mais d'octobre 81 à février 84, déjà les contre-*sens énormes* et les *simplismes* calamiteux sont mobilisés contre cela. C'est au moins l'indice que le Collège international de philosophie est un réel, maintenant.

Un réel qui explore des réels. Et aussi les imaginaires de ces réels. Ce projet-là est désormais une institution *en état de marche*. A ses pôles les plus rigoureux parmi soixante-dix séminaires, *disons* : *celui* de Barbara Cassin sur le livre *gamma de la Métaphysique* d'Aristote — et le cycle de discussions et colloques qu'animera Jean-Claude Pecker sur la cosmologie et les évolutions galaxiques, avec des astrophysiciens de Saclay et du Centre national d'études spatiales. La problématique des antinomies kantiennes et celle de l'instant zéro y auront leur place et leur moment. Pour une « musique des sphères », en voilà une qui doit sonner juste.

JEAN-PIERRE FAYE,
écrivain (Paris).

(1) *Le Monde* du 2 février 1984.
(2) *Le Monde* du 6 août 1983.

Une raison « déraisonnable » de voter Le Pen

Le procès de M. Le Pen à « L'heure de vérité » du 13 février ne m'a pas plu. On a refusé de laisser s'exprimer un homme qu'on avait invité. Pis ! on a voulu l'abattre en public. Jamais les journalistes n'auraient osé se comporter ainsi avec un autre leader politique ou syndical. Et nous sommes en France...

Cet homme est dangereux ! Il était de taille à se défendre ! me *rétorquera-t-on*. Conseiller dans le vingtième, représenté à Dreux sans que personne, dans ces deux municipalités, ait jeté de bulldozers sur les immigrés, il ne me semble pas, jusqu'à preuve du contraire, plus dangereux, pour l'instant, que M. Marchais. Et puis s'il était si dangereux fallait-il l'inviter ?

Il n'est pas indifférent non plus de noter l'intervention pleine d'humour *du meneur de jeu, qui, deux minutes* avant la fin de l'émission a demandé *à M. Le Pen s'il y avait quelque* chose qu'il n'avait pas pu dire. Pendant la quasi-totalité de l'émission M. Le Pen avait été prié de répondre brièvement à ses accusateurs et n'avait donc pas pu développer grand-chose...

Non ! cela n'était digne ni des journalistes, ni de la télévision, ni d'un pays qui se veut un champion de la démocratie.

Pour que cet homme, jugé représentatif (au moins par ceux qui l'avaient invité) puisse un jour s'exprimer *librement* ailleurs que *dans* un tel « cirque », je lui donnerai ma voix aux élections européennes et, pourquoi pas, législatives (s'il se présente dans mon secteur).

Comportement irrationnel d'un homme qui ne partage aucunement les idées de celui pour lequel il va voter ? Certes, mais combien de Français ont, eux aussi, dans l'isoloir, des comportements de même nature.

D. DELAWARDE
(Boulogne-sur-Seine)

Un sursaut de l'Occident ?

L'étude du *communisme* me suggérait en 1948 la comparaison de l'islam *dans sa* première période conquérante (je me réfère à l'article d'André Fontaine du 18 janvier). Aujourd'hui l'islam en éveil s'inspire du précédent historique du communisme comme de celui de mouvements islamiques du passé. La dimension transcendante qui fait que l'islam n'est réductible à aucun Etat le rend plus libre par rapport aux puissances terrestres qui lui assurent éventuellement *en un lieu, en un* temps, telle ou telle victoire.

Historiquement, ce qui compte peut-être le plus dans une religion universelle, c'est son pouvoir de reviviscence. Alexandre Zinoviev voit dans la prédominance en Occident de ce que j'appellerai l'*hédonisme lourd*, et qu'on désigne en général par le terme un peu paresseux de « matérialisme », un fait qui rend pour lui très concevable la victoire finale du communisme. Mais Zinoviev ne sait pas si l'Occident est capable d'un sursaut allant dans le sens contraire. Il ne peut se mettre à notre place. Ce sursaut demeure possible si nos enfants nous ressemblent. L'effet non prévu et non voulu de la « révolution islamique » en cours peut être de réveiller l'Occident. J'ai esquissé la *théorie générale* de ce genre d' « effet » dans *Intelligence de la politique*.

JULES MONNEROT,
écrivain (Le Vésinet).

La mort de l'andropovologie

Aucun journaliste, aucun commentateur, à ma connaissance, n'a encore signalé ce qui est pourtant le seul événement significatif derrière ce non-événement par excellence qu'est la disparition d'Andropov : la mort de l'andropovologie. Que vont devenir nos éminents andropovologues ? *Vont-ils revenir, ou se recon*vertir pour certains d'entre eux, à la bonne et vieille *kremlinologie*, sous-discipline bien balisée de la gérontologie ? Triste perspective.

Question subsidiaire (pour les partisans acharnés de l'histoire chronologique) : *de quand datez-vous* la disparition d'Andropov ? Des premiers symptômes de son « refroidissement » ? De la date et de l'heure « officielles » ? Du communiqué de l'agence Tass ou de la minute de silence de M. Cheysson ?

YVON LE BOT
(Paris.)

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

LA SITUATION AU LIBAN

A DAMAS

Les chefs de l'opposition libanaise ont aplani leurs divergences avec les dirigeants syriens

Correspondance

Damas. – La capitale syrienne a de nouveau été le théâtre de discussions marathon dimanche 19 février entre les chefs de l'opposition libanaise et les dirigeants syriens. Le chef du mouvement chiite Amal, M. Nabih Berri, arrivé dans la matinée à Damas, a été reçu par le président Hafez el Assad pendant deux heures, avant d'avoir, dans la soirée, près de cinq heures de discussions avec M. Walid Joumblatt, le chef du Parti socialiste progressiste. Discussions auxquelles le ministre syrien des affaires étrangères, M. Abdel Halim Khaddam, et le chef d'état-major de l'armée syrienne, le général Hekmat Shehabi, ont également pris part.

A en juger par la longueur de cette dernière réunion, il n'a sans doute pas toujours été facile d'harmoniser les positions, notamment en ce qui concerne le maintien de l'ordre à Beyrouth-Ouest, actuellement entre les mains des milices chiites. *« La sécurité de Beyrouth-Ouest est une chose très importante et j'en suis responsable »*, réaffirme M. Berri, qui souhaite cependant passer rapidement le relais à la gendarmerie libanaise et aux unités de l'armée ralliées à l'opposition. Il admet avoir eu, sur ce point, des *« différences »* de vues avec M. Joumblatt. Selon M. Berri, il s'agissait notamment de savoir si les militaires pourraient ou non se déployer dans les rues et y établir des postes fixes. Le chef du PSP désirait-il, pour sa part, une participation plus affirmée des militaires druzes au contrôle de Beyrouth-Ouest, ainsi qu'on l'affirme dans les milieux diplomatiques ? Quoi qu'il en soit, M. Berri déclarait dimanche soir que les divergences avaient été aplanies et qu'il était parvenu avec M. Joumblatt à une *« solution »*. Il s'est cependant borné à indiquer que *« l'armée allait aider la gendarmerie dans sa tâche »*, sans donner plus de détails sur cet accord dont on devrait, d'après lui, constater l'application sur le terrain d'ici deux jours.

M. Berri a, d'autre part, démenti toute présence de fedayins, dans la capitale libanaise et sa banlieue. La question a d'ailleurs été abordée avec les dirigeants des dissidents de l'OLP, dont M. Nimr Saleh (Abou Saleh), qui se sont joints un moment aux discussions : *« Nous avons été très clairs : nous assurons la sécurité des camps palestiniens, mais nous n'acceptons plus la présence de combattants palestiniens à Beyrouth »*, nous a expliqué M. Berri.

Les dirigeants de l'opposition libanaise ont également fait le point avec leurs interlocuteurs syriens sur les opérations militaires dans la montagne et dans la région de Damour, ainsi que sur les tractations politiques en cours. Après le rejet par Damas du plan en huit points pour un règlement de la crise au Liban, le médiateur saoudien, M. Rafic Hariri, est, en effet, retourné à Beyrouth samedi, signe que les dirigeants syriens n'ont toujours pas rompu les ponts avec le président Gemayel, contrairement aux dirigeants du PSP et d'Amal.

La crédibilité de M. Gemayel

« Nous avons parfois des idées différentes, convient M. Nabih Berri, *les Syriens insistent sur l'abrogation de l'accord du 17 mai et sur la réconciliation nationale. Nous mettons l'accent sur les responsabilités d'Amine Gemayel dans les bombardements de la banlieue sud et sur sa démission. »* Les dirigeants syriens ont, jusqu'à présent, évité de se rallier publiquement à cette exigence. Selon M. Berri, le président Assad n'a d'ailleurs pas soulevé la question au cours des entretiens de dimanche.

Le fiasco total du plan de règlement en huit points a, cependant, achevé de ruiner la crédibilité de M. Gemayel aux yeux des dirigeants syriens. Ces derniers ont, en effet, eu le sentiment que l'on voulait les entraîner dans un marché de dupes. D'abord parce que, en proposant un retrait simultané des forces syriennes et israéliennes du Liban, le plan plaçait sur un pied d'égalité la Syrie et l'Etat hébreu – ce que Damas a toujours refusé. C'est pour les Syriens une question de principe sur laquelle il n'est pas question de céder. D'autre part, les propositions transmises par les Saoudiens prévoyaient la négociation d'arrangements de sécurité entre les gouvernements israélien et libanais, ce qui, aux yeux des dirigeants syriens, reviendrait à réintroduire certaines clauses de l'accord du 17 mai.

Cela dit, on s'interroge à Damas sur le rôle qu'ont véritablement joué, dans cette affaire, les Saoudiens. Après le rejet du plan de règlement par Damas, ceux-ci se sont, en effet, empressés d'en démentir la paternité en affirmant qu'il s'agissait seulement *« d'idées avancées par le président Gemayel »*. Cependant, dans les milieux diplomatiques de Damas, on estime que le ministre saoudien des affaires étrangères, le prince Saoud el Fayçal, n'aurait pas fait lui-même le déplacement s'il s'était simplement agi de transmettre un message aux dirigeants syriens.

M. Nabih Berri l'a implicitement confirmé en estimant que le plan en huit points était, en fait, un « cocktail » américano-saoudo-libanais.

EMMANUEL JARRY.

JÉRUSALEM : les opérations militaires sont dirigées contre les Palestiniens « infiltrés »

De notre correspondant

Jérusalem. – Face aux incertitudes libanaises, Israël n'a encore *défini aucune nouvelle stratégie.* Mais on évoque de plus en plus souvent l'hypothèse d'un maintien de l'armée israélienne au Liban du Sud pour une durée indéterminée, après un retrait sur la rivière Zahrani – située entre Saïda et Tyr – qui interviendrait au cours du printemps.

Dans une interview à la chaîne de télévision américaine ABC, le ministre israélien de la défense, M. Moshe Arens, a clairement résumé dimanche 19 février la position de Jérusalem : *« En l'absence,* a-t-il dit, *d'un gouvernement libanais prêt à s'engager à empêcher les terroristes de nous attaquer à partir de son territoire, l'armée israélienne devra rester au Liban. Nous n'avons pas d'autre choix. »* Soulignant que l'OLP *« est en train de revenir en force au Liban »*, M. Arens a estimé à *« environ un millier »* le nombre de Palestiniens présents aujourd'hui à Beyrouth-Ouest. *« D'autres,* a-t-il ajouté, *combattent aux côtés des druzes au nord de la montagne du Chouf ; nous savons que les diverses factions de l'OLP, ceux qui soutiennent Arafat et ceux qui sont en révolte contre lui, tentent de revenir au Liban. Nous ferons tout notre possible pour les empêcher de pénétrer dans les régions sous notre contrôle, ce qui sera, espérons-le, relativement facile ; ensuite, nous exercerons de fortes pressions sur les druzes pour qu'ils s'assurent que les terroristes ne s'approchent pas des lignes israéliennes. Nous espérons que les druzes seront capables de mener à bien cette tâche. »*

On reconnaît dans les milieux officiels de Jérusalem que *« certaines infiltrations »* ont eu lieu à partir du territoire contrôlé par les druzes en direction de la rivière Awali, ligne de défense israélienne au Liban du Sud. Mais on ne croit pas à l'existence d'une *« entière coopération entre les druzes et les organisations terroristes »*.

C'est dans le cadre de cette tactique *« dissuasive »* que l'aviation israélienne a bombardé dimanche une série de positions *« terroristes »* près de Bhamdoun et de Hamana, le long de la route Beyrouth-Damas, mais aussi, pour la première fois depuis la reprise des raids aériens en novembre, des *objectifs situés dans la région* côtière près de Damour. Il s'agit, selon Jérusalem, d'une ancienne usine occupés ces derniers jours par les Palestiniens.

On affiche la même retenue au sujet des patrouilles blindées menées quasi quotidiennement par l'armée israélienne au nord de l'Awali. *« De telles patrouilles,* dit-on ici, *ont été conduites depuis le retrait du Chouf, elles se poursuivront à l'avenir, il n'y a là rien de nouveau. »* Il n'empêche que les incursions vers le nord sont devenues à la fois plus fréquentes et plus importantes. Samedi, par exemple, un navire israélien croisant au large assurait la couverture des blindés. La presse israélienne émet des doutes sur l'utilité de telles démonstrations de force. *« La vraie question,* note *Maariv, est de savoir si Israël a la volonté d'employer ses troupes et dans quelles conditions. »*

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

● *Une mise au point du Quai d'Orsay.* – Le ministère des relations extérieures a indiqué, samedi 18 février, que la mission effectuée au Liban par M. Jacques Huntzinger, secrétaire national du Parti socialiste français, n'est pas une mission officielle, précisant que les propos *« qui lui sont prêtés n'engagent donc pas le gouvernement »*.

M. Huntzinger avait estimé, vendredi à Beyrouth, que le président libanais, M. Amine Gemayel, avait commis *« des fautes terribles »*, notamment en bombardant la banlieue sud et la montagne libanaise (*le Monde* daté 19-20 février).

Par ailleurs, M. Nabih Berri, chef du mouvement chiite Amal, avait annoncé, jeudi soir, qu'il avait reçu une invitation du président François Mitterrand à se rendre en visite à Paris, qui lui avait été transmise *« par l'émissaire français Jacques Huntzinger »*. Interrogé à ce sujet, le Quai d'Orsay a précisé que *« dans le cadre de son dialogue constant avec toutes les communautés libanaises, plusieurs personnalités* [libanaises] *ont été, depuis longtemps, invitées par le gouvernement français à se rendre en France, si elles le souhaitent »*.

LE CONTINGENT ITALIEN DE LA FORCE MULTINATIONALE A QUITTÉ BEYROUTH

(De notre correspondant.)

Rome. – Conformément à la décision du gouvernement de Rome de retirer graduellement ses forces du Liban – à la suite du départ des Anglais et des Américains, – la majorité du contingent italien faisant partie de la force multinationale aura quitté Beyrouth ce lundi soir 20 février. Il ne restera, dans la capitale libanaise, qu'une centaine de parachutistes des carabiniers chargés de protéger leur ambassade.

Mille quatre cent vingt-deux hommes du contingent ont commencé à embarquer, dimanche, sur deux unités de la flotte italienne et sont attendus, à Livourne, à la fin de la semaine. Seuls, les trois cents hommes du bataillon San Marco, embarqués sur un autre navire, resteront au large de Beyrouth, prêts à intervenir. Les autorités italiennes ont fait don de l'hôpital de campagne, qu'elles avaient installé, au conseil supérieur chiite de Beyrouth.

Ainsi prend fin une mission de l'armée italienne au Liban qui a duré *cinq cent quarante-six jours* (le premier contingent arriva le 26 août 1982) et a été saluée, tant par la population locale que par les autres membres de la force multinationale, pour son efficacité et son caractère humanitaire. Au cours de ces derniers jours, les soldats italiens, ayant poursuivi leur mission de surveillance jusqu'au dernier moment, ont eu dix-sept blessés.

En dressant le bilan de cette mission, M. Spadolini, ministre de la défense, a déclaré qu'elle avait contribué *« à un accroissement du prestige de l'Italie auprès de toutes les populations du Moyen-Orient et du monde arabe, du sentiment national et du respect pour les forces armées.*

Ph. P.

● *Une grève générale a été observée samedi 18 février* à Beyrouth-Ouest, au Liban du Sud et dans la Bekaa libanaise (centre du Liban), pour protester contre l'assassinat, jeudi soir, de Cheikh Ragheb Harb, dignitaire religieux chiite du village de Jibchiit (dans le secteur de Nabatiyeh, Liban du Sud).

Selon Cheikh Mohammed Mehdi Chamseddine, vice-président du Conseil supérieur chiite (CSC, plus haute autorité chiite libanaise), *« Israël et ses agents au Liban »* ont assassiné à son domicile cheikh Harb, qui refusait de collaborer avec les forces israéliennes d'occupation. Le chef du mouvement chiite Amal, M. Nabih Berri, a également accusé les autorités israéliennes d'être responsables de ce meurtre. – *(AFP.)*

LA BATAILLE DE L'IQLIM-EL-KHARROUB

« Rien ne peut se faire sans la volonté israélienne »

De notre envoyée spéciale

Beyrouth. – *« C'est la guerre du Liban. Un jour les bombes, un jour le soleil et la sieste. »* Ce soldat des Forces libanaises qui analyse ainsi la situation n'a pas tort. Ce dimanche 19 février, sur la ligne de front des Forces libanaises (FL) dans l'Iqlim-el-Kharroub, au-dessus de Rmaïle, la matinée est calme. La soirée le sera beaucoup moins, les échanges d'artillerie reprenant avec violence. Au sommet d'un piton rocheux auquel on accède par des casemates protégées de sacs de sable et à travers des galeries bordées de remblais de terre sur lesquels réussissent à pousser quelques fleurs des champs, une quinzaine de combattants des FL profitent du soleil pour se détendre un peu. A travers les meurtrières, des mitrailleuses sont en batterie mais leurs servants ne sont pas en poste et l'atmosphère n'est visiblement pas au combat. Pourtant, l'adversaire, *essentiellement les milices* druzes du PSP (Parti socialiste progressiste de M. Walid Joumblatt), n'est qu'à 600 mètres à vol d'oiseau. Sur le front de l'Iqlim-El-Kharroub, une succession de collines qui viennent mourir vers la *mer entre Damour et Saïda*, les positions des Forces libanaises et celles du PSP sont par endroits imbriquées les unes dans les autres, les combattants druzes étant parfois, comme à Jiye, à un kilomètre à peine du rivage.

La bataille de l'Iqlim-el-Kharroub est la dernière que livrent les Forces libanaises au sud de Beyrouth. Celles-ci avaient investi la région à la faveur de l'invasion israélienne de juin 1982. Après la fermeture en cours de toutes leurs casernes au sud de la rivière Awali, où stationne l'armée israélienne, les Forces libanaises s'accrochent à cette portion de territoire, de tous temps habitée essentiellement par des chrétiens et des musulmans sunnites. Aujourd'hui pourtant, la quasi-totalité des habitants ont déserté la région. De Damour à Saïda, les villages se sont vidés en suivant la débandade de la 4[e] brigade de l'armée libanaise qui, abandonnant ses positions à Khaldé, est descendue jusqu'au chef-lieu du Liban du Sud.

Les Forces libanaises, environs deux mille hommes, affirment-elles, restent seules, le dos à la mer, pour *« défendre ce territoire chrétien »*. *« Avant, les chrétiens d'ici étaient dominés par les Palestiniens et les Syriens,* dit un combattant. *Maintenant nous sommes là et nous devons défendre leur territoire pour l'avenir. »* Pour ces hommes qui règnent sur un désert grand comme un mouchoir de poche, la déroute de l'armée libanaise a été, côté armements, une aubaine. Bien qu'ils restent discrets sur cet épisode, les témoignages concordants permettent d'affirmer que la plus grande partie de l'équipement des soldats libanais est passée sans coup férir aux mains des FL. Celles-ci auraient ainsi récupéré une trentaine de chars, de blindés M-113 et de nombreux fusils M-16. Un milliard de livres libanaises d'armes ont disparu entre Saadiyate et Jiye. *« Les Phalangistes ont tout pris »*, affirme avec amertume un notable de Saïda.

Des relations avec tous

Les défaites qu'ils ont subies en septembre dans le Chouf et dernièrement dans le Chahaar-el-Gharbi – qu'ils ont évacué en même temps que l'armée libanaise, – n'ont apparemment pas entamé l'ardeur des combattants des Forces libanaises. *« Ces défaites, c'est la faute de l'armée libanaise,* affirme un milicien. *Mais maintenant, si l'ordre nous est donné, et tous les jours nous prions Dieu pour qu'il le soit, nous allons attaquer les druzes et les faire sortir de l'Iqlim. »*

Ces propos guerriers contrastent cependant quelque peu avec l'atmosphère régnant dans une armée où l'on n'a pas l'air de s'attendre à une violente offensive. Aucune *grosse artillerie n'est visible aux* abords du front, et les mouvements incessants des combattants qui circulent à grande vitesse sur la route côtière, désormais déserte, s'apparentent plus à l'agitation qu'à des mouvements de troupes coordonnés. En réalité, le sort de l'Iqlim-el-Kharroub ne repose ni sur les combattants chrétiens ni même sur les miliciens druzes, mais est entre les mains de Jérusalem, dont l'armée est à quelques kilomètres. *« Rien ne peut se faire dans cette région sans la volonté israélienne,* affirme un médecin de Saïda. *Les Israéliens ont des relations avec tous : les druzes, les sunnites, les chiites, les chrétiens, et ils s'en servent comme de pions. »* Une chose paraît sûre en tout cas, c'est que, compte tenu des positions respectives de chacun, le PSP aurait, sans aucun doute, les moyens de repousser les forces libanaises de l'Iqlim-el-Kharroub, si Israël donnait le feu vert. Pour l'instant, les forces israéliennes se contentent d'effectuer des patrouilles journalières sur la route côtière, à portée de canon des milices druzes, mais sans que jamais un obus n'ait été tiré sur un convoi. *Une patrouille est même allée jusqu'au pont de Damour, à la* limite de l'implantation du PSP et à quelques kilomètres des miliciens chiites d'Amal, sans rencontrer de résistance. Si les miliciens des Forces libanaises cachent mal leur amertume vis-à-vis d'Israël, dont ils assurent ne recevoir aucune aide, les soldats israéliens ne se gênent guère pour porter un jugement sévère sur leurs anciens compagnons d'armes. *« Faites attention, ils tirent comme des fous sur tout et n'importe quoi »*, prévient le soldat de garde au barrage de l'Awali, avant de souhaiter bonne chance. A l'entrée de Saïda, les combattants des FL sont arrêtés comme tout le monde et soumis à un contrôle presque aussi strict que les habitants.

Acculées à la mer, c'est par bateau que les Forces libanaises font leur relève ou acheminent leurs armes. Samedi dans la nuit, une centaine d'hommes ont ainsi été débarqués au port de Jiye, et presque autant sont repartis vers Jounieh, *accompagnés de quelques soldats désarmés de l'armée libanaise.* Les autres – sept cent cinquante environ – avaient été réembarqués vers Beyrouth jeudi et vendredi. Une vedette israélienne croisait silencieusement à quelques encâblures.

Beaucoup de combattants des Forces libanaises sont originaires de la *région, mais d'autres viennent « donner un coup de main ». « Ma famille a tout perdu à cause des druzes. Alors, je viens ici les combattre. »* Celui-ci vient de Beyrouth. Mais Georges, professeur de mathématiques dans le civil, est né à Rmaïle : *« Cela fait deux mois que je suis ici,* dit-il. *Les conditions sont dures, mais c'est la liberté que l'on défend. Le Liban est un pays libéral, et je ne veux pas, demain, ne pouvoir ouvrir la bouche que pour aller chez le dentiste, comme les Syriens ou les Iraniens »*, ajoute-t-il.

Installé dans un immeuble abandonné par ses occupants, au sommet d'un petit chemin caillouteux, le poste des Forces libanaises, à Jiye, est tapissé de portraits de Bechir Gemayel, le président assassiné. *« Avec lui, nous n'avions pas de problèmes, il était fort, et tout le monde avait peur de lui. Il suffisait qu'il lève la main et tout rentrait dans l'ordre »*, dit avec tristesse un milicien. *« Le président Amine Gemayel ? C'est un politicien »*, lâche amèrement Georges. *« Notre erreur,* renchérit un de ses compagnons, *a été de dialoguer, il n'y a pas de solution autre que militaire, mais nous sommes tenus par des ordres politiques »*, ajoute-t-il avec regret. Les Américains ? *« Personne n'a rien à gagner à les suivre. Regardez le Vietnam, l'Iran, ils les ont abandonnés »*, dit un combattant qui porte à son treillis une image du Sacré-Cœur. *« L'Occident ne nous comprend pas, nous sommes une minorité dans tout le Proche-Orient, et nous devons nous défendre. La France, naguère protectrice des chrétiens d'Orient, nous a aussi lâchés. Elle va toujours du côté des vainqueurs. »*

Un réduit chrétien ?

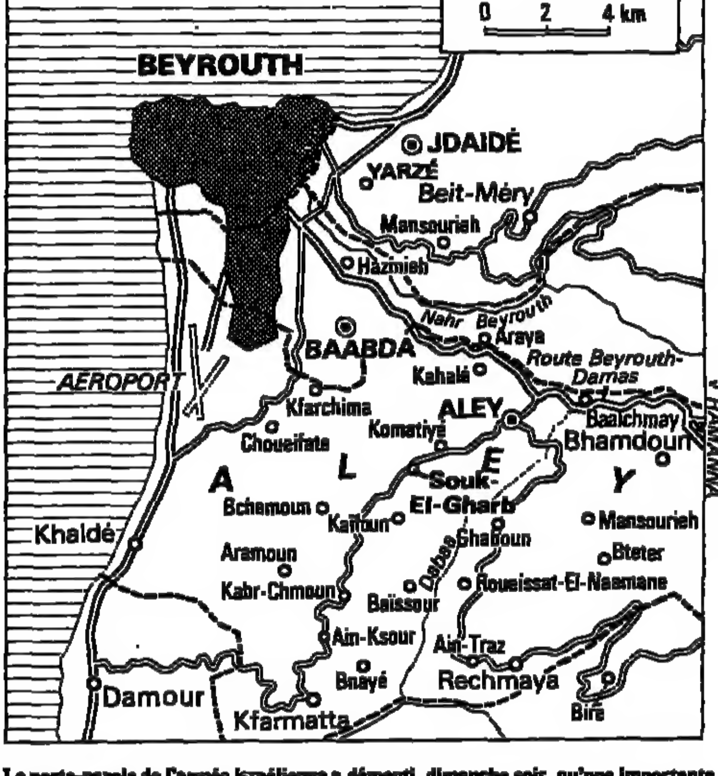
En attendant, leurs meilleurs défenseurs, *les chrétiens réfugiés des* villages abandonnés de l'Iqlim-el-Kharroub les voient dans les Israéliens. Il a suffi que ceux-ci aillent à Jiye recommander aux gens de partir pour que la rumeur se répande de village en village et, en *quatre jours, 8 500 personnes ont* franchi l'Awali pour se mettre sous la protection isréalienne. Les réfugiés qui reviennent de temps en temps dans la journée rechercher quelques affaires le font de préférence au passage de la patrouille israélienne. *« Pendant ce temps-là, nous sommes sûrs qu'il ne se passera rien »*, affirme cette institutrice de Majdalyoun. *« Si les israéliens reculent jusqu'au Litani, je recule avec eux »*, dit encore une mère de famille de Naamé.

Vendredi dernier, une quinzaine de maires chrétiens sont venus voir l'officier israélien commandant la région pour lui demander la protection de Tsahal. Après leur avoir promis de leur obtenir un rendez-vous à Jérusalem, il les a rassurés. *« Nous n'avons même pas besoin de nous déplacer, un coup de téléphone suffit pour arrêter les combats »*, leur aurait-il affirmé en substance. *L'avenir de ces nouveaux réfugiés ? Le bruit court avec* insistance à Saïda qu'Israël leur conseillerait de venir s'installer plus au sud pour pouvoir constituer un réduit chrétien à ses frontières nord plus facilement contrôlables par les milices de l'armée du Liban libre *fondées par le major Haddad.*

Un chose est sûre. Malgré la pesanteur d'une occupation de moins en moins bien supportée par la population du Sud, c'est quand même dans cette région que se dirigent en masse les Libanais de toutes conditions – et plutôt modeste si l'on en juge par l'incroyable bric-à-brac transporté – qui fuient l'insécurité de Beyrouth et de ses environs. Au poste de contrôle israélien, entre Moukhtara et Jezzine, seule voie encore praticable pour rejoindre, de Beyrouth, le sud du pays (la route côtière étant sous le feu des combattants), il y avait plus de cinq cents voitures en attente, dimanche après-midi. *« Il faut environ cinq heures pour franchir le barrage et certains dorment sur place », constate un des soldats israéliens* de garde. Le poste ferme en effet à 17 heures, et, comme les voitures, isolées dans un « sas » constitué de buttes de terre surmontées d'un mirador, ne passent que deux par deux, le débit est très lent. Les Libanais, entassés quelquefois à dix par voiture, prennent leur mal en patience. La moindre tentation de sortir du rang est d'ailleurs immédiatement sanctionnée par des coups de feu en l'air... *« Ils ont peur »*, reconnaît un soldat israélien qui n'éprouve aucune satisfaction à cette tâche de police. *« Cela fait un mois que je suis ici, et c'est un mois de trop »*, ajoute-t-il dans un grand sourire.

Suspendu à la volonté des Israéliens, le sort de la bataille de l'Iqlim-el-Kharroub se jouera sans doute loin de ces collines crayeuses et dénudées sur lesquelles campent face à face chrétiens et druzes.

FRANÇOISE CHIPEAUX.



Le porte-parole de l'armée israélienne a démenti, dimanche soir, qu'une importante colonne militaire ait franchi la rivière Awali – qui se jette dans la mer à Saïda, à une trentaine de kilomètres au sud de Damour – en direction du Nord-Liban.

PROCHE-ORIENT

L'inquiétude des chrétiens s'accroît

(Suite de la première page.)

Plus que les défaites militaires passées ou à venir, l'impasse politique alimente la psychose. Après avoir suscité l'animosité dans son propre camp, le président Amine Gemayel commence à provoquer une certaine compassion : sa bonne volonté ressort d'autant plus que ses adversaires l'emportent et se montrent implacables. Bien sûr, c'est à la Syrie en premier que l'on attribue ici l'impuissance où il se trouve ; mais on n'oublie pas que le fulgurant retour en scène de Damas n'aurait pas été possible sans la *« complicité »* d'Israël, et la *« pusillanimité »* des Etats-Unis. L'*« opportunisme »* de la France — *« Vous êtes donc toujours dans le camp du gagnant ? »* a lancé une journaliste libanaise à M. Huntzinger — désole les chrétiens, mais ils reconnaissent qu'il est sans grand effet sur la situation. L'échec du plan saoudien de règlement de la crise libanaise a consacré l'impasse. Etait-ce bien un plan saoudien ? *« En cas de succès il l'eût été ; puisqu'il a échoué il est naturellement libanais »*, souligne avec amertume un proche du palais présidentiel qui affirme : *« les Saoudiens ont exigé qu'il soit signé par le président Gemayel sans qu'une virgule y soit changée, bien que nous souhaitions des retouches. Le président s'est exécuté. »*

Petite compensation aux Saoudiens, la Syrie leur a remis à sa frontière avec le Liban leur consul, M. Farrache, enlevé à Beyrouth il y a plus d'un mois.

Un navire qui prend eau

Dans le palais présidentiel désolé, et de nouveau délabré, par les bombardements, un carré d'officiels débordés mais fidèles au poste s'agitent dans tous les sens. C'est un navire qui prend eau. Mais le président Amine Gemayel continue contre vents et marées à croire, ou en tout cas à dire, qu'il rétablira la situation, que l'armée ne s'est pas désintégrée, que les musulmans, notamment les sunnites, l'appuient encore au fond d'eux-mêmes, et que, s'il est coincé, ses partenaires-ennemis le sont tout autant, notamment la Syrie et Israël.

Détestant les Israéliens, qui le lui rendent bien (*« Qu'il vienne d'abord à Jérusalem, on verra ensuite »*, ont-ils répondu à une nouvelle ouverture, la semaine dernière, dans leur direction), M. Gemayel ne se décide quand même pas à prendre résolument le virage syrien qui lui permettrait pourtant, peut-être, de sauver son régime. Mais un ancien négociateur, qui a une longue pratique du président Assad, reconnaît qu'il n'y a sans doute rien à faire et que, *« maladresse ou pas »*, au stade actuel, le résultat serait le même. Il constate : *« Les Syriens continuent d'appuyer sur le champignon et paraissent estimer qu'ils sont, cette fois, en état de « finlandiser » le Liban : Amine Gémayel n'est pas encore assez nu à leurs yeux. »* Le président libanais a dépêché, dimanche aux Etats-Unis, à quelques heures d'intervalle, les deux principaux collaborateurs qui lui restent, son conseiller personnel, M. Wadih Haddad, et son ministre des affaires étrangères, M. Elie Salem, alors même que, de Washington, on lui aurait fait savoir qu'il n'avait pas grand-chose à attendre actuellement de la part du gouvernement américain.

M. Camille Chamoun, président du Front libanais, commence à manifester de l'impatience. *« Le pouvoir*, a-t-il déclaré, *doit nous dire s'il est capable ou pas de résoudre la crise et si, oui, par quelle voie. »*

Entre-temps, la force multinationale s'en va sans même attendre, sauf le contingent français, que l'ONU ait assuré la relève ou fait même voilée : après les Britanniques, qui se sont évaporés dès le premier jour de la bataille en cours, les Italiens ont commencé à s'embarquer dimanche en faisant le « V » d'on ne sait quelle victoire, tandis que les Américains plient bagages vers leurs navires.

L'impasse est telle que l'on en revient du côté chrétien au projet de cantons, en soulignant que les druzes ont pratiquement dessiné les contours du leur sur le terrain et l'ont conquis, et en affirmant qu'ils sont, plus encore que les maronites, favorables à la formule de la cantonisation.

Le rêve des 10 452 kilomètres carrés

Le rêve des « 10 452 kilomètres carrés », c'est-à-dire d'un Liban intégral et unifié, mis en avant par le Béchir Gemayel vainqueur de l'été 1982, s'est estompé. Il s'agit à présent de sauver ce qui peut l'être du pouvoir chrétien. Même les plus sages et les plus modérés des hommes politiques et des simples citoyens du secteur chrétien baissent les bras et admettent qu'il faut se rabattre sur une confédération qui compterait quatre ou cinq cantons : un maronite, un druze, un sunnite et un ou deux chiites, avec un statut de capitale commune pour Beyrouth. Mais si, comme on le souligne du côté chrétien, le canton druze est plus ou moins modelé, le canton des chrétiens est loin de l'être, puisque ceux-ci contrôlent à peine le quart du territoire qui leur reviendrait. Quant aux musulmans, surtout chiites, il sont résolument opposés à la cantonisation du pays, sachant bien que s'ils restent unis, le pouvoir finira par leur appartenir.

LUCIEN GEORGE.

La guerre du Golfe

TÉHÉRAN ACCEPTE DE SUSPENDRE SES BOMBARDEMENTS SUR LES VILLES IRAKIENNES

La dangereuse escalade du conflit entre l'Iran et l'Irak a connu une pause, dimanche 19 février, après la décision de Téhéran de suspendre ses bombardements tant que l'Irak fait de même (1). En prenant note de cette décision, les autorités irakiennes ont demandé qu'elle fasse l'objet d'un contrôle international. Mais, pour la première fois, elles n'ont pas mentionné la menace d'une reprise des bombardements irakiens contre des objectifs civils iraniens à l'expiration du délai d'une semaine qu'elles avaient fixé.

Depuis cette interruption temporaire, qui devait prendre fin ce lundi à midi, Bagdad n'avait en effet pas perdu une occasion de souligner que ces bombardements aériens ou par missiles reprendraient *« avec une violence accrue »* si l'Iran poursuivait les siens. Pour appuyer leurs mises en garde, les Irakiens avaient envoyé vendredi plusieurs avions survoler Téhéran et les principales villes iraniennes.

En demandant une supervision internationale de *« l'application du principe du non-recours aux bombardements d'objectifs civils »*, l'Irak essaye une fois de plus de faire entrer l'Iran dans un processus pouvant déboucher éventuellement sur des négociations directes.

Cet appel à une supervision internationale intervient en même temps que plusieurs signes qui pourraient conduire à un déblocage de la situation. Téhéran a en effet accepté, comme Bagdad, la venue sur son territoire d'une nouvelle mission envoyée par le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar. On reparle également de certains efforts de médiation, avec l'envoi en Iran d'un émissaire koweïtien et une rencontre entre un émissaire iranien et le président guinéen Sekou Touré, président de la mission islamique de médiation.

(1) Selon l'agence d'information irakienne, ces bombardements ont fait quatre-vingt-treize morts et deux cent soixante blessés dans la population civile irakienne au cours des cinq derniers jours.

EUROPE

Italie

UN NOUVEAU CONCORDAT REMPLACE LES ACCORDS DU LATRAN

Le catholicisme n'est plus religion d'Etat

De notre correspondant

Rome. — Mgr Casaroli, pour le Saint-Siège, et M. Craxi, président du conseil italien, ont inauguré, le samedi 18 février, une ère nouvelle dans les rapports entre l'Eglise et l'Etat en Italie, mettant fin au concordat qui avait été signé le 11 février 1929 par Mgr Gasparri et Mussolini. Approuvé par le conseil des ministres, le nouveau concordat devra être ratifié par le Parlement dans les six mois et se substituera alors formellement aux accords du Latran.

Même si le texte ne fait que confirmer des modifications déjà introduites dans les rapports entre l'Eglise et l'Etat italien par la Cour constitutionnelle et certaines lois intervenues ces dernières années, il a une portée historique qu'ont soulignée les deux signataires.

Les accords du Latran étaient le résultat d'un compromis entre deux intransigeances : l'anticléricalisme du jeune Etat unitaire et le refus d'une partie du monde catholique de reconnaître la légitimité de cet Etat. Face à un pouvoir autoritaire, l'Eglise avait vu dans les accords du Latran un moyen de défendre sa liberté et son autonomie. Aujourd'hui, les liens entre une démocratie pluraliste et une Eglise qui a profondément évolué, notamment grâce au concile Vatican II, devaient être redéfinis.

Le nouveau concordat prend acte formellement du renoncement au principe faisant du catholicisme *« la seule religion de l'Etat italien »*. L'Etat renonce à toute prétention de contrôle politique ou administratif sur l'Eglise : il n'exige plus, par exemple, que les nominations épiscopales lui soient notifiées préalablement. L'Eglise, de son côté, accepte que l'enseignement religieux dans les écoles publiques ne soit dispensé qu'à ceux qui le demandent et que ses propriétés soient soumises au régime fiscal ordinaire pour ce qui ne concerne pas directement la religion. Enfin, elle s'en remet à une commission mixte pour la définition des obligations financières de l'Etat à son égard.

Le catholicisme, a déclaré M. Craxi dans son allocution, constitue l'une des racines du patrimoine historique et culturel de l'Italie : *« Il enrichit le pluralisme culturel et social dans lequel s'enracinent les valeurs et les aspirations du peuple italien. »* M. Craxi a insisté d'autre part sur le caractère laïque de l'Etat mais aussi sur la nécessité que *« l'Eglise soit libre et active au sein de la communauté nationale »*, et que soient dépassées *« les barrières »* qui dans le passé ont *« provoqué des blessures dans de nombreuses consciences »*.

Pour Mgr Casaroli, le concordat est *« un instrument de concorde et non un privilège »*. Le gouvernement devrait d'ailleurs conclure des accords avec les Eglises vaudoise et méthodiste, ainsi qu'avec la communauté juive. Au demeurant, le nouveau concordat règle un problème épineux qui a suscité bien des frictions entre le Vatican et la communauté juive italienne : les accords du Latran attribuaient au Saint-Siège la gestion de l'ensemble des catacombes, y compris celles des juifs. Le Saint-Siège ne pourra plus désormais administrer que celles des chrétiens, les autres revenant à l'Etat italien.

L'ensemble des forces politiques à l'exception des radicaux — qui ont jugé l'accord *« sans âme ni avenir »* — se sont félicitées du nouveau concordat. Les libéraux, qui estiment qu'un concordat n'est pas nécessaire dans un Etat démocratique et qui s'étaient en conséquence abstenus lors du vote au Parlement, admettent cependant que ce texte est un premier pas vers *« le dépassement des anachronismes »*.

Dans un communiqué, la Conférence épiscopale italienne ne cache pas certaines préoccupations. Elle rappelle notamment que, quels que soient les changements intervenus en matière d'annulation des mariages et d'enseignement à l'école, *« les valeurs de la doctrine catholique »* restent inchangées en ces matières. Enfin, elle critique les *« objectifs limités »* du nouveau concordat et l'absence de référence *« aux problèmes nouveaux et urgents comme le problème de la vie, l'éducation en matière de santé et les nouvelles formes de marginalisation sociale »*.

PHILIPPE PONS.

URSS

● *Décès du maréchal Batitski.* — Le maréchal Batitski, qui commanda la défense aérienne (PVO) de l'URSS de 1966 à 1978, est décédé vendredi 17 février à Moscou à l'âge de soixante-quatorze ans à la suite d'une *« grave maladie »*, annonce l'agence Tass. Muté en 1978 au poste d'inspecteur général du ministère de la défense, il avait gardé son siège au comité central du parti, obtenu en 1966.

Pologne

M. Perez de Cuellar dénonce à Cracovie les violations des droits de l'homme dans le monde

Varsovie (*AFP, Reuter*). — Le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, en visite officielle en Pologne pour quatre jours, a dénoncé les violations des droits de l'homme dans le monde, le dimanche 19 février à Cracovie. M. Perez de Cuellar, qui séjourne pour la première fois en Pologne depuis sa prise de fonctions à l'ONU, a fait ces déclarations à l'université de Jagellonne, dont il venait d'être fait docteur *honoris causa*.

Il a énuméré entre autres violations des droits et libertés fondamentaux *« les exécutions sommaires, les disparitions provoquées, les tortures et autres formes de meurtre arbitraires »*. Il existe aussi, a poursuivi M. Perez de Cuellar, des atteintes qui, si elles sont moins menaçantes pour la vie, *« sont néanmoins tragiques : le fait que des droits de l'homme importants — civiques et politiques, sociaux et économiques, religieux et syndicaux — continuent trop fréquemment d'être ignorés »*.

M. Perez de Cuellar, qui s'est entretenu, samedi, avec le ministre polonais des affaires étrangères, M. Stefan Olszowski, devait être reçu, *ce lundi 20 février, par le général* Jaruzelski.

Sa visite en Pologne intervient au moment où l'enquête, menée par l'Organisation internationale du travail (OIT) sur les violations des libertés syndicales en Pologne, irrite le gouvernement de Varsovie et suscite certaines tensions avec l'ONU.

D'autre part, le comité central du PC polonais s'est réuni, le samedi 18 février à Varsovie, pour un quinzième plénum de routine. Il a décidé de convoquer la conférence mondiale du parti du 16 au 18 mars. Par la voix de M. Porebski, membre du bureau politique, le plénum s'est borné à réaffirmer que *« de grands progrès »* ont été réalisés *« dans la stabilisation de la vie politique et sociale »*, mais que beaucoup reste à faire sur le plan idéologique et en ce qui concerne l'activité des militants de base.

DIPLOMATIE

Symposium à Paris sur la coopération franco-vietnamienne

La coopération franco-vietnamienne doit être « exemplaire » dans les relations entre les pays du Nord et du Sud, mais elle demeure insuffisante, à la fois en raison des difficultés économiques de Hanoï et pour des motifs politiques. Tel a été un des thèmes débattus au cours du symposium sur la coopération franco-vietnamienne réuni les 17 et 18 février à Paris, dans les locaux de l'ancienne Ecole polytechnique, par l'Association d'amitié franco-vietnamienne avec le concours de la chambre de commerce franco-asiatique.

Ouvrant la réunion, M. Combal, directeur d'Asie au ministère des relations extérieures, a affirmé qu'une impulsion nouvelle avait été donnée à la coopération entre la France et le Vietnam. Il a cité en exemple l'ouverture de la section française de l'Ecole de langues de Hanoï, les échanges de chercheurs, la réunion récente à Hanoï de la quatrième commission mixte de coopération culturelle, scientifique et technique, qui a décidé d'accroître ses activités de 20 %... Il a aussi parlé des lacunes dans les domaines économiques et financiers — dont la responsabilité incombe, dit-il, au gouvernement vietnamien, — ainsi que des divergences sur certains problèmes, dont le Cambodge.

Du côté vietnamien, MM. Hoang Trong Day, vice-ministre du commerce extérieur, et Nguyen Ngoc Tran, vice-président du comité d'Etat des sciences, étaient présents. M. Tran a dressé un bilan de la situation économique de son pays et estimé que la coopération économique était insuffisante et ne correspondait pas au niveau des relations entre les deux pays.

● *Délégation américaine à Hanoï.* — Une délégation américaine de haut niveau, civile et militaire, chargée de la question des soldats américains disparus en Indochine (MIA), est arrivée dimanche 19 février à Hanoï. Cette visite fait suite à la récente offre de coopération dans ce domaine faite par les trois régimes communistes indochinois (*le Monde* du 18 février). *« Le niveau de cette délégation reflète la grande importance que nous attachons à faire des progrès dans ce domaine »*, a déclaré un porte-parole du département d'Etat. — (*AFP, UPI.*)

Pologne

...dénonce à Cracovie ...de l'homme dans le monde

...MATIE

...à Paris ...franco-vietnamienne

on... vous ...ez.

...ns risque.

AFRIQUE

Tunisie

La création d'une deuxième centrale syndicale risque de compliquer la tâche du gouvernement

De notre correspondant

Tunis. – Malgré de multiples tentatives de conciliation, la scission est consommée au sein de la centrale syndicale tunisienne avec la création, dimanche 19 février, de l'Union nationale des travailleurs tunisiens (UNTT). Les sept anciens dirigeants de l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT), exclus en novembre dernier pour s'être opposés publiquement à leur président, M. Habib Achour (*le Monde* du 1er décembre 1983), ont pris cette initative.

Depuis leur exclusion et, assurent-ils, à la demande de nombreux travailleurs, ils s'étaient employés à mettre en place, dans plusieurs régions et dans divers secteurs d'activité, des syndicats autonomes dont *les trois cent cinquante délégués ont* été réunis dimanche en un congrès constitutif. Des statuts ont été mis au point et un bureau exécutif de quinze membres, dirigé par M. Abdelaziz Bouraoui, ayant titre de secrétaire général, a été élu.

La création de cette seconde organisation syndicale, qui n'est soumise à aucune autorisation préalable, contrairement aux partis politiques, risque d'alourdir le climat, qui n'est déjà pas au mieux depuis les événements du début de l'année.

A l'UGTT, on considère qu'il s'agit d'une tentative de division de la classe ouvrière inspirée par le patronat et « certains » membres du gouvernement et du Parti socialiste destourien. Dénonçant les artisans de cette scission, le journal de la centrale, *Ach Chaab*, écrivait récemment : *« Incapables de jouer le jeu démocratique (...), ils ont accepté de devenir l'appendice du régime dont ils sollicitent l'appui, allant jusqu'à se faire les gourdins de celui-ci pour frapper l'UGTT et les intérêts des travailleurs. »*

La nouvelle situation risque de favoriser une surenchère revendicative qui pourrait compliquer singulièrement la tâche du gouvernement, comme nous l'avait dit récemment le premier ministre, M. Mohamed Mzali.

MICHEL DEURÉ.

La France accorde à Tunis une aide importante

De notre correspondant

Tunis. – *« Qu'en serait-ils des amis si, dans les moments difficiles, ils ne s'aidaient pas ? »*, a commenté M. Christian Nucci, ministre délégué à la coopération et au développement, en signant, samedi 18 février, à Tunis, trois accords portant sur *« un soutien immédiat »* français de 560 millions de francs à la Tunisie. Cette assistance devrait permettre de parer au plus pressé, à la suite des graves événements de janvier qui ont entraîné de lourds dommages et posé un difficile problème budgétaire (un trou de quelque 110 millions de dinars (1) à combler) à la suite de l'annulation de la hausse du prix du pain.

L'aide française se compose d'un don de 40 000 tonnes de céréales d'une valeur de 40 millions de francs, de l'ouverture d'un crédit de 400 millions de francs pour l'acquisition de produits alimentaires français et d'une aide à la balance des paiements sous forme de 120 millions de crédits, à parts égales, privés et du Trésor. En outre, le gouvernement français a proposé la conclusion rapide et simultanée des protocoles annuels traditionnels d'aide financière pour les exercices 1983 et 1984, qui représenteront 1 milliard de francs de crédits mixtes dont 400 millions de prêts du Trésor et le reste en crédits privés garantis. Mais encore faudrait-il que soient utilisés les 750 millions encore disponibles sur les protocoles de 1981 et 1982.

Les dirigeants tunisiens ont salué *« le geste »* de Paris dans lequel ils voient *« un témoignage de solidarité agissante et amicale »* et un souci de préserver la stabilité du régime. Ils ont aussi approuvé la nouvelle voie dans laquelle paraît devoir s'engager la coopération bilérale. Dans un message que leur a transmis M. Nucci, M. Pierre Mauroy a esquissé les grandes lignes d'une démarche qui devrait mieux répondre aux exigences économiques et sociales du plan de développement tunisien.

La France, a indiqué M. Nucci, est disposée à orienter davantage sa coopération en direction du secteur agricole, des petites et moyennes entreprises, de l'emploi et de la formation professionnelle. Elle est prête, aussi, à accorder un intérêt particulier au développement des régions les plus déshéritées, notamment dans le sud. D'ailleurs, elle tient à la disposition de la Tunisie des crédits mixtes supplémentaires de 50 millions de francs pour financer des équipements de petites et moyennes entreprises (PME), et elle pourra allouer une aide financière pour la mise en place de centres techniques de formation dans les secteurs du textile, des matériaux de construction et de la mécanique.

Divers projets à caractère régional sont aussi envisagés. M. Nucci a précisé que Paris étudiera, avec *« tout l'intérêt qu'il mérite »*, un projet onéreux concernant la mise en valeur de la zone côtière de Zarzis, dans le Sud. Enfin, à propos des conversations en cours sur les conditions de retour de France des travailleurs tunisiens, le ministre a déclaré : *« Des formules avantageuses aussi bien pour les intéressés que pour l'économie tunisienne sont actuellement examinées. »*

M. D.

(1) Le dinar vaut approximativement 11,50 francs.

● *Saisie d'un hebdomadaire.* – Le dernier numéro de l'hebdomadaire indépendant *Maghreb* a été saisi vendredi 17 février, alors qu'il était encore à l'imprimerie. Les services officiels n'ont fourni aucune explication, mais la mesure pourrait avoir été motivée par un article sur les difficiles relations entre le gouvernement et les syndicats. – *(Corresp.)*

Ethiopie

Vingt-six personnes ont été tuées au cours d'une tentative de détournement d'avion

Vingt-six passagers d'un appareil militaire éthiopien ont été tués jeudi *16 février lorsqu'un lieutenant de* l'armée de l'air, qui tentait de détourner l'avion, a fait exploser une grenade peu de temps avant l'atterrissage sur la base de Debré-Zeit, à 50 kilomètres au sud-est d'Addis-Abeba, a-t-on appris, dimanche, de source *diplomatique dans* la capitale éthiopienne. Trente-huit personnes se trouvaient à bord de l'appareil. L'officier rebelle aurait dégoupillé une grenade lorsqu'il s'est rendu compte que l'appareil ne faisait pas route vers la Somalie, ainsi qu'il l'avait exigé. Il aurait été abattu par un membre de l'équipage juste avant l'explosion.

D'autre part, le lieutenant-colonel Menguistu a regagné vendredi Addis-Abeba après avoir fait escale au Nigéria et en Libye en rentrant de Moscou, où il a assisté aux obsèques de Youri Andropov. Enfin, le commandant de la flotte soviétique dans l'océan Indien, le contre-amiral Andropov, est arrivé vendredi en Ethiopie à la tête d'une délégation de haut niveau. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

Mozambique

Trois ministres sud-africains discutent à Maputo de la « coexistence » entre les deux pays

De notre envoyé spécial

Maputo. – M. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, accompagné du général Magnus Malan, ministre de la défense, et de M. Louis Legrange, ministre de la loi et de l'ordre, ont rencontré ce lundi 20 février, à Maputo, une délégation du gouvernement mozambicain conduite par MM. Jacinto Veloso, ministre des affaires économiques, et Oscar Monteiro, ministre de la justice. Selon le *communiqué officiel* publié à Maputo, cette réunion s'inscrit dans la perspective *« d'un rétablissement de la paix, de la coexistence et des relations de bon voisinage entre les deux Etats et dans l'ensemble de la région »*. La réunion, qui a lieu au siège central de la Banque du Mozambique, ne devait durer qu'une seule journée.

Pour tenter d'établir entre leurs deux pays ce que l'on pourrait appeler un « code de bonne conduite politique et économique », les ministres sud-africains et mozambicains s'étaient déjà rencontrés en décembre *1982* et en *mai 1983* au poste frontière de Komatipoort, puis en décembre dernier, à Mbabane, au Swaziland. Il fut alors décidé de créer quatre groupes de travail, dont les conclusions figurent à l'ordre du jour de la réunion de Maputo.

La tâche du président Machel est maintenant d'apaiser, au sein du Front de libération du Mozambique (FRELIMO), parti unique au pouvoir, les ressentiments de ceux qui craignent les effets d'un compromis avec Pretoria. Cependant, si on ne conteste pas, dans les milieux autorisés, ces *« réactions négatives »*, on ne veut pas y attacher une importance excessive, car c'est la population qui est, au premier chef, intéressée par une normalisation de la situation. *« Si un paysan qui souffre des exactions de la RNM* (Résistance nationale du Mozambique) *entend à la radio que le Mozambique et l'Afrique du Sud discutent des moyens de mettre fin à la déstabilisation du pays, il s'en réjouira »*, indiquent ces mêmes sources.

Personne n'imagine que le régime de Pretoria acceptera de « lâcher » complètement la RNM. Même s'il s'y résignait, il est douteux que les *« bandits armés »*, comme on les appelle ici, cessent aussitôt leur *« résistance »*. *« Ils peuvent encore tenir de longs mois, peut-être davantage,* dit-on ici, *et commettre des actions d'autant plus graves que la situation sera, pour eux, désespérée. »*

De son côté, l'ANC (Congrès national africain, interdit en Afrique du Sud) paraît s'inquiéter de la tournure prise par les événements. La rumeur veut que Pretoria ait présenté à Maputo une liste de dirigeants de ce mouvement dont elle jugerait la présence inopportune au Mozambique. Toujours est-il que le régime de M. Samora Machel, même s'il ne renonce pas à lui apporter *« un soutien diplomatique, politique et moral »*, devra pour le moins veiller à ce que l'ANC agisse dorénavant avec plus de discrétion.

« L'Afrique du Sud a compris qu'elle voulait arriver à consolider sa position dans la région par des moyens économiques davantage que par une politique de force très coûteuse », souligne-t-on dans les milieux autorisés. En se prêtant à son jeu, le Mozambique ne sera-t-il pas conduit à reconnaître le régime de Pretoria ? Ses responsables s'en défendent : *« Le moment venu, nous négocierons avec des multinationales, non pas avec le gouvernement. »* Au demeurant, ils assurent que leur contestation ne porte pas sur l'existence de leur puissant voisin en tant qu'Etat. *« Ce que nous combattons, c'est le système inique de l'apartheid »*, précisent-ils. Aussi veulent-ils voir dans l'ANC un mouvement pour les droits civiques plutôt qu'un mouvement de libération nationale.

JACQUES DE BARRIN.

A TRAVERS LE MONDE

Bénin

● LE MANDAT PRÉSIDENTIEL ET LA LÉGISLATURE SONT PORTÉS A CINQ ANS. – L'Assemblée nationale de la révolution béninoise (ANR) a décidé, samedi 18 février, de porter de trois à cinq ans la durée du mandat présidentiel et de la législature, et de ramener le nombre des commissaires du peuple (membres de l'Assemblée) à 196 au lieu de 336. Ces modifications visent à *« garantir la continuité constitutionnelle et une plus grande efficacité dans le fonctionnement du système politique du Bénin »*. – *(AFP.)*

Inde

● L'AGITATION CHEZ LES SIKHS. – Quatre personnes ont été tuées lors d'affrontements entre nationalistes sikhs et forces de l'ordre dans l'Etat d'Haryana, dimanche 19 février. La tension monte entre le gouvernement et les sikhs, et le parti Akali Dal a décidé de boycotter les pourparlers avec New-Delhi. Le couvre-feu a été imposé dans la ville sainte d'Amritsar. – *(Reuter, UPI, AFP.)*

Koweït

● DEUX AVOCATS DE PARIS INDESIRABLES. – Deux avocats du barreau de Paris, qui devaient assister au procès des auteurs présumés des attentats du 12 décembre dernier au Koweït, devant le tribunal de sûreté de l'Etat, se sont vu refuser leur visa. Les deux avocats, Me Nouri Albala et Me Antoine Comte, qui avaient été désignés par les familles des vingt-cinq accusés pour assister à ce procès, ont fait savoir dans un communiqué publié jeudi à Paris que, faute de visa, il ne leur serait pas possible de remplir leur mission. Ils soulignent, d'autre part, qu'il ne leur sera pas possible de vérifier *« les graves allégations selon lesquelles certains inculpés seraient accusés de faits commis alors qu'ils étaient déjà arrêtés »*.

La Grenade

● LE PARTI DE L'ANCIEN PREMIER MINISTRE MAURICE BISHOP VEUT PARTICIPER AUX ÉLECTIONS. – M. Kendrick Radix, ancien ministre de la justice et de l'industrialisation dans le gouvernement Maurice Bishop, avant l'invasion de l'île par les Américains en octobre 1983, a déclaré samedi 18 février à Paris que le Mouvement New Jewel (NJM) était résolu à participer aux prochaines élections bien que les membres de l'ancien parti de Bishop soient « sous surveillance ». M. Radix estime que l'invasion *« a provoqué un effondrement de l'économie de l'île »* et que *« trois mille personnes ont perdu leur emploi »*. Selon M. Radix, la Grenade est *« occupée et contrôlée par les Etats-Unis »*. Il a été reçu à Paris par un fonctionnaire du Quai d'Orsay et des représentants du Parti socialiste et du Parti communiste.

Mauritanie

● REMANIEMENT GOUVERNEMENTAL. – Deux ministres, MM. Diagana Youssouf *(culture, jeunesse et sports)* et Abdel Aziz Ould Ahmed (justice et orientation islamique) ont été respectivement remplacés, dimanche 19 février, par Me Diabira Maroufa, avocat, qui participe pour la première fois à un gouvernement, et le colonel Cheikh Ould Boyda, précédemment président de la Cour spéciale de justice et de la Cour suprême, lui même remplacé dans ses fonctions par le commandant Othmane Ould Mohamed, chef de cabinet du président Haidalla.

Philippines

● LIBÉRATION D'UN DIRIGEANT DE L'OPPOSITION. – M. Salvador Laurel, un des dirigeants de l'opposition, a été libéré samedi 18 février, à la demande du président Marcos, et autorisé à se rendre aux Etats-Unis. L'ancien sénateur avait été arrêté la veille à l'aéroport de Manille sous l'accusation de port d'arme prohibé. M. Laurel a affirmé que l'arme avait été placée dans ses bagages à son insu. – *(Reuter, AFP.)*

Pologne

● MORT D'UN MILITANT DE SOLIDARITÉ RURALE. – M. Piotr Bartoszcze, fils de l'un des principaux dirigeants de Solidarité rurale, est mort dans des circonstances mystérieuses, qui ne permettent pas d'exclure un assassinat, a annoncé le porte-parole de la milice du département de Bydgoszcz. Piotr Bartoszcze avait participé activement au processus qui devait déboucher sur l'enregistrement officiel de son organisation. Pendant son enterrement, le 12 février, suivi par environ sept mille personnes, un message de condoléances de Lech Walesa a *été lu. L'évêque auxiliaire* de Gniezno, Mgr Michalski, n'a pas hésité dans son homélie à parler de « meurtre ». D'autre part, l'écrivain dissident Marek Nowakowski, auteur de l'ouvrage *Rapport sur l'état de siège*, édité clandestinement en Pologne, a été gardé à vue pendant plus de vingt-quatre heures le 15 février à Kutno (100 kilomètres à l'ouest de Varsovie), a-t-on appris vendredi de source syndicale. – *(AFP.)*

Soudan

● QUATORZE DES QUELQUE HUIT CENTS PASSAGERS du ferry à vapeur de la rivière Higleiga (sud du Soudan) sont portés disparus, après l'attaque du navire, lundi, par *« des bandits du Sud »* (1), a annoncé samedi 18 février, l'agence officielle de presse soudanaise (SUNA). *Les* autres passagers ont pu être secourus, de même *que les trente-trois techniciens* et membres de l'équipage, à l'exception d'un secouriste et d'un policier, également portés manquants, affirme l'agence citant une source autorisée.

Le commandant en chef adjoint des forces armées soudanaises, le général Abdelrahman Dahab, cité par SUNA, avait annoncé vendredi que l'armée avait riposté à une attaque de *« bandits »* contre le ferry, tuant trente d'entre eux. Il avait ajouté que quatre-vingts personnes avaient alors été portées disparues.

(1) Terminologie utilisée par les porte-parole du gouvernement de Khartoum pour qualifier les guérilleros de l'Anyanya II qui combattent le pouvoir central.

Vietnam

● VISITE DU CHEF DE L'ARMÉE INDONÉSIENNE. – Le général Benny Murdani a effectué une visite au Vietnam du 12 au 16 février à l'invitation du ministre vietnamien de la défense, le général *Van Tien Dung*. A cette occasion, il a été reçu par le premier ministre, M. Pham Van Dong, et par le ministre des affaires étrangères, M. Nguyen Co Thach, et a visité des installations militaires. – *(AFP)*

AMÉRIQUES

Guatemala

Les crimes et les tortures continuent

Les enlèvements et les attentats se multiplient au Guatemala. Trente personnes ont ainsi « disparu » depuis le début du mois de février, a-t-on appris samedi 18 février de bonne source. Parmi elles, un avocat, M. Jorge Calvo Baraja, et son fils, un étudiant en journalisme, M. Juan Alfredo Aguilar, et le responsable syndical du journal *Prensa libre*, M. Sergio Aldana. D'autre part, M. Vinicio Cerezo, leader de la démocratie chrétienne, a fait état de menaces de mort contre lui.

De notre correspondante

Genève. – Amnesty International a rendu publique une déclaration adressée au secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, sur les *violations* des droits de l'homme au Guatemala.

Le texte souligne la persistance, sous le gouvernement du général Mejia Victores, des exactions et des crimes qui avaient marqué la dictature de son prédécesseur, le général Rios, Montt, de mars 1982 à août 1983. Des meurtres et des enlèvements *continuent d'être perpétrés* par les forces gouvernementales et les polices parallèles. En septembre 1983, selon le recteur de l'université de San-Carlos, treize de ses collaborateurs ont été enlevés par des « escadrons de la mort ». Le document d'Amnesty International cite les noms de M. Gustavo Meza Soberanis, enlevé le 7 septembre 1983, et de sa sœur, psychologue, enlevée le lendemain, de M. Roman Perez Elias, théologien, « disparu » le 14 septembre, de Mme Julieta Sanchez, enseignante rurale, et de sa fille Piedad, étudiante en droit, arrêtées par des hommes en civil, le 7 octobre. Le 15 novembre, leurs corps *carbonisés ont été retrouvés* dans une voiture incendiée en même temps que celui de M. José Ralac, également étudiant en droit, enlevé avec sa femme Celia à leur domicile par des hommes en civil armés, le 18 octobre.

Pour réunir cette documentation, Amnesty International a enregistré cent heures de témoignages faisant état de massacres de villageois, de prêtres *et de séminaristes.*

Ainsi, à Sacpulup, en octobre dernier, vingt-huit paysans, dont une fillette de huit ans, ont été assassinés par des « patrouilles de défense civile ». En outre, des personnes condamnées sous le régime précédent sont encore détenues, dans des lieux demeurés secrets, après avoir été torturées. Amnesty International *estime que tous les procès qui* se sont déroulés devant des tribunaux militaires spéciaux devraient être révisés par des tribunaux réguliers, conformément aux normes juridiques internationales.

I. V.

El Salvador

LA GUÉRILLA A ABATTU DEUX HÉLICOPTÈRES DE L'ARMÉE

San-Salvador *(AP, Reuter)*. – *Deux hélicoptères de l'armée de l'air* salvadorienne sont entrés en collision le dimanche 19 février après que l'un d'eux eut été touché par un tir de mortier de la guérilla, a déclaré un membre de l'état-major des forces armées. Les vingt-huit hommes (quatre pilotes et vingt-quatre soldats) qui se trouvaient à *bord ont été tués.*

L'un des appareils a explosé en vol et l'autre *s'est écrasé.* Les faits se sont produits dans la province de San-Miguel où l'armée a engagé une offensive contre la guérilla.

Selon la station des rebelles, Radio-Venceremos, les deux hélicoptères ont été interceptés alors qu'ils transportaient des troupes vers les zones de combat. L'armée avait d'abord annoncé que ceux-ci étaient entrés en collision à la suite d'une *panne technique.*

Les victimes appartiennent à un *bataillon aéroporté faisant partie* du contingent de deux mille soldats entraînés par les Etats-Unis. L'armée salvadorienne ne dispose que d'une vingtaine d'hélicoptères, dont une dizaine du type Huey, comme ceux qui ont été abattus. Elle ne possède que vingt-quatre pilotes pour commander ces appareils. La mort de *quatre d'entre eux est donc considé*rée comme une « grosse perte ».

● *Conversations soviéto-américaines.* – Des conversations soviéto-américaines sur la non-dissémination des armes nucléaires ont eu lieu du 16 au 18 février à Vienne entre MM. Richard Kennedy, ambassadeur spécial des Etats-Unis pour les questions nucléaires, et Petrosiants, président du comité d'Etat de l'URSS pour l'utilisation de l'énergie atomique, annonce l'agence Tass. Cette rencontre, qui sera suivie d'autres, a porté notamment sur la préparation de la conférence destinée à évaluer, en 1985, l'application du traité de non-prolifération.

Le Monde

politique

AU « GRAND JURY RTL-LE MONDE »

Le troisième homme de la rigueur

L'intervention de M. Pierre Bérégovoy, dimanche 19 février, au « Grand Jury RTL-*le Monde* » a permis au ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale de lancer un message, à destination du PCF, et de redessiner une image, celle du « troisième homme » de la rigueur au sein du gouvernement, qui est aussi, a-t-il voulu souligner, l'homme du *« dialogue social »* et du dialogue tout court.

Aux communistes, M. Bérégovoy a rappelé fermement que *« pour la solidité »* de la majorité, *« il vaut mieux avancer du même pas, dans la même direction, plutôt qu'en sens contraire »*. Quant au reproche fait par M. Marchais au président de la République de ne pas tenir les engagements du candidat Mitterrand, la réponse est aussi nette : ces engagements, le président de la République a *« sept ans pour les tenir »*.

L'avertissement a d'autant plus de valeur que M. Bérégovoy avait eu l'occasion, notamment lors de la réunion du comité directeur du PS, le 7 janvier dernier, de rappeler l'importance du maintien des communistes dans la majorité.

Ce rappel à l'ordre s'accompagne d'un autre rappel : le ministre des affaires sociales est, comme les communistes, un chaud partisan de la croissance. Cela ne l'empêche pas de souligner, à l'intention du PS cette fois, qu'il est, lui aussi, avec MM. Pierre Mauroy et Jacques Delors, l'homme de la rigueur au gouvernement.

Le retour de la croissance, rappelle M. Bérégovoy, passe par l'assainissement de l'économie, auquel M. Delors, souligne-t-il, n'est pas seul à œuvrer, puisque le ministre de l'économie et celui des affaires sociales *« s'épaulent »*. Pour retrouver le chemin de la croissance, il faut *« réduire les déficits »*. Dans mon secteur, c'est fait, ajoute M. Bérégovoy, qui a restauré, rappelle-t-il, l'équilibre des comptes sociaux.

Artisan de la rigueur, M. Bérégovoy se pose, aussi, en homme de dialogue : *« dialogue social »*, d'abord, étant entendu qu'*« il vaut mieux convaincre que contraindre »*. Au passage, M. Bérégovoy rappelle que, pour pratiquer utilement ce « dialogue social », il *« faut s'y prendre en temps utile »*.

Dialogue social, donc, mais aussi dialogue tous azimuts. Si la nécessité du projet de loi sur la presse est, évidemment, défendue, M. Bérégovoy souhaite que l'on écoute ceux qui, tel M. Serge July, en contestent certains des aspects.

Dialogue aussi, avec les tenants de l'école privée, afin de lever un *« extraordinaire malentendu »*. M. Bérégovoy rappelle que le ministre de l'éducation nationale a *« ouvert la concertation »* et que ses propositions ne sont pas *« à prendre ou à laisser »*. En somme, souligne M. Bérégovoy — et pas seulement à l'intention de l'opposition, — *« il faut que chacun mesure les conséquences d'attitudes partisanes ou sectaires »*.

Certes, *« le gouvernement est parfaitement apte dans la composition qui est la sienne aujourd'hui »* à tenir le *« langage de vérité, de volonté et d'espoir »* qu'attendent, selon le ministre, les Français. M. Bérégovoy signale toutefois que si, malgré tout, un remaniement ministériel devait survenir et M. Mauroy quitter Matignon, il présente, pour occuper le poste de premier ministre, bien des avantages.

JEAN-PIERRE ANDRÉANI.

La rigueur doit nous permettre de retrouver le chemin de la croissance

déclare M. Bérégovoy

M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a affirmé, dimanche 19 février, au « Grand Jury RTL-*le Monde* », à propos de l'attitude des ministres communistes : « *La solidarité gouvernementale existe bel et bien.* » M. Bérégovoy a déclaré, à propos des critiques formulées par le PCF sur le respect, par M. François Mitterrand, des engagements pris en 1981 : « *Pour ce qui est des engagements du président de la République, il a sept ans pour les tenir. Lorsque les cent dix propositions ont été élaborées, nous n'avons jamais dit qu'elles seraient toutes exécutées ou réalisées au bout d'un an ou de deux ans. Nous avançons dans cette voie et nous continuerons. Pour ce qui est des partis de la majorité, il va de soi que lorsqu'on appartient à une majorité, on a des droits et on a des devoirs. Pour la solidité de cette majorité, il vaut mieux avancer du même pas, dans la même direction, plutôt qu'en sens contraire.* »

A propos de la politique économique du gouvernement et des mutations industrielles, M. Bérégovoy a affirmé : « *La question qui se pose à nous, c'est de savoir comment revenir à la croissance (...) Quelles sont les conditions de la croissance ? La première condition, c'est une économie saine. Autrement dit, il faut réduire les déficits (...) Deuxième condition de la croissance : une industrie moderne, qui suppose (...) un effort d'investissement (...) ainsi qu'un extraordinaire effort de formation des hommes.* »

M. Bérégovoy a ajouté : « *Les comptes pour 1984 envisagent une croissance de 1 % (...) ; nous prévoyons pour 1985 une croissance de 2 à 3 % sous l'effet de la reprise mondiale, mais à condition, naturellement, que notre économie et que notre industrie soient de taille à affronter la croissance.*

» *Jacques Delors et moi, nous marchons du même pas et nous nous épaulons l'un l'autre. Et il est bien évident que l'effort de rigueur que nous exerçons l'un et l'autre aura, j'en suis convaincu, des effets bénéfiques et nous permettra de ne pas avoir de soucis en 1985 (...) Et si la croissance n'était pas au rendez-vous ? L'opinion publique et les partenaires sociaux devraient être consultés sur le point de savoir s'il faut réduire le remboursement des dépenses de santé, s'il faut diminuer les prestations familiales, s'il faut diminuer les pensions de vieillesse. Je connais les réponses. C'est la raison pour laquelle je suis résolument partisan de la croissance (...) L'effort de rigueur, la recherche des équilibres que nous accomplissons sont les bases sur lesquelles nous pourrons retrouver le chemin de la croissance, et par conséquent remporter des victoires sur le front du chômage.* »

A propos de l'engagement pris par M. Mitterrand de réduire d'un point les prélèvements obligatoires en 1985, M. Bérégovoy a indiqué : « *Si nous avions 2,5 % de croissance de plus, il y aurait un peu plus de 100 milliards de richesses. Et, si nous continuons à gérer avec rigueur, c'est-à-dire si l'on considère que ce n'est pas parce que la croissance a repris que l'on doit être dispendieux, nous pourrons effectivement réduire de 1 % le taux des prélèvements.* »

LE RECOURS REÇU PAR LE PS

Au cours d'assises régionales organisées en présence de cinq cents rapatriés à Montpellier, le samedi 18 février, les dirigeants nationaux du RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés), MM. Guy Forzy et Jacques Roseau, ont rendu compte des entrevues qu'ils venaient d'avoir à Paris avec Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, Raymond Courrière, secrétaire d'Etat aux rapatriés, et à l'Elysée avec Mme Paule Dayan, conseillère du président de la République, chargée des rapatriés. Ils ont souligné le « *caractère positif* » de ces séances de travail, mais précisé qu'ils avaient attiré l'attention de leurs interlocuteurs sur « *la nécessité de régler de toute urgence, en priorité, les problèmes de la réinstallation et celui des retraites* ».

LE PROJET DE LOI SUR LA PRESSE

LE SÉNAT CRÉE UNE « COMMISSION SPÉCIALE »

Avant la fin de la session extraordinaire du Parlement, ouverte le 24 janvier et close mardi 14 février, le Sénat a, à la demande du gouvernement, constitué une commission spéciale pour étudier le projet de loi « *visant à limiter la concentration et à assurer la transparence financière et le pluralisme des entreprises de presse* », adopté le 13 février par l'Assemblée nationale.

La composition de cette commission de vingt-quatre membres est identique (à une exception près : M. Jacques Thyraud, RI, remplace M. Michel Miroudot, RI) à celle mise en place le 24 novembre dernier pour examiner une proposition de loi signée des responsables de la majorité sénatoriale et « *tendant à garantir la liberté de la presse* ».

Présidée par M. Charles Pasqua, président du groupe RPR, cette commission, dont le rapporteur est M. Jean Cluzel, Un. cent., a procédé depuis lors à de nombreuses auditions. Le débat, en séance publique, pourrait commencer à la fin du mois d'avril.

● PRÉCISION. — Les auteurs de l'étude sur le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et le « phénomène Le Pen », publiée dans *le Monde* daté 19-20 février, Mme Nelly Gutman et M. Jacques Tarnero, sont enseignants, spécialistes des idéologies et des mouvements sociaux inspirés par les idées qu'ils analysaient dans cet article.

Le PCF et la Tchécoslovaquie

M. JUQUIN : LE DOCUMENT PUBLIÉ PAR « HISTORAMA-HISTOIRE MAGAZINE » EST UN FAUX

M. Pierre Juquin, membre du bureau politique, porte-parole du Parti communiste, déclare, dans un communiqué publié dimanche 19 février, que la circulaire signée de M. Gaston Plissonnier, membre du secrétariat du comité central du PCF, et datée du 6 septembre 1968, reproduite dans le numéro 1 de la revue *Historama-Histoire Magazine* (*le Monde* daté 19-20 février), est un faux.

« *Tout historien sérieux, tout spécialiste de l'étude des documents, reconnaîtront sans peine une série de sottises évidentes et même débiles qui ôtent toute crédibilité à ce faux*, déclare M. Juquin. *Notre position catégorique sur le drame de la Tchécoslovaquie a été prise pour des raisons de principe si fondamentales qu'il est impensable que notre parti revienne un jour sur elles. Nos congrès l'ont confirmé en toute clarté. Il est navrant que la campagne anticommuniste actuelle continue à déferler sur notre pays en recourant aux plus pitoyables moyens...* »

[L'historien Philippe Robrieux, aux archives duquel appartient le document publié par *Historama-Histoire Magazine*, nous a déclaré, lundi matin, que « *le seul démenti valable consisterait, pour la direction du PCF, à expliquer — et non à escamoter, comme le fait M. Juquin — la marche en arrière qu'elle avait entreprise dès après sa réprobation de l'intervention soviétique à Prague, marche arrière dont témoigne le document en question* ».

M. Robrieux estime que le PCF devrait publier ses documents internes pour la période considérée et expliquer les conditions dans lesquelles Waldeck-Rochet, qui avait pris l'initiative de la « réprobation » exprimée par le bureau politique le 21 août 1968, avait été amené, l'année suivante, à quitter le secrétariat général du parti.]

CORRESPONDANCE

Les rencontres à Bourges du PC et de l'UDF

Après l'article publié dans le Monde *du 14 février et dans lequel notre correspondant rendait compte des réunions organisées à Bourges par M. Deniau d'un côté et M. Juquin de l'autre, M. Jean-François Deniau, président du conseil général du Cher, ancien ministre, nous a adressé la lettre suivante :*

(...) Dans l'article de votre correspondant, M. Patrick Martinat, il est affirmé que : « *M. Juquin avait invité M. Deniau, les onze dissidents ainsi que les trois cents personnes qui les accompagnaient, à pénétrer dans le hall des congrès, afin de participer au débat.* » Cela est faux.

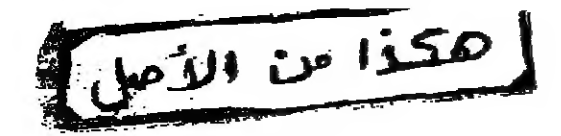
Après que les responsables locaux du Parti communiste m'eurent fait part de leur inquiétude à l'idée que nous pénétrions dans la salle et des incidents qui pourraient s'ensuivre, je leur ai donné mon accord pour que nous n'entrions pas, à condition, ce qui m'a paru prioritaire, que deux des exilés présents, M. et Mme Pietr Eguides, puissent remettre à M. Pierre Juquin une lettre. Cette lettre rappelait leurs précédentes démarches, restées sans réponse, en faveur de leur fille, bloquée en Union soviétique et privée de travail.

Cela est confirmé par l'article du rédacteur en chef du *Berry républicain*, lui-même en date du lundi 13, précisant que l'invitation n'avait été faite qu'aux exilés, et donc pas du tout aux trois cents personnes et à moi-même qui les accompagnaient.

Cela est encore confirmé par l'article du même rédacteur en chef en date de ce matin 14 février qui, commentant la lettre que je lui avais adressée dans le cadre du droit de réponse, souligne que c'est pendant le meeting (et par conséquent après que la manifestation extérieure se soit dispersée) que M. Juquin a déclaré qu'il était prêt à débattre avec quiconque le souhaitait.

Curieuse conception du dialogue que de le proposer à des interlocuteurs dont on s'est assuré qu'ils ne sont plus là...

● *Interdiction d'un débat à Paris.* — Une conférence-débat organisée par le Club de Nanterre sur le thème « La responsabilité de l'Ivoirien face aux affaires publiques » a été interdite dimanche 19 février par le préfet de police de Paris, a indiqué le PSU. La préfecture de police de Paris a confirmé cette interdiction, considérant que la réunion était « *de nature à troubler l'ordre public et à porter atteinte aux relations internationales de la République* ».



LES ÉLECTIONS PARTIELLES

L'extrême droite est en position d'arbitre à la Seyne et à Draguignan

Trois élections municipales partielles, consécutives à l'annulation, par le Conseil d'Etat, des scrutins de mars 1983, ont eu lieu dimanche 19 février dans le Var. A Cuers, l'opposition l'emporte dès le premier tour, avec une avance plus confortable qu'en mars, sur la majorité.

A La Seyne-sur-Mer, symbole des difficultés que traverse la construction navale française, mais où les ouvriers ne représentent toutefois que 12,3 % du corps électoral, comme à Draguignan, il y a ballotage. Des ballottages serrés, légèrement favorables, arithmétiquement à l'opposition.

Le Front national n'a, ni à La Seyne ni à Draguignan, recueilli les 5 % des suffrages exprimés nécessaires à une négociation pour participer au second tour. Mais l'électorat de l'extrême droite se trouve, dans ces deux villes, en position d'arbitre.

Un second tour de scrutin avait lieu dans le canton de Mirepoix. L'élection de Mme Ettori, maire de Mirepoix et veuve du conseiller décédé, permet au parti socialiste de garder le siège qu'il détenait.

N.A.

DRAGUIGNAN

	19 FÉVRIER 1984		13 MARS 1983		6 MARS 1983	
Inscrits	17722		17257		17250	
Abstentions	15,69 %		10,95 %		14,85 %	
Suffrages exprimés	14630		14957		14267	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%
Un. g. (M. Soldani, PS, m. s.)	7070	48,32	7543 (1)	50,43	PS 6389 (M. Soldani)	44,78
					PC 1 185 (M. Nardini)	8,30
Un. opp. (M. Claustres, RPR)	6678	45,64	7414	49,56	6693	46,91
FN (M. Duval)	730	4,98				
PFN (M. Bonnet)	152	1,03				

(1) La liste PS de M. Soldani et la liste PC de M. Nardini avaient fusionné pour le second tour de scrutin de mars 1983.

M. Edouard Soldani, le « patriarche » du socialisme dracenois, maire de Draguignan depuis vingt-quatre ans, sénateur et président du conseil général du Var, se trouve aujourd'hui en situation délicate. M. Soldani qui conduisait la liste Rassemblement et Union de tous les démocrates pour Draguignan, liste d'union de la gauche, est certes arrivé en tête, avec 48,32 % des suffrages exprimés, au terme du premier tour de l'élection municipale partielle organisée après l'invalidation du scrutin du 13 mars 1983.

Mais, au-delà de ce pourcentage, le ballottage s'annonce difficile pour le maire sortant. En effet, la gauche, qui contrairement au premier tour du 6 mars dernier se présentait unie devant les électeurs, n'a pas retrouvé la totalité des suffrages qu'elle pouvait espérer réunir. Le 6 mars, la liste de M. Soldani avait obtenu 44,78 % des voix, et celle de M. Nardini (PC) 8,30 %. Ce dimanche 19 février, l'ensemble de la gauche subit, par comparaison, un recul de quatre points.

La liste d'union de l'opposition Draguignan Avenir conduite par M. Jean-Paul Claustres (RPR) retrouve à peu de chose près son total de voix, 6 678 contre 6 693, du 6 mars dernier. Il est très probable que, au-delà des chiffres, des glissements se sont opérés et que cette liste d'opposition a récupéré sur sa gauche ce qu'elle a perdu sur sa droite. La nouveauté dans cette élection municipale est venue en effet de l'émergence des deux listes d'extrême droite, absentes au mois de mars. La liste du Front national dirigée par M. Guy Duval obtient 730 voix (4,98 %) et celle de M. Francis Bonnet (Parti des forces nouvelles) 152 voix (1,03 %).

Ces résultats, s'ils n'autorisent pas la fusion de ces listes avec la liste d'union de l'opposition – il faut avoir obtenu 5 % des suffrages exprimés – placent ces deux listes en position d'arbitre. Pour l'instant, leurs deux chefs de file n'ont donné aucune consigne de désistement.

La seule inconnue et le seul espoir pour M. Soldani tiennent dans la venue possible au second tour, dimanche 26 février, des abstentionnistes qui ont été 15,69 % le 19 février et ne furent au second tour de mars que 10,95 %.

VAR : CUERS (1er tour)

Inscr., 4 647 ; vot. 3 952 ; suff. ex., 3 887. Un. opp. (M. Blanc), 2 006 (51,60 %), *22 ÉLUS* ; un. g. (M. Geraud, PS) 1 881 (48,39 %), *7 ÉLUS*.

Cette élection partielle faisait suite à l'annulation, par le Conseil d'Etat, du scrutin de mars dernier. A l'issue du premier tour une voix séparait les deux listes en présence. La liste d'opposition conduite par M. Blanc avait obtenu 1 897 voix (50,01 %) et 22 élus, la liste de la majorité conduite par le maire sortant M. Geraud, 1 896 voix (49,98 %) et 7 élus, pour 3 793 suffrages exprimés. Il y avait 3 933 votants et 4 629 électeurs inscrits.

Les électeurs ont, le 19 février, confirmé leur choix du 6 mars et l'écart séparant les deux listes s'est creusé en faveur de l'opposition. La liste de M. Blanc enregistre une progression de 1,59 point par rapport au scrutin de mars dernier.

UNE ÉLECTION CANTONALE

ARIÈGE : canton de Mirepoix (2e tour)

Inscr., 9 329 ; vot., 5 721 ; suff. ex. 5 508. – Mme Ettori, PS, MM. de Mirepoix, 3 797, ÉLUE ; M. Durand, opp., 1 711.

[Il s'agissait de pourvoir le siège laissé vacant par le décès de Jean Ettori, PS. Il avait été élu conseiller général au second tour des élections cantonales de mars 1982 avec 4 352 voix contre 2 129 au candidat du RPR, M. Roger, pour 6 481 suffrages exprimés, 6 723 votants et 9 328 électeurs inscrits.

Le PS conserve son siège et, pour la première fois, une femme, l'épouse du conseiller décédé, est élue au conseil général de l'Ariège. Mme Ettori obtient 68,93 % des suffrages exprimés. Elle améliore le score réalisé par son mari en mars 1982 de 1,78 point. Cependant elle ne retrouve pas tous les suffrages qui s'étaient portés sur les deux candidates de la majorité le 12 février (4 204 voix, 71,37 % des suffrages exprimés). Les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscr., 9 329 ; vot., 6 063 ; suff. ex., 5 890. Mme Ettori, 2 705 ; M. Durand, 1 602 ; Mme Tourail, PC, 1 499 ; M. Boineau, écol., 84.

Par rapport au second tour de mars 1982, l'opposition est en recul mais son candidat améliore son score de 3,87 points par rapport au premier tour de ce scrutin partiel.]

LA SEYNE-SUR-MER

	19 FÉVRIER 1984		13 MARS 1983		6 MARS 1983	
Inscrits	37167		37120		37120	
Abstentions	22,45 %		17,90 %		26,34 %	
Suffrages exprimés	28374		29848		26595	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%
Un. g. (M. Blanc, PC, m. s.)	13724	48,36	15094	50,56	12965	48,74
Un. opp. (M. Scaglia, UDF-RPR)	13213	46,56	14754(1)	49,43	10474	39,38
Div. d. (M. Moreno)					3156	11,86
FN (M. Noblia)	1155	4,07				
Div. d. (M. Eymard)	282	0,99				

(1) La liste UDF-RPR conduite par M. Scaglia et celle de M. Moreno (div. d.) avaient fusionné pour le second tour du scrutin de mars 1983.

De notre correspondant

Toulon. – Le taux de participation, sensiblement plus élevé que le 6 mars 1983 (77,54 % au lieu de 73,65 %) n'a pas, semble-t-il, profité au maire sortant communiste. En revanche, la liste de l'opposition conduite par M. Charles Scaglia améliore son score du 6 mars dernier de 7,18 points. Cette progression s'explique vraisemblablement par l'absence de la compétition de M. René Moreno, qui avait recueilli au premier tour du scrutin de mars 11,86 % des suffrages exprimés – les voix qu'il avait obtenues s'étaient largement reportées sur la liste de M. Scaglia au second tour.

La campagne active du Front national contre l'immigration a, semble-t-il, exercé un impact sur certaines couches de la population et dans certains milieux inactifs (50,9 % du corps électoral) du centre ville et des quartiers sud.

M. Scaglia s'était engagé à refuser une éventuelle alliance avec le Front national pour le second tour. Mais la campagne anticommuniste et anti-immigrés qu'il mène est de nature à faire basculer sur sa liste une bonne partie des 1 155 voix recueillies par M. Noblia.

La participation des électeurs sera peut-être, comme en mars, sensiblement plus élevée au second tour. Cette éventuelle mobilisation sera déterminante... Dans un sens (le refus de certains thèmes défendus par le Front national) ou dans l'autre.

JOSÉ LENZINI.

● *M. Pons : pas de négociation avec M. Le Pen.* – M. Bernard Pons a indiqué au « Club de la presse » d'Europe 1 : « *M. Le Pen existe. Ce n'est pas pour autant que nous allons négocier avec la formation politique de M. Le Pen au niveau national, car il incarne un certain nombre de méthodes, une certaine attitude, que nous n'acceptons pas. Cela ne veut pas dire que M. Le Pen n'a pas le droit d'exister, de s'exprimer, de présenter sa candidature. NoOus sommes des démocrates (...). Je suis persuadé que cette apparition n'est pas faite pour déplaire au président de la République et à son gouvernement. Et si une certaine publicité est faite autour, cela fait partie du jeu politique.* »

● *Le bureau politique du Parti des forces nouvelles* constate que les résultats obtenus par l'ensemble de la droite nationale [à Draguignan et à La Seyne] sont en net retrait par rapport aux scrutins de Dreux, Aulnay ou Aix-en-Provence [...] A Draguignan, où une liste unitaire, refusée par le Front national, aurait permis de réaliser un score notable, la division entre les deux formations a entraîné un relatif échec. Le bureau politique du PFN espère que ces résultats amèneront le président du Front national à une attitude plus réfléchie dans la perspective des prochaines européennes.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

MM. Edgar Faure et Maurice Faure ont choisi leur programme : les Etats-Unis d'Europe

Deux mois après avoir manifesté leur intention d'œuvrer pour l'établissement d'un « *nouveau système de relations entre les deux ensembles de la majorité et de l'opposition* », MM. Edgar Faure et Maurice Faure ont voulu, comme ils l'avaient annoncé, « *faire le point* » des réactions que leur initiative provoquait. Samedi 18 février, leur mouvement, Convergence démocratique, a rassemblé à Paris quelque quatre cents personnes pour un colloque au cours duquel furent développés deux thèmes : « Les dangers de la division de la France en deux » et – élections européennes obligent – « l'Europe de l'avenir ».

La proximité du scrutin du 17 juin et la décision du RPR et de l'UDF de présenter à cette occasion une liste commune ont, en effet, poussé les deux sénateurs radicaux à concevoir le projet de constituer une liste du centre puisque, à leurs yeux, ce créneau reste libre. Leur tête de liste n'est pas encore connue. Le choix est délicat, même si M. Edgar Faure se plaît à répéter que ce seront « Maurice » et lui les véritables têtes de liste quand bien même ils ne figureraient pas en tête. Une chose est sûre en tout cas, selon lui, c'est que cette tête de liste ne manquera pas de « *cerveaux* » ! A défaut d'avoir choisi leur tête de liste, les deux Faure ont établi leur programme : la création des États-Unis d'Europe. Une idée qui n'est pas neuve mais que ses partisans refusent de considérer comme utopique. « *Imaginer une rencontre Sadate-Begin ou des hommes marchant sur la Lune relevait aussi de l'utopie ; ces utopies font l'honneur de l'humanité !* », devait s'exclamer M. Georges Berthoin, président européen de la commission trilatérale et adhérent de Convergence démocratique.

M. Jean-François Kahn se montrait plus réservé, qui reconnaissait la nécessité de s'ouvrir vers le monde et l'Europe mais « *sans verser dans l'idéologisme utopique* ». Dans un discours très applaudi, il insistait sur le caractère peu naturel de la bipolarisation, qui crée toutes sortes de « *distorsions* », et sur la nécessité de dépasser la notion de centre, car « *la vérité n'est pas toujours au milieu* ».

De nombreux orateurs se succédèrent à la tribune, radicaux valoisiens comme M. Olivier Stirn, radicaux de gauche comme M. Thierry Jantet, porte-parole du MRG, ou personnalités extérieures appartenant aux milieux universitaires, journalistiques, de l'écologie avec M. Brice Lalonde, qui se déclarait « *prêt à participer à la création d'une troisième force* », de la médecine ou du droit.

« *Nous avons réussi en soixante jours à créer un mouvement* », s'est félicité M. Edgar Faure au terme de cette réunion avant d'annoncer la création de sept groupes de travail sur les thèmes européens.

Prudent, M. Maurice Faure soulignait, lui, la difficulté de l'entreprise lancée avec son homonyme, car, remarquait-il, « *une logique de nuance est ce qu'il y a de plus difficile à vendre à l'opinion* ». Les élections européennes à cet égard serviront de premier test.

C. F.-M.

● *M. Pons : Faure au carre.* – Au Cclub de la presse d'Europe 1, dont il était dimanche 19 février l'invité, M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR, a déclaré à propos de l'initiative des deux Faure : « *Sur le plan mathématique, c'est intéressant parce que ça fait Faure au carré. Sur le plan politique, je ne pense pas que cela puisse aller très loin, dans la mesure où tout cela ne fait pas sérieux. Cela fait partie de l'amusement et de la galerie politique.* »

M. PONS : « le scrutin ne bouleversera pas la politique intérieure »

M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR, a rappelé, dimanche 19 février, au « Club de la presse » d'Europe 1, à propos des l'élections européenne, que le scrutin du 17 juin n'avait pas pour objet d'« *élire une Assemblée qui désigne un exécutif* » et que la France ne désignant qu' « *un peu plus du dixième de cette assemblée le résultat ne sera pas de nature à bouleverser la majorité de Strasbourg* ». M. Pons a ajouté : « *Cela n'est pas quelque chose de capital. Par ailleurs, cette élection ne va pas bouleverser les données de la politique intérieure. Cependant, c'est la première fois que, à la proportionnelle dans une consultation nationale, les Français pourront dire s'ils sont d'accord ou non avec la politique conduite par le gouvernement.* »

A propos de la liste d'union de l'opposition, M. Pons a déclaré : « *M. Giscard d'Estaing a prononcé des paroles sans ambiguïté lors de la dernière réunion de l'instance de décision de l'UDF et a appelé ses amis à rejoindre la majorité de l'UDF qui était favorable à la liste d'union. Quant à M. Léotard, il a eu l'occasion de dire à plusieurs reprises , et il l'a dit devant moi-même, qu'il sera discipliné, même s'il était partisan des deux listes.* »

Le cas Simone Veil

. A propos de Mme Veil, M. Pons a noté « *elle a fait ses preuves* » et prononcé son éloge, ajoutant : « *Elle a eu le courage d'assumer des responsabilités gouvernementales à propos de textes législatifs qui avaient été décidés par le président de la République de l'époque, présentés par le gouvernement et adoptés par le conseil des ministres. Certains de ces textes d'ailleurs étaient des lois pénales qui auraient dû normalement être défendues par le garde des sceaux (1). Eh bien, Mme Simone Veil a accepté d'assumer des responsabilités au nom du gouvernement de l'époque, et je dois dire qu'elle a fait preuve d'un certain courage et d'une certaine solidarité ministérielle.* » Il a poursuivi : « *A Dreux, elle a eu une attitude qui a été aussi l'objet d'interrogations ou de critiques. Quel est l'homme politique qui, au cours de sa carrière, ne fait pas ici et là quelques déclarations qui peuvent prêter à interprétation ? Il faut regarder les choses avec l'actif et le passif. En ce qui nous concerne au Rassemblement pour la République, nous considérons que l'actif l'emporte largement sur le passif.* »

(1) Le garde des sceaux était M. Jean Lecanuet, dans le gouvernement de M. Chirac (1974-1976).



Le Monde

société

APRÈS UN WEEK-END DE PARALYSIE LA SITUATION S'AMÉLIORE

M. Fiterman ouvre la discussion avec les transporteurs routiers

Barrages filtrants, barrages durs. Tension, relâchement, tension. Les automobilistes ont vécu tout leur week-end au rythme d'informations contradictoires. Les appels au dialogue, à l' « ouverture », l'assurance que force resterait à la loi, l'envoi de CRS et de la « troupe », les consignes dures, puis apaisantes de la Fédération nationale des transports routiers (FNTR), se sont enchaînés pêle-mêle les 17, 18 et 19 février.

Ce charivari semble se calmer. Une déclaration du ministre des transports, M. Charles Fiterman, dimanche, en fin d'après-midi, invitant les transporteurs routiers à une discussion, mardi 21 février, *à 10 heures, sur les problèmes posés* prioritairement par les contrôles douaniers a été suivie d'un appel de M. Maurice Voiron, président de la FNTR, à la levée des barrages. Ainsi le soufflé est-il sérieusement retombé grâce à de multiples contacts officieux.

Alors que cent dix-sept barrages, plus ou moins draconiens, bloquaient la circulation dans une cinquantaine de départements dimanche, peu avant 20 heures, plus de la moitié étaient levés dans la nuit. Le Centre national d'informations routières indiquait lundi, en milieu de matinée, qu'il subsistait sur le réseau français une trentaine de barrages. La décrue de la colère des camionneurs, pour être nette, n'était donc pas totale. Au reste, la grève du zèle des douaniers italiens devait reprendre lundi, à 14 heures.

Dans l'ensemble, les incidents — qu'il s'agisse de heurts entre les chauffeurs et les CRS ou entre les chauffeurs et les automobilistes bloqués, — auront été peu nombreux et les marques de solidarité des municipalités à l'endroit des vacanciers immobilisés multiples. Les messages lancés par les responsables de la circulation, priant les automobilistes de renoncer à partir sur les routes, ont, d'autre part, été entendus.

La majorité des Français a ainsi assisté, au chaud, souvent devant leurs téléviseurs, à ce bras de fer entre les transporteurs routiers et le gouvernement. Deux mondes. *« La France des gens qui travaillent quatre-vingts heures par semaine et qui vident leurs tripes pour l'économie française »* contre *« le monde des trente-neuf heures et de la garantie de l'emploi »*, a résumé, à son avantage, un chauffeur routier. La France, aussi, des partisans de la libre entreprise, persuadée de traiter avec un ministre communiste aspirant à *« étatiser le transport »*.

Les camionneurs ont craqué. Leur coup de sang a immobilisé une grande partie de la France. M. Voiron avait prévenu, en mai 1983 : *« Il faut s'attendre à des actions musclées de toute la profession à côté desquelles celles des étudiants et des agriculteurs ne sont que du bricolage »*...

L. G.

DANS LES ALPES : nous irons jusqu'au bout

De notre envoyé spécial

Saint-Jean-de-Maurienne. — *« Il n'y aura pas de levée des barrages de la Maurienne sans un accord écrit, sinon notre action n'aurait eu aucun sens. »* Les camionneurs qui occupent, depuis mercredi 15 février, la vallée ont répondu par des huées aux déclarations du président de la Fédération des transports routiers, M. Maurice Voiron, demandant à tous les routiers que *« le pays retrouve son allure normale »*.

Le retour du mauvais temps sur les Alpes, dimanche soir, et les chutes de neige qui l'ont accompagné ne semblent pas avoir ébranlé la détermination des routiers. *« Nous devons sortir de ce conflit avec, en poche, des décisions concernant principalement les contrôles douaniers et une amélioration des conditions d'exercice de notre profession aux frontières entre la France et l'Italie. Depuis dix ans, nous les réclamons. Cette fois-ci, nous sommes décidés à aller jusqu'au bout. »*

Les barrages routiers de la Maurienne, qui s'étaient entrouverts pendant la journée de dimanche pour laisser passer — au compte-gouttes — le flot des touristes qui se pressaient à ses deux extrémités, se sont refermés pendant la nuit. *« Nous ne pouvons pas tout paralyser et pénaliser les seuls touristes. Mais nous devons aujourd'hui continuer notre action »*, expliquait encore, lundi, matin, l'un des animateurs du mouvement.

Les skieurs de la Haute-Maurienne ont cependant eu la possibilité d'emprunter le tunnel du Fréjus puis de rejoindre la Suisse en passant par le tunnel du Grand-Saint-Bernard. Quant à la voie ferrée Saint-Jean-de-Maurienne-Modane, dégagée par les forces de l'ordre samedi matin sans incident, elle aura permis d'assurer assez normalement le chassé-croisé de plusieurs milliers de skieurs qui purent contourner les barrages routiers des camionneurs de la Maurienne.

La présence d'environ cinq cents gendarmes mobiles, mais surtout la bonne volonté des camionneurs, ont évité tout affrontement et l'asphyxie totale d'une région. *« Nous n'avons jamais eu le sentiment d'être les otages des camionneurs,* affirme un touriste lyonnais qui fut pourtant bloqué avec toute sa famille, à Valloire, pendant trois jours. *La solidarité montagnarde, on sait désormais ce que cela représente. Elle a permis, en quelques heures, d'héberger les manifestants et leurs « victimes. »*

Les douanes italiennes

L'annonce faite dimanche par les douanes italiennes de la continuation du mouvement de protestation des fonctionnaires en poste au tunnel du Mont-Blanc et à celui du Fréjus est pour les routiers la preuve qu'aucune solution concrète au transit entre la France et l'Italie n'a été pour l'instant trouvée. Lundi, à partir de 14 heures, la frontière se refermera à nouveau au trafic des poids lourds. Seul le remplacement aux postes frontières des inspecteurs des douanes par des militaires de la garde financière italienne — qui ont autorité pour procéder à des contrôles douaniers — pourrait débloquer la situation. Mais le gouvernement italien hésiterait encore à s'engager sur une telle voie, l'installation des militaires aux postes frontières n'ayant été décidée qu'à de très rares occasions.

« Si les douanes françaises ont été « mouillées » à l'origine de l'affaire du Mont-Blanc, c'est essentiellement leurs homologues italiens qui posent problème. Ce sont eux qui ralentissent le bon déroulement des formalités douanières qui prennent ici trois à quatre heures alors qu'aux autres frontières d'Europe le transit se réalise en moins d'une heure », explique un gendarme de Chamonix qui a vu s'exprimer, depuis plus de dix ans et à de multiples reprises, la colère des routiers.

La paralysie des Alpes, principalement des vallées de Chamonix et de la Maurienne, aura probablement des conséquences financières importantes sur l'économie des stations de sports d'hiver. Les skieurs parisiens attendus dans les Alpes pour les vacances de février ne sont pas tous arrivés, loin de là. Certains ont, semble-t-il, renoncé à prendre la route, tandis que d'autres rejoindront seulement lundi ou mardi leur lieu de vacances. Même dans la vallée de la Tarentaise, qui resta presque tout le temps dégagée, les stations ne font pas le plein.

CLAUDE FRANCILLON.

Le mouvement et ses causes

Le Mont-Blanc : un prétexte

Les cent dix-sept barrages dressés dimanche sur les routes de cinquante-neuf départements français *ne s'expliquent pas seulement* par une mauvaise querelle entre une poignée de douaniers et des routiers en colère. Une *profession* entière, 30 000 transporteurs environ et 180 000 chauffeurs, souvent au coude à coude, *patrons et salariés* dans une même barque, CGT et CFDT exceptées, ont exprimé par ces actions spectaculaires un malaise déjà ancien. Les routiers, singulièrement depuis mai 1981, seraient les *mal-aimés des pouvoirs publics : « Les transporteurs sont aux abois »,* déclarait déjà en octobre 1983 *M. Maurice Voiron, président* de la Fédération nationale des transports routiers (FNTR), et les 23 000 *patrons de son organisation* apparaissaient à l'automne, lors de leur dernier congrès, partagés entre la *déprime et la révolte* (*le Monde* du 14 octobre 1983). *« Nous devons avoir l'attitude du loup,* déclarait *M. Voiron à l'adresse du ministre des* transports, *qui, lui, ne recule pas, défend son clan et se fait craindre. »*

Les premiers barrages, pourtant, *ne furent pas le fait des organisations* professionnelles qui, pour montrer leurs dents, étaient malgré tout engagées avec le *ministère des* transports, dans la voie de la concertation. *« M. Fiterman a essayé sans y parvenir souvent de comprendre nos problèmes »,* concède M. Wehrlin, responsable de la commission sociale de la FNTR. A *l'origine de la paralysie* de la France entière, il y eut la colère de 800 routiers bloqués devant le *tunnel du Mont-Blanc par une grève* du zèle d'une trentaine de douaniers. Les fonctionnaires chargés du contrôle *des matières dangereuses* entendaient, du 13 au 15 février, revendiquer de nouveaux équipements : *le vieux et mauvais chalet* à l'entrée du tunnel qui abrite leurs activités tarde, en effet, à être remplacé. *Or,* cette grève se greffait sur des arrêts de travail sporadiques, depuis le 11 février, de douaniers italiens en quête de meilleurs salaires. Autant d'attentes interminables — par moins 10 °C — pour les 2 000 *routiers qui transitent,* chaque jour, par le tunnel du Mont-Blanc, déjà ralentis au début du mois par l'action *dans le Val-d'Aoste de leurs* collègues italiens.

Mercredi 15, *dans la soirée,* ces routiers excédés dressent les premiers barrages, alors même que les douaniers *français* terminaient leur grève. A quoi bon traverser la frontière puisque les fonctionnaires italiens avaient, eux, reconduit leur action ? L'abcès devait crever.

Le mouvement encore embryon*naire fut vite relayé par les deux* organisations professionnelles. Même l'Union nationale des organi*sations syndicales de transporteurs* routiers automobiles (UNOSTRA) et ses 8 000 artisans, réputée moins *critique envers le gouvernement,* en appelait, samedi, après l'intervention des forces de l'ordre et faute de *négociations immédiates,* à un mouvement national. *« Nous pouvons bloquer toute la France »* affirmait son président, M. Jean Devay. *« Chaque département aura son barrage »,* répondait M. Maurice Voiron, en écho.

Négociation globale

A ce stade, l'amélioration du passage des tunnels du Mont-Blanc et *du Fréjus n'a plus été seule en cause.* La restructuration du service douanier, certes, demeure la revendica*tion prioritaire :* la FNTR, *sans* demander publiquement la suppression du droit de grève, en appelle, *non sans impudeur, à « des sanctions »* contre les douaniers grévistes. Mais au-delà, les responsa*bles professionnels ont tenté de jouer « du ras-le-bol »,* en Savoie, pour amener le gouvernement à une négo*ciation globale. Ils ont exploité* la colère d'une base qui les a largement précédés pour expliquer à une opi*nion en fait passablement excédée* leurs revendications de toujours.

Les transporteurs entendaient, avant tout, témoigner *contre la* dégradation des conditions d'exercice de la profession : la demande de transport de marchandises *aurait* diminué de 15 % depuis 1981 ; la part des transporteurs français dans le trafic routier international affectant la France serait passée de 48 % à 42 % durant les quatre dernières années. *Une situation qui expliquerait,* toujours d'après la FNTR, la progression de 7 % environ des licenciements économiques. Le constat doit être nuancé : si effectivement, d'après l'INSEE, le nombre de faillites *dans les transports a augmenté de* 8,2 % en 1983, le taux a été, tous secteurs confondus, de 11 %.

Les routiers imputent *largement* leurs difficultés à la politique menée par le gouvernement. M. Fiterman serait d'abord, avec ses subventions « exorbitantes », le ministre de la SNCF. Le gouvernement de gauche *aurait privilégié* le rail sur la route, les cheminots syndiqués sur les routiers indépendants ; le service public, en *définitive,* sur l'entreprise individuelle. La loi d'orientation sur les transports intérieurs, la « LOTI », *aurait été, en décembre 1982,* l'expression de ces choix ferroviaires ; *« la contribution essentielle »* du chemin de fer y était en effet affirmée. *« Le gouvernement précédent, lui, tendait, du moins à la fin, à rétablir une véritable concurrence entre le rail et la route,* affirme M. Fahri, un des responsables de la FNTR. *M. Le Theule, lui, avait augmenté, par exemple, le nombre de chauffeurs autorisés à effectuer des transports en zone longue. »*

« Une vie inhumaine »

Procès d'intention ? *On veut le* croire au ministère des transports. La déductibilité partielle de la TVA sur le gazole, accordée aux routiers par le gouvernement actuel, coûtera 2,4 milliards de francs cette année au budget de l'Etat, et 6 milliards en 1986. *La contribution exceptionnelle* à la SNCF en 1983, souligne-t-on dans l'entourage de M. Fiterman, n'était, elle, que de 3,6 milliards. *« J'ai fait plus en deux ans et demi pour les transporteurs,* a déclaré le ministre, *que le gouvernement précédent en dix ans. »*

Les critiques des transporteurs sont plus vives encore contre les charges sociales qui pèsent sur les entreprises. Les lois Auroux, surtout, auraient coûté, d'après la FNTR, *« 11 % de productivité »* aux transporteurs. Cette législation, en outre, condamnerait à une *« vie inhumaine »* des chauffeurs obligés, pour ne pas dépasser les maximums autorisés (1), à s'arrêter en chemin. *« Que peuvent-ils faire, sinon aller au bistrot ? »,* glisse un patron, soudain soucieux des automobilistes et de *leur sécurité. Une rigidité générale en* matière sociale et la multiplication des contrôles entraveraient de façon générale l'efficacité *d'une* profession dont la rapidité d'adaptation à la demande devrait être une des forces principales.

« La complexité des textes, le formalisme de certains procédés et l'inadaptation de la réflexion à la réalité font que, sous couvert de progrès social, on en est arrivé à l'inhumain », déclarait M. Voiron en octobre 1983, qui en appelait *« à la bataille pour la libre entreprise ».* Déclaration particulièrement ambiguë, pourtant, d'une profession émiettée qui, face aux grands chargeurs, leurs fournisseurs, en appelle, pour l'accès au statut du transporteur ou l'organisation du marché, à une intervention accrue de cet Etat, suspect d'autre part.

Un ton excessif pour ces responsables qui ont tenté, pendant toute la semaine, de jouer un rôle modérateur : *M. Voiron appelant,* dimanche à midi sur TF 1, à ouvrir le barrage de Chamonix, à fourni l'occasion au *gouvernement d'accepter la négociation. « La situation s'est améliorée, tout particulièrement en Savoie et Haute-Savoie,* a déclaré M. Fiterman, dimanche soir ; *dans ces conditions et comme j'en avais pris l'engagement hier au nom du gouvernement, nous sommes prêts à ouvrir des discussions à partir de mardi matin 10 heures, sur les problèmes de la profession »,* sous réserve de la levée des barrages.

Seront discutées *« en priorité » « des mesures de tous ordres, y compris certaines mesures exceptionnelles à prendre pour faire face à la situation et aux problèmes liés aux blocages des frontières, et celles en faveur des transporteurs dont les véhicules ont subi des entraves au passage des frontières seront prises ».* Des améliorations ponctuelles, estime-t-on au ministère des transports, sont possibles : resserrement des délais de contrôle, réexamen des droits de péage défavorables aux plus petits patrons et attention toute particulière au déneigement des routes alpines. On veut espérer, enfin, que les douaniers, réalisant les conséquences de leur action, imagineront *« d'autres formes d'action ».*

Pas un mot pourtant, dans l'entourage de M. Fiterman, sur les autres revendications des transporteurs. *« Pour le reste,* dit-on, *on reprendra les contacts habituels tranquillement »,* alors que les organisations professionnelles espèrent engager un véritable débat de fond qu'elles ont réclamé dans des conditions désastreuses.

NICOLAS BEAU.

(1) Les normes en vigueur autorisent cinquante-cinq heures pour une semaine et cinquante heures hebdomadaires en moyenne calculées sur deux semaines (source ministère des transports).

Les réactions politiques et syndicales

LE PS : « des comportements inacceptables »

Le Parti socialiste a condamné, samedi 18 février, *« les pratiques »* des *« fédérations patronales de routiers »* qui *« ont provoqué, à l'occasion des vacances de février, un mouvement d'ampleur nationale, qui a eu pour résultat de placer des milliers de Français en situation d'otages ».*

Le PS *« s'interroge sur les réelles motivations des responsables qui sont à l'origine de ces comportements, d'autant plus inacceptables que le gouvernement avait, dès vendredi soir, répondu positivement à la demande de négociations des organisations concernées ».*

M. JUQUIN (PCF) : « calcul politique »

M. Pierre Juquin, membre du bureau politique, porte-parole du PCF, a déclaré dimanche 19 février : *« La volonté de bloquer la situation, de tendre l'atmosphère, d'étendre le conflit à n'importe quel prix, paraît manifester un calcul politique sans rapport avec les intérêts du transport routier français et des travailleurs routiers. Chacun sait à la suite de quels problèmes et même de quels drames certaines mesures ont été prises par le gouvernement. La solution des questions aujourd'hui posées ne peut certainement pas consister à aggraver les conditions de travail des chauffeurs et l'insécurité sur les routes. La liberté de circuler, qui est un droit pour tous, étant assurée, la négociation, la recherche de solutions pratiques par le dialogue et dans la bonne volonté seront toujours la bonne voie. »*

M. PONS (RPR) : « il ne faut pas dramatiser »

M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR, a déclaré, dimanche 19 février, au « Club de la presse » d'Europe 1 :

« Cette affaire a commencé par une grève des douaniers CGT, qui a entraîné des conditions absolument intolérables pour les travailleurs de la route. Je crois que c'est une explosion qui est venue de la base. Les routiers étaient exaspérés de ne pas être entendus. Ils se sont mis en colère, et la colère est mauvaise conseillère... (...)

» Le gouvernement, dans un premier temps, a roulé des épaules, tapé du poing sur la table. Le ministre des transports aurait voulu aggraver la situation qu'il n'aurait pas tenu un autre langage. Dans les minutes qui ont suivi sa déclaration — une déclaration totalement irresponsable, — le feu a été mis aux poudres. Je dois dire que, depuis, il ne roule plus des mécaniques, il a déchanté, il a baissé les bras. (...)

» Il ne faut tout de même pas dramatiser. On a essayé de nous apitoyer en nous montrant le sort dramatique de quelques touristes. Je veux bien qu'ils aient été considérablement gênés, mais cela n'a jamais tourné au drame. »

LA CGT : « Une volonté d'affrontement »

Le bureau confédéral de la CGT a déclaré, samedi, que *« la forme, le contenu et les objectifs poursuivis »* par les actions des transporteurs routiers sont *« inadmissibles et condamnables ».* Pour la CGT, la décision de bloquer l'ensemble du réseau routier national *« relève d'une volonté d'affrontement avec le gouvernement et n'a rien à voir avec l'intérêt des chauffeurs routiers, plus particulièrement des salariés, ni avec l'avenir de la profession ». « La nature politicienne et provocatrice d'une telle décision est caractérisée,* estime la CGT. *Son caractère antisocial et rétrograde est apparent. Le patronat routier tente d'obtenir la remise en cause des acquis sociaux des salariés, notamment les garanties qu'ils avaient obtenues sur la durée du travail. »*

LA CFDT : « des atteintes à la liberté »

La Fédération des transports CFDT a qualifié, samedi, le maintien des barrages sur les routes par *« les organisations des transports routiers »,* d'*« atteinte à la liberté intolérable ».* Elle affirme qu'elle ne pouvait accepter que *« le gouvernement cède à des pressions politiciennes »* et qu'elle ne comprendrait pas que *« les responsables de ces troubles ne soient pas sanctionnés avec toute la rigueur qui s'impose ».*

PORTRAITS

Le patron de l'UNOSTRA...

« M. le président, il y a cinquante gars dans le hall, prêts à aller bloquer le « périph ». Qu'est-ce qu'on leur répond ?

— Du calme, du calme. Faites comme moi, gardez votre sang-froid. »

Week-end historique au siège de l'UNOSTRA (Union nationale des organisations syndicales de transporteurs *routiers automobiles*). Au bout du fil, les routiers bloqueurs succèdent aux *émissaires gouvernementaux. Mais ni* le spectacle crève-cœur des poids lourds tractés par les *remorques policières, ni les grondements de la « base »* qui campe dans l'immeuble ultra-moderne *du syndicat ne feront sortir hors* de son costume trois-pièces M. Jean Devay, cinquante-trois *ans, président du second syndicat* patronal des transporteurs.

Bitume, famille, liberté d'entreprendre. Ce petit patron nantais, qui emploie aujourd'hui vingt-trois personnes, après avoir débuté *« dans l'entreprise de* [ses] *beaux-parents, puis avec un seul camion »,* va son petit bonhomme de combat, vers l'horizon radieux du *« décontingentement »* et de la *« suppression des carcans réglementaires ».* Regroupant huit mille « petits » de la route, l'UNOSTRA ne souhaite pas — et ce week-end moins que jamais — se faire court-circuiter par la FNTR (Fédération nationale des transporteurs routiers), accusée de *« faire le jeu de Fiterman ». « D'ailleurs, ils ont parmi leurs adhérents des filiales de la SNCF. »*

Mais attention ! L'UNOSTRA se veut bien sûr *« indépendant des partis politiques ».* Et si M. Jean Devay, dialoguant en *direct avec les « bloqueurs »* lors de l'émission de Max Meynier, rappelle volontiers *« qu'en 1968, lors de la grève de la SNCF, ce sont les routiers qui ont approvisionné les villes »,* il n'oublie pour autant de donner un coup de chapeau à M. Fiterman *« qui a eu le courage de dépoussiérer des textes vieux de quarante ans. »*

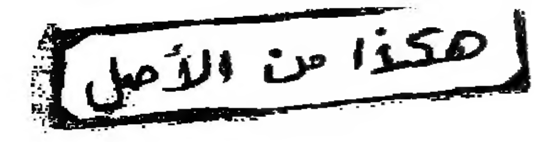
DANIEL SCHNEIDERMANN.

... et le président de la FNTR

Durcissement, apaisement, durcissement. les Français, et tout *particulièrement* les automobilistes, ont vécu leur week-end au rythme des consignes « variables » *de M. Maurice Voiron,* le bouillant président de la Fédération nationale des transports routiers (FNTR). A cinquante-sept ans, ce tenant du « libéralisme musclé » assure représenter 80 % des patrons de ce secteur de l'économie *mais* doit bien convenir qu'il ne contrôle pas tout à fait la « base » *(chefs d'entreprise trop excédés,* petits patrons, chauffeurs...).

Fils et petit-fils de transporteurs, c'est un homme de la province installé à *Jarnac, dans* la Charente. En 1966, il a pris la tête de l'entreprise familiale, la faisant passer de cinq à cent salariés. A présent, une centaine *de camions spécialisés* dans la messagerie roulent pour lui. Maire (CDS) de Jarnac, devenu président de la FNTR *en novembre* 1982, il défend *« comme un loup »,* dit-il, la libre entreprise.

Ce patron, « fier de l'être », a dû se transformer en chef d'organisation professionnelle. Ces dernières journées ont *été* son baptême du feu. Pris dans le maëlstrom des réunions, des appels téléphoniques, des sollici*tations et des interviews, on a* cru comprendre que la profession qu'il représente est exaspérée sans *bien saisir* les raisons de cette exaspération. La menace était cependant sans fard. En cas *de refus du gouvernement de négocier, « on pourrait cultiver le syndrome chilien »,* a-t-il déclaré.



SUR LES ROUTES

Les négociations avec le gouvernement restent conditionnées par la levée des derniers barrages

Le cabinet du premier ministre estimait, lundi matin 20 février, que la situation s'était *« sérieusement adoucie »*, pendant la nuit, sur l'ensemble du réseau routier. A l'hôtel Matignon, on prenait acte que plusieurs barrages avaient été levés à la suite des appels lancés, dimanche soir, aux transporteurs routiers par les deux principales organisations professionnelles, la Fédération nationale des transporteurs routiers (FNTR) et l'Union nationale des organisations de transports routiers (UNOSTRA). Un sentiment de détente prévalait donc après un week-end explosif.

M. Pierre Mauroy se donnait, toutefois, jusqu'à lundi soir pour arrêter les décisions du gouvernement en fonction de la situation sur le terrain ; surtout dans les Alpes où les routiers étaient apparus, ces jours derniers, peu enclins à suivre les consignes de leurs syndicats. L'ouverture des négociations, annoncées à partir de mardi à 10 heures, par le ministre des transports, M. Charles Fiterman, n'est pas conditionnée par la levée de tous les barrages, mais leur déroulement et leur issue le seront. Le chef du gouvernement et le ministre des transports sont décidés à continuer de jouer sur deux registres : la fermeté à l'égard des routiers qui portent atteinte à la liberté de circuler et la concertation permanente avec les syndicats représentatifs.

Si certains barrages étaient maintenus, au risque d'aggraver davantage la situation dans les Alpes, le gouvernement pourrait demander au ministère de la justice d'engager des poursuites contre les routiers intransigeants, qui encourraient alors des sanctions pénales, tout en négociant avec les organisations professionnelles, *« dans un esprit constructif, des mesures de tous ordres, y compris des mesures exceptionnelles »*, selon l'engagement pris dimanche soir par M. Fiterman.

L'attitude réservée observée lundi matin par l'hôtel Matignon, en dépit de l'amélioration constatée sur les voies de communication, s'expliquait par les incertitudes qui subsistaient sur la capacité de la FNTR et de l'UNOSTRA à faire appliquer leurs directives par une base dont le mouvement contestataire a, par son ampleur, pris au dépourvu, semble-t-il, autant les dirigeants professionnels que les pouvoirs publics.

On affirmait lundi matin, dans l'entourage du premier ministre, que la *« crédibilité »* de ces dirigeants était *« en effet, en jeu »* dans la mesure, notamment, où le président de la FNTR s'était montré impuissant, samedi après-midi, à enrayer ce mouvement alors qu'il avait obtenu du ministre des transports les assurances souhaitées. A l'hôtel Matignon, on attendait donc de voir si, cette fois, les appels des dirigeants professionnels seraient vraiment mieux entendus dans toutes les régions.

On souhaitait aussi que ces dirigeants interviennent personnellement, quitte à aller sur le terrain, pour éviter que les opérations de *« débouchonnage »* ne se prolongent tactiquement durant les négociations.

Pendant plus de vingt-quatre heures, du samedi après-midi au dimanche soir, le gouvernement s'est trouvé confronté à une situation dangereuse parce que personne n'avait vraiment de prise sur les événements. Les forces de police, de gendarmerie et l'armée, dont l'intervention avait été initialement conçue comme un moyen de pression, ont, alors, reçu l'ordre de s'en tenir à une expectative vigilante et d'éviter tout risque d'incident grave.

La stratégie à suivre en ces circonstances n'a suscité aucune divergence à l'intérieur du gouvernement où les risques d'actions spectaculaires de la part des routiers avaient été envisagés depuis plusieurs mois. Contrairement à la réflexion faite dimanche soir, au « Club de la presse » d'Europe 1, par le secrétaire général du RPR, M. Bernard Pons, le ministre des transports ne s'est pas fait *« tirer l'oreille »* au cours du comité interministériel, convoqué dimanche à 11 heures à l'Hôtel Matignon et auquel ont participé, auprès de MM. Mauroy et Fiterman, trois autres ministres, MM. Gaston Defferre (intérieur), Jacques Delors (économie, finances, budget), Charles Hernu (défense), ainsi que le secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique, M. Joseph Franceschi, le porte-parole du gouvernement, M. Max Gallo, et des collaborateurs des ministres de la justice et des relations extérieures. Non seulement les déclarations faites samedi par M. Fiterman au cours du journal télévisé d'Antenne 2 ont été approuvées par ses collègues, lors des délibérations, mais on souligne dans l'entourage du premier ministre que le ministre des transports, dont le dossier est jugé «solide», a manifesté constamment un *« grand souci de modération »*, en évitant toute rupture du dialogue avec les organisations professionnelles et en faisant observer, comme le ministre de l'intérieur, que le recours aux forces de l'ordre et à l'armée ne permetrait pas, de toute façon, d'obtenir une levée des barrages par la force. Il semble en fait que le plus ulcéré à l'encontre des routiers ait été le premier ministre en personne à cause des difficultés causées aux usagers de la route.

Afin de ne pas donner prise à l'opposition, qui s'emploie à exploiter les responsabilités ministérielles de M. Fiterman pour essayer d'ouvrir une nouvelle brèche dans la solidarité majoritaire, le gouvernement a néanmoins décidé, dans un premier temps, de « protéger » M. Fiterman. M. Gallo est donc «monté» en première ligne, mais il a été décidé, lundi matin, que le porte-parole du gouvernement s'abstiendrait dans la journée, sauf nécessité, de toute nouvelle déclaration publique pour ne prendre aucun risque de contrarier l'amorce du processus de détente.

ALAIN ROLLAT.

Pas d'exploitation politique

(Suite de la première page.)

Mais un élément nouveau est apparu dans ce cas : la tentation d'un débordement de caratère poujadiste, mettant les dirigeants professionnels en porte à faux.

La structure de la société, ou plutôt le consensus social, est aussi en question. Corporatisme, dit-on. C'est vrai, à condition de préciser que les corporatismes se nourrissent l'un l'autre. On touche là une difficulté cruciale pour la gauche : celle que fait naître son propre conservatisme. Qu'il s'agisse des douaniers ou des défilés des fonctionnaires le 18 février, dans les rues de Paris, on peut se demander si la « base » de la majorité a bien mesuré l'« enjeu de la période », qui va, naturellement, bien au-delà du maintien du pouvoir d'achat. Il y a un décalage dommageable entre la reconversion intellectuelle opérée par le gouvernement et la persistance, dans ses propres troupes, de comportements qui contrarient son effort.

Les routiers, à leur manière – détestable – participent d'une de ces pulsions protestataires qui surviennent, à intervalle irrégulier, dans le pays. Et qui surviennent d'autant plus aisément que, comme l'ont confirmé les scrutins municipaux de La Seyne et de Draguignan, ni la gauche ni la droite n'enthousiasment l'opinion (les résultats sont mauvais pour la majorité, mais ne sont pas bons pour l'opposition, l'extrême droite étant en position d'arbitre).

Ces réactions nourrissent des mouvements dont la trajectoire n'est jamais fortuite : l'agitation tire profit d'une conjoncture politique tendue. Ainsi, les grèves du secteur public de l'été 1953 furent le point de départ du mouvement poujadiste, qui devait culminer en 1956. Ainsi les séquelles du printemps 1968 donnèrent naissance à la contestation du CID-UNATI (soit dit en passant l'un et l'autre mouvements débutèrent dans le Dauphiné).

Mais si le mouvement Poujade ne fut pas politiquement durable, n'oublions pas qu'il a, lui aussi, contribué à déstabiliser la IVe République. Aujourd'hui, le principal danger qui guette le gouvernement est celui d'une coagulation de mouvements divers que l'on se gardera bien d'amalgamer (les rassemblements massifs pour l'école privée, la grève des mineurs, les routiers eux-mêmes prenant le relais des paysans), mais dont l'addition rend chaque jour plus périlleuse la traversée du défilé.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

● *Les FNCR (Fédérations nationales des chauffeurs routiers)* ont appelé *« l'ensemble des conducteurs salariés à mouvement de grève générale »*, laissant au patronat des transport la responsabilité des mouvements de blocage de la circulation.

● *Les chauffeurs affiliés à l'Union nationale des chauffeurs professionnels FO*, réunis dimanche en assemblée générale à Schiltigheim, dans la banlieue de Strasbourg, ont approuvé l'action des routiers, qui, ont-ils indiqué, *« sont depuis plusieurs années l'objet d'attentes interminables et insupportables lors du passage des frontières »*.

LA DÉFENSE DE L'ÉCOLE PRIVÉE

Record d'affluence à Rennes

La troisième manifestation décidée par le *Comité national de l'enseignement catholique* (CNEC) a eu lieu samedi 18 février à Rennes. Venus en cars et en trains des trois académies de l'ouest de la France (Rennes, Caen et Nantes), plusieurs dizaines de milliers de manifestants ont défilé dans les rues de la capitale bretonne. *Ils étaient 210 000 à 220 000 défenseurs de l'école privée à marcher derrière sept évêques, des responsables nationaux de l'enseignement catholique et des personnalités politiques... pour affirmer que le libre choix de l'école est un droit pour les parents.*

Ce rassemblement imposant précède les manifestations qui doivent avoir lieu, samedi 25 février, à Lille et, surtout, dimanche *4 mars, à Versailles. Les responsables du* CNEC ont souvent déclaré que les manifestations étaient prévues *« afin que la progression aille crescendo »*. Dans ces conditions, il est possible que l'affluence soit encore plus considérable à Versailles.

***M. Michel Bouchareissas, secrétaire général du Comité national d'action laïque (CNAL),* dénonce dans un communiqué le *« climat d'hystérie qui a présidé à la préparation de la manifestation de Rennes »*. Il évoque la *« totale mainmise politicienne sur le mouvement »* et affirme que *« l'école confessionnelle, et non pas libre, n'est plus qu'un prétexte et la hiérarchie du clergé un alibi pour une droite politique qui brûle d'en découdre, et poursuit sa guerre scolaire à laquelle elle tient par-dessus tout »*.**

La force tranquille de 220 000 manifestants

Rennes. – Les six cortèges prévus aux différentes entrées de la ville ont mis quelque temps à se mettre en marche. Malgré une organisation minutieuse, il n'était pas aisé de rassembler des milliers d'autocars et de faire converger leurs occupants vers les points de ralliement.

Un méchant vent gonflait les banderoles sur le pont Saint-Martin, au nord de Rennes, lieu de départ de l'un des six défilés. *« Heureusement, le soleil est de la partie »*, constate Jean, un Breton d'une trentaine d'années, promu avec son brassard jaune membre du service d'ordre. Ancien élève des frères des écoles chrétiennes, ce Rennais sait répondre présent lorsqu'il s'agit de défendre son école. Célibataire, il continue à croire *« en la force de l'enseignement catholique et à son rôle incontestable dans nos régions »*.

Jean à fort à faire pour repousser les curieux qui s'agglutinent pour regarder les personnalités politiques. Arrivés en rangs serrés, ceints de leur écharpe tricolore, ils sont là, anciens ministres, sénateurs, députés, présidents de conseils généraux. La haute silhouette de M. Olivier Guichard domine. Le feutre noir de M. Raymond Marcellin intrigue. Les manifestants se bousculent pour reconnaître qui son député, qui son sénateur. *« Ce jeune aux cheveux grisonnants... mais c'est M. Méhaignerie »*, constate, satisfaite, une enseignante...

Jean s'efforce de contenir les manifestants dans le cortège et de maintenir les politiques à leur place pour faciliter l'accès aux responsables de l'enseignement catholique. Ces derniers viennent se ranger en tête du cortège. Sous la large banderole proclamant *« L'école libre vivra ! »*, évêques, membres du Secrétariat de l'enseignement catholique et dirigeants de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL) se tiennent au coude à coude.

« Tout est paré », affirme Jean, fier et satisfait de voir l'imposant cortège s'ébranler. Lentement, la foule monte la rue Saint-Martin. Les banderoles se succèdent au-dessus des têtes : *« CFTC, Solidarnosc, même combat pour la liberté ! »*, *« Sacré-Cœur de Binic »*, *« Confédération des anciens élèves de l'enseignement catholique »*, *« Mitterrand, souviens-toi. Demain, nous serons chez toi »*. Ils sont là, par école, par village, même, pour certains, groupés autour de leur maire, de leurs anciens. *« Le samedi n'est pas un bon jour pour les prêtres. Le nôtre n'a pu venir. Il avait un mariage »*, s'excuse une petite sexagénaire. Elle insiste pour que le journaliste note que *« c'est une grand-mère qui est là, et qui reviendra s'il le faut pour défendre l'école »*.

Leçon de géographie

Dinan, Saint-Brieuc, l'immense leçon de géographie avec ses sous-préfectures, ses chefs-lieux de canton continue. Les Briochains sont partis en car à 12 h 30, laissant les enfants, précise une mère de famille, *« car nous nous doutions qu'il y aurait trop de monde »*. Plus précis, son voisin de cortège explique qu'il s'agit de démentir M. Bouchareissas, président du Comité national d'action laïque (CNAL), *« qui affirme que nous utilisons les élèves comme une masse de manœuvre »*. Consigne ou pas, les enfants sont rares dans le cortège. Les adolescents, lycéens et quelques collégiens marchent cependant avec leurs maîtres et leurs parents. Certains se sont groupés derrière des pancartes de l'Union nationale inter-universités (UNI), anti-marxiste, et reprennent les slogans des étudiants en colère du printemps dernier : *« Savary si tu savais, ta réforme où on se la met... »* Des adultes sourient. D'autres n'hésitent pas à reprendre les couplets de la chanson ou à crier *« Savary démission ! »*.

Vers 16 heures, les six cortèges se retrouvent sur la place de la République. Ils ne se rejoignent pas, mais font chacun un passage au pied d'une tribune dressée devant la poste centrale, avant de retourner vers leur point de départ. Pendant près de deux heures, les manifestants défilent ainsi devant les responsables de l'enseignement catholique. Les Vendéens, les Mayennais et les Finistériens brandissent successivement leurs banderoles.

De notre envoyé spécial

Sous la bannière de Jeanne d'Arc

Même calme chez tous ces amis de l'école catholique. Même force tranquille aussi. Ils sont peu nombreux à scander des slogans ou à applaudir les discours qui leur sont retransmis par d'innombrables haut-parleurs. Bien sûr, le nom du président de la République provoque les huées. Mais les manifestants redeviennent, bien vite, très dignes. Les groupes ultras comme l'Association de défense de l'école catholique avec ses bannières de Jeanne d'Arc, ses prêtres en soutane, ses chapelets brandis et ses chants, ne provoquent pas l'adhésion. Les milliers de personnes présentes semblent conscientes de leur puissance et fermement déterminées dans leur volonté politique. *« Ils ne nous auront pas »*, assure un enseignant du Morbihan. Le *« ils »* désigne un collectif qui va bien plus loin que le simple Comité national d'action laïque. C'est, pêle-mêle, les syndicats du public, les fonctionnaires, les députés socialistes, les ministres.

M. Pierre Daniel, président de l'UNAPEL, n'a provoqué aucun enthousiasme en déclarant que les manifestations *« ne sont pas des attaques contre l'enseignement public »*. Les petites piques qu'il a lancées contre le CNAL ont été mieux accueillies. *« Vous prenez, par votre sectarisme, la responsabilité d'une guerre scolaire contre la grande majorité des Français »*, a-t-il affirmé. La volonté de l'archevêque de Rennes, le cardinal Paul Gouyon, de préciser que le combat de l'épiscopat *« se veut étranger à toute compromission politique »* a paru à beaucoup étonnante, son respect pour les familles chrétiennes qui *« en conscience, ont fait un autre choix que celui de l'école catholique »* a surpris nombre de manifestants. *« Ici, dans l'Ouest, le choix de l'école est un choix de société »*, lui ont répondu des parents d'universitaires.

« Nous nous voulons les évêques de tous les jeunes catholiques de nos diocèses », insiste le cardinal Gouyon. Mais ce discours est plus une réponse à certaines voix qui s'élèvent dans les milieux catholiques qu'aux manifestants rassemblés à Rennes. Son message d'amour se heurte aux personnalités politiques qui stationnent face à la tribune. M. Guy Guermeur, qui avait réussi, lui, l'homme sans écharpe tricolore, à se faufiler au premier rang, a-t-il entendu le cardinal dire que le combat *« sera d'autant plus fort et respecté que sa fermeté et sa décision seront dépourvues d'agressivité mauvaise »* ? Les partisans de l'école catholique qui regagnaient sans bousculade leurs cars pour Caen ou leur train pour Landivisiau l'ont-ils bien entendu ?

SERGE BOLLOCH.

INFLATION DE CHIFFRES

(De notre envoyé spécial.)

Rennes. – Combien étaient-ils dans les rues de Rennes ? Les chiffres les plus variés commencent à circuler à propos de ce rassemblement en faveur de l'école privée. Les organisateurs parlent de 300 000 personnes. Les renseignements généraux avancent le chiffre de 200 000. Enfin, certains commentateurs n'hésitent pas à porter le nombre des participants à 400 000.

La présence de plusieurs cortèges dans des artères différentes et le fait qu'il n'y ait pas eu de regroupement général ne facilitent pas les évaluations. Cependant, quelques données permettent de mieux cerner le problème : les responsables du rassemblement, bien organisés, affirment que 2 800 cars étaient arrivés en ville à 16 h 30. En estimant que quelques autres étaient bloqués dans des embouteillages, et en comptant 50 personnes en moyenne par véhicule, on arrive au chiffre maximum de 150 000 personnes.

Selon le chef de gare, la SNCF a acheminé dans une dizaine de trains spéciaux 11 500 manifestants. A ces chiffres, il faut ajouter les habitants de Rennes ; pour certains, un quart de la population soit 50 000 personnes. Total de ces différentes opérations : 210 000 à 220 000 manifestants. Un chiffre qui reste important et témoigne suffisamment de l'impact de ce rassemblement.

S. B.

Le jeu en vaut-il la chandelle

(Suite de la première page.)

Mais l'opposition envisage sérieusement de déposer en avril autant d'amendements qu'il y a d'écoles privées (quelque dix mille) pour tenter de les exclure une à une et nommément du champ d'application de la réforme. Si cela se produisait, le fonctionnement de l'Assemblée serait complètement paralysé. Et sur un tel sujet, tous les députés de l'opposition, y compris ceux qui ont refusé de s'associer à la stratégie suivie au cours de la session extraordinaire qui vient de s'achever, se sentiraient mobilisés, soutenus probablement, et encouragés par de puissantes manifestations de rues.

La crainte d'un tel blocage explique les nombreuses mises en garde lancées ces dernières semaines par M. André Labarrère, ministre délégué aux relations avec le Parlement, contre ce dévoiement de l'institution parlementaire.

Certes la Constitution offre au gouvernement quelques possibilités de réagir. Celui-ci peut, en vertu de l'article 38, demander l'autorisation de légiférer par ordonnances; mais cela ne supprime pas automatiquement toute bataille d'amendements. Il a aussi la possibilité d'engager sa responsabilité en vertu de l'article 49, alinéa 3, ce qui entraîne automatiquement l'adoption du projet – pratiquement sans débat – s'il n'y a pas dépôt et adoption d'une motion de censure. Cela devant l'Assemblée nationale. Mais reste à savoir quelle serait l'attitude des sénateurs. Ceux-ci se sont refusés jusqu'alors à employer les méthodes d'obstruction pratiquées par certains membres de l'Assemblée ; ils pourraient être tentés de le faire sur le sujet de l'enseignement. C'est ainsi toute la session de printemps du Parlement qui risque d'être mise à mal, alors qu'elle est déjà hypothéquée par la nécessité de continuer à discuter le projet de loi sur la presse, qui doit encore subir trois lectures au Palais du Luxembourg et autant au Palais Bourbon.

Devant de telles perspectives, les élus socialistes sont de plus en plus nombreux à se demander si le jeu en vaut la chandelle. La session extraordinaire qui vient de s'achever les a déjà obligés à s'absenter longtemps de leurs circonscriptions où leur présence – ils s'en rendent compte – est de plus en plus nécessaire. M. Jean Poperen n'est-il pas venu, lors de leur réunion de groupe du mardi 14 février, leur dire, au nom de la direction du parti, que celle-ci comptait sur eux pour relancer l'action militante sur le terrain. L'élection européenne se rapproche, et la bataille va être difficile. M. Claude Bartolone, député de Seine-Saint-Denis pose franchement la question : *« Pouvons-nous prendre le risque de heurter une partie aussi nombreuse de l'opinion publique au moment d'un enjeu électoral aussi important ? »*. Il ajoute, rejoignant plusieurs élus du PS : *« la priorité des priorités, c'est la restructuration industrielle, c'est elle qu'il faut réussir ; il ne faut pas éparpiller nos efforts »*. De plus en plus nombreux sont les députés socialistes qui, sans oser encore le dire tout haut, regrettent que l'on ne se soit pas contenté, dans l'euphorie de l'état de grâce, de supprimer la loi Guermeur en conservant la loi Debré, et qui souhaitent que l'on se donne le temps d'attendre et de réfléchir avant de s'attaquer à ce dossier brûlant.

Est-ce pour lutter contre cet état d'esprit que les laïques ont choisi de créer officiellement le Groupe d'études parlementaire sur la laïcité, création dont le principe était acquis depuis le mois de décembre 1983, mais dont la première réunion n'a eu lieu que le jeudi 16 février. La présence en son sein des principaux dirigeants du PS comme MM. Lionel Jospin, Jean Poperen ou Pierre Joxe lui donne déjà une autorité certaine. Le fait qu'il soit présidé par M. André Laignel, député de l'Indre et trésorier du PS, dont les positions ultra laïques sont bien connues, montre aussi dans quel sens il interviendra.

Certes, M. Laignel précise que ce groupe d'étude veut s'intéresser à tous les aspects de la laïcité, à toutes les formes de rapports entre l'Etat et les différentes pensées religieuses et philosophiques ; il ne cache pas non plus qu'il veut accélérer les travaux du Comité, d'ici au mois d'avril, de façon à être prêt quand le dossier de l'enseignement privé viendra devant le Parlement. Car pour lui il n'y a pas de doute : il faut que le projet soit discuté. *« Nous avions promis de négocier, c'est fait »*, dit-il, *« mais aussi d'avancer vers la constitution d'un grand service unique et laïc de l'éducation. Il faut aussi tenir cette deuxième partie de l'engagement. »* C'est pour lui la meilleure façon de préparer la consultation européenne : *« Pour ne pas perdre cette élection, il faut d'abord que tous les gens de gauche nous soutiennent »* explique-t-il. *Toujours la même difficulté* : comment ne pas se couper définitivement de l'électorat modéré sans décevoir les militants ?

THIERRY BRÉHIER.

LE CNAL NE VEUT PAS MANIFESTER « POUR LE MOMENT »

Le Comité national d'action laïque (CNAL) n'a pas l'intention d'organiser de manifestations de rue *« pour le moment »*, indique son secrétaire général, M. Michel Bouchareissas. Il répond ainsi à une demande du Parti communiste, qui s'était prononcé pour *« une manifestation nationale de masse pour une grande école publique, moderne et démocratique »*, organisée sur l'initiative du CNAL.

Ce dernier, en revanche, réunira, le 18 mars, à Evry (Essonne), l'ensemble de ses responsables départementaux et des cinq organisations qui le composent, ainsi que les responsables des partis et des syndicats qui le soutiennent. C'est à Evry que M. Mitterrand avait annoncé, lorsqu'il était candidat à la présidence de la République, ses dix propositions pour l'école, et notamment la mise en place d'un *« grand service public, unifié et laïque de l'éducation nationale »*.

Le Monde

sports

LES XIVes JEUX OLYMPIQUES D'HIVER A SARAJEVO

SKI ALPIN

Le grand blond avec une médaille de bronze

De notre envoyé spécial

Sarajevo. – Un Français sur un podium olympique de ski alpin. Cela ne s'était pas vu depuis 1968, précisément avec le triple or de Jean-Claude Killy et l'argent de Guy Périllat. Didier Bouvet s'est contenté du métal le moins noble, le bronze du slalom, où il est devenu le cinquième médaillé national de cette discipline. Toutefois, on ne discutera pas de la qualité de la performance du grand Pierrot blond d'Abondance (Haute-Savoie).

Arriver seulement en bas de chaque parcours constituait, dimanche à Bjelasnica, une performance en soi. Sur les cent trois concurrents au départ de la *première manche*, trente-deux abandonnèrent. Parmi ceux-ci, une belle brochette de candidats au podium : les trois représentants autrichiens, Steiner, Gruber et Strolz, trois coureurs suisses, dont Julen le récent champion olympique de slalom géant, les deux représentants du Liechtenstein, Frommelt, disqualifié, et Andreas Wenzel, ancien vainqueur de la coupe du monde du combiné en titre. Il fallait, en effet, quelques talents d'acrobate pour *tenir la route* sur cette pente très raide où l'entraîneur italien Gabrielli avait serré les virages.

Tension

Crédité du cinquième temps de cette manche, malgré un départ en seizième position qui *contraignait* à arrondir les courbes, Didier Bouvet s'élança le premier dans le second tracé plus coulé, mais tout aussi périlleux à négocier. Après avoir failli perdre un bâton dans une enfilade dès le départ, il contrôla assez bien la fin de parcours. Il réalisait le 3e *temps de la manche*. Cela lui assurait finalement la 3e place derrière les jumeaux américains Phil et Steve Mahre. Le triple vainqueur de la Coupe du monde qui avait été battu, à Lake-Placid et Schladming, par le Suédois Ingemar Stenmark, écarté des Jeux pour professionnalisme, s'est imposé à l'énergie devant son frère, champion du monde de slalom géant. Après *un début de saison* assez discret, les deux Américains, qui avaient manifesté une lassitude certaine du cirque blanc, pourront désormais se retirer en beauté.

Pour se retrouver sur le podium en pareille compagnie, Bouvet a eu le mérite de résister moralement à la tension qui a régné dans la délégation française *depuis* le *début* des Jeux. Ayant reçu deux fois la visite de Mme Edwige Avice, ministre du Temps libre, entourés par des dirigeants et des entraîneurs vivant dans l'angoisse du résultat, les athlètes, à l'étroit dans leur appartement, n'étaient pas dans les meilleures conditions psychologiques *pour réussir*. Sur le plan technique, ce douanier de ving-deux ans paraissait, depuis la *fin* de la saison dernière, comme un des atouts les plus sûrs de l'équipe nationale avec Michel Canac. Élancé, il est bien campé sur ses skys et ne manque pas d'agressivité. C'était par manque de confiance en lui que ce Savoyard, amoureux de trial, n'avait pas obtenu de résultats *jusqu'à la fin de* la saison dernière où il s'imposa par deux fois en Coupe d'Europe. Au début de la saison, il avait terminé deux slaloms de Coupe du monde dans les dix premiers.

Cette troisième place olympique devrait lui donner plus d'assurance pour l'avenir, et enlever à l'équipe masculine la hantise des années dorées du ski français. Avec les deux médailles de Perrine Pelen, le résultat de Didier Bouvet va pouvoir permettre *un aménagement de* l'encadrement fédéral sans révolution, toujours préjudiciable au « moral des troupes ». L'équipe américaine, où règne une excellente ambiance, a obtenu les meilleurs résultats d'ensemble. Toutefois, des permutations d'entraîneurs entre les équipes masculine et féminine sont, d'ores et déjà, envisagées ainsi que le développement d'un programme de recherche et des *sources de financement* pour préparer la nouvelle olympiade, et atteindre le premier plan *mondial* aux Jeux de Calgary (Canada) en 1988.

A. G.

SKI DE FOND

Le séisme suédois

De notre envoyé spécial

Sarajevo. – Dans leur cabine de fartage, les Soviétiques tirent une mine défaite. Nicolaï Zimiatov, en particulier, qui détenait le titre olympique du 50 kilomètres. Il vient *d'en être dépossédé en terminant* treizième à 6 min. 20 s. du vainqueur. L'écart est considérable pour un fondeur sûr de ses forces, aiguillonné par une médaille d'or conquise sur 30 kilomètres, à peine le pied posé en Yougoslavie.

Le désarroi du Moscovite, comme de l'ensemble de ses compatriotes, n'est pas loin d'être partagé, dans une pièce voisine, par les Norvégiens humiliés eux aussi, malgré la cinquième place de Jan Lindwall. Ove Aunli, le bonnet de guingois, marmonne quelques mots inaudibles. Au 25e kilomètre, il s'est rangé sur le bas côté de la piste. Il faisait partie *du maigre lot des favoris*.

Deux Suédois sont la cause de ces drôles d'abandons comme en produit fréquemment cette distance sans concession pour les organismes. *Thomas Wassberg et Gunde Svan* viennent de déclencher en effet un véritable séisme. Le temps est si long sur 50 kilomètres que les leaders disposent de beaucoup de *marge pour varier l'allure, souffler* un peu et relancer leur corps. Dimanche matin, ce fut une rupture totale avec les habitudes, une atteinte à la logique, un extraordinaire défi comme en relevèrent déjà, en d'autres temps, les Suédois Sixten Jernberg, *le* maître vénéré par toute la Scandinavie, Thomas Magnusson et Sven Ake Lundbaeck.

A *l'origine*, le jeune *Gunde Svan*, vingt-deux ans, natif de Dala Jarna, en quête d'une troisième médaille d'or, après celle du 15 kilomètres et du relais. Un fondeur de génie.

Le feu sous un glaçon

C'était sans compter avec Thomas Wassberg, auréolé par ses médailles d'or – sur 15 kilomètres – des Jeux de Lake Placid en 1980 et – sur 50 kilomètres – des championnats du monde en *1982*. Au terme de la course, le champion, affichant une mine renfrognée qui lui valu le surnom d'« Iceberg », a déclaré tout de go : *« On a doué de moi »*.

Sous un glaçon pourtant se cache le feu. On l'a bel et bien aperçu brûler sous les spatules dès les premiers kilomètres d'un parcours moins mouvementé cependant que celui d'Oslo. Propulsé en tête au septième kilomètre, Wassberg est alors suivi *comme son ombre par son jeune* rival. Un vent de folie commence à balayer la course. Derrière, les autres favoris s'écroulent inexorablement. Au 20e kilomètre, la barbe de Wassberg est déjà empanachée de givre. Ce Père Noël sans pitié a creusé un fossé de quatorze secondes entre lui et Svan. Il a pris la tête d'un convoi à bord duquel ont pris place les Finlandais Karvonen et Kirvesniemi, le Norvégien Lindvall et l'étonnant Suisse Grunenfelder. Ces quatre athlètes exprimeront, à leur descente des skis, leur gratitude à l'égard de la locomotive suédoise. Ils lui doivent de se placer dans cet ordre au classement de l'épreuve, directement dans la foulée du duo infernal.

Toute course contre la montre impose un dialogue à distance. Wassberg a quitté le stade cinq *minutes après Svan, mais le service* de renseignements répercute en permanence l'évolution de leurs positions. Au 32e kilomètre, Svan dépasse son aîné de sept secondes ; à *six kilomètres de l'arrivée, le fil tenu* par le jeune homme devient encore plus fragile. Une seconde. Il est sur le point de casser. Il va casser. Au bout du long chemin, Wassberg rejette *à quatre secondes les prétentions* de son rival. La veille, l'entraîneur Ake Jonhson avait conseillé à Gunde Svan de ne pas livrer de combat de crainte qu'il ne supportât pas le choc.

LLIBERT TARRAGO.

HOCKEY SUR GLACE

Les secrets des diables rouges

De notre envoyé spécial

Sarajevo. – En guise de concierges, trois malabars, des ours des Carpates. La délégation soviétique aux Jeux d'hiver est gardée comme le Kremlin. Il n'y a personne, personne n'a rien à dire ; allez voir ailleurs.

Allons donc à la patinoire où s'entraînent les diables rouges. Là non plus, on n'entre pas : top secret ! La préparation des hockeyeurs est protégée, comme une base spatiale. Pour en savoir plus sur cette équipe *qui a battu sans* appel ses cinq premiers adversaires (RFA, Italie, Pologne, Yougoslavie, *Suède*), en marquant 42 buts pour en concéder 5 seulement, et qui a terminé le tournoi sur cette lancée en battant le Canada (4-0), la Suède (10-1) et la Tchécoslovaquie (2-0), il *faut* se contenter de la documentation officielle.

Or donc, le hockey sur glace a été introduit en URSS en 1946. Il est désormais pratiqué par 865 900 personnes, dont une majorité de garçons de huit à dix-huit ans. Entreprises, écoles, armée abritent 27 000 clubs. On compte, en Union soviétique, *94* patinoires couvertes et une centaine de patinoires naturelles. Les Jeunesses communistes organisent, pour les enfants, une compétition appelée « puck d'or ». La Ligue juniors comprend *157* équipes. Le sommet de la pyramide est occupé par 67 équipes seniors réparties en trois lignes équivalant à une première, deuxième, troisième divisions.

L'équipe soviétique a disputé son premier match international en 1954 contre la Finlande, qui a été sévèrement battue. Depuis, elle a gagné 22 championnats d'Europe et 19 championnats du monde, autant que les Canadiens. Son plus beau titre de gloire est d'avoir remporté quatre fois de suite le tournoi olympique en *1964, 1968, 1972 et 1976*.

Depuis, leur première apparition aux Jeux d'hiver en 1956, les Soviétiques ne se sont inclinés que deux fois, face aux Américains en 1960, à Squaw-Valley, et en *1980* à Lake-Placid. C'est pour effacer ce dernier affront subi au moment où le président des États-Unis organisait le boycottage des Jeux de Moscou que les Soviétiques ont préparé avec particulièrement de soin le tournoi de Sarajevo.

Plus vite, plus forts

Comment ? Les Canadiens, qui ont eu deux joueurs exclus des Jeux pour professionnalisme et qui sont les mieux placés pour disputer le titre aux Soviétiques, sont aussi loquaces sur leurs principaux rivaux que ceux-ci sont discrets. En substance, la formation de l'équipe olympique soviétique a commencé il y a trois ans. Soixante-dix des meilleurs joueurs du pays ont été réunis à Moscou sous la houlette de Victor Tikhonov, l'entraîneur du Club de l'armée CSKA. Par éliminations successives, il en est resté vingt-trois dont quinze sortaient d'ailleurs des rangs de ce club. Ce sont des éléments expérimentés, comme le gardien Vladislav Tretiak, trente et un ans, qui a *été* nommé meilleur joueur du monde à ce poste quatre fois depuis 1974, un honneur rarissime.

La particularité de cette formation est cependant de présenter trois lignes d'attaque de très haut niveau, qui ne laissent jamais de répit à leurs adversaires. Au cours de la centaine de matches de préparation effectués en commun, ils ont mis au point de nouvelles combinaisons qui ont semé la panique dans les *défenses adverses*.

Ce jeu nouveau qui les fait comparer à des extra-terrestres, les hockeyeurs soviétiques le déploient de surcroît sans craindre l'engagement physique dans les phases dures. C'est la grande différence par rapport à Lake-Placid, où ils avaient baissé les bras devant l'agressivité américaine.

Plus vite, plus forts, plus techniques, les Soviétiques ont gagné la médaille d'or qui leur tient autant à cœur que le titre mondial d'échecs sans laisser, dimanche, la moindre chance aux Tchécoslovaques, leurs plus opiniâtres adversaires actuels.

A. G.

La fin des héros

(Suite de la première page.)

En ski alpin, la suprématie de l'Europe a été sérieusement battue en brèche par les Etats-Unis, qui ont remporté trois titres sur six, deux revenant à la Suisse et un à l'Italie. Pour la première fois, les Autrichiens n'ont gagné aucune médaille d'or, tandis que le ski français masculin paraît être sorti du tunnel, grâce à la troisième *place* en *slalom* de Didier Bouvet qui est venue compléter les deux médailles de Perrine Pelen.

Chaque pays va tirer les conséquences de ces performances, aussi importantes pour la renommée internationale que l'équilibre de la balance extérieure. Et le comité d'organisation va faire ses comptes. Surnommée la « Sibérie des Balkans », la Bosnie-Herzégovine, qui était sous la bruine quelques heures avant l'inauguration officielle des Jeux, a ensuite été balayée par une tempête qui a *bousculé* le programme des compétitions alpines. Il a fallu alors différer de nombreuses heures de retransmissions télévisées, autrement dit amputer les recettes *publicitaires*.

Si les possibilités de ski nordique sont très séduisantes dans la région, les sites alpins, encore insuffisamment équipés, offrent des possibilités trop limitées. Au reste, la teneur exceptionnellement élevée en calcaire de l'eau risque de poser des problèmes pour l'exploitation future de la piste de luge et de bobsleigh. L'industrie yougoslave pourra tirer bénéfice de la médaille d'argent de Jure Franko en slalom géant sur des skis de fabrication nationale. L'essentiel *de ces retombées* devrait cependant aller aux fabricants français qui ont équipé la majorité des vainqueurs.

ALAIN GIRAUDO.

Le tableau final des médailles

Le tableau final des médailles des Jeux olympiques d'hiver est le suivant :

	Or	Argent	Bronze	Total
RDA	9	9	6	24
URSS	6	10	9	25
Etats-Unis	4	4	0	8
Finlande	4	3	6	13
Suède	4	2	2	8
Norvège	3	2	4	9
Suisse	2	2	1	5
Canada	2	1	1	4
RFA	2	1	1	4
Italie	2	0	0	2
Grande-Bretagne	1	0	0	1
Tchécoslovaquie	0	2	4	6
France	0	1	2	3
Japon	0	1	0	1
Yougoslavie	0	1	0	1
Liechtenstein	0	0	2	2
Autriche	0	0	1	1

Les résultats

Ski alpin

SLALOM MESSIEURS

1. Phil Mahre (E.-U.), 1 min. 39 s. 41 ; 2. Steve Mahre (E.-U.), 1 min. 39 s. 62 ; 3. Didier Bouvet (F.), 1 min. 40 s. 20.

Ski nordique

20 KILOMÈTRES DAMES

1. Marja-Liisa Hamlainen (Fin.), 1 h. 1 min. 54 s. ; 2. Raisa Smetanina (URSS), à 41 sec. 7 ; 3. Anne Jahren (Nor.), à 1 min. 28 s. 6.

50 KILOMÈTRES MESSIEURS

1. Thomas Wassberg (Suè.), 2 h. 15 min. 55 s. 8 ; 2. Gunde Svan (Suè.), à 4 sec. 9 ; 3. Aki Karvonen (Fin.), à 1 min. 8 s. 9.

Sauts à skis

TREMPLIN DE 90 MÈTRES

1. Matti Nikaenen (Fin.), 231,2 pts (116 m-111 m) ; 2. Jens Weissflog (RDA) 213,7 pts (107 m-107,5 m) ; 3. Pavel Ploc (Tch.), 202,9 pts (103,5 m-109 m) ; 32. Gérard Colin (F.) (90 m-101 m).

Patinage artistique

DAMES

1. Katarina Witt (RDA), 3,2 pts ; 2. Rosalyn Summers (E.-U.), 4,6 pts ; 3. Kira Ivanova (URSS), 9,2 pts ; 18. Agnès Gosselin (F.), 35,4 pts.

Patinage de vitesse

10 000 MÈTRES MESSIEURS

1. Igor Malkov (URSS), 14 min. 39 s. 90 ; 2. Tomas Gustafson (Suè.), 14 min. 39 s. 95 ; 3. René Schoefisch (RDA), 14 min. 46 s. 91.

Bobsleigh à quatre

1. RDA I (Hoppe, Wetzig, Schauerhammer, Kirchner), 3 min. 20 s. 22 ; 2. RDA II (Lehmann, Musiol, Voge, Heise), 3 min. 20 s. 78 ; 3. Suisse I (Giobellina, Stettler, Salzmann, Freiermuth), 3 min. 21 s. 30 ; 13. France (Christaud, Auroux, Stott, Lachaud), 3 min. 25 s. 26.

Hockey sur glace

POULE FINALE

Pour la première place : URSS b. Tchécoslovaquie, 2 à 0 ; pour la troisième place : Suède-Canada, 2 à 0.

PATINAGE ARTISTIQUE

La sagesse de Katarina Witt

De notre envoyé spécial

Sarajevo. – Maîtresse femme, Jutta Muller a triomphé. Quatre ans après avoir placé au sommet de la pyramide olympique *la robuste Annett Poetzsch*, l'entraîneur de Karl-Marx-Stadt a encore réussi à y mettre *une* de ses élèves, Katarina Witt. Mais quel contraste entre les deux patineuses. La première était une adepte du panzer-patinage, toute *en cuisses et en puissance*. La seconde a la silhouette d'un mannequin vedette et la grâce d'une ballerine. Lorsqu'elle avait onze ans, Katarina Witt mit 10 marks dans sa tirelire lorsqu'elle réussit son premier *triple saut en compétition. Elle a* aujourd'hui dix-huit ans, trois triples sauts et deux doubles *axel* à son programme.

Classicisme

Quand Katarina Witt est sur la glace, elle focalise l'attention des spectateurs comme une loupe concentre les rayons du soleil. C'est que la beauté du geste le *dispute à l'efficacité. Katarina* avait fait sensation en 1983 aux championnats d'Europe de Dortmund en présentant son programme court : elle était apparue *habillée en petit Mozart. La* perruque poudrée et la culotte avaient fait sourciller les juges. Elle a dû réfréner quelque peu ses audaces vestimentaires. Tout comme *elle a dû travailler assidûment* les figures imposées, ces gammes du patinage, qu'elle trouvait trop fastidieuses.

Eliminée de la course au titre mondial, l'an dernier, pour quelques ratures dans ses boucles, elle a été sévèrement rappelée à *l'ordre par son entraîneur. Si cela* n'a pas amélioré les rapports entre les deux femmes, la leçon a néanmoins porté. Aux derniers championnats d'Europe à Budapest, *Katarina avait fait des* ronds parfaits sur la glace. Ils ne l'ont pas moins été à Sarajevo.

Troisième après les imposées, elle a pris la tête du concours sans coup férir avec un programme court « tzigane » époustouflant. Il lui restait à montrer qu'elle était bien la meilleure patineuse *de figures libres* depuis que la Suissesse Denise Biellmann est devenue professionnelle. Un peu contractée par l'enjeu, elle ne réalisa pas ses trois *triples sauts* et sa *pirouette* de façon aussi bouleversante qu'on aurait aimé. Il est vrai que, pour ne pas effaroucher les juges par ses audaces, elle est revenue, *pour cette composition de quatre* minutes, à un classicisme qui ne convient pas tout à fait à sa nature. Musique et technique étaient un peu trop sages. Son *patinage a été à l'unisson.* Cela justifiait les notes entre 5,7 et 5,9.

Passant à son tour sur la glace, l'Américaine Rosalyn Summers, championne du monde en titre, savait qu'elle devait sortir le grand jeu pour garder *sa suprématie. D'entrée, elle* escamota un triple saut et un autre encore dans le passage lent. *Elle ne pouvait* donc succéder à Dorothy Hamill et à Peggy Fleming.

Pour se consoler, les Américains, qui ont également assisté à l'effondrement de l'ancienne championne du monde Elaine Zayak, étaient assurés de tenir en la délicieuse Tiffany Chin la championne de *l'avenir*. Quatrième derrière Kira Ivanova, la première Soviétique sur un *podium olympique* en *patinage* artistique, la petite Américaine, d'origine asiatique, a été la seule à *véritablement* enthousiasmer le public par son dynamisme. Deuxième du programme court et troisième du programme libre, il ne lui manque plus, pour tenir *les premiers rôles, qu'à travailler* les imposées. Comme l'a fait Katarina Witt.

A. G.

Les autres résultats du week-end

Football

COUPE DE FRANCE
(Seizièmes de finale, matches aller)

Division I entre eux

*Monaco (2) b. St-Étienne (18)	1-0
Nantes (5) b. *Rennes (19)	2-0
*Toulon (16) b. Toulouse (6)	1-0

Division I contre division II

*Bordeaux (1) b. Le Havre (2)	1-0
Strasbourg (7) b. * Martigues (12)	1-0
Rouen (9) b. *Valenciennes (5)	3-0
*Reims (4) et Lens (10)	2-2
*Bastia (1) Cannes (6)	2-1
*Tours (1) et Sochaux (12)	1-1

Division I contre division III

*Caen (2) b. Laval (8)	1-0

Division I contre division IV

Nancy (15) b. *Sarreguemines (7)	2-0

Division I contre division d'honneur

Metz (14) b. *Caudry-en-Dorthe (5)	4-0

Division II entre eux

*Thonon (9) et Lyon (2)	1-1

Division II contre division III

Guingamp (6) b. *Bourg-la-Roche (2)	1-0
Mulhouse (7) b. *Orange (5)	2-1
Besançon (14) b. * Pau (9)	1-0

● Les matches retour auront lieu mardi 21 et mercredi 22 février.

Tennis

Tournoi de La Quinta à Palm-Springs (Californie)

Demi-finales

Connors (E.-U.) b. Higueras (Esp) 6-7, 6-0, 7-6
Noah (F) b. Arias (E.-U) 6-4, 4-6, 6-4

Finale

Connors b. Noah 6-2, 6-7, 6,3

Boxe

CHAMPIONNAT D'EUROPE

Le Français Gilles Elbilia a conservé son titre de champion d'Europe des poids mi-moyens en battant l'Italien Nino La Rocca par arrêt de l'arbitre sur blessure à la sixième reprise, le 19 février, à Capo d'Orlando (Sicile).



هكذا من الأصل

SPORTS

RUGBY

LA VICTOIRE DE LA FRANCE SUR LE PAYS DE GALLES : 21 A 16

Les coups de pied thérapeutiques de Lescarboura

En battant – victoire « historique » – le Pays de Galles à Cardiff (21 à 16) l'équipe de France de rugby est parvenue à conserver entières ses chances de remporter le tournoi des Cinq Nations. L'Irlande, défaite par l'Angleterre à Twickenham (12-9) risque fort, quant à elle, de se voir décerner la « cuillère de bois » 1984. Pour l'heure, l'Ecosse semble l'équipe la mieux placée. Avant le match-retour de Murrayfield, l'Angleterre sera, le 3 mars, le prochain adversaire du XV français.

de notre envoyé spécial

Cardiff. – L'Arm's Park n'est plus l'Arm's Park. L'antique, monstrueux, et démoniaque piège gallois n'éxiste plus. Et on ne trouve plus au beau milieu de Cadiff, ville triste, qu'un terrain de rugby britannique. Un demi-hectare d'herbe et de boue. Un champ de sueur et de sang entouré de béton où les meilleurs de tout un peuple viennent lutter corps et âme devant leurs pères et leurs enfants, avant de plonger, tous ensemble, dans la nuit et la bière.

L'Arm's Park *n'est plus*. Tout s'est passé en un fragment d'après-midi. Ce fut une heure et demie de rêve sous un soleil froid de paradis. *Un éclair de rugby. Un moment* d'éternité. On exagère ? Oui, bien sûr. Décortiqué, haché, passé à la moulinette des magnétoscopes, revu *sous les loupes épaisses des stratèges* en chambre et en chaussons, le Galles-France 84 montrera de bien mauvais profils. On verra trop vite *d'énormes lézardes dans le mur tri*colore, des faiblesses de bien mauvaise augure. Et pourtant ! Sans mauvais fois aucune, on soutiendra ici, avoir assisté à *une grande partie*, à une vraie empoignade. Bref, à un grand et beau match.

Il faut, en deux mots, rappeler l'ampleur de l'enjeu. Ne serait-ce que pour mieux embrasser après coup celle de la victoire. Répétons-le : le XV de France n'avait pas gagné à Cardiff depuis 1968. Six humiliations successives si l'on veut bien tenir pour satisfaisant *le nul* (16-16) de 1974. Seize ans pendant lesquels les diables rouges restèrent invincibles dans leur chaudron. *Seize ans de suprématie galloise*, de violence, de voyages tremblants vers Cardiff. Plus qu'il n'en faut pour que les fils ressentent l'angoisse. *Celle qui écrase la poitrine et vide le* ventre. En face, pour l'ennemi, c'était pire encore. Cette année, un premier match perdu à domicile contre *les barbares d'Edimbourg*, une équipe reconstruite à la hâte. Puis un succès sans grande valeur à Dublin.

C'était donc du béret français *qu'allait sortir la vérité* : une victoire et on passait l'éponge sur quelques péchés véniels ; une défaite et c'était la descente immédiate au purgatoire. Ce fut, on le sait, une défaite et ce fut du même coup, pour *Jean-Pierre Rives et ses hommes*, l'envol possible vers le paradis du grand chelem. On passera sous silence ou presque les trente-neuf premières minutes : une mi-temps affolée et affolante. Une de ces tranches de match où les hommes courent après leur ombre.

Les Français, maillots blancs, choisissent de jouer d'entrée contre le vent, c'est-à-dire dans l'ombre. Dixième minute : ils sont menés 3 à 0. *On craignait pour Daniel Dubroca*, 95 kilos, pilier d'Agen, appelé à la rescousse à la place du déjà célèbre Jean-Pierre Garuet. On avait raison, *mais voilà que ce sont les* lombaires de Michel Cremaschi qui se mettent à ployer sous la poussée d'Ian Harold Eidman, cadre commercial de *103 kilos*. Un mouvement convexe qui fait mal et en dit long.

L'éclair et le tonnerre

La mi-temps va être sifflée. Jean-Patrick Lescarboura, nez de boxeur *et chaussure de magicien*, passe sans mal deux pénalités. Soudain, sur l'herbe, c'est l'éclair et le tonnerre dans les gradins. Entre ombre et soleil, côté nord, la France gagne une touche. *Elle qui les avait toutes perdues* et qui devait toutes les perdre. Coup de pied de génie de Philippe Dintrans. Coup de rein des trois-*quarts qui entrent dans la farandole*. Patrice Lagisquet, danse sur la brèche, Philipe Sella aplatit. Ce sera le seul essai français.

Par deux fois, plus tard, les Rouges marqueront. *Au même endroit, à l'est, révérences celtes sous* les drapeaux bleu-blanc-rouge de la colonie française. Par deux fois, Galles sera à deux points. *Et l'on se demande encore* aujourd'hui pourquoi et comment le bon arrière Howell Davies ratera tant de pénalités. Lescarboura, lui, n'a pas ces soucis en tête. Puissant, heureux et décontracté, il recule d'un pas, parfois de deux, et tape dans l'axe. Une recette toute simple, suffisante pour lui *faire marquer – quatre pénalités*, un drop et une transformation – 17 des 21 points français.

Un coup de pied thérapeutique qui soulagea, mieux, qui sauva son équipe. *Des Français parfois superbes* : Rives, bien sûr, Erbani ou Jérôme Gallion et son coup de poignard de 60 mètres le long de la touche. Un Gallion qui se plaît à démontrer à quel point étaient idiots ceux qui refusaient de le caper en tricolore. Des Français parfois fatigués : Didier Codorniou, sans jambes, et que deux Gallois vinrent gentiment faucher alors qu'il allait seul vers les poteaux. Des Français souvent abîmés par un électricien de Swansea du *nom* de Richard David Moriarty, deuxième ligne promu troisième ligne aile, grand joueur en méforme et petit distributeur de mauvais coups. Au point que Rives dut publiquement le lui faire remarquer de virile manière. Des Français humiliés aussi lorsque le pack gallois *sut les balayer sur 10 mètres juste* devant leur en-but.

Et là, le mystère ! Pourquoi à ce moment précis, l'Arm's Park n'a-t-il pas hurlé ? Pourquoi les cœurs celtes ne sont-ils pas venus à la rescousse de leurs guerriers ? Pourquoi, alors qu'ils pouvaient vaincre, l'Arm's Park est-il resté comme pétrifié ?

18-10 à la 76e minute ; 18-16 à la 78e après que Davies eut marqué puis transformé un essai. C'est la fin du match, croit-on. Et voilà que M. Richard G. Byres, citoyen de Brisbane (Australie), *en sifflant* une pénalité pour le Pays de Galles poignarde l'Hexagone. C'est la fin du monde. Davies revient ; 50 mètres contre le vent, la victoire rouge. Soixante-trois mille paires d'yeux suivent la balle. Elle s'élève, monte, plane dans le ciel bleu, puis redescend à quelques centimètres de la barre transversale. C'est bien fini.

Inexistante en touche, moyenne en mêlée fermée, la France a gagné. Personne ne voit plus Lescarboura *parachever son triomphe, ni Rives*, masque de fer, fuir vers les vestiaires. Tard dans la nuit, des bandes ivres d'alcool et de déception crieront dans les pubs de la ville que les *Français avaient été bien chanceux*. Chanceux ou meilleurs ? Nous laisserons l'Angleterre et l'Ecosse répondre, bientôt, à la question.

JEAN-YVES NAU.

Athlétisme en salle

LE MARCHEUR GÉRARD LELIÈVRE VEDETTE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE

Les championnats de France d'athlétisme en salle qui ont eu lieu samedi 18 et dimanche 19 février à Paris ont été marqués par les performances de Gérard Lelièvre, Marie-Christine Cazier et Marie-France Loval.

Gérard Lelièvre a réussi la meilleure performance française sur 5 kilomètres à la marche en 19' 21'' 2. Ce temps constitue aussi la quatrième meilleure performance mondiale. Pour sa part, Marie-Christine Cazier a établi la meilleure performance française du 200 m en 23'' 48, améliorant de 16 centièmes de seconde son précédent record. Enfin, Marie-France Loval, une Guadeloupéenne de 20 ans, égalé en 7'' 27 la meilleure performance du 60 m que Sylvie Telliez avait établie en 1974.

TRAVERSÉE RECORD DE L'ATLANTIQUE NORD

Le record de la traversée de l'Atlantique Nord, New-York-Paris, en avion monomoteur a été battu dans la journée du dimanche 19 février, par un équipage français composé du pilote de ligne Patrick Fourtico et du pilote automobile Henri Pescarolo, à bord d'un Piper Malibu de 310 CV. Parti du terrain new-yorkais de Teterbord à 9 h 20 (heure française), le petit avion s'est posé au Bourget à 23 h 22, soit un temps de quatorze heures dix minutes : moins de la moitié du temps de Lindbergh en 1927.

INFORMATIONS « SERVICES »

ÉDUCATION

LE CALENDRIER DES VACANCES 1984-1985 POUR LES ÉLÈVES

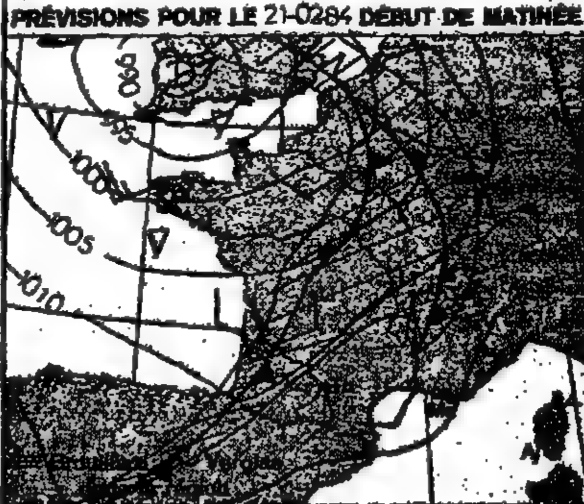
	ZONE I	ZONE II	ZONE III
ACADÉMIES (1)	Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Limoges, Lyon, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg, Toulouse.	Paris, Créteil, Versailles	Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lille, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Rennes.
ÉTÉ 1984	du samedi 30 juin au vendredi 7 septembre	du jeudi 28 juin au vendredi 7 septembre	du samedi 30 juin au vendredi 7 septembre
TOUSSAINT	du samedi 27 octobre au mardi 6 novembre	du samedi 27 octobre au mardi 6 novembre	du samedi 27 octobre au mardi 6 novembre
NOËL	du jeudi 20 décembre au jeudi 3 janvier	du jeudi 20 décembre au jeudi 3 janvier	du jeudi 20 décembre au jeudi 3 janvier
HIVER	du jeudi 7 février au lundi 18 février	du jeudi 14 février au lundi 25 février	du jeudi 21 février au lundi 4 mars
PRINTEMPS	du samedi 23 mars au jeudi 11 avril	du vendredi 29 mars au lundi 15 avril	du vendredi 29 mars au lundi 15 avril
ÉTÉ 1985	du samedi 29 juin au vendredi 6 septembre	du jeudi 27 juin au vendredi 6 septembre	du jeudi 27 juin au jeudi 5 septembre

(1) Les dates indiquées correspondent au jour de départ après la classe et au jour de rentrée, le matin.

La composition des zones est modifiée par rapport à l'année 1983-1984 : la zone I de 1983-1984 devient la zone II du nouveau calendrier. Pour l'académie de Corse, le calendrier scolaire est arrêté par le recteur, après avis des instances régionales. Pour les départements des Antilles, de la Guyane, de la Réunion et de Saint-Pierre-et-Miquelon, les dates du calendrier scolaire seront fixées par le recteur.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le lundi 20 février à 0 heure et le mardi 21 février à 24 heures.

Le champ de pression continue de s'affaiblir sur la France, ce qui permet aux perturbations atlantiques de pénétrer de nouveau sur le pays.

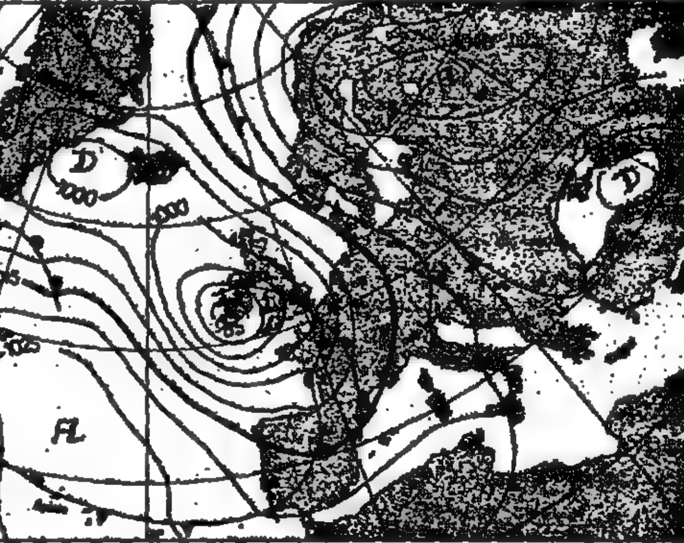
Mardi matin, la zone pluvieuse qui abordait lundi soir les côtes atlantiques, sera située des Pyrénées, au Centre, au Bassin parisien et aux régions du Nord, ainsi que des Vosges au nord des Alpes et au Massif Central ; les précipitations seront souvent neigeuses et verglaçantes sur les régions de l'Est, ainsi que les massifs montagneux ; le ciel sera nuageux sur les régions méditerranéennes.

La zone de temps plus variable, avec quelques éclaircies, située le matin du *nord de l'Aquitaine à la Bretagne et à la* Normandie, gagnera au cours de la journée une grande partie du pays, excepté des Vosges aux *Alpes* où le mauvais temps persistera ; cependant, un renforcement de l'instabilité, avec des averses parfois fortes, sera observé en début d'après-midi sur les côtes de la Manche, et s'étendra en soirée à la moitié ouest du pays ; les vents d'ouest vont se renforcer, et souffleront assez fort ; ils tourneront au nord-ouest en soirée de la Vendée au Nord. Les températures, encore négatives le matin sur les régions du Nord-Est et de l'Est (–2 à –4 degrés), atteindront l'après-midi 7 à 13 degrés du Nord au Sud, 2 à 4 degrés du Nord-Est au Lyonnais.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 février ; le second le minimum de la nuit du 18 février au 19 février) : Ajaccio, 11 et 5 degrés ; Biarritz, 12 et 7 ; Bordeaux, 10 et 2 ; Bourges, 7 et 0 ; Brest, 10 et 3 ; Caen, 6 et 1 ; Cherbourg, 4 et 0 ; Clermont-Ferrand, 11 et 2 ; Dijon, 4 et –6 ; Grenoble-St-Martin-d'Hères, 6 et –1 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 6 et –1 ; Lille, 1 et –6 ; Lyon, 7 et 1 ; Marseille-Marignane, 9 et 4 ; Nancy, 1 et –10 ; Nantes, 6 et 1 ; Nice-Côte d'Azur, 9 et 5 ; Paris-Montsouris, 5 et –2 ; Paris-Orly, 4 et –3 ; Pau, 10 et 5 ; Perpignan, 9 et 4 ; Rennes, 4 et 2 ; Strasbourg, 0 et –8 ; Tours, 5 et 1 ; Toulouse, 10 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 8 degrés ; Amsterdam, 2 et –4 ; Athènes, 14 et 6 ; Berlin, 0 et –6 ; Bonn, 4 et –6 ; Bruxelles, 2 et –4 ; Iles Canaries, 21 et 15 ; Copenhague, 2 et –3 ; Dakar, 28 et 18 ; Djerba, 15 et 7 ; Genève, 2 et –3 ; Jérusalem, 16 et 6 ; Lisbonne, 16 et 7 ; Londres, 5 et –2 ; Luxembourg, 0 et –8 ; Madrid, 14 et –2 ; Moscou, –3 et –7 ; Nairobi, 29 et 12 ; New-York, 7 et 5 ; Palma-de-Majorque, 15 et 3 ; Rome, 9 et 3 ; Stockholm, –1 et –10 ; Tozeur, 18 et 6 ; Tunis, 15 et 3.

PRÉVISIONS POUR LE 21 FÉVRIER 0 HEURE (G.M.T.)



(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

MERCREDI 22 FÉVRIER

« La manufacture des Gobelins racontée aux jeunes », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Sennat.

« Notre-Dame de Paris », 15 heures, portail, M. Jacomet (Caisse nationale des monuments historiques).

« La crypte de Notre-Dame », 15 heures, parvis (Mme Hager).

« Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (P.-Y. Jaslet).

« La Salpêtrière », 15 heures, 47, boulevard de l'hôpital (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Rambuteau (Résurrection du passé).

« L'Opéra », 14 h 45, haut des marches (Tourisme culturel).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 19 février :

DES DÉCRETS

● Modifiant le décret du 25 août 1971 relatif à l'admission des élèves à l'École polytechnique, la sanction des études et la discipline à l'école.

● Relatif à l'admission dans les services publics des ingénieurs diplômés de l'École polytechnique.

● Portant modification du décret du 10 mai 1982 relatif à l'organisation du ministère de la culture.

UNE LISTE

● Des candidats autorisés à participer aux épreuves d'accès au *cycle préparatoire au second* concours d'entrée à l'École nationale de la magistrature.

EN BREF

ÉCHANGES

TROIS MOIS AU CANADA. – Il est encore possible, pour les élèves actuellement en troisième ou en seconde, de partir trois mois au Canada anglophone : vie familiale et cours dans un établissement scolaire en Ontario ou en Alberta, du 5 août au 30 octobre 1984, et accueil, dans les mêmes conditions, d'un jeune Canadien (fille ou garçon), du 15 mars au 15 juin 1985. Cet échange est proposé par le ministère de l'éducation de l'Ontario et American Field Service – Vivre sans frontière, association agréée par le ministère de la jeunesse et des sports.

★ AFS-Vivre sans frontière, 46, rue Rochechouart, 75009 Paris. Tél. : 285-04-64.

ÉCOLOGIE

L'OREILLE VERTE. – Contribution professionnelle à une radio privée et démarche militante, une émission consacrée à l'écologie est produite et animée par l'Association des journalistes-écrivains pour la nature et l'écologie (JNE) sur Fréquence-Libre, de 19 h 30 à 20 h 30 le mercredi. Chasses aux énergies nouvelles, pollution, protection de la nature, aménagement urbain. Ce magazine de chroniques, de réflexions, de dossiers, de réactions sur les événements et d'informations pratiques sur l'environnement est présenté par Jean Carlier, ex-directeur de l'information à RTL, Nicole Lauroy de *Femmes d'aujourd'hui*, Claude-Marie Vadrot du *Canard enchaîné*, Pierre Pellerin d'Antenne 2, François Terrasson du Muséum d'histoire naturelle et Jacques Pénot.

★ JNE, 57, rue Saint-Blaise, 75020 Paris. Tél. : 370-51-69.

MINORITÉS

HANDICAP ET VIE COMMUNE. – La ville de Thiais (Val-de-Marne) et l'association l'Enfant à nos portes ont mis en place une permanence destinée à faciliter l'intégration des personnes handicapées dans la vie commune. Elles y trouvent des informations dans tous les domaines : transports, scolarisation, métiers et emplois, législation sociale, mais aussi loisirs, sports, vacances.

★ Permanence le lundi de 9 heures à 12 heures au Centre de loisir Jules-Ferry, 89, rue Paul-Vaillant-Couturier, 94320 Thiais. Tél. : 884-88-01.

Elle est assurée par les responsables d'associations de handicapés, avec l'aide de la DDASS et du bureau d'aide sociale de la ville.

ASSURANCES

NOUVELLES GARANTIES POUR LES DÉGATS DES EAUX

En application d'une convention adoptée par la profession, les assureurs prendront en charge, à partir du 1er mars, les dégâts des eaux occasionnés par les infiltrations au travers des joints d'étanchéité situés aux pourtours des installations sanitaires et au travers des carrelages, annonce un *communiqué* du Centre de documentation et d'information de l'assurance.

Jusqu'à présent, les occupants d'un appartement responsables de *tels dommages devaient indemniser* personnellement ceux de leurs voisins qui en étaient les victimes. Désormais, il appartiendra à l'assureur du responsable de prendre en charge le préjudice des voisins.

Le terme « joint d'étanchéité aux pourtours des installations sanitaires » ne vise que les joints horizontaux situés entre les installations (baignoires, lavabos, etc.) et le mur. *Le terme* « au travers des carrelages » (carrelages fixés au sol ou aux murs) vise les infiltrations d'eau au travers des carrelages proprement dits, mais également au niveau des jointures entre les carreaux lorsque ces jointures sont poreuses, cassées ou inexistantes.

L'assurance exclut toujours les dommages causés aux biens de l'assuré lui-même, qu'il s'agisse d'une infiltration au travers des joints d'étanchéité ou au travers des carreaux.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3650

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III		■							■
IV					■				
V				■			■		
VI						■			
VII			■						
VIII								■	
IX			■						
X					■				
XI	■			■					■

HORIZONTALEMENT

I. Pour nous tromper, doit avoir un air original. – II. Un homme prêt à tout quitter. – III. Rendre plus lourd. – IV. Affluent de l'Oubangui. Abîmas. – V. Fut mise sur tables. Un point sur la carte. Conjonction. – VI. Point de départ pour les Hébreux. Mot qui indique que le service est terminé. – VII. Romains pour Henri. Vraiment médiocres en physique. – VIII. Fait entendre un son de cloche. – IX. La moitié de rien. Peut se faire à trois. – X. Est content quand il y a beaucoup de légumes. Pas imposés. – XI. En France. Prophète.

VERTICALEMENT

1. On peut les voir à Pâques ou à la Trinité. – 2. Possessif. S'arrête dès qu'on est à bout de souffle. – 3. Pays qui évoque de grandes campagnes. Dans l'alternative. – 4. Une scie appréciée. Donne une très bonne mine. – 5. Dix sur dix. Fait comme celui qui n'arrive pas. – 6. Fut un exemple pour les coiffeurs. Qui n'ont donc rien coûté. – 7. Déesse. A laquelle on ne peut rien reprocher. – 8. Son canal sépare l'Italie de l'Albanie. Endroit où l'on peut couper le courant. – 9. Advertie. Sommes de peu d'importance.

Solution du problème n° 3649

Horizontalement

I. Couronnement. Nô. – II. Angine. Ni. Ouf. – III. Intraveineuse. – IV. Oing. Vieilleuses. – V. Noé. Tell. Enragé. – VI. Nu. Sou. Or. Ir. – VII. Irita. Carnet. – VIII. Etoile. Plage. Go. – IX. Ré. Peste. Réseau. – X. Vêt. Test. TP. – XI. Aventure. Epié. – XII. Bande. Te. Spot. – XIII. Anti. Huche. – XIV. Repas. Oscar. – XV. Sous. Néon. Ennui.

Verticalement

1. Canonnière. Abeau. – 2. On. Tourte. Van. – 3. Ugine. Io. Ventra. – 4. Ring. Stipendiée. – 5. Oaf. Toilette. – 6. Nerveuses. Han ! – 7. All. Tirouse. – 8. Enveloppe. – 9. Miel. Thon. – 10. Ile. Carénées. – 11. Non-engagées. Cé. – 12. Tasur. Ressel. As. – 13. Fiotain. PP. RN. – 14. Ségrégation. – 15. Obèse. Toupet. Mi.

GUY BROUTY.

Le Monde

culture

THÉATRE

« LE HÉRON », de Vassili Axionov à Chaillot

Acteurs à plein régime

Dans le même décor de demeure de campagne où il met en scène *la Mouette*, de Tchekhov, Antoine Vitez, à Chaillot, présente une comédie satirique soviétique. *le Héron*, œuvre de Vassia Axionov, romancier et dramaturge âgé aujourd'hui de cinquante et un ans, vivant à Washington (il a quitté Moscou en 1980) (1).

Cette identité du décor est normale : Axionov sait bien que la maison des bois, des champs, la *datcha*, est le lieu de l'action de quantité de récits et de pièces russes, chez Tourgueniev, Tchekhov, Gorki, tant d'autres, et il a pensé qu'il était intéressant de faire connaître la vie des occupants actuels de ces datchas, devenues souvent maisons de repos, de séjour, à la discrétion de telle ou telle collectivité. C'est le propos de sa pièce, *le Héron*.

Axionov sait de quoi il parle : pendant la quinzaine d'années où il a été l'un des meilleurs jeunes écrivains en vue, en Union soviétique, il lui arrivait souvent, lorsqu'il voulait entreprendre quelque chose de nouveau, de prendre sa voiture et d'aller s'installer, pour qelques jours, dans l'une ou l'autre de ces datchas mises à la disposition des écrivains, soit dans les forêts pas loin de Moscou, soit sur la Baltique ou la mer Noire.

A angles aigus

Le Héron nous fait voir et entendre quelques habitants neufs d'une ancienne datcha, sur la Baltique, à quelques kilomètres de la frontière polonaise : le directeur de la maison de repos, ses trois filles qu'il emploie là, à divers travaux, un garçon un peu bizarre qui a ici une tâche d'homme à tout faire (passer l'aspirateur ou ramasser des champignons), puis des « vacanciers » de passage, une fonctionnaire d'une mutuelle, son époux membre de l'UNESCO, un ouvrier. Il y a aussi un vieux couple emblématique, qui semble figurer un passé, proche et lointain, et le « héron », à la fois oiseau et jeune femme, qui provoque *rêverie, nostalgie, amour* (nous simplifions).

Par jeu, Axionov lance quelques allusions à Tchekhov, mais sur un ton de moquerie amicale, par exemple les « trois sœurs » (les filles du directeur) *sont* nées presque le même jour, dans des villes éloignées l'une de l'autre, de trois mères différentes. C'est que *le Héron* est une satire, burlesque, guignolesque, une construction comique à angles aigus, beaucoup plus proche des *Bains* ou de la *Punaise*, de Maiakovski, que de Tchekhov.

Antoine Vitez, pour adopter le ton convenable, la note proche, inscrit sa mise en scène du *Héron* dans un style apparenté à Meyerhold. Et c'est à vrai dire dans ce climat-là, cette déconstruction et cette reconstruction stylisée des conduites, ces voix et ces gestes *imaginés*, décalés, plus voisins d'une *danse (abrupte)*, d'une acrobatie, et d'un chant (non musical), oui c'est dans cette inven-tion, cette po-é-sie, de théâtre, que les acteurs d'Antoine Vitez et Vitez lui-même sont vraiment à leur affaire, brillent de tous leurs dons, font preuve d'un esprit, d'une gaieté, d'un brio, d'une technique, tout à fait remarquables. Il n'y a pas de temps mort. En tant que « spectacle », ce *Héron* est un exploit, qui transpose le cirque, le music-hall, le ballet, l'acrobatie, le chant, dans une catégorie de l'esprit plus mystérieuse, plus *réfléchie*, que ces disciplines elles-mêmes, prises une par une. C'est très fort.

Maintenant, il faut reconnaître que le « propos » de Vassili Axionov, que ce qui a lieu, ce qui est dit, exprimé, dans sa pièce *le Héron* n'est pratiquement pas accessible, dans cette traduction de Lily Denis et cette mise en scène de Vitez.

Ce n'est pas la faute de Lily Denis, traductrice très consciencieuse et talentueuse, ni celle de Vitez, responsable d'une mise en scène on ne peut plus « axionovienne ». C'est tout bêtement que la pièce, *le Héron*, est intransposable en français.

L'œuvre de Vassia Axionov, son travail d'écrivain, reposent essentiellement sur une alchimie des mots. Il n'est pas un idéologue, ni un penseur. Aucune de ses œuvres n'est une œuvre à thèse.

Alchimie du son

Axionov est un homme équipé d'une « oreille » prodigieuse, d'une ouïe inouïe. Avec cette oreille, il sait capter les nuances les plus subtiles d'un langage, d'un timbre, de tout un réseau de phénomènes, qui composent la réalité actuelle de la parole soviétique, – parole très sensiblement différente de l'ancienne parole russe d'avant le socialisme.

C'est en opérant un travail très personnel, très alchimique, sur ce « son » soviétique, c'est en composant une substance poétique très savante, très fouillée, très imaginée, qu'Axionov, par une poétique des structures du langage, exprime d'une manière miraculeuse juste les nuances de l'esprit de l'existence soviétique.

La pièce *le Héron* reste pour nous lettre morte, parce que la riche complexité du micmac poétique d'Axionov n'a pas d'équivalence possible en français, et parce que la qualité d'esprit et de vie que ce micmac fait saisir nous est tout à fait inconnue, car, même si personne ne veut l'admettre, les inévitables couplets sur le goulag, les cliniques psychiatriques, la nomenklatura, etc., si justifiés soient-ils, ne sont pas du tout à même de nous faire connaître la vie des gens, les mouvements de la conscience des gens, dans ce pays.

Si l'on veut, une page d'Axionov est un peu comparable à certaines pages de Joyce, et présente les mêmes difficultés de transposition d'une langue à une autre, mais du moins, pour exercer une lecture de Joyce, disposons-nous de références quant à la mythologie grecque, à la Rome catholique, à la sexualité, ainsi de suite, alors qu'avec Axionov nous sommes dans le noir total. Voilà pourquoi *le Héron* reste une énigme.

Il n'en reste pas moins que la fantaisie satirique d'Axionov est si vive, et que le « théâtre » de Vitez et de ses acteurs est si soufflant, que cette pièce ne procure pas une seule seconde d'ennui. Après tout que « comprenons »-nous à une œuvre comme le *Trio opus 97*, de Beethoven, *dont chaque seconde nous enchante ?*

Seul petit os de ce spectacle : un malentendu constant sur la présence de la Pologne. La tension actuelle qui a lieu en Pologne fausse le propos des personnages d'Axionov, qui ont été « écrits » avant Gdansk. Il y a là une erreur d'écoute, gênante, erreur bizarrement accentuée par Vitez lui-même, lorsqu'il fait édifier au dernier acte un mur de briques servant d'appui à un fusil, mur aux connotations berlinoises, etc., alors que chez Axionov le fusil est simplement accroché à un mur quelconque, d'ailleurs mince.

Tous les comédiens, de Patrice Kerbrat à Dominique Valadié, d'Agnès Van Molder à Jean-Marie Winling, de Dominique Reymond à Pierre Vial, et les autres, oui tous sont remarquables d'intelligence, de virtuosité physique, de présence.

MICHEL COURNOT.

(1) Lire l'entretien de Nicole Zand avec Axionov dans *le Monde* daté 19-20 février.

★ Théâtre de Chaillot, 20 h 30, en alternance.

CINÉMA

« LES CAVALIERS DE L'ORAGE », de Gérard Vergez

Une femme et la guerre

Elle s'appelle Marie, elle est d'origine polonaise comme Marie Curie (d'ailleurs évoquée au cours du film) et docteur en médecine, ce qui, pour une femme, n'était pas courant en 1912. Marie a épousé un officier de cavalerie tenant garnison en Haute-Provence, auquel Jason, un maquignon contrebandier, fournit des chevaux.

Marlène Jobert nous revient, doucement mûrie, après sa déconvenue d'*Effraction*, dans ce très beau rôle de femme du début du siècle, cherchant son indépendance et la trouvant peu à peu à travers les épreuves de la guerre de 1914. Ce pourrait bien être un tournant de sa carrière, si les producteurs se rendent compte de ce qu'elle apporte de nouveau.

Gérard Vergez, le réalisateur, débuta au cinéma avec des films intimistes puis travaille beaucoup pour la télévision. On lui a confié un très gros budget, des centaines de figurants pour une fresque romanesque, historique, tournée en Yougoslavie. Gérard Vergez a reconstitué, de façon spectaculaire, les scènes de guerre sur le front des Dardanelles et à Salonique, mais sa mise en scène, loin de se laisser aller à la griserie de la superproduction, est toujours justifiée par le rapport de ses personnages à leur époque, à cet orage bouleversant l'Europe, et par leur évolution au cours du conflit.

Le scénario, librement inspiré d'un roman de Giono, prend en charge des comportements et des caractères qui ne sont pas tout d'une pièce. Moustachu, musclé, bagarreur, Gérard Klein, en Jason, représente une force tellurique, élément déterminant de la transformation de Marie. En lui faisant connaître l'amour, il lui apprend la liberté. La relation passionnelle qui unit le jeune Ange (Wadeck Stanczak) à ce frère admiré, frôle l'homosexualité, *mais conduit, dans une* étrange lutte au corps à corps, à un double sacrifice aux abords d'une frontière.

Vittorio Mezzogiorno incarne Gorian, un patriote serbe se ralliant, après les mutineries du front français, en 1917, à la cause révolutionnaire ; il est – admirablement lui aussi – l'autre figure décisive du destin de Marie, et l'espoir d'un monde nouveau tel qu'on pouvait le concevoir alors.

Par l'action proprement dite, les images tumultueuses et la qualité de l'interprétation, le film tient les promesses de son affiche. Mais il a, par la force et l'originalité de sa narration (le soudain retour en arrière subjectif où Marie, veuve de guerre et infirmière exemplaire, révèle à ses juges militaires pourquoi elle a choisi un autre « devoir »), un sens beaucoup plus profond et aussi parfaitement accessible. Les sentiments, les émotions y ont leur part. Dans le cinéma français actuel, c'est une fameuse surprise.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

XXXIVe FESTIVAL DE BERLIN

Révélation de l'actrice Debra Winger

Inauguré le 17 février avec *le Bal*, d'Ettore Scola, le Festival de Berlin projette au total vingt-quatre films *susceptibles de remporter l'Ours* d'or, la plus haute récompense. Le moins attendu ne sera pas *Klassenverhältnisse (Rapports de classe)*, de Jean-Marie Straub et Danielle Huillet, qui marque le retour des auteurs de *Non réconciliés* dans la langue et le pays de leurs débuts, et leur vaut, pour la première fois, de concourir officiellement dans un grand festival. La sélection éclectique, où l'on note pourtant l'absence de l'Inde, de la Pologne, du Brésil et de l'Afrique en général. Moritz de Hadeln, directeur du Festival, compense en partie ces lacunes, peut-être nécessaires à cause d'une carence artistique des pays intéressés par une « section spéciale » et un panorama du film méditerranéen, où l'on verra tout de même des ouvrages d'Egypte et des trois pays du Maghreb.

Dans sa partie rétrospective, le Festival de Berlin rend hommage à Ernst Lubitsch, avec trente et un films tournés en Allemagne et à Hollywood entre 1916 et 1933, ainsi qu'à Jules Dassin. Mais cette année, le clou de Berlin risque d'être la projection, dans la grande salle du Zoo Palast, du *Nosferatu*, de Murnau, sur une copie toute neuve découverte par Enno Patalas de la Cinémathèque de Munich, avec accompagnement d'orchestre. Le Forum du jeune cinéma d'Ulrich Gregor complète et équilibre, comme à l'accoutumée, la manifestation avec, notamment, neuf films d'Amérique latine et sept films indépendants américains; il faut ajouter un marché du film assez important, à cause de la position de Berlin au carrefour des pays nordiques, des pays socialistes et de l'Europe occidentale.

Premier film américain en compétition, *Terms of Endearment* marque les débuts, au cinéma, de James L. Brooks, réalisateur venu de la télévision, avec dix ans de pratique dans le documentaire, le feuilleton et divers shows à son actif. Aux Etats-Unis, il caracole en tête du box-office, il a déjà remporté quatre des prix décernés par l'Association de la presse étrangère de Los Angeles, il est « nominé » onze fois *pour les oscars en mars prochain. Il* représente un intelligent compromis entre la bonne vieille tradition hollywodienne – et ces séries télévisées, qui prennent souvent des allures de saga familiale. *Terms of Endearment* se veut un retour au mélodrame sans honte, mais un mélodrame adulte, assez cru par moments, comme ne l'autoriserait pas le petit écran.

Deux femmes, Aurora, la mère (Shirley Mac Laine), et Emma, sa fille (Debra Winger), vivent des destinées parallèles et contradictoires. Nous voyageons tour à tour de Houston, Texas, à Des Moines, Iowa, puis dans le Nebraska et à New-York. La *middle class* américaine est aux premières loges, observée avec une acuité qui doit certainement au roman de Larry *McMurtry d'où est tiré le film, mais* aussi au talent du cinéaste. La vie, nous explique-t-il, c'est comme ça, avec des joies et des peines, beaucoup de soucis, parfois la tragédie. Si Shirley Mac Laine, ainsi que Jack Nicholson, dans un rôle de séducteur sur le retour, sont excellents, comme d'ailleurs toute la distribution, Debra Winger, déjà remarquée dans *Officier et gentleman*, est une révélation. Elle porte pendant plus de deux heures sur ses épaules, avec une totale vraisemblance, une justesse de ton accomplie, *un rôle qui la conduit des émois* de l'adolescence à la femme épanouie, luttant pour chaque parcelle de bonheur, et à la fin organisant, planifiant presque, une mort inévitable. Un film attachant, qui devrait valoir à la jeune comédienne l'oscar de la meilleure actrice.

LOUIS MARCORELLES.

■ **GRAND PRIX DU CINÉMA A RESNAIS.** – Le Grand Prix du cinéma Louis-Lumière a été décerné, pour 1983, au film *la Vie est un roman*, d'Alain Resnais.

MUSIQUE

« *JÉRUSALEM* », *de Verdi à l'Opéra*

(Suite de la première page)

Il faudra encore six tableaux pour établir la vérité et réunir les époux. Roger, devenu ermite pour expier sa faute, n'a pas l'idée de blanchir son rival ! Gaston et Hélène se retrouvent comme par hasard prisonniers d'un émir de Palestine pour chanter un duo d'amour. Les croisés les délivrent, mais c'est pour dégrader Gaston au cours d'une cérémonie hautement spectaculaire. Heureusement Roger, plein de remords, lui rend ses armes, avec lesquelles il prend, tout seul, Jérusalem ; après quoi le traître, *judicieusement* blessé à *mort* dans la bataille, passe enfin aux aveux et meurt comme un saint.

Le moins qu'on puisse dire est que Verdi n'a guère été servi par cette intrigue. Alors, la musique vient au petit ou au grand bonheur la chance : des chœurs grandiloquents, des airs haineux de Roger, où l'on a quelque peine à discerner l'amorce du credo de Iago, et d'autres où sa pénitence s'exprime avec emphase, la scène de la dégradation qui enchanta les Parisiens en 1847, d'un dramatisme bien primaire, mais aussi des pages bien venues ou superbes, tels le ravissant *Ave Maria* de l'aurore, le beau chœur dolent des croisés dans le désert, presque digne du fameux *Va Pensiero*, malgré des répliques d'orgue de Barbarie, l'air de désespoir de Gaston dans sa prison et le duo d'amour qui suit immédiatement, vif, fervent, passionné, l'admirable air d'Hélène *Mes plaintes sont vaines* surtout, ample et *languide comme du Bellini*, ou encore le trio dramatique, d'une brillante écriture et plein de véritable émotion, où Roger bénit et libère les deux héros.

La belle Hélène de Cecilia Gasdia

Mais quelle que soit la qualité de la musique, on ne s'ennuie pas un seul instant, tant l'œuvre est bien chantée et surtout merveilleusement menée par la baguette du jeune Donato Renzetti, précis, sensible, accordé au style de Verdi, prompt à découvrir l'inflexion qui fait vivre la ligne mélodique et à démêler les voix des ensembles les plus touffus. Dès l'ouverture, avec un orchestre sous le charme, comme il a su marier les constantes oppositions de la guerre et de l'amour, des phrases tendres ou suppliantes, des trompettes piaffantes et de la marche à la dégradation !

Cecilia Gasdia, une nouvelle fois, a remporté tous les suffrages, belle Hélène au lyrisme jaillissant, voix ferme, ronde, vibrante, aux coloris les plus délicats et chaleureux, planant en lumineuses vocalises, avec *cependant une tendance à descendre* légèrement au-dessous de la note. La langue française ne la gêne guère (on n'en comprend pas un mot), tandis qu'elle oblige parfois à chanter du nez Veriano Luchetti, noble et vaillant Gaston, et fait grasseyer plus que de raison Silvano Carroli, un Roger assez *mélo*, comme le rôle l'exige. On citera aussi Alain Fondary, très bon comte de Toulouse, Kenneth Collins, Jean-Philippe Marlière et Judith Malafronte dans des rôles secondaires, ainsi que les chœurs excellents préparés par Jean Laforge.

Le public de la première, assez enthousiaste pour la partie musicale, a manifesté son mécontentement, comme à l'habitude, pour la réalisation scénique. Pourtant, Jean-Marie Simon a très habilement concilié l'aspect reconstitution d'un opéra historique du dix-neuvième siècle, inscrit dans le choix même de l'œuvre, avec un souci de stylisation écartant les côtés trop naïfs ou pompiers, sans aller jusqu'à une vision aussi absolument moderne que celle d'un Strehler dans *Macbeth* ou *Simon Boccanegra* par exemple. Défilés étendards au vent, épées dressées contre le coupable, bénédiction des croisés, etc., tout ce folklore de *l'opéra est traité avec une certaine* discrétion, comme les ensembles sobres des solistes.

Les tableaux de Fabio Palamidese paraissent plus contestables, hésitant entre le monumental décoratif et l'abstraction ; l'autel juché en haut d'un escalier vertigineux est sans exemple ; les formidables piliers gothiques sont un peu prématurés au début du onzième siècle et peu vraisemblables en Palestine ; les fenêtres de l'émir rappellent le béguinage de Bruges ; et cet artiste trop janséniste se prive d'une flatteuse vision pittoresque de *Jérusalem*, tristement remplacée par les murs gigantesques d'un échangeur d'autoroutes. Seul le grand portique dans le désert, où Roger a trouvé refuge, garde un véritable pouvoir d'évocation.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 21, 23, 27 février, 1er, 3, 6, 10 et 14 mars.

Deuxième anniversaire de Radio-Beur

La fête orientale

« Bonjour, les Beurs et les Beurettes, bonsoir les bourrés ! » Samedi 18 février à la Maison du peuple de Clichy, où Radio-Beur fêtait en grand arroi son deuxième anniversaire, trois mille personnes éclatent d'un seul rire. De midi à minuit vont défiler sur scène ce que la chanson et la musique orientales font de mieux en ce moment à Maghreb-sur-Seine, notamment les trois fameuses sœurs Djurdjura. Avec leurs chants en kabyle et en français, elles sont, paraît-il, indésirables en Algérie, où *« seul l'Arabe classique des théologiens est bien en cour »*.

Loin des aigreurs intégristes ou revanchardes, il y avait dans la salle tout un peuple arabe ou berbère dont la joie faisait plaisir à voir. Tout un peuple heureux de vivre et qui le manifestait en dansant devant le podium, entre les fauteuils, tous ensemble petits et grands, filles et garçons, hommes et femmes. *« Une fête orientale comme ça, on ne peut en voir qu'en France maintenant ! »*, confiait le rescapé de quelque dictature arabe. Il avait raison.

Car aujourd'hui, à travers le monde arabe, il n'y a aucun endroit public et populaire d'où la mixité fille-garçon ne soit bannie, traquée, punie. Du Caire à Alger, de Tunis à Khartoum, quand les gouvernements ne s'en chargent pas les Frères musulmans et consorts s'en occupent. Par le vitriol si besoin est, comme le montrent certains récents exemples algérois. Malgré la guerre il restait encore Beyrouth. Mais là aussi le rideau est tombé. On refuse maintenant d'y serrer la main à une femme. Et la prise à la radio par les milices chiites a signifié la suspension des émissions occidentales. A Téhéran il y a belle lurette que toute musique profane est proscrite.

J.-P. P.-H.

PHOTO

Mort de Gjon Mili

Le photographe américain Gjon Mili vient de mourir à New-York, des suites d'une pneumonie. Il était âgé de soixante-dix-neuf ans.

Longtemps photographe vedette de Life-Magazine, *Gjon Mili s'était particulièrement intéressé à la découverte de nouvelles formules d'expression artistique. Venu à un moment où la photographie accomplissait ses premiers grands progrès technologiques, il a su les mettre à profit pour renouveler l'art de saisir dans l'instant un moment de vie.*

Il fut l'un des premiers à utiliser le flash électronique, dès 1937, lorqu'il quitta son travail d'ingénieur chez Westinghouse. Il utilisa une lampe inventée par Harold Edgerton qui donnait une lumière très intense pendant un temps très court : c'est le début du flash électronique. Enregistrant le mouvement dans son déroulement, Mili a repris les recherches de l'Américain Muybridge au siècle dernier et du Français Marey, sur le galop du cheval et la course de l'athlète. Il créa une version photographique du Nu descendant l'escalier, *de Marcel Duchamp. Et laissa une photo célèbre – et cent fois copiée – de Picasso dessinant dans l'espace avec un crayon de lumière dont la pellicule enregistrait la trajectoire dansante.*

Né en Albanie, Gjon Mili avait émigré aux Etats-Unis en 1928 pour étudier au Massachusetts Institute of Technology d'où il sortit avec un diplôme d'ingénieur. – J. M.

■ **DÉCOUVERTE D'UNE MESSE DE HAYDN.** – La partition d'une messe inachevée de Joseph Haydn, « Le bien est mêlé au mal », vient d'être retrouvée dans un grenier, en Irlande du Nord. Elle sera mise aux enchères à Londres chez Christie's, le 28 mars.

SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50). 19 h 30 : Raymonda.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20). 20 h 30 : l'Avare.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32). 20 h 30 : Luces de Bohemia de Valle Inclan.

BEAUBOURG (277-12-33). Débats : 21 h : Code anticode. – Cinéma-Vidéo : de 12 h 30 à 21 h 30 : Nouveaux films Bpi, à 13 h : Picasso à Antibes, de M. Ostojic; Ils disent tous la même chose, de P. Levy; 16 h : Châteaux du Val de Loire, de C. Vilardebo; 19 h : Boris Vian, de R. Bernard. Théâtre/Danse : 20 h 30 : Des écritures scéniques contemporaines 2 « Active T.V. Show-Show ».

Les autres salles

ARTS - HEBERTOT (387-23-23), 18 h 30 : les Arbres de l'homme ; 21 h : le Pain de ménage, Monsieur Vernet.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 21 h : les Marchands de gloire.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : la Chienlit.

DÉCHARGEURS (236-00-02) 19 h : les Eaux et Forêts ; 20 h 30 : Gertrud, morte cet après-midi ; 22 h : Roubaud poèmes.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?

HUCHETTE (326-38-99) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : les Cerises rouges.

LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : Noces de cire ; 20 h 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h 15 : Un autobus pour Mathilda. – II. 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : le Frigo. – Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : Oy, Moyshele, mon fils.

LYS MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : Labiche de poche ; 22 h : Enfantines.

MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.

MARIGNY, Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) 20 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52) 20 h 30 : l'Extravagant Mister Wilde.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90) 20 h 30 : Un homme nommé Jésus (dern.).

POCHE (548-92-97) 20 h 30 : le Pharaon.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Ecume des jours.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y'en marr... ez vous; 22 h 15 : les Rocamentiers.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 21 h : Fils de butte ou les seigneurs de Montmartre.

THÉATRE DE PARIS, Petite salle (280-09-30) 20 h 30 : Rayon femmes fortes.

TH. 7 (262-80-81), 21 h : la Visite.

THÉATRE DE LA VILLA (542-80-72), 21 h : Tailleur pour dames.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 22 h : Acteur... est acteur... est acteur.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 45 : Le bon vin rouge ; 22 h : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), 21 h 30 : Fouillis.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Chant d'épandage.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.

L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : J.-P. Réginal ; 22 h : Autour d'un piano.

LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention belles-mères méchantes.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi, je craque, mes parents raquent.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : l'Impôt et les Cie.

La danse

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : Kodo, les Tambours de feu et les dames de l'île de Sado.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 20 février

Le music-hall

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : P. Bachelet.

TH. DE DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : L. Rochemann.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Maxime Saury Jazz Music.

FORUM (297-53-47), 21 h : le Trio de Lorenzini.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 23 h : L. Rulka.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : McCoy Tyner.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : Karaban Quartet.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Little Big Horn.

TWENTY ONE (260-40-51), 21 h : Trio Greg Hunter.

En région parisienne

VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-81-16), 20 h 30 : Semiramis.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, l'Escadron blanc, de R. Chenas ; 17 h, Cinéma de la RDA : la Légende de Paul et Paula, de H. Carow ; 19 h, le Troisième Caprice, de R. Bouamot.

Les exclusivités

LES ANGES DU MAL (A.) (**) (v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

A NOS AMOURS (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE BAL (Fr.-It.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LE BON PLAISIR (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; U.G.C. Convention 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

BRAINSTORM (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George V, 8e (562-41-46) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

CANICULE (Fr.) (*) : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44).

CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).

CHARLOT'S CONNECTION (Fr) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (597-33-00) ; Images, 18e (522-49-94) ; Secrétan, (241-77-99).

LE CHOIX DES SEIGNEURS (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58)

CLASH (Fr.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71).

LES COMPÈRES (Fr.) : George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

CONCILE D'AMOUR (All., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

CHRISTINE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoche, 6e (633-10-82).

DON CAMILLO (It., vf) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

L'EDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Paris Loisirs Bowling, 12e (606-64-98).

FAUX FUYANTS (F), Studio 43, 9e (770-63-40), H. sp.

LA FOIRE DES TENEBRES (A) (*) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

FRÈRES DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

LE GRAND CARNAVAL (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

GWENDOLINE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-94) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Publicis St-Germain, 6e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention -St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01).

JACQUES MESRINE (Fr.) (**) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : UGC Ermitage, 8e (359-15-71).

LE JOLI CŒUR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE JOUR D'APRÈS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

JOY (FR.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

KRULL (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94).

LOUISIANE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (570-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (548-24-24) ; Passy, 16e (288-62-34).

LE MARGINAL (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

MEGAVIXENS (A., v.o.) (**) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.), Marbeuf, 8e (225-18-45).

NUAGES FLOTTANTS (Jap., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Acacias, 17e (764-97-83).

LES PARENTS NE SONT PAS SIMPLES CETTE ANNÉE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (589-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; St-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

P'TIT CON (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22).

LA QUATRIÈME DIMENSION (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94).

LES FILMS NOUVEAUX

LES CAVALIERS DE L'ORAGE, film franco-yougoslave de Gérard Vergez : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

EMMANUELLE 4, film français de Francis Leroi (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96.

LE GARDE DU CORPS, film français de François Leterrier : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE LÉZARD NOIR, film japonais de Kinji Fukasaku, v.o. : Movies, 1er (260-43-99) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ;

MEIN VATER, film allemand de Fritz Poppenberg, v.o. : Saint-André des Arts, 6e (326-80-25) ;

LE RETOUR DE L'ETALON NOIR, film américain de Robert Dalva, v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Français, 9e (770-33-88) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (328-30-19) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

RUSTY JAMES, film américain de Francis Ford Coppola, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ;

LE SECRET DES SELENITES, film français de Jean Image : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85).

RETENEZ-MOI OU JE FAIS UN MALHEUR (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.f.) ; Capri, 2e (508-11-69).

LE ROI DES SINGES (Ch. v.f.) ; Marais, 4e (278-47-86).

RONDE DE NUIT (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71).

RUE BARBARE (Fr.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

LE SPECTRE DE LA DANSE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque, le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Montparnasse-Bienvenüe, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – V.f. : Gaumont-Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : UGC Marbeuf (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) versions Delavault ; Gal ; Saurova : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

TRICHEURS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LA VILLE BRULÉE (Esp., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

WARGAMES (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).

ZELIG (A.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

Les grandes reprises

AGENT SECRET (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

BARRY LINDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES BAS-FONDS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

BLANCHE-NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Napoléon, 17e (755-63-42).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

CONTES DE LA FOLIE ORDINAIRE (A.-It., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LES CONTES DES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

DERNIER COMBAT (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Logos, 5e (354-42-34) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

DEUX OU TROIS CHOSES QUE JE SAIS D'ELLE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

DIVORCE A L'ITALIENNE (It., v.o.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Entrepôt, 14e (545-35-38).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (A., v.o.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).

EUROPE 51 (It., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (325-65-04) ; Acacias, 17e (764-97-83).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) ; Napoléon, 17e (755-63-42).

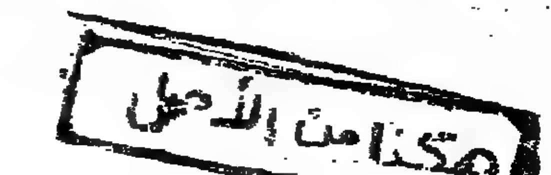
LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Acacias, 17e (764-97-83) (H. sp.).

FENETRE SUR COUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Athéna, 12e (343-00-65) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).









SPECTACLES

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéo-stone, 6e (325-60-34).
GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).
LE GOUFFRE AUX CHIMÈRES (A., v.o.) : Logos Quartier Latin, 5e (354-42-34).
HAUTE-PÈGRE (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).
LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
L'HOMME DE NULLE PART (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
L'HOMME DE LA RUE (Fr.) : 14-Juillet Racine, 6e (329-19-08); Olympic Balzac, 8e (561-10-60).
LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).
L'INVITATION AU VOYAGE (Fr.) : Ciné-13, 18e (254-15-12).
JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).
LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : Épée-de-Bois, 5e (337-57-47).
LILI MARLEEN (All., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
LOLITA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
MARK DIXON DÉTECTIVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
1941 (A. v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
MOLIÈRE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12).
LE MINISTÈRE DE LA PEUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
NEW-YORK, NEW-YORK (vers. intég.) : Calypso, 17e (380-30-11).
LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).
ONIBABA (Jap., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).
ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE PARRAIN (1re et 2e parties) (A., v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38).
LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
PRIX DE BEAUTÉ : St-André des Arts, 6e (326-48-18).
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Studio de l'Étoile, 17e (380-42-05).
RENCONTRE DU IIIe TYPE : ÉDITION SPÉCIALE (A., v.f.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32).
LE SEPTIÈME SCEAU (Suéd., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
SHINING (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 17e (532-91-68).
TENDRES CHASSEURS (Brés., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Logos, 5e (354-42-34).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18).
TUEURS DE DAMES (A., v.o.) : Action Écoles, 5e (325-72-07).
LA VIE EST BELLE (A., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Calypso, 17e (380-30-11).

Les festivals

FESTIVAL MARX BROTHERS : Action Écoles, 5e (327-72-07) ; Une nuit à l'Opéra.
CINÉMA FRANÇAIS : Olympic, 14e (545-35-38), Lola.
COMÉDIES MUSICALES ÉGYPTIENNES (v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38), Comment t'oublier ?
G. DEBORD : Studio Cujas, 5e (354-89-22), In Girum imus nocte et consumimur igni.
G. GARBO (v.o.) : Action Rive gauche, 5e (325-65-04), la Femme aux deux visages.
A. HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), les Oiseaux. – Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 16 h : Soupçons ; 18 h : Mr and Mrs Smith.
ROBERT MITCHUM (v. o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94), Yakuza.
L'OPÉRA RUSSE : Cosmos, 6e (544-28-80), la Khovantchina.
LES FILMS SINGULIERS DE 1983 : Studio 43, 9e (770-63-40), 16 h 30 : Faux-fuyants ; 18 h : Poussière d'empire ; 20 h : le Destin de Juliette.
COMÉDIES MUSICALES (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81), En suivant la flotte.
CINÉMA FANTASTIQUE : Escurial, 13e (707-28-04), 16 h : Inferno ; Terreur sur la ligne ; 18 h : Hurlements ; 20 h : le Cercle infernal ; 22 h : le Loup-garou de Londres.
L'AFRIQUE FILMÉE : Republic Cinéma, 11e (805-51-33), 16 h : la Récolte de 3 000 ans ; 18 h : Ceddo ; 20 h : N'Diangane ; 22 h : Djeli.

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN U.S.A. (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 18 h.
BLADE RUNNER (*) (A., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h.
LE DERNIER TANGO A PARIS (*) (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 21 h.
CLÉMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 25.
ELEPHANT MAN (Brit., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 45.
FRANCES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 18 h 30.
FURYO (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 21 h. + Boîte à films, 17e (622-44-21), 24 h 15.
LENNY (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h 20.
MORT A VENISE (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.
OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; 22 h 30 et 0 h 20.
VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11), 20 h.
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 21 h.

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 20 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Cinéma : Ça commence à Vera-Cruz.
Film américain de D. Siegel (1948), avec R. Mitchum, J.Greer, W.Bendix, P.Knowles, R. Novarro (N.).
Un officier américain accusé d'un viol qu'il n'a pas commis et une femme victime d'une escroquerie recherchent, au Mexique, celui qui les a, mutuellement, dupés. Film de série B., spécialité R.K.O. mené bride abattue et semé d'humour. Le style de Don Siegel s'y dessine. Mitchum est épatant.

21 h 55 Étoiles et toiles.
Magazine du cinéma de F. Mitterrand et M. Jouando.
« A mort l'arbitre », interview de M. Serrault ; « Wild style », interview de Ch. Amearne, « le Lézard noir », film japonais de K. Fukasaku.

22 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Le grand échiquier.
Émission de J. Chancel.
Autour de Michel Legrand et son orchestre, Serge Reggiani, la nostalgie, Claude Nougaro de Toulouse, le rigolo Salvador, Dizzy Gillespie, la plus grande trompette « bop », Ivry Gitlis, le violon tzigane... La chancellerie mensuelle au grand complet.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : l'Enfant sauvage.
Film français de François Truffaut (1969), avec J.-P. Cargol, F. Truffaut, F. Seigner, P. Ville, J. Daste (N.)
A la fin du dix-huitième siècle, un jeune médecin attaché à l'Institut des sourds-muets de Paris, entreprend la rééducation d'un enfant d'une douzaine d'années, capturé dans une forêt de l'Aveyron où il vivait comme une bête. Une histoire vraie, admirablement reconstituée par Truffaut qui joue lui-même le rôle du docteur Itard. Le retour à la conscience, à la nature humaine d'un être condamné à l'état sauvage. Pudeur, rigueur, honnêteté intellectuelle et morale. Le grand film d'un combat pour la vie.

22 h 00 Journal.

22 h 20 Thalassa, magazine de la mer de G. Pernoud.
Trois mâts pour une école, un reportage de L. Blanchet.

23 h 5 Avec le temps : Marcelle.
Émission de Ménie Grégoire.
Que sont devenus ceux ou celles qui, il y a dix ans, appelaient Ménie Grégoire à RTL, sous le poids du désespoir – mort d'enfant, chômage, abandon du mari. Ils parlent, le visage caché, face à Ménie.

23 h 10 Parole de régions.
Cette semaine FR 3 Nord-Picardie-Pas-de-Calais décline ses ambitions, ses projets, ses forces, ses faiblesses.

23 h 20 Prélude à la nuit.
« Suite populaire espagnole » de M. de Falla, par R. Benedetti au violoncelle et N. Wayser au piano.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Dans le ventre de la baleine : Pinocchio.
17 h 12 Comment vous sportez-vous ?
17 h 22 Portrait de famille : la IIIe République.
17 h 35 Télévision ouverte.
18 h 7 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
18 h 30 Sports.
18 h 54 Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Le 16 à Kerbriant.
19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

20 h Le Jardin d'Hercule, de P. Boudot, avec O. Mallet, M. Thierry, S. Joubert...
21 h L'autre scène, ou les vivants et les dieux : Apparition de l'homme, 4 millions d'années Afrique (les méthodes de la paléontologie humaine).
22 h 30 Nuits magnétiques : Chester Himes ; l'enfance.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : (en direct du Music-Hall de Cincinnati) : Amérique de Varèse, « Moments in and out of Time » de Kramer, « Roméo et Juliette » (extraits) de Berlioz par l'Orchestre symphonique de Cincinnati, dir. M. Gielen.
23 h 30 Fréquence de nuit : feuilleton « Les leçons de clavecin » ; à 23.10, La querelle des bouffons (« les gluckistes et les piccinistes ») : œuvres de Lully, Rameau, Pergolèse, Gluck, Puccini.

Mardi 21 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 TF 1 Vision plus.
12 h Les rendez-vous d'Annick.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Portes ouvertes : Magazine des handicapés.
14 h Série : Amicalement vôtre.
14 h 50 Saturday blues, le blues du samedi soir.
Aux sources du blues rural et urbain, une émission « feeling » avec la voix distante de Marguerite Yourcenar. Une rediffusion inespérée, un reportage superbe.
16 h 20 C'est arrivé à Hollywood. Les séducteurs.
16 h 40 La rosière et sa cousine. Les miss, les reines.
17 h 5 Croque-vacances. Variétés, informations, bricolage.
18 h Candide caméra.
18 h 15 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 heures moins 5.
19 h Météo première.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Jeu : Les petits drôles.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord. Magazine de l'INC.
20 h 35 Les mardis de l'information : Plans serrés.
Magazine de la rédaction proposé par A. Denvers.
Cinq reportages : « *Le Liban sur le vif* » ; « *Ghana, révolution an 3* » de Ph. Jamain et G. Bernard : la situation d'un pays d'Afrique après le coup d'État du 31 décembre 1981 avec une interview de Jerry Rawlings, disciple de Frantz Fanon ; « *Que sont les millionnaires devenus ?* », de E. Calmel, C. Kimmerlin et Ph. Leroux ; « *Miami, autopsie d'une ville* », de J. Bertolino et Tony Comiti : cité pour milliardaires ou enfer pour drogués ? « *Radio Rebelle en Afghanistan* », de A. Guillot et B. Badiche.
21 h 35 Théâtre : les Amis de Monsieur Gazon.
De Simon et Pierre Pradinas, mise en scène P. Pradinas, réal. J. Hubert, avec J.-P. Darroussin, C. Frot, T. Gimenez...
Un propriétaire stéréotypé, un cadre parvenu, une épouse maniérée, un ami douteux, réunis par un beau dimanche ensoleillé autour d'affaires équivoques : une satire.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 Antiope.
12 h Journal (et à 12 h 45).
13 h 35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
14 h 55 Série : Têtes brûlées.
15 h 45 Reprise : La chasse aux trésors.
A Hongkong (diffusée le 19 février).
16 h 45 Entre vous, de L. Bériot.
Un centre de réinsertion sociale pour adultes.
17 h 45 Récré A2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord. (INC).
20 h 40 Cinéma : Au nom du pape roi.
Film italien de L. Magni (1977), avec N. Manfredi, D. Mattei, C. Scarpitta, G. Grifeo, C. Bagno.
Rome 1867. L'Etat pontifical est menacé par la révolution et l'avance des troupes de Garibaldi. Un évêque, juge au tribunal pénal, apprend qu'un terroriste, risquant une condamnation à mort, est son fils. Dans un contexte d'événements historiques mal connus en France, une comédie italienne sur le cas de conscience d'un prêtre (Nino Manfredi fait un grand numéro) découvrant à la fois l'amour paternel et le pouvoir de la hiérarchie catholique.
22 h 25 Magazine : Lire c'est vivre.
De P. Dumayet, réal. R. Coste. « Ma vie » (récit d'un provincial), une nouvelle de Tchekhov.
Quatre personnes face à un texte. Quatre témoins, deux célèbres, deux anonymes, confrontés à la plus longue nouvelle de Tchekhov et un trouble qui peu à peu s'installe, fait d'une intimité sans fard dévoilée, influencée par la magie d'un récit lucide et pessimiste.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.
20 h 33 La minute nécessaire de M. Cyclopède.
Évitons de sombrer dans l'antinazisme primaire.
20 h 35 Cinéma : Atout cœur à Tokyo pour OSS 117.
Film français de M. Boisrond, (1966), avec F. Stafford, M. Vlady, H. Serre, C. Drake, V. Inkijinoff (rediffusion).
L'agent OSS 117 enquête à Tokyo sur une affaire d'espionnage à laquelle semble être mêlée une jeune femme, employée du chiffre à l'ambassade des États-Unis. Une des nombreuses aventures du personnage inventé par Jean Bruce. Exploits de Frédérick Stafford et péril jaune. Réalisation aussi stéréotypée que le sujet.
22 h 15 Journal.
22 h 35 Avec le temps : Patricia.
Émission de Ménie Grégoire.
22 h 45 Parole de régions.
FR 3 Nord-Picardie - Pas-de-Calais.
22 h 55 Prélude à la nuit.
Suite française en sol mineur, de J.-B. Lully, par l'Orchestre de chambre J.-F. Paillard.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Film : la Deuxième Mission de Michel Strogoff, de V. Tourjanski.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : le 16 à Kerbriant.
19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE CULTURE

11 h 2 Musique : Libre-parcours variétés (et à 13 h 30, 17 h 32 et 21 h 15).
12 h 5 Agora.
12 h 45 Panorama.
14 h Sons.
14 h 5 Un livre, des voix : « La Course aux étoiles », de James Michener.
14 h 47 Les après-midi de France-Culture : Têtes chercheuses à Gif-sur-Yvette : à 15 h 20, Les enjeux de l'an 2000 en Grande-Bretagne ; à 17 h, Raison d'être.
18 h 30 Feuilleton : Nos ancêtres les jeunes filles.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Sciences : M. Tompkins au pays des merveilles (courbure négative).
20 h Dialogues : Comment sortir de la crise ? avec Michel Noir et André Grjebine.
21 h 15 Libre-parcours variétés.
22 h 30 Nuits magnétiques : Chester Himes ; la prison.

FRANCE-MUSIQUE

12 h Archives lyriques : Œuvres de Puccini, Verdi par U. Ugaro, baryton; Mozart, Schubert par E. Schwarzkopf, soprano.
12 h 35 Jazz : Anthony Davis.
13 h Les nouvelles muses en dialogue.
14 h 4 Chasseurs de son stéréo.
14 h 30 Les enfants d'Orphée : école buissonnière.
15 h Musiciens à l'œuvre : œuvres de Beethoven, Monteverdi, Dutilleux, Chopin, Mozart.
17 h 5 Repères contemporains : Miroslaw Kabelac.
18 h L'imprévu.
19 h 5 Concert : œuvres de Tisné par J. Horreaux et J.-M. Tréhard, guitares, J. Dupuy, piano.
20 h Jazz : Les irréfutables
20 h 30 Concert (en direct du grand auditorium de Radio-France) : « Chant triglotte », de Savouret, « Valeurs transposées », de Chaynes, Quintette en mi bémol majeur de Beethoven par l'ensemble Pupitre 14.
22 h 30 Fréquence de nuit : Diderot et la musique; feuilleton « Les leçons de clavecin » ; à 23 h 10, Jazz-club : le quartette de Lou Donaldson.

COMMUNICATION

EN DÉSACCORD AVEC LE SECRÉTARIAT D'ÉTAT

La Haute Autorité critique les cahiers des charges du service public

Personne ne s'attendait à un dossier de trois cents pages. Certes, la loi du 29 juillet 1982, permet à la Haute Autorité de la communication audiovisuelle d'émettre un avis motivé et public sur les cahiers des charges des sociétés de radiotélévision. *Mais rien ne* l'obligeait à éplucher consciencieusement tous les articles préparés depuis des mois par le secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication et les *responsables* des chaînes. En prenant la loi au pied de la lettre et les cahiers des charges au *mot à mot*, la Haute Autorité a saisi une nouvelle fois l'occasion d'affirmer son indépendance et de raviver au passage quelques polémiques en cours avec le cabinet de M. Georges Fillioud.

Le premier travail des neuf sages a été de réintroduire systématiquement *le rôle* de la Haute Autorité dans la rédaction de plusieurs articles : modalités du droit de réponse, déontologie de la publicité, respect des obligations générales. Une façon de rappeler que la Haute Autorité est là pour défendre quotidiennement une certaine idée du service public. Sur les obligations en matière de programmes, *la Haute Autorité* pratique au contraire des coupes claires. Elle s'oppose à tout ce qui pourrait alourdir la gestion des chaînes ou entraver leur autono*mie de programmation.*

Ainsi, elle supprime un article recommandant aux journaux télévisés de se préoccuper de l'actualité *culturelle : les journalistes ne sont-ils* pas indépendants ? Elle refuse également un plancher minimum pour la diffusion des films et demande une plus grande souplesse dans les contraintes de *leur programmation.* Elle dénie au ministère de la culture tout rôle dans le choix des spectacles lyriques et théâtraux retransmis par les chaînes. Elle remplace l'obliga*tion par* la concertation dans certains rapports des sociétés de programmes avec la Régie *française* de publicité, l'Institut national de la communication audiovisuelle et l'Etablissement public de diffusion (TDF).

Les campagnes gouvernementales

A propos de TDF, la Haute Autorité se fait plus pressante. Elle remet en cause les tarifs de location des réseaux calculés en fonction de leur utilisation par d'autres partenaires. Il s'agit de la fameuse Régie française des espaces (RFE), pomme de discorde entre les neuf sages et le secrétariat d'Etat (*le Monde* du 1er février). La Haute Autorité prend acte qu'aucune disposition concernant RFE ne figure dans les cahiers des charges qui lui sont soumis et attend le gouvernement de pied ferme. Même réactioin en ce qui concerne *le mécénat : s'il n'est pas expressément* interdit aux chaînes, note en substance la Haute Autorité, c'est qu'il est autorisé. Elle fait mine d'ignorer que la cahier des charges de Canal-Plus donne à la quatrième chaîne une exclusivité de fait sur ce mode de financement, de même qu'il fixe, pour la première fois, les règles du jeu vis-à-vis de la RFE. Il est vrai que les neuf sages n'ont pas été consultés sur la rédaction de ce document.

La polémique n'est pas sans importance. La Haute Autorité estime qu'elle a son mot à dire sur la déon*tologie tant du mécénat que de l'utilisation* commerciale des réseaux. Elle reproche au gouvernement de la tenir à l'écart de la mise en place de ces opérations. Les neuf sages ne sont-ils pas les garants de l'autonomie du service public face au pouvoir politique ? Ainsi, ils critiquent un article sur les campagnes publicitaires des administrations *« jugées prioritaires par le premier ministre ».* Si ces campagnes illustrent la politique d'un ministère, juge la Haute Autorité, elles doivent s'inscrire dans le cadre des communications gouvernementales, qui donnent lieu à des débats contradictoires. Une procédure que le gouvernement a évitée depuis mai 1981.

Au secrétariat d'État chargé des techniques de la communication, on ne cache pas une certaine irritation, mais on refuse de se laisser entraîner sur le terrain de la polémique. Le cabinet de M. Fillioud fait remarquer que les cahiers des charges des sociétés de radiotélévision ne sont pas encore déposés. Si certaines des remarques de la Haute Autorité sont jugées pertinentes et peuvent amener à de nouvelles rédactions, il n'est pas question, semble-t-il, de revenir *en arrière* sur les décisions concernant RFE et le mécénat. Il est vrai qu'aux termes de la loi, le gouvernement n'est pas tenu de suivre les avis de la Haute Autorité et reste libre de mettre en œuvre sa politique audiovisuelle.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

A EVRY-VILLE NOUVELLE

La deuxième convention des villes câblées

La deuxième convention des villes câblées et des télévisions locales, Télécâbles 84, sera organisée à Evry-ville nouvelle du 21 au 24 mars. Inaugurée par M. Pierre Mauroy, premier ministre, sa clôture reviendra à Mme Michèle Cotta, présidente *de la Haute Autorité* de la communication audiovisuelle. Conçue par l'équipe de Forum média, cette manifestation est organisée avec le concours de la mission interministé*rielle TV-câble et le* syndicat communautaire d'aménagement d'Evry-ville nouvelle.

La journée du 21 mars est consacrée à quatre ateliers de formation sur la définition, la gestion et le financement des réseaux câblés, ainsi *que sur les rapports entre télévision* locale et démocratie. Inauguré le 22 mars par M. Pierre Mauroy, premier ministre, le colloque fera le point sur le développement du plan de câblage, les nouvelles professions liées à la vidéocommunication et les montages juridiques et économiques *nécessaires à l'exploitatiion des* réseaux. La journée du 23 mars traitera de l'offre de programmes et de services interactifs.

Durant les quatre jours de la manifestation, le réseau câblé d'Evry diffusera une programmation origi*nale composée d'émissions produites* par le secteur public, des sociétés privées, des collectivités locales et le secteur associatif. Viendront s'y ajouter des programmes de TV 5 et Sky channel *transmis par satellite.* Une partie de cette programmation sera relayée par FR 3 Ile-de-France. *Enfin,* une exposition commerciale réunira industriels et installateurs de réseaux, fabricants de matériels et sociétés de programmes.

Comme pour la première convention des villes câblées, qui avait été réunie en janvier 1983 à Marne-la-Vallée, *le Monde* participera à l'animation du colloque et organisera *un dîner-débat avec les* représentants des collectivités locales.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 20 FÉVRIER

– *M. Yvon Gattaz,* président du CNPF, participe à l'émission « Face au public » sur France Inter à 19 h 15.

En bref

● *FR3 : démission de Mme Winter.* – Mme Claudine Winter, directrice déléguée à la régionalisation de FR 3 pour la région Lorraine-Champagne-Ardennes, a bien démissionné, lundi *13* février, comme nous l'avions laissé entendre dans notre édition du 18 février. Mme Claudine *Winter, qui est entrée* en 1962 à l'ORTF comme secrétaire avant d'occuper successivement les fonctions d'assistante de direction, de contrôleur de gestion, d'administrateur régional à Nancy, puis de directrice déléguée à la régionalisation de FR 3, aurait demandé à être relevée de ces fonctions avant le départ de M. Edouard Guibert. Depuis juil*let 1983, Mme* Claudine Winter est aussi membre du conseil d'administration de la société nationale de programmes France-Région 3 en qualité de représentant du conseil d'orientation.

● *« Ouest-France » dans le capital de la CEP.* – Le quotidien *Ouest-France* vient de prendre une participation de 5,6 % dans le capital de la Compagnie européenne de publication. Trois autres groupes de communication figurent dans le capital de la CEP : Havas (35 %), Reed International (25 %) et la Compagnie luxembourgeoise de télévision (8,5 %). Les autres actionnaires sont la BPGF (10 %), M. Didier (10 %) et des petits porteurs. *La CEP, qui détient 70 % du capital* des éditions Nathan, a pris récemment le contrôle de Larousse. Elle vient également d'entrer à hauteur de 49 % dans le capital de Sofilsa, société d'investisseurs privés, qui détient des participations dans le groupe de presse professionnelle Séliser (*LSA, Néo-Restauration*).

● RECTIFICATIF. – L'em*prunt public lancé pour la création* de *l'Événement*, hebdomadaire conçu par M. Jean-François Kahn (*le Monde* du 17 février), est organisé par la banque Wormser, et non Worms *comme mentionné par erreur.*

LE CARNET DU Monde

Décès

– Lise et Adrien Bedossa,
Pierre et Marianne Baruch,
Jean et Anne Baruch,
Etienne et Anne-Laure Bedossa,
Dominique, Marc Olivier et Claire Baruch,
Nicolas, Sophie et Emmanuel Baruch,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Olga BARUCH,
née Walch,

sous-directrice honoraire
de l'Ecole du haut enseignement
commercial pour jeunes filles,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,
officier de l'ordre
des Palmes académiques,

survenu, le 15 février 1984, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.

Ils rappellent le souvenir de leur père et grand-père,

Calmann BARUCH,
décédé le 4 janvier 1960.

Cet avis tient lieu de faire-part.
228, boulevard Raspail,
75014 Paris.
11, rue Monticelli,
75014 Paris.
5, rue Vavin,
75006 Paris.

– Mme Eliane Guibert,
M. Jean Duflot,
Mme Jany Duflot,
M. Thierry Duflot,
ont la douleur de faire part de la mort de

M. Henri GUIBERT,
ancien secrétaire général
du mouvement laïque
des Auberges de jeunesse,
du centre laïque
des Auberges de jeunesse
et du plein air,
ancien trésorier
de la Fédération unie
des Auberges de jeunesse,

survenue à Tours, le 11 février 1984, dans sa cinquante-neuvième année.

Il sera inhumé dans le caveau familial du cimetière parisien de Bagneux, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Jean-Paul Fantino et leurs enfants,
M. et Mme Gaston Rouard et leurs enfants,

Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles FANTINO,

leur père et grand-père,
survenu le 9 février 1984.

Les obsèques ont eu lieu le samedi 11 février à *Saint-Martin-Vésubie* (Alpes-Maritimes).

Cet avis tient lieu de faire-part.
34, rue Léo-Lagrange,
77130 Montereau.

– Mme Henri-Pierre Klotz,
son épouse,
M. et Mme Roland Beauroy
et leurs enfants Elie et Simon,
M. et Mme Alain Sussfled,
et leurs enfants Vincent et Benjamin,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri-Pierre KLOTZ,

chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
médaille de la Résistance,
médecin des hôpitaux de Paris,
professeur au Collège de médecine,

survenu, à Pau, le samedi 18 *février* 1984.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, entrée principale, boulevard Edgar-Quinet, à Paris-14e, le mardi 21 février 1984, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.
9, boulevard Delessert,
75016 Paris.

(Lire ci-dessous.)

– On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 17 février 1984, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, de

Fernande Le GUNEHEC,
chevalier de la Légion d'honneur
et des Palmes académiques,
directrice honoraire de collège,
ancienne directrice
du cours complémentaire
de jeunes filles
de Guémené-sur-Scorff.

Les obsèques civiles auront lieu le mercredi 22 février 1984, à 15 heures, au cimetière de Carnac.

De la part des familles Le Gunehec, Fuval, Denis, Rolland, Winter, Coatmelec, Eberhard et Delamarche,

De ses amis et de ses anciennes élèves.

Anniversaires

– **Marie-Thérèse BOSC**

nous a quittés le 20 *février* 1979.

Ceux qui l'ont connue et aimée auront leurs pensées.

– En ce dixième anniversaire du rappel à Dieu du

docteur J.-L. BOURGOIN,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont aimé en union avec les messes qui seront célébrées à son intention.

– Il y a cinq ans, le 21 février 1979, nous quittait

Isabelle MERX,
assistante sociale.

Ceux qui l'ont connue et aimée sont priés d'avoir une pensée pour elle.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– *Université de Paris-III,* vendredi 2 mars, à 14 heures, salle Liard, M. Jean-Claude Dupas : « Ecritures du roman à propos de quelques romanciers anglais du XVIIIe siècle, Defoe, Paltock et Sterne. »

– Université de Paris-III, samedi 3 mars, à 14 heures, salle Liard, Mme Renée Guillaume, née Metivet : « L'humain dans l'œuvre de Turner. »

– Université de Paris-IV, samedi 3 mars, à 14 heures, amphithéâtre Quinet, M. Jean Andreau : « Vie financière dans le monde romain : les métiers des manieurs d'argent. »

– Université de Paris-IV, samedi 3 mars, à *14 heures,* salle Gréard, Mme Paule Leclercq, née L'Hermitte : « Le monachisme féminin dans la société de son temps. Le monastère de La Celle (XIe, début du XVe siècle). »

– Université de Paris-III, samedi 10 mars, à 14 heures, salle Gréard, Mme Andrée Bachoud, *née* Tibika : « Les Espagnols devant les campagnes du Maroc (1909-1914). »

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

RELIGION

Jean-Paul II a béatifié quatre-vingt-dix-neuf martyrs d'Angers

De notre correspondant

Cité du Vatican. – En célébrant, dimanche 19 février, la béatification des martyrs d'Angers (quatre-vingt-dix-neuf personnes exécutées au cours de la Révolution), Jean-Paul II a abordé, une nouvelle fois, un thème qui lui tient à cœur : celui de la foi opprimée et victime d'un régime politique. Il a parlé d'une période, la Terreur, qui suscite encore *bien des polémiques comme en témoigne* le Danton du metteur en scène polonais Wajda.

Ce n'est *pas la première fois* que l'Eglise porte sur l'autel des victimes de leur foi mortes pendant la Révolution française. Qu'on se souvienne des carmélites de Compiègne, des prêtres du couvent des Carmes de Paris, victimes des massacres de septembre, des ursulines de Valenciennes, des Frères d'Orange... L'Eglise a toujours cherché à écar*ter tout jugement* politique pour souligner le don à la foi qu'ont fait de leur vie ces hommes et ces femmes exécutés parce qu'ils refusaient de *composer avec le pouvoir.*

Le cas des martyrs d'Angers est de ce point de vue exemplaire : il s'agit en majorité de femmes, souvent de modeste extraction, choisies parmi les trois mille exécutions en masse qui ont suivi l'insurrection des Vendéens en 1793-1794. C'était *l'époque où les prêtres qui n'avaient* pas voulu prêter serment étaient pourchassés, arrêtés ou contraints à vivre dans la clandestinité. Cette situation conduisit les populations *chrétiennes de la région à se soulever* et à constituer une armée « catholique et royale ». L'écrasement de celle-ci allait être suivi de représailles sans pitié dont Angers fut l'un des théâtres : la cathédrale fut saccagée, les objets du culte volés, les sépultures profanées et les croix que portaient les femmes au cou arrachées...

L'instruction de la cause des martyrs d'Angers, menée à partir des documents et des interrogatoires des tribunaux révolutionnaires, avait commencé à la fin du siècle dernier. Cent noms avaient été retenus par l'Eglise locale. Il en reste aujourd'hui quatre-vingt-dix-neuf car l'une des victimes, le Père Noël Pinot, curé d'une paroisse d'Anjou qui monta à l'échafaud revêtu des ornements sacerdotaux, a déjà été béatifié par Pie XI en 1926.

A la célébration de la béatification, l'État français était représenté par M. René Brouillet, ambassadeur de France il y a quelques années en poste auprès du Saint-Siège. Plus de cinq cents personnes descendants des familles des martyrs d'Angers sont venues à Rome pour la cérémonie, parmi lesquelles le général de Boissieu, gendre du général de Gaulle.

PHILIPPE PONS.

MÉDECINE

MORT DU PROFESSEUR HENRI-PIERRE KLOTZ

Le spécialiste de la spasmophilie

Le professeur Henri-Pierre Klotz, spécialiste d'endocrinologie, des troubles de la nutrition et de la médecine psychosomatique, est mort, le samedi 18 février, d'une crise cardiaque, pendant son discours d'ouverture des Journées internationales de gynécologie-obstétrique qui avaient lieu à Pau.

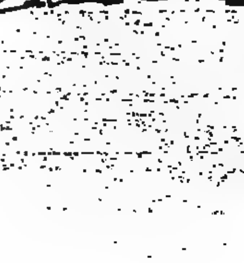
[*Né le 13 octobre 1910 à Eaubonne* (Seine-et-Oise), H.-P. Klotz avait fait ses études au lycée Rollin et à la faculté de médecine de Paris. Médecin des hôpitaux de Paris depuis 1946, il était professeur au Collège de médecine des hôpitaux de Paris depuis 1956 ; il dirigea, en particulier, jusqu'à sa retraite, le service d'endocrinologie de l'hôpital Beaujon, à Clichy.

Spécialiste des troubles endocriniens, il avait particulièrement étudié un trouble du métabolisme du calcium, atteignant un Français sur dix, qu'il avait baptisé « spasmophilie », terme qui est resté pour qualifier ce syndrome dont l'existence est parfois contestée. En 1982, il avait consacré à cette affection un livre *Etre spasmophile et bien portant.*

Il était l'auteur de nombreuses publications sur les maladies de la nutrition, *sur l'obésité, et avait publié notamment l'homme Malade* (1977) et, en 1983, *Du bon usage de la médecine.* Membre fondateur de la Société française de médecine psychosomatique, il avait toujours été le défenseur de la « médecine de l'homme total » et proposait dans son dernier ouvrage un « nouveau contrat médical » entre le malade et le médecin.

Manifestant une grande ouverture d'esprit, il s'était depuis *longtemps* intéressé au problème des transsexuels et d'autre part aux délinquants sexuels et à leur traitement par des anti-hormones.

Le professeur Klotz était président de l'Association médicale et multidisciplinaire pour l'étude des conditions de vie et de santé.]





Le Monde

ECONOMIE

BAISSE DE WALL STREET ET DU DOLLAR

Changement de climat

MAGIE du calendrier, le début de cette année 1984 a coïncidé avec un très sensible changement de climat sur la scène internationale, plus que jamais placée sous l'influence de l'évolution de la situation économique, monétaire et financière des États-Unis. L'annonce, à la fin du mois de janvier, par M. Ronald Reagan, qu'il solliciterait un deuxième mandat présidentiel (l'élection aura lieu en novembre prochain), n'a apparemment pas eu d'effet sur les marchés (mais on peut penser que c'est sa renonciation qui aurait surpris et créé un facteur d'incertitude de plus). Wall Street a continué à baisser, le dollar aussi. Dans les grands journaux et hebdomadaires (de langue anglaise) que lisent les financiers et les investisseurs de tous les pays de la planète, la question est désormais posée de savoir si les capitaux du monde entier qui financent depuis plusieurs années entre 25 % et 40 % du déficit budgétaire américain continueront d'affluer vers New-York.

« Si les étrangers cessent d'aider les Américains à financer leurs emprunts, les taux d'intérêt aux Etats-Unis devraient monter pour forcer certains emprunteurs à s'abstenir », écrivait l'*Economist* dans son numéro du 4 février, bien avant donc les fortes paroles prononcées sur le même sujet, la semaine dernière, par M. Paul Volcker (voir chronique des changes de François Renard dans *le Monde* daté 19-20 février).

Dans le même registre, on pouvait lire, dans le *Wall Street Journal* du 16 février, sous la plume d'un économiste travaillant pour une firme de Chicago, M. David Hale, que, par une sorte d'ironie dont on trouve maints exemples dans l'histoire, M. Reagan, *« qui avait naguère promis de faire à nouveau des Etats-Unis une société à haut niveau d'épargne, programme effectivement conforme à la doctrine conservatrice de l'administration »*, avait, en réalité, *« présidé à un boom de consommation de style sud-américain financé par l'emprunt extérieur et la surévaluation du dollar »*.

Tout va bien pourtant

Après avoir rappelé à titre d'illustration que, pendant l'année 1983, les importations américaines de biens manufacturés avaient augmenté de 29 %, l'auteur se demandait, peut-être de façon trop pessimiste, *« si la nécessaire diminution de la consommation serait, pendant les années 1985-1986, obtenue à travers une recrudescence de l'inflation (accompagnée d'un dollar en recul), ou bien par une récession liée à des taux d'intérêt en forte hausse, ou bien encore par une combinaison de ces deux facteurs »*.

Le moins qu'on puisse dire est qu'on n'en est pas encore là. Les informations statistiques dont on dispose, et le témoignage direct des hommes d'affaires américains semblent indiquer que la reprise économique a rebondi depuis le mois de décembre, plus proche en rythme annuel d'un taux de croissance de 6 % que des 4,9 % enregistrés au quatrième trimestre de 1983, et que la consommation n'est plus seule à progresser. Les dépenses d'investissements ont repris aussi leur essor, elles seraient même, à en croire les spécialistes américains de la conjoncture, plus importantes qu'elles ne le sont traditionnellement en cette phase du cycle économique. L'indice des prix à la production s'est bien relevé en janvier, mais il serait hasardeux d'en conclure déjà à un retour significatif de l'inflation.

Du côté des chiffres jugés décevants, il faut encore citer le très net ralentissement au cours des derniers mois, des progrès de la productivité. Celle-ci, après une brillante mais courte carrière pendant les trois premiers trimestres de l'année dernière, *n'augmenterait pratiquement plus*. Cependant, dans ce domaine, théoriquement mal défini et expérimentalement mal exploré, les statistiques d'ensemble doivent être interprétées avec une particulière prudence (et modestie). L'apparente stagnation de la productivité américaine ne doit-elle pas être rapprochée d'un autre fait, à savoir la création beaucoup plus rapide que prévu d'emplois nouveaux, qui ont fait baisser le taux de chômage de 10,2 % en décembre 1982 à 8,2 % en décembre 1983 ?

Grâce à la plus grande flexibilité des salaires américains, beaucoup d'entreprises de services ont récemment embauché du personnel souvent peu qualifié. Cela n'empêche nullement les grandes firmes industrielles de continuer à améliorer leur productivité, elles qui sont en compétition directe avec les producteurs étrangers, sur leur propre marché intérieur — en réalité très ouvert, en dépit des récriminations européennes et surtout françaises sur le « protectionnisme américain » — ou sur les marchés extérieurs.

L'incitation à le faire est d'autant plus pressante que le taux de change élevé du dollar est un sérieux handicap.

C'est un fait que l'on peut recouper, auprès notamment des grandes banques et firmes de courtage new-yorkaises : celles-ci n'ont cessé, jusqu'au début de cette année, de *constater une constante accélération* dans le rythme des placements étrangers (dépôts bancaires, ordres d'achat en bourse, etc.). On se trouvait typiquement en présence du phénomène bien connu de la hausse qui alimente la hausse : la perspective de gains à Wall Street était d'autant plus alléchante qu'à l'espoir d'une plus-value boursière s'ajoutait la quasi-certitude de voir le dollar s'élever encore un peu plus haut. Il convient aussi de tenir le plus grand compte des énormes quantités d'argent qui, pour des raisons de sécurité, se sont, au cours des dernières années, déversées aux Etats-Unis, en provenance des pays malades de l'inflation et de l'impéritie de leurs dirigeants économiques (lesquels étant les premiers à mettre leur fortune à l'abri de leur propre gâchis). Au premier rang de ce triste palmarès se trouvent les plus grands et moins grands pays d'Amérique latine.

Une commode ignorance

L'énormité du poste « erreurs et omissions » dans les statistiques de balance des comptes avec l'étranger, dans les statistiques américaines notamment, est le plus souvent un aveu d'ignorance. L'ignorance s'explique aussi parfois par l'absence du désir de pousser plus loin les investigations, parce que le résultat des recherches serait politiquement ou socialement gênant. Cependant, les chiffres ou en tout cas les ordres de grandeur, finissent par être connus. On sait, par exemple, à New-York que les fuites de capitaux hors du Mexique (avant l'élévation à la présidence de M. de la Madrid le 1er décembre 1982) se sont élevées au montant fantastique de 35 milliards de dollars au moins (une somme à rapprocher des 80 milliards d'endettement extérieur de ce pays).

Les entrées de capitaux aux Etats-Unis se sont ralenties. Les pays d'Amérique latine sont exsangues et le phénomène d'appel auquel on a fait allusion plus haut a nécessairement une fin. Si on mesure l'évolution des cours de la Bourse de New-York par l'indice Dow Jones, en réalité très imparfait (mais sur un marché aussi vaste, tout indice *moyen* est forcément très insuffisant), on constate que depuis six *semaines la baisse aura été de* l'ordre de 10 %. La hausse avait été de 65 % d'août 1982, début de la reprise des cours, à novembre 1983. La demande étrangère représente environ 10 % à 12 % du montant des transactions.

Autant que l'on peut se faire, avec un recul aussi court, une idée de pareils mouvements de capitaux, on dirait à peu près ceci : les États-Unis n'ont perdu leur attrait ni de pays refuge, ni non plus, ce qui va moins de soi, de lieu privilégié de placements (y compris de placements spéculatifs). Ce qu'on a constaté à New-York est une disparition du mouvement d'accélération du rythme des entrées, mais celles-ci continuent à une bonne cadence. Alors que s'est-il passé pour justifier l'incontestable détérioration du climat ?

Tout se passe comme si les marchés étaient en train de prendre conscience d'un certain nombre de facteurs défavorables au dollar. Pas seulement le marché, mais des hommes aussi réputés que M. Raymond Barre qui, soudainement, semblent s'aviser des limites de la politique d'« assainissement » menée par le Président Reagan, pour reporter ses louanges — les Français, de droite comme de gauche, n'ont-ils pas en permanence besoin qu'on leur propose un modèle ? — sur la « gestion de qualité » du cabinet Kohl, dont le véritable artisan est sans doute le ministre des finances, l'inflexible Gerhard von Stoltenberg. Il faut dire que le spectacle auquel on a assité à Washington depuis quelques semaines a puissamment aidé à mettre en doute le sérieux avec lequel les affaires du plus grand pays du monde sont censées être conduites. Le conseiller en chef de la Maison Blanche, M. Martin Feldstein est le premier à dénoncer la politique d'irresponsabilité budgétaire des Etats-Unis, sa cible favorite étant le secrétaire au Trésor, M. Donald Regan, dont l'optimisme de commande impressionnait sans doute les clients de la firme Merrill Lynch, quand il en était le président, mais qui paraît un peu simplet au poste qu'il occupe aujourd'hui. M. Regan, faute d'avoir obtenu la démission de son contradicteur, s'en est pris à lui publiquement : *« Inutile*, a-t-il dit, *de lire les premières pages du rapport économique que la Maison Blanche vient d'adresser au Congrès. »* Tout le monde savait à Washington que ces pages étaient de la main de M. Feldstein.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 18.)

Habiller Paul pour déshabiller Jacques

ALORS qu'il doit redonner compétitivité et rentabilité à un certain nombre de secteurs de la manière socialement *la plus douce*, le gouvernement n'échappe pas à la tentation de transférer des activités défaillantes vers d'autres qui se portent *mieux, sinon bien*. Et les syndicats y poussent. Il ne se passe guère de semaine sans que la CGT ne réclame, dans les entreprises publiques, *la récupération* de certaines sous-traitances. Avec le risque permanent de supprimer quinze emplois pour en sauver cinq.

L'avenir dira si l'attribution des actifs chimiques fortement déficitaires de Péchiney à ELF-Aquitaine aura finalement pour conséquence de mettre en difficulté le groupe pétrolier, ou si, au contraire, les *« complémentarités »* ainsi obtenues se révéleront bénéfiques pour les deux groupes. Mais deux exemples actuels illustrent bien cette politique et ses limites.

Les Charbonnages de France se portent aujourd'hui d'autant plus mal que M. Mauroy a cru, en 1981, à la possibilité d'une relance de l'extraction. Or l'économie est désespérément sans surprise : lorsqu'on subventionne chaque tonne produite, extraire plus signifie inéluctablement accroître l'aide publique. Avec la rigueur et la nécessité de réduire les dépenses, le gouvernement a changé de politique charbonnière. Mais les conséquences réelles de cette révision (28 000 suppressions d'emplois d'ici à 1988 et réduction de la production de 18,5 millions de tonnes à 12 millions) sont trop insupportables. On a donc demandé à EDF, principal client des Charbonnages dont elle assure plus de 40 % du chiffre d'affaires, d'en prendre sa part en assurant à CdF un débouché et en reprenant une partie du personnel excédentaire.

L'avantage est évident. Malgré ses 180 milliards de francs d'endettement, EDF, qui a un avenir — les Français auront toujours besoin d'électricité —, a moins de mal que CdF à trouver de l'argent sur le marché. De plus, sur le plan moral, on peut admettre que EDF — dont les prévisions de consommation énergétique ont amené à une surévaluation des besoins de production d'électricité, notamment nucléaire — ait le devoir de *« lisser la courbe »* de la décroissance de ses achats de charbon. Mais sur le plan économique l'ardoise risque finalement d'être plus élevée, puisque, au transfert de déficit des Charbonnages vers EDF, il faudra ajouter le coût *d'une moindre utilisation des* équipements nucléaires.

L'inquiétude des pouvoirs publics sur le sort de Montluçon, ville de gauche (maire PC, député PS), dont Dunlop est la principale activité, va conduire à un autre type de solution. Lâché par sa maison-mère, Dunlop-France, après avoir perdu 250 millions de francs en 1982 et 1983 sur un marché français du pneu d'autant moins rentable que les prix — encadrés — y sont inférieurs de 10 % aux cours européens et que l'outil de production de Montluçon est peu performant, a décidé de déposer son bilan. Le gouvernement, pour sauver dans cette région un peu plus d'un millier d'emplois, va donc subventionner un fabricant japonais, Sumitomo, pour qu'il rénove le site, y maintienne une activité pendant cinq ans au moins et y garde 1 300 à 1 500 des 2 700 salariés actuels. Avec le risque de voir le groupe japonais concurrencer à terme sur le marché national un Michelin convalescent et entraîner ainsi des licenciements dans le groupe français.

Ainsi les transferts apparaissent-ils pour ce qu'ils sont : un calmant temporaire — parfois inévitable pour des raisons politiques et sociales — qui ne remédie que rarement au mal. D'où la nécessité de n'utiliser cette méthode que le moins fréquemment possible.

BRUNO DETHOMAS.

LA RÉMUNÉRATION DES AGENTS DU SECTEUR PUBLIC

Comment stabiliser le pouvoir d'achat malgré les « glissements » de salaires

DANS sa lettre, adressée le dernier jour de l'année 1983 aux ministres ayant sous tutelle des entreprises nationales, M. Pierre Mauroy a clairement défini l'objectif du gouvernement : *« Le maintien du pouvoir d'achat moyen »*, ce qui ne se confond pas avec le maintien individuel du pouvoir d'achat de chacun. Si une telle politique suscite en elle-même les inquiétudes des organisations syndicales, invitées à admettre la poursuite de la non-indexation automatique des salaires sur les prix et des hausses de rémunérations prédéterminées en fonction du « pari » d'une inflation à 5 % en 1984, elle se heurte, pour sa mise en œuvre, à des difficultés supplémentaires.

Tant dans la fonction publique que dans les entreprises du secteur public et nationalisé les négociations doivent s'engager « en masse ». M. Mauroy l'a rappelé, sans ambiguïtés, *« la masse salariale globale à effectif constant, résultant de l'addition de ces diverses composantes, ne doit pas évoluer entre 1983 et 1984 à un rythme supérieur à l'évolution moyenne des prix estimée sur la base de l'objectif fixé par le gouvernement »*, à savoir 6,1 %. Mais de quelle masse s'agit-il ? Le 28 décembre 1963, M. Jean Toutée (président de section au conseil d'État) avait remis au premier ministre un rapport sur *« Les conditions dans lesquelles pourraient être améliorées, développées ou créées, les procédures de discussions salariales et de conciliation »*. Le gouvernement en avait tiré plusieurs conclusions : après avoir fixé, suite à une consultation des syndicats par entreprise, la masse salariale globale, une négociation devait permettre d'en assurer la répartition dans chaque société. Remise en cause officiellement lors des « accords de Grenelle » en juin 1968, la *« procédure Toutée »* n'a été respectée qu'imparfaitement.

Si on raisonne dans nombre d'entreprises et dans la fonction publique en termes de *« masse Toutée »*, la définition de celle-ci ne correspond pas à l'esprit d'origine du rapport. Dans la *« masse Toutée »*, on prend en compte le coût en masse des mesures décidées pour l'année en cours, le coût pour cette année-là des mesures décidées l'année précédente, les mesures générales comme les mesures catégorielles.

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 19.)

Quelques principes rationnels mais fragiles

par FRANÇOIS SELLIER (*)

LA politique des revenus dans le secteur public telle que l'a exposée M. Mauroy semble se fonder sur des principes qui remontent à l'expérience des commissions Grégoire, installées entre 1964 et 1967 dans le secteur nationalisé.

A la suite de la grande grève des mineurs de 1963, le Général de Gaulle s'était rendu compte qu'on ne règle pas un conflit de salaires, lorsqu'il est grave, par la réquisition. C'est à la suite de ces grèves que le rapport Toutée avait mis en lumière à la fois le manque d'autonomie des directions des entreprises nationalisées, l'absence de coordination entre les mouvements de salaires, mais aussi la faible rationalité de ces mouvements : les salaires « glissaient » dans les entreprises prospères et stagnaient dans d'autres, comme les Charbonnages, en crise depuis 1960. Il conseillait la mise en place d'une procédure de hausse liée aux orientations des plans, suffisamment contrôlable pour éviter les « glissements ».

Les glissements sont toutes les augmentations dues à des mesures individuelles (primes) ou catégorielles (par exemple passage d'un groupe de salariés d'un indice à un autre, plus élevé). Les hausses qui en résultent sont indépendantes des augmentations générales du salaire de base.

Ces glissements ne sont d'ailleurs pas spécifiques au secteur public : partout, en période prospère, une augmentation générale de x % aboutit en fin d'année à une hausse de la *masse salariale de x + y %*. Ce n'est d'ailleurs que par l'observation de la masse salariale que ces glissements sont repérables. C'est pourquoi le rapport Toutée proposait que la politique salariale des entreprises nationalisées prenne pour base le taux d'augmentation, d'une année à l'autre, non plus des taux de salaire de base, mais de la masse salariale à effectifs constants, chaque entreprise étant laissée libre de répartir à sa façon *ce « budget global »*, entre augmentation du taux de base, primes, promotions individuelles ou collectives, etc.

La notion de masse salariale sera désormais d'usage courant, comme son corollaire : la masse salariale moyenne. Pour contrôler les hausses effectives, il suffisait a priori de s'assurer que, d'une année à l'autre, la masse moyenne des salaires augmente d'un certain pourcentage, ni plus ni moins.

Mais il apparut très vite que cette méthode était plus facile à définir qu'à administrer. Même si l'on se mettait d'accord sur le pourcentage de hausse, il fallait mesurer, pour les deux années successives, la masse et les effectifs.

C'est ce qu'entreprirent les commissions Grégoire, dont l'expérience a été relatée dans un article bien connu des spécialistes (1). Dans ses déclarations à *l'Expansion*, M. Mauroy évoquait en décembre les mêmes problèmes que ceux qui furent rencontrés par la commission : *« Pour en juger* (du pouvoir d'achat moyen), *il convient bien sûr de prendre en compte l'ensemble des éléments de rémunération, qu'il s'agisse des augmentations des salaires, des primes ou des diverses mesures liées au vieillissement et à la technicité. L'évolution de la masse salariale globale résultant de ces diverses composantes doit correspondre à l'objectif de hausse moyenne des prix retenu pour 1984. »*

Glissement, vieillissement, technicité (GVT) posent les trois questions auxquelles on doit répondre pour passer du principe à l'application. C'est au bout de plusieurs années d'expérience que les représentants des syndicats, ceux des directions et ceux du gouvernement étaient parvenus, entre 1964 et 1967, à un accord. Il fut facile pour les glissements : chacun admettait que l'augmentation d'une prime (de fin d'année, d'une prime de vacances, voire d'une prime de productivité lorsqu'elle ne correspondait pas à un véritable changement dans le travail) devait être comptée dans la masse à prendre en compte pour l'application de l'augmentation de base.

(Lire la suite page 19.)

(1) G. Rochecorbon, « Feu la procédure Toutée », *Droit social*, novembre 1968.

(*) *Professeur à Paris-X Nanterre.*

Notions-clefs pour la négociation

Lors des négociations salariales dans la fonction publique comme dans le secteur public, ministre, directions, syndicalistes, semblent jongler avec aisance avec les notions *« masse »*, de *« niveau »* et d'*« effet report »*. Mais de quoi s'agit-il ?

● LA MASSE : la masse salariale individuelle est le total des sommes versées à un salarié par son administration (s'il s'agit d'un fonctionnaire) ou par son entreprise au cours d'une année. La masse salariale globale comprend : le coût des mesures décidées pour l'année en cours, le coût du report des mesures décidées l'année précédente. Elle intègre à la fois les mesures générales applicables à tous les fonctionnaires et les mesures catégorielles (découlant de « coups de pouce » pour les bas salaires ou de hausses de rémunération applicables à certaines catégories).

L'évolution en pourcentage de la masse des rémunérations perçues d'une année sur l'autre doit se *comparer à l'évolution en moyenne* des prix pour mesurer globalement le maintien du pouvoir d'achat moyen. Une augmentation de 2 % de l'ensemble des rémunérations au 1er janvier se répercutera douze fois dans l'année et donc aura un plein effet sur la masse annuelle des salaires. En revanche une augmentation au 1er novembre ne jouera que pour 2/12 sur la masse de l'année.

● LE NIVEAU : une augmentation de X % à telle date pour l'ensemble des rémunérations est une hausse en niveau. Au cours d'une même année toutes les augmentations sont rapportées à la « base hiérarchique » (indice représentant le salaire) en vigueur au 1er janvier. Ainsi, 2 % au 1er mars et 1 % au 1er juillet, cela aboutit à une hausse de 3 % par rapport au 1er janvier. L'évolution en pourcentage du niveau des salaires doit être comparée au « glissement » des prix pendant la même période.

● L'EFFET REPORT : les augmentations en niveau décidées en cours d'année ont leur effet sur la progression les pourcentages des salaires l'année suivante. Comme le souligne l'étude du Centre de recherches économiques sociales et syndicales (CRES) de novembre 1983, *« plus on retarde une mesure dans l'année, plus son effet de report est lourd sur le budget de l'année suivante »*. Supposons qu'en 1983 une augmentation soit intervenue le 1er décembre : elle pèsera pour 1/12 sur la masse 1983 mais se reportera pour 11/12 sur la masse de l'année 1984.

Prenons un exemple : au 1er juillet 1983, les salaires d'une entreprise sont augmentés en une seule *fois pour l'année de 10 %*. Un salarié gagnant 4 000 francs par mois (48 000 francs par an) aura une augmentation de 400 francs. Pendant l'année sa masse individuelle n'aura progressé que de 5 % : (6 mois X 4 000 francs) + (6 mois X 4 400 francs = 50 400 francs, soit + 2 400 francs. Si en 1984 il ne bénéficie d'aucune hausse en niveau il touchera quand même 12 fois 4 400 francs soit 52 800 francs, c'est-à-dire 2 400 francs de plus que l'année précédente (un peu moins de 5 % de plus). Pour la fonction publique l'effet de report de 1983 sur 1984 est de 6,17 % ; pour EGF il est de 3,5 %.

LES BIENFAITS DOUTEUX DE L'AIDE ALIMENTAIRE

Le droit des peuples à se nourrir eux-mêmes

PLUSIEURS organisations non gouvernementales ont lancé récemment, en France et en Belgique, une campagne sur le thème « *Pour le droit des peuples à se nourrir eux-mêmes, réformer l'aide alimentaire* ». « *Les paysans du tiers-monde doivent nourrir les peuples du tiers-monde* », réaffirme Charles Condamines, l'un des animateurs de Frères des hommes, en présentation d'un dossier dénonçant l'usage qui est fait de l'aide alimentaire.

Selon ce dossier, l'aide alimentaire a représenté un « *cadeau empoisonné de l'agro-business* » : servant à écouler les excédents de grands pays producteurs de céréales ou de produits laitiers — ce que certains reconnaissent d'ailleurs — et à promouvoir les exportations des Etats donateurs, elle s'est élevée, en 1981-82, à 9,6 millions de tonnes et a représenté, en moyenne, 20 % du volume des céréales importées par les pays africains de 1975 à 1980.

Dans la majorité des cas, estiment les auteurs, qui appuient leur documentation sur des études de diverses organisations internationales (1), les denrées livrées au titre de l'aide alimentaire sont vendues « *pour renflouer les caisses de l'Etat* » ou permettent de rémunérer en nature des ouvriers travaillant à des opérations de terrassement ou de reboisement. Il en est notamment ainsi du programme alimentaire mondial, sur lequel sont portées certaines critiques.

Divers tableaux montrent l'importance prise par l'aide alimentaire de la CEE et de ses Etats membres, en augmentation depuis 1979, et qui occupe une part de plus en plus importante dans l'aide publique au développement (40 % en 1981, contre 21 % dans le cas des Etats-Unis). Il est à noter en outre que, après les Etats-Unis (42,6 % en 1981) et la CEE (32 %), le Japon (12,6 %) est le troisième pourvoyeur mondial d'assistance alimentaire — avant le Canada (5,5 %) — à destination principalement des pays asiatiques.

En 1982, les principaux bénéficiaires de l'aide alimentaire de la CEE ont été l'Egypte, le Bangladesh, le Mozambique et le Sri-Lanka, tandis que, pour l'année budgétaire 1982-83, celle des Etats-Unis est allée à l'Inde, au Bangladesh, à l'Egypte, au Pérou, au Maroc, au Soudan et à Sri-Lanka.

Promotion commerciale

A l'appui de leur thèse, les auteurs estiment que cette aide est « *l'une des pièces maîtresses du dispositif de coopération* », et que la CEE y « *gaspille des sommes considérables qui pourraient être consacrées à la politique agricole du tiers-monde* ». Il serait plus économique, ajoutent-ils, d'acheter sur le marché international les denrées fournies aux pays demandeurs ou encore de mettre sur pied des opérations triangulaires. Lorsque les produits vivriers payés par l'Etat donateur sont achetés dans un pays en développement, cela « *réduit une grande partie des inconvénients de l'aide alimentaire traditionnelle* », encourage la production locale, n'introduit pas de nouveaux modes de consommation et diminue les frais de transport. Mais est-ce toujours possible, alors que dans beaucoup de pays en voie de développement la production locale ne couvre pas les besoins nationaux ?

Le dossier souligne aussi que, pour les gouvernements occidentaux, y compris celui de la France, l'aide alimentaire est un élément important de promotion du commerce extérieur. Il reproduit des extraits d'une note officielle de novembre 1981, justifiant par des « *considérations politiques* » celle accordée à des pays avec lesquels la France entretient des relations très étroites (Afrique noire francophone) et par des « *considérations d'ordre commercial* » celle octroyée à l'Egypte, la Tunisie, l'Indonésie et la Syrie. Il cite aussi un rapport de la Cour des comptes de la CEE, qui considérait, en 1980, qu'en dehors des situations d'urgence, l'aide alimentaire devrait favoriser le processus de développement, en particulier agricole, au lieu de profiter aux populations citadines, et devrait être en priorité distribuée aux organisations non gouvernementales. Le dossier relève aussi les prises de position, y compris de ministres des Etats du Sahel, dénonçant les effets pervers de l'aide alimentaire dans cette région.

Il ne s'agit pas pour autant, selon ses auteurs, de réduire l'aide alimentaire. Il faut faire en sorte qu'une partie des sommes qui lui sont consacrées soient utilisées non pas à transférer de la nourriture du Nord vers le Sud, mais à soutenir des organisations paysannes ou de consommateurs qui s'efforcent de rendre les pays en voie de développement autosuffisants en produits vivriers. De même ne demandent-ils pas la suppression mais seulement l'amélioration de l'aide alimentaire d'urgence, dont la nécessité est évidente, dans le cas de pays comme le Mozambique actuellement.

GERARD VIRATELLE.

(1) Ces organisations sont : *Frères des hommes-France*, 20, rue de Refuge, 78000 Versailles - Tél. : (3) 950-69-75 ; *Frères des hommes-Belgique*, 16, rue de Londres, 1050 Bruxelles - Tél. : (322) 512-97-94 ; *Terre des hommes-France*, 11, boulevard Biron, 93400 Saint-Ouen - Tél. : (1) 255-05-37 ; *Peuples solidaires* (Ucodep-1 % tiers-monde), 15, avenue Trudaine, 75009 Paris - Tél. : (1) 526-02-81.

Un coup souvent très dur pour la production locale

par ALAIN PECQUEUR (*)

« DÉSORMAIS, *nous ne pourrons plus acheter votre lait !* ». Si les agriculteurs bretons entendaient leurs coopératives annoncer cette catastrophe sous prétexte que les marchés urbains de Rennes, Brest et Quimper sont directement approvisionnés par l'aide alimentaire envoyée par le Mali ou la Haute-Volta, il est vraisemblable qu'on assisterait à une explosion justifiée de protestations. C'est pourtant bien à ce type de catastrophe qu'aboutit le plus souvent, dans le tiers-monde, l'aide alimentaire.

Il n'est, bien entendu, pas question ici de remettre en cause l'aide d'urgence, celle qui intervient en cas de guerre ou de sécheresse. Elle est indispensable et doit même gagner en efficacité. Mais elle ne représente qu'environ 10 % d'une aide alimentaire totale, qui, pour l'essentiel, concurrence artificiellement les productions vivrières locales et, paradoxalement, contribue à leur diminution.

Des exemples ? Ils sont nombreux sur les trois continents. Entre 1955 et 1971, la Colombie a importé plus d'un million de tonnes de blé américain reçu au titre de la PL 480, cette loi votée en 1964 *qui* autorise le gouvernement à pratiquer l'aide alimentaire. Ce blé a été vendu à un cours extrêmement bas. Durant la même période, la production colombienne de blé a baissé de 69 %. Est-ce une simple coïncidence ? Il est permis d'en douter.

Des greniers pleins à craquer

Au Bangladesh, durant les dix dernières années, le prix du litre de lait s'est littéralement écroulé en raison de l'arrivée massive de poudre de lait venue des surplus européens. Conséquence : la production locale a baissé de 20 %.

Au Cameroun, on trouvait cette année du riz américain primitivement destiné au Tchad et qui, n'ayant pas franchi la frontière, était revenu sur les marchés de Yaoundé et de Douala. Ce riz était vendu dix fois moins cher que le riz local. Il aurait fallu être un saint pour acheter dans ces conditions la production nationale.

Enfin, au cœur du Sahel, symbole dans l'opinion publique de la sécheresse absolue, la Haute-Volta présente une situation impressionnante. A 300 kilomètres des zones les plus touchées par la famine de soudure (qui sévit annuellement de juin à septembre, entre les deux récoltes), le mil et le sorgho pourrissent par milliers de tonnes dans les greniers des zones traditionnellement excédentaires.

Ainsi, en janvier 1983, faute de place pour stocker, les greniers étant pleins à craquer d'aide alimentaire, et faute de fonds disponibles, l'Office national des céréales a dû renoncer à acheter dans les régions pourtant très excédentaires de la Volta noire et de Bobo-Dioulasso.

La place a été bien prise par les commerçants spéculateurs, et le prix du mil s'est effondré, passant de 60 à 30 francs CFA (de 1,2 à 0,6 F). Le résultat ne s'est pas fait attendre : quelques mois plus tard, de nombreux paysans ont préféré faire du coton qu'ils étaient sûrs d'écouler à un prix fixé à l'avance quelles que soient les quantités produites.

C'est bien ce que la Cour des comptes européenne a constaté d'une façon plus générale dans son rapport spécial sur l'aide alimentaire (Luxembourg 1980) ; elle note en effet que « *dans de nombreux pays le déclin de l'agriculture vivrière* découle directement de la politique *des prix trop bas payés aux agriculteurs et de la priorité donnée aux cultures industrielles par rapport aux cultures vivrières.* »

Pour en rester à l'exemple de la Haute-Volta, ce qui a manqué à l'Office, ce sont les fonds disponibles pour acheter la production nationale à un prix suffisamment rémunérateur. Bien sûr, cet Office peut en principe se servir de ce qu'on appelle les fonds de contrepartie, c'est-à-dire du produit de la vente de l'aide alimentaire ; mais on peut se demander s'il est bien nécessaire de passer par des céréales étrangères.

Une transformation des habitudes

Une récente étude sur une aide en blé fournie par la Belgique à la Haute-Volta a montré que les frais de transport représentaient 42 % de la facture totale, à laquelle il fallait ajouter une forte ponction pour les frais de fonctionnement de l'Office voltaïque. Si l'on avait directement envoyé l'argent sans passer par le blé européen, l'Office aurait pu acheter sur place deux fois plus de céréales locales !

Tout se passe donc comme si l'aide alimentaire qu'on appelle « *normale* » — celle qui est dispensée en dehors des périodes de famine catastrophique, — au lieu d'aider la Haute-Volta à devenir progressivement autosuffisante en encourageant les producteurs locaux, avait pour effet de diminuer la capacité de ce pays à se nourrir lui-même.

Par ailleurs, même durant les périodes de famine, ne serait-il pas plus intéressant et moins coûteux d'acheter des céréales le plus près possible de la région sinistrée ? L'histoire récente du Sahel montre que la famine n'est jamais totale sur l'ensemble de cette zone et que, si elle sévit au Mali ou en Haute-Volta, les récoltes nigériennes dégagent des surplus. De plus, cette solution permettrait de fournir aux habitants des régions touchées des céréales qu'ils connaissent et qui par conséquent ne sont pas susceptibles de modifier durablement leurs habitudes alimentaires.

Car c'est là aussi que réside un des principaux effets de l'aide alimentaire. En offrant des produits typiquement européens ou nord-américains, l'aide contribue à transformer les goûts des populations notamment urbaines. De nouveaux marchés peuvent ainsi s'ouvrir pour nos excédents agricoles. Le cas du blé, qui constitue une partie importante de l'aide, est particulièrement net. Au Sahel, le goût du pain de blé s'est largement répandu ; on en trouve désormais jusque dans certains marchés de brousse. Avec un taux de croissance annuel de plus de 10 % des importations de blé et de farine, le marché africain du blé est celui qui connaît aujourd'hui l'expansion mondiale la plus rapide.

Une expérience en cours en Haute-Volta

Faut-il pour autant supprimer l'aide alimentaire ? *Oui* — hors les cas d'urgence — s'il s'agit de continuer à envoyer nos surplus dans le tiers-monde avec tous les effets négatifs que nous venons de décrire. *Non*, bien entendu, s'il s'agit de soutenir les efforts que les paysans du tiers-monde et certains gouvernements font pour mieux répartir leur production nationale de produits vivriers, pour la développer, pour la stocker.

Pourquoi ne pas utiliser directement, pour soutenir ces efforts, une partie des sommes considérables actuellement consacrées à l'achat de céréales en Europe (1) ? A titre d'exemple de ce qu'il serait possible de réaliser si l'on reconvertissait de cette manière une part de l'aide alimentaire, des paysans de Haute-Volta vont essayer cette année de montrer qu'il est possible de se passer du blé européen.

Des organisations paysannes représentant plusieurs milliers de familles veulent compter d'abord sur leur propre production en empêchant les commerçants spéculateurs de s'en emparer ; ils veulent ensuite acheter ce qui leur manquera dans les zones excédentaires de la région. Avec un financement extérieur mais aussi local, ce sont plus de 1 000 tonnes de petit mil qui doivent être achetées sur place et dans la région.

(*) Membre du secrétariat permanent de Frères des hommes international.

(1) Plusieurs organisations dont Frères des hommes, Terre des hommes, Peuples solidaires, mènent actuellement une campagne pour obtenir dans un premier temps que 4 % du budget actuellement consacré à l'aide alimentaire, soient reconvertis en moyens financiers pour soutenir des politiques d'autosuffisance alimentaire dans le tiers-monde.

Baisse de Wall Street et du dollar

(Suite de la page 17.)

Ce dont les marchés longtemps enthousiasmés par les performances, véritables ou partiellement illusoires selon le cas, de la politique Reagan de lutte contre l'inflation et de retour à l'expansion commencent à s'apercevoir est le caractère assez largement pathologique de la « force » du dollar, dont le cours est passé à Francfort de 1,74 DM en juillet 1980 à 2,84 DM le 12 janvier 1984, et à Paris de 4 F à 8,70 F (trois dévaluations successives du franc expliquent que, pendant le même intervalle de temps, la hausse du dollar ait été de 64 % en Allemagne et de 116 % en France). La preuve que cette hausse était amplifiée par des facteurs de nature psychologique, susceptibles de se retourner, plus que par des motifs de solidité intrinsèque, est que les mêmes arguments qui naguère étaient mis en avant par les opérateurs pour justifier des prises de position sur le dollar tendent aujourd'hui à être invoqués comme des raisons supplémentaires de se dégager d'une devise désormais très exposée. Ainsi en est-il du taux d'intérêt élevé dont sont assortis les actifs financiers en dollars. Quoique très rémunérateurs, les taux en question paraissent aujourd'hui faibles, au regard du risque de change encouru.

Doit-on rappeler qu'une monnaie authentiquement forte implique un bas niveau du « loyer de l'argent » (le franc suisse en fournit l'exemple le plus approché) ? La cause principale du haut niveau des taux américains (voir notre article : « Le dollar est-il une monnaie solide ? » paru dans *le Monde* du 7 septembre 1983) est le fait que l'endettement en dollar continue à croître non seulement du chef du Trésor américain (pour financer le déficit budgétaire) et des autres agents économiques des États-Unis (bien que la situation des entreprises s'améliore grâce à la remontée des profits), mais aussi du chef de tous les emprunteurs, publics et privés, sur le vaste marché de l'eurodollar. Il en résulte une offre considérable de créances en dollars, qui tend à en déprimer le cours, et donc à hausser le taux de l'intérêt.

Les marchés des changes ont déjà connu, depuis le début de l'année, deux ou trois séances de panique. Le fait qu'on y colporte des rumeurs défaitistes vite démenties (telle la fausse nouvelle de la crise cardiaque du candidat-président Reagan) est en soi un signe de grande fébrilité. Le plus probable est qu'on est entré dans une ère d'incertitude encore accrue. L'administration Reagan a beau paraître, sous certains aspects, bien « désinvolte », pour reprendre l'expression de M. Raymond Barre, il est peu probable qu'elle fasse massivement l'objet d'un « vote de défiance » (exprimé par une fuite devant le dollar) de la part des investisseurs du monde entier. Cela pour le facteur « psychologique ». Mais l'évolution des grands marchés est gouvernée, en profondeur, par les éléments qui, eux, tiennent plus à la nature des choses (la dynamique destructrice déclenchée par une gestion déficitaire, par exemple) qu'aux réactions des hommes pour essayer de s'y accommoder.

Un motif d'encouragement

De ce dernier point de vue, tout est en place pour donner la certitude que le développement des forces économiques (productrices) continuera d'être entravé par des crises financières et monétaires de grandeur variable et à date de déclenchement imprévisible. Un autre signe de la gravité de la situation, qui est aussi à plus long terme un motif d'encouragement, est qu'on commence à entendre — rarement, il est vrai — des hommes responsables proposer des solutions susceptibles de constituer de véritables remèdes.

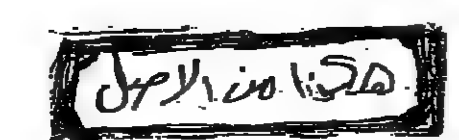
C'est ainsi qu'au colloque ministériel organisé au début de la semaine dernière par l'OCDE on a pris connaissance d'un certain nombre d'idées présentées par le vice-premier ministre de Belgique, M. Willy de Clercq, pour alléger la charge de remboursement des pays endettés. M. de Clercq propose qu'à l'occasion des négociations de rééchelonnement une partie des dettes échues libellées en dollars soient converties en dettes libellées en d'autres monnaies. « *L'une des conséquences de ce procédé serait qu'un certain nombre de grandes banques non américaines, au lieu de prêter en dollars, accorderaient leurs prêts dans la monnaie de leur propre pays.* » Autrement dit, la BNP prêterait en francs, la Deutsche Bank en marks, la Westminster Bank en livres sterling, etc. Du même coup, ces mêmes banques seraient, selon M. de Clercq, sans doute disposées à participer à de plus importants financements. Peut-être.

Ajoutons pour notre part que l'avantage principal d'un tel système serait de tarir progressivement la source de la prolifération désordonnée des euromarchés, pour replacer les légitimes opérations de crédit international sous le contrôle des différentes banques centrales nationales. Avec une telle réforme, en l'absence de laquelle il serait vain d'espérer un assainissement en profondeur du système monétaire et financier du monde, les dispositions du contrôle de changes français sont incompatibles, car elles interdisent aux banques françaises de prêter en leur propre monnaie à l'étranger. C'est là un aspect des choses auquel M. Mitterand et son ministre de l'économie et des finances, M. Jacques Delors, si désireux d'amener la communauté internationale à négocier un « *nouveau Bretton Woods* », devraient consacrer leur attention.

PAUL FABRA.







LES ÉCHANGES DE L'URSS AVEC L'OCDE ET LE TIERS-MONDE

Du pétrole et des armes

L'URSS vend surtout du pétrole et du gaz aux pays de l'OCDE. Selon une étude récente de la Wharton Econometric, l'énergie a représenté 80 % du total des ventes soviétiques aux pays industrialisés de l'Ouest durant les neuf premiers mois de 1983, soit 15 milliards de dollars, sur un montant de 19 milliards. Au total, y compris les échanges avec les pays en développement, les exportations énergétiques ont représenté 57 % des ventes de Moscou au monde non communiste (1).

Le deuxième poste important de ce commerce extérieur est constitué par les ventes d'armes qui, toujours selon la Wharton, ont atteint près de 7 milliards de dollars de janvier à septembre 1983, en augmentation de 30 % par rapport à la même période de 1982. Ce montant a représenté 23 % du total des ventes de l'URSS à l'ensemble des pays non communistes (30 milliards de dollars).

Ce sont cette fois les pays en développement qui sont les clients quasi exclusifs. Les ventes d'armes ont, de janvier à septembre 1983, représenté 64 % du total des exportations soviétiques vers le tiers-monde, soit 6,8 milliards de dollars, contre 55 % pour les neuf premiers mois de 1982. La Syrie et l'Irak ont notamment été de gros acheteurs, grâce en partie à des crédits de Koweït et de l'Arabie Saoudite, à laquelle Moscou a d'ailleurs, l'an dernier, pour la première fois, acheté du pétrole.

Pour l'ensemble de 1983, compte tenu de fortes livraisons effectuées durant le quatrième trimestre de 1982, les ventes d'armes soviétiques n'auraient atteint que 9 milliards de dollars environ contre 8,7 milliards l'année précédente. Toutefois, selon les experts de la Wharton, qui évoquent des sources israéliennes, le prix moyen à l'exportation du matériel militaire courant (tanks, avions) soviétique serait d'un tiers à la moitié inférieur à celui de l'équipement occidental correspondant. Dès lors, si les factures soviétiques étaient calculées à des prix « internationaux », les ventes d'armes de l'URSS au tiers-monde pourraient approcher les 20 milliards de dollars l'an.

(1) Exclusion faite des six pays d'Europe de l'Est, de la Chine, de la Corée du Nord, de Cuba, du Laos, de la Mongolie, de la Yougoslavie et du Vietnam, qui sont, pour la plupart, des partenaires importants de l'URSS.

La France quatrième client et fournisseur

	Total	Exportations	Importations
R.F.A.	7 059	3 402	3 657
Finlande	5 158	2 375	2 783
Italie	4 455	2 931	1 524
France	4 251	2 408	1 843
Japon	3 113	788	2 325
Pays-Bas	2 455	1 897	588
Royaume-Uni	1 767	1 093	674
États-Unis	1 645	233	1 412
Belgique	1 621	1 009	612
Australie	1 410	562	848

En millions de dollars (janvier-septembre 1983) sur la base 1 rouble = 1,362 dollar.
Source : Wharton Econometric.

Stabiliser le pouvoir d'achat

(Suite de la page 17.)

Si on raisonne dans nombre d'entreprises et dans la fonction publique en termes de « masse Toutée », la définition de celle-ci ne correspond pas à l'esprit d'origine du rapport. Dans la « masse Toutée », on prend en compte le coût en masse des mesures décidées pour l'année en cours, le coût pour cette année-là des mesures décidées l'année précédente, les mesures générales comme les mesures catégorielles.

Mais on n'inclut pas, en raison de l'opposition des syndicats, le glissement (coût d'une promotion), le vieillissement (ancienneté) et la technicité (changement de qualification), ce que l'on appelle le « GVT ». M. Mauroy a préconisé dans sa lettre la « prise en compte progressive du GVT dans l'évolution de la masse salariale », rompant ainsi avec la pratique salariale jusque-là en vigueur dans la fonction publique.

Un problème aigu, car l'orientation, même progressive, du GVT va alourdir la masse salariale et donner d'autant moins de marge de manœuvre pour les hausses générales de rémunération en niveaux qui ne doivent pas excéder 5 % dans l'année. Alors que dans la fonction publique les négociations salariales 1984 n'ont pas commencé – la réunion du 29 février prochain doit en principe porter sur l'apurement de 1983 et sur l'application de la clause de sauvegarde – les entreprises nationales ont ouvert le feu, tant dans les banques que chez Renault. A EGF, la direction générale a proposé pour 1984 une augmentation en masse limitée à 5,3 % – avec deux hausses en niveaux, l'une de 2,4 % au 1er juin, l'autre de 2,6 % au 1er décembre – et une intégration de 0,8 % du GVT dans la masse... Les syndicats s'y sont opposés, ce qui annonce déjà de rudes difficultés dans la recherche d'une stabilisation du pouvoir d'achat voulue par le gouvernement.

MICHEL NOBLECOURT.

LA RÉMUNÉRATION DES AGENTS DU SECTEUR PUBLIC

Quelques principes rationnels mais fragiles

(Suite de la page 17.)

Tout cela était des « glissements ». De même, on se mit d'accord pour les cas où, sans changement du travail ou de la qualification exigés, une catégorie se voyait accorder un indice supérieur : c'était aussi un glissement.

Le critère du travail égal

Mais que faire lorsqu'un tel changement d'indice correspondant à un changement de conditions de travail, par exemple à un changement des méthodes (plus intensives) ou de la technique (machines exigeant un supplément de qualification, acquise en formation ou sur le tas) ? Il n'y avait plus travail égal d'une année à l'autre. Par conséquent, les augmentations qui en résultaient ne devaient-elles pas être comptées en plus de l'augmentation de base, pour tenir compte de ce changement de « technicité » ?

Le gouvernement proposait un critère strict : « Il n'y aurait technicité qu'à la suite de l'introduction d'équipements entraînant soit des recrutements extérieurs, soit des promotions internes précédées d'une formation complémentaire », ce qui éliminait les cas où le travail avait demandé plus d'efforts d'adaptation sur le tas ou plus de responsabilité. Bref, on se trouvait devant le fameux problème à travail égal salaire égal bien connu pour les comparaisons hommes-femmes, à travail égal-salaire égal... où il était bien difficile de trouver, en pratique, deux « travaux égaux ». Les syndicats prirent d'abord dans l'affaire une position naturellement opposée à celle du gouvernement : à la limite, pour eux, tous les « glissements » sont en réalité commandés par le progrès technique et devraient correspondre à des hausses complémentaires de l'augmentation de base. On en vint finalement à admettre le critère du travail égal, dont l'application pratique reviendrait aux commissions internes des entreprises.

Ainsi fut réglée la question de la distinction entre glissement et technicité.

Quant au « vieillissement », il pose deux problèmes. D'abord, les effectifs (au dénominateur de la masse moyenne) ont une structure d'âge différente dès que les embauches ne compensent pas les retraites dans la même proportion d'une année à l'autre,... et au même moment. On admet qu'il suffirait de pondérer forfaitairement les variations d'effectifs pour tenir compte de l'incidence réelle de l'âge sur le volume des masses salariales.

Le second problème concernait les variations de l'ancienneté moyenne, une fois réglée la question des pondérations d'effectifs. Lorsqu'un salarié vieillit, il peut bénéficier de promotions.

Si ces promotions correspondent à un changement de poste, à un changement de travail, les augmentations qui en résultent doivent évidemment venir en supplément de l'augmentation de base de la masse salariale. Mais si ces promotions résultent de l'effet de carrière, ont un caractère automatique et n'entraînent pas de changement de fonction, en va-t-il différemment ?

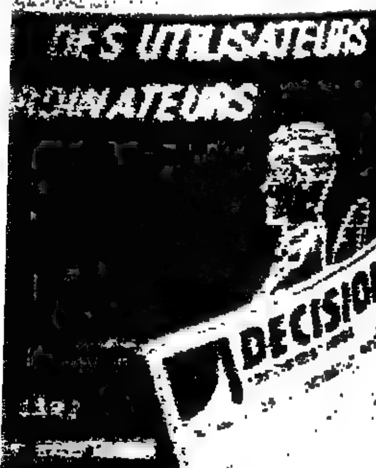
La dérive par vieillissement

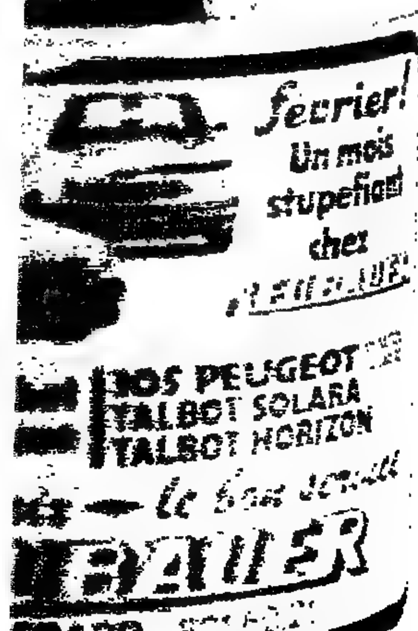
On est là devant un problème de statut de la fonction mais aussi de mode de reconnaissance de l'acquisition de qualification par l'expérience : la promotion à l'ancienneté peut être considérée comme une procédure particulière pour sanctionner le perfectionnement sur le tas mais chacun sait aussi que cette procédure est très formelle. Le mécanisme généralisé de l'ancienneté entraîne donc une « dérive » des salaires : si l'effectif est stable, son vieillissement augmente la masse d'un pourcentage plus élevé que l'augmentation de base. Cette augmentation supplémentaire correspond à la fois à un accroissement de l'expérience et de la qualité du travailleur et à un simple avantage de statut. Ce double caractère justifiait, pour le président des commissions Grégoire, que « au pourcentage moyen de hausse des revenus salariaux fixé par le Plan (...) devrait être raisonnablement substitué... un chiffre légèrement plus faible » (pour les salariés des entreprises nationalisées). Un avis qui n'était évidemment pas partagé par les syndicats.

Cette liste de difficultés montre assez que le principe du maintien du pouvoir d'achat moyen pose un bon nombre de problèmes. Pour les résoudre, les commissions Grégoire étaient parvenues à créer un climat de sérieux et de responsabilité qu'il devrait être sans doute facile de retrouver aujourd'hui.

Au demeurant, comme le remarquait le président des commissions de constatation en 1969 à propos de « la procédure Toutée » : « Ce n'est pas une technique mathématique mais un processus politique. »

FRANÇOIS SELLIER.





(Publicité)

UN SYSTÈME FISCAL SIMPLE ET EFFICACE POUR RÉDUIRE INFLATION ET CHOMAGE ?

L'expérience des politiques de type keynésien appliquées depuis la deuxième guerre mondiale jusqu'à maintenant a démontré que l'outil budgétaire ne permettait pas de lutter efficacement *à la fois* contre l'inflation et le chômage. En effet, selon les priorités politiques du moment, l'outil budgétaire permettait de gagner sur le chômage en perdant sur l'inflation (la croissance étant alors financée de façon inflationniste par notamment des déficits comblés par la création monétaire) ou bien ce même outil permettait de lutter contre l'inflation en dégonflant la demande, mais l'accroissement du chômage était la facture à payer. De plus, quelle que soit l'option choisie, les pertes semblaient plus évidentes que les gains... et nous avons pu assister de la sorte à la « valse » des politiques de « stop and go » qui avaient souvent comme seul avantage d'alterner les inconvénients...

Enfin, le poids croissant de la contrainte externe (par l'évolution du commerce international et du prix de l'énergie) a rendu, *notamment depuis le premier choc pétrolier, l'application du schéma keynésien (la demande* détermine la production qui induit les revenus qui eux-mêmes déterminent la demande) quasiment impossible ou tout au moins très coûteux pour tout pays qui n'a pas les moyens de payer ses importations avec sa propre monnaie. De ce fait, l'Occident s'enlise actuellement dans le chômage et l'inflation, la réduction récente de cette dernière se payant par l'ampleur du sous-emploi.

Le remède à cet état de fait ne pouvant venir de l'Etat, peut-on le trouver au sein des entreprises (car ce sont elles qui assurent la production et sa croissance sur le terrain) ?

Une croissance économique en volume maximale étant toujours l'objectif à atteindre, tout le monde sait que cette croissance ne peut se réaliser que par un investissement (pertinent) lui aussi maximal. Le facteur explicatif primordial de l'investissement *étant l'autofinancement, que constate-t-on ? Tout simplement que la fiscalité* actuelle réduit très fortement les possibilités d'autofinancement donc d'investissement !... En effet, la fiscalité directe qui s'applique aussi bien sur les bénéfices des sociétés que sur les revenus individuels constitue de ce fait une aberration économique. Pour prendre un exemple, une société qui fait 100 F de profit doit acquitter en général tout d'abord un impôt de 50 %, c'est-à-dire 50 F. Si les dividendes distribués s'élèvent à 30 F, il reste pour investir sur fonds propres 20 F.

Imaginons aucune imposition directe, cette société pourrait investir 70 F, près de quatre fois plus !... Espérant que cet exemple résume assez clairement l'influence de la fiscalité directe vis-à-vis des possibilités d'investissement, il faut noter que l'effet néfaste de ce type de fiscalité joue à plein vis-à-vis des jeunes secteurs *dynamiques porteurs d'avenir qui ne peuvent*, comme les secteurs moins jeunes, limiter cette influence néfaste de façon sensible par un certain volume d'amortissements provenant d'investissements antérieurs.

A ceux qui estimeraient que les entreprises ont toujours la possibilité d'emprunter, je répondrais que la décision d'investir dépend en premier lieu des possibilités d'autofinancement et non de la possibilité d'emprunter d'une part, et que, d'autre part, l'endettement finance la croissance de façon inflationniste (par la répercussion dans les prix des frais financiers notamment) alors que le financement de la croissance par l'autofinancement n'est pas inflationniste (on ne se compte pas des intérêts à soi-même). Enfin, la décision d'emprunter est subordonnée à la faculté d'obtenir une capacité bénéficiaire (c'est-à-dire un autofinancement) qui permette le remboursement, capacité bénéficiaire qui est soumise à l'impôt. De ce fait, l'imposition directe réduit également les possibilités de financement externe en limitant les capacités de remboursement des emprunts.

La fiscalité directe étant néfaste à la croissance, car elle réduit fortement les sources de financement (revenus *individuels, bénéfices des sociétés et même possibilité d'emprunt)* de l'investissement, seule la fiscalité indirecte permet de ne pas nuire à l'efficacité du système productif.

Le revenu n'étant pas imposé et l'investissement non plus (par définition et par la possibilité de déduire les taxes qu'offre la fiscalité indirecte), la fiscalité indirecte doit toucher la consommation et notamment la consommation finale. Afin de respecter à la fois le souci de redistribution et les besoins de financement importants de l'Etat, je propose un système fiscal général d'imposition indirecte où les taux de taxe seraient fonction du degré de luxe des biens et services consommés. Pour celui qui consomme, il n'y a pas de changement (il est équivalent de se faire taxer à 50 % sur le revenu ou à 100 % sur la dépense hors taxe de ce revenu). Par contre, tout est changé pour le mieux pour celui qui investit et qui représente de ce fait un élément moteur de la croissance économique en volume, croissance qui profite à tous en termes de croissance du pouvoir d'achat.

Ainsi, ce système pousserait les investisseurs potentiels à opérer un arbitrage en faveur de l'investissement et *non plus en faveur d'une consommation* de luxe agréable pour l'individu mais *stérile* pour la *collectivité* (car la ponction croissante de la fiscalité directe rend l'investissement de plus en plus difficile à financer et de moins en *moins rentable à réaliser pour l'investisseur). De la sorte, il existerait enfin un système fiscal qui non seulement ne* nuirait pas à la croissance de la production (cette dernière étant le moyen le plus efficace d'amélioration des *conditions matérielles de vie de chacun), mais stimulerait cette croissance en redonnant à ceux qui la font à la fois* les moyens et le goût de la réaliser.

Ce système exploitant au maximum les possibilités de croissance, il est en mesure de lutter efficacement à la fois contre le chômage et l'inflation. L'effet bénéfique sur le chômage étant évident (car l'embauche accompagne en général l'investissement), il est plus intéressant de considérer l'effet bénéfique de ce système sur l'inflation, ce qui peut paraître moins évident, habitués que nous sommes à une sorte d'incompatibilité entre la réduction du chômage et de l'inflation en même temps.

Tout d'abord, *ce système, en stimulant au maximum les possibilités de croissance du secteur privé* (et notamment celle des secteurs dynamiques dont les taux de croissance sont beaucoup plus élevés que le taux *général moyen), permettrait donc au secteur privé* d'assurer une croissance économique maximale sans l'intervention systématique de l'Etat réalisée à coups de déficits chroniques. De la sorte, une croissance financée de façon non *inflationniste par l'autofinancement se substituerait de plus en plus à une croissance* financée de façon inflationniste par emprunt et création monétaire.

Par ailleurs, le prix étant finalement un outil d'équilibre financier à la disposition de l'entreprise, la plus forte croissance en volume que l'on peut attendre de l'application de ce système permettrait aux entrepreneurs d'avoir moins recours à l'augmentation de leurs prix afin d'assurer leur équilibre financier. Ainsi, la virulence de la boucle salaires-prix diminuerait assez rapidement (la production d'ordinateurs est un bel exemple sectoriel de ce comportement économique, exemple pourtant réalisé au sein d'un environnement inflationniste).

De plus, ce système tient compte automatiquement des disparités sectorielles de taux de croissance qui existent au sein de l'économie en laissant les moyens maxima de développement aux secteurs d'avenir (car ces secteurs dégagent le plus fort taux de croissance de l'autofinancement). Cela ne peut être réalisé par une politique keynésienne qui, en « arrosant » l'économie tout entière, ne suscite pas d'investissements au sein des secteurs condamnés mais, par contre, crée des blocages de capacité inflationnistes au sein des secteurs en pleine expansion...

De même, l'application de ce système fiscal rendrait les politiques keynésiennes ponctuelles (en cas de crise) *beaucoup plus efficaces car l'Etat ne reprendrait pas d'une main ce qu'il donne de l'autre au niveau direct.* Ainsi, les entreprises disposeraient, à relance égale, de moyens financiers beaucoup plus élevés pour investir afin de *répondre, en termes de volume et non de prix, à la croissance de la demande provoquée par l'Etat. A cet égard,* ce n'est pas un hasard si le schéma keynésien est toujours valable en valeur mais de moins en moins en volume, alors que les politiques de relance ont été très *efficaces au début de l'application de la théorie keynésienne* quand, précisément, la fiscalité et la contrainte externe étaient nettement moins lourdes...

Enfin, ce système fiscal permettrait d'exécuter des politiques monétaires strictes avec le minimum d'effets néfastes (notamment par la hausse des taux d'intérêt) sur l'investissement, l'autofinancement étant maximal. Ainsi, la croissance de l'offre, qui est un moyen aussi efficace que l'absence de création monétaire pour lutter contre l'inflation, ne serait pas menacée à terme.

Si nous considérons maintenant la politique qui est menée actuellement aux U.S.A., l'application de ce système permettrait *de fournir le maximum d'avantages que l'on peut attendre à long* terme de ce genre de politique sans en subir les inconvénients à court terme. En effet, côté avantages à long terme pour la croissance, je propose la suppression de l'imposition directe et non sa réduction. *De plus*, ce système crée un arbitrage automatique en faveur de l'investissement, ce que ne peut assurer une simple politique de réduction d'impôts directs sans compensation au niveau indirect. Côté inconvénients, ce système (proposé au Président Ronald Reagan il y a deux ans car il permettait d'éviter une récession) change essentiellement le mode de financement de l'Etat mais est en mesure de financer le même montant de dépenses publiques. De ce fait, il permet, tout en supprimant l'imposition directe, afin de relancer puissamment et rapidement l'investissement, d'éviter le cercle vicieux habituel qui consiste à accepter une récession (avec ses effets néfastes sur l'emploi et l'investissement) afin de respecter un équilibre budgétaire, ou à accepter le risque inflationniste en créant un déficit, ou encore à accepter un peu des deux inconvénients (situation actuelle).

En effet, l'application de politiques keynésiennes « à l'envers », comme celle qui est pratiquée actuellement aux U.S.A., présente le risque, outre l'inconvénient de la récession à court terme, que les effets bénéfiques attendus sur l'investissement ne soient plus tardifs et moins puissants que prévu. Comme l'investissement dépend non seulement des possibilités d'autofinancement mais également des opportunités du marché, la récession supprime ces opportunités, et il ne sert à rien de redonner aux investisseurs des moyens supplémentaires d'investir si l'investissement ne devient plus opportun... De plus, la récession jouant sur la composante demande vis-à-vis des prix, la baisse du rythme de l'inflation est réelle mais obtenue de façon malsaine au point de vue financier car elle reflète la dépression du marché. Aussi, la réduction des marges et de l'activité en volume qui résulte de cette dépression ne peut que diminuer les possibilités d'autofinancement. De ce fait, l'avantage d'une moindre imposition est réduit par l'inconvénient d'un profit brut moindre. Il faut alors attendre une reprise forte et durable pour retrouver à la fois les possibilités d'autofinancement et les opportunités du marché précédemment réduites.

Dans ces conditions, le *système* fiscal *que je propose* est le seul *qui puisse* maximiser les avantages en supprimant les inconvénients de ce type de politique qui aurait alors toutes les chances de réussite, la réduction *des dépenses publiques ne devant se faire que progressivement* et au fur et à mesure que la *demande privée* est capable de prendre le relais de la demande publique (la souplesse de ce système fiscal le permettant aisément par la baisse progressive des *taux de taxe*).

Par ailleurs, la simplicité de ce système permettrait d'encourager au maximum les initiatives des créateurs potentiels car les règles du jeu seraient justes et claires (le créateur d'entreprise ne peut et ne doit en général compter que sur l'autofinancement pour assurer la survie et le développement de son entreprise). En effet, actuellement, la meilleure façon de décourager un candidat à la création d'entreprise est sans doute de lui faire lire un précis de fiscalité... Ce point n'est pas du tout négligeable à l'heure actuelle car, la croissance des activités existantes ne permettant pas de résorber le chômage, il est du plus haut intérêt de favoriser la création d'activités nouvelles.

Enfin, ce système présente l'avantage déterminant de relancer l'investissement au maximum sans relancer la demande *globale dans un premier temps, donc sans relancer les importations* (en ces temps d'équilibre extérieur difficile...), ce qui est le principal inconvénient des politiques keynésiennes actuelles, politiques qui ne peuvent assurer *une croissance compétitive exigée désormais par la contrainte* externe. L'augmentation des *importations* n'intervenant que dans un second temps avec ce système fiscal (dans la mesure de l'augmentation du rythme de croissance en volume), *nous pouvons raisonnablement penser* que l'apparition de produits *nouveaux ainsi que* la compétitivité renforcée des produits existants provenant d'un investissement puissamment relancé permettront de payer facilement les importations supplémentaires.

Par ailleurs, l'insolvabilité d'un nombre croissant de pays et d'entreprises montre qu'il serait temps d'adopter des systèmes fiscaux renforçant au maximum l'autofinancement des entreprises, c'est-à-dire leur solvabilité. En effet, la solvabilité des entreprises constitue une base essentielle de la solvabilité des pays où elles résident...

En conclusion, j'espère que des responsables politiques seront convaincus que le système fiscal que je suggère constitue une proposition sérieuse pour lutter à la fois contre l'inflation et le chômage et appliqueront ce système simple, efficace et peu coûteux à gérer, alors que les systèmes fiscaux actuellement en vigueur dans la plupart des pays *occidentaux sont à la fois inutilement compliqués, inefficaces et coûteux... De même, j'espère que les* lecteurs de cet article ne vérifieront pas dans leur majorité le scepticisme d'Aristote, quand il pensait que « *les hommes sont devant les idées simples comme les chauves-souris devant la lumière, ils sont aveugles...* »

JEAN-LUC SOULE-NAN
1, rue des Eaux, 75016 Paris

A TRAVERS LES REVUES ETRANGERES

Les principes d'une politique « keynésienne » d'aujourd'hui vus par un prix Nobel

par DANIEL VITRY (*)

EN 1983 on a célébré le centenaire de la mort de Karl Marx, et celui de la naissance de Joseph A. Schumpeter et de John Maynard Keynes. A cette occasion la revue américaine *Challenge* a publié dans son dernier numéro un article de JAMES TOBIN, prix Nobel d'économie, sur « Les politiques keynésiennes en théorie et en pratique » (1). Tobin impute le début de reprise économique que l'on a constaté aux Etats-Unis en 1983 à des politiques qui sont finalement keynésiennes, même si leur inspiration initiale ne l'était pas et si elles n'ont pas été menées de façon rigoureusement keynésienne. Deux exemples : le système fédéral de réserve américain a renoncé à ses objectifs d'inspiration monétariste ; d'autre part, l'évolution de la politique fiscale a commencé à jouer comme stimulant de la *demande*.

La grande question toujours pas résolue

Mais au fait, qu'est-ce qu'une politique keynésienne ? Keynes l'avait exposé dans un article paru en 1925, « Les conséquences économiques de la politique économique de M. Churchill », écrit aussitôt après le retour à l'étalon or. Keynes exposait que les salaires nominaux étaient rigides à la baisse, thème largement repris dans sa *Théorie générale* onze ans plus tard. La surévaluation de la livre sterling, due au retour à la parité d'avant-guerre, rendrait nécessaire, en compensation, la baisse des salaires nominaux, mais une telle politique serait très difficile, économiquement, politiquement et socialement, à pratiquer. Il aurait été bien préférable de faire baisser les salaires réels en abaissant le taux de change de la livre sterling dont l'effet aurait été d'augmenter le prix des biens importés. La Grande-Bretagne a abandonné l'étalon or en *1931*.

C'est à l'occasion de la campagne électorale de 1929 que Keynes soutint une proposition du candidat libéral Lloyd George, qui voulait lancer un programme de travaux publics pour réduire le chômage. Lloyd George fut battu. Keynes profita de l'occasion pour réfuter la thèse — toujours d'actualité — selon laquelle des dépenses publiques nouvelles financées par l'emprunt limiteraient les possibilités d'emprunt des entreprises privées qui en ont pourtant besoin pour financer leurs investissements. A cette vision des choses, Keynes fit deux objections. *La première est qu'il ne faut pas confondre les périodes de sous-emploi avec celles de plein emploi.* En période de sous-emploi il est *impératif d'augmenter l'investissement*. La seconde est que l'épargne privée et publique résultant des retombées de l'activité de l'Etat permettrait de limiter l'ampleur de l'effet d'éviction.

Quels sont les principes d'une politique keynésienne aujourd'hui ? Tobin en voit trois. Le premier est la primauté des objectifs d'emploi et de croissance, ce qui n'exclut pas l'inflation du champ des préoccupations. A l'inverse, les antikeynésiens contemporains font de l'inflation un objectif prioritaire. Le second principe *est qu'il faut stimuler* la demande. Les antikeynésiens estiment *au contraire qu'une telle politique* est la principale cause de déstabilisation. *Le troisième principe* est qu'il convient de combiner les politiques monétaire et budgétaire, ce qui donne un peu plus de liberté d'action. Tobin souligne que la stabilisation de l'économie grâce à des politiques keynésiennes est compatible avec plusieurs options sur la taille du secteur public ou sur la structure de la fiscalité.

La grande question reste la *nécessité d'ajouter aux politiques* traditionnelles une politique des revenus à *laquelle Keynes faisait allusion* dans la *Théorie générale*. Tant que cela ne sera pas fait, les politiques keynésiennes ne seront pas plus efficaces que celles de ses adversaires.

L'homme du court terme

C'est à un point particulier de la *théorie keynésienne que JOHN* EATWELL s'est attaché dans son article sur « La théorie de l'emploi à long terme », paru dans le *Cambridge Journal of Economics* (2). Le but de l'article est d'examiner les conditions dans lesquelles se fixe l'emploi en longue période. La longue période est le temps nécessaire pour que la production et les capacités de production s'adaptent l'une à l'autre. Le taux de profit est alors le même dans toute l'économie, caractéristique souvent retenue comme définition de la longue *période*.

D'après l'analyse des économistes classiques anglais (fin du dix-huitième et début du dix-neuvième siècle) la demande de biens et de services finit toujours par être suffisante pour assurer la pleine utilisation des capacités de production. Ricardo disait, en 1817, que *« la demande n'est limitée que par la production »*. Cela n'assure *cependant pas* le plein emploi. Les économistes néoclassiques ont développé une *analyse différente* pour expliquer l'adéquation dans le long terme entre les capacités de production, la demande et également l'emploi. Cette théorie est celle du fonctionnement du système des prix en régime de concurrence. Leur position n'implique cependant en rien que le plein emploi soit toujours et partout réalisé.

Quant à Keynes, il ne présente très *souvent qu'une analyse de court* terme, c'est-à-dire des situations dans lesquelles la production et *la* capacité de production ne sont pas *a priori* adaptées l'une à l'autre, plutôt qu'une analyse de long terme avec adaptation de la production et de la capacité à un niveau trop bas pour assurer le plein emploi du travail.

Pourquoi n'y a-t-il pas chez Keynes de théorie du long terme ? Eatwell voit trois raisons. La première est que dans la *Théorie générale*, la demande est une variable indépendante non expliquée ; c'est donc la capacité de production qui s'ajuste à la demande. La deuxième raison est que le système des prix ne joue pas chez Keynes le rôle qu'il joue *ailleurs*. C'est le *« principe* de la demande effective » (c'est-à-dire de la demande telle qu'elle est prévue par les entrepreneurs) qui explique l'utilisation des capacités de production. La troisième raison est que pour traiter du long terme Keynes aurait dû analyser les rapports entre les théories de valeur, de la répartition et de la production ; or, il ne s'est guère attaché à ces questions.

Joan Robinson, qui fut une étudiante puis un disciple très célèbre de Keynes, a tenté de reprendre une *construction keynésienne* du long terme mais sur des bases trop différentes *puisque par long terme* elle entendait un état stationnaire où *l'investissement nouveau est nul* ainsi que l'épargne nette. Or cette restriction n'était pas présente chez Keynes. Une théorie de la production dans le long terme devrait associer la théorie classique de la valeur et de la répartition à la théorie keynésienne de la demande effective. Ainsi se trouveraient intégrées à la fois l'histoire et les institutions puisqu'elles sont un élément important de la théorie classique de la répartition. En outre l'explication du mouvement de l'économie devrait être l'état des anticipations à long terme, dont le rôle a souvent été souligné par Keynes et Joan Robinson.

Ajustement des salaires et consensus social

JOHN MCCALLUM a publié un article sur « Inflation et consensus social dans les années 70 » dans l'*Economic Journal* (3). L'objet de l'article est d'expliquer la différence entre les taux d'inflation qu'ont connus les économies occidentales au cours de la période 1973-1979. Le point de départ du modèle est qu'à long terme le taux de croissance du salaire réel doit être égal à celui de la productivité du travail. *Cependant, il peut y avoir un délai* entre une variation de la productivité *du travail et celle* du taux de salaire réel. L'auteur reprend un modèle de Brunner datant de 1980 dans lequel l'ajustement des anticipations de salaires réels se fait avec retard. Mais, et c'est là que réside l'originalité de McCallum, on pose maintenant l'hypothèse que la vitesse d'ajustement des salaires dépend du consensus social régnant dans l'économie. Ce consensus est *mesuré par le temps de grève*.

Il y a deux façons de justifier le lien entre la rigidité des salaires et le consensus social : soit l'information, soit le conflit. La première justification repose sur l'idée que les travailleurs n'ont pas assez d'informations pour évaluer leur propre productivité. Mais lorsque la confiance est établie entre l'entreprise et les travailleurs, les revendications salariales s'adaptent rapidement à la conjoncture et les grèves ont peu *d'ampleur. Il y a donc une relation* inverse entre le nombre de jours de grève et *la vitesse d'adaptation* des anticipations des salaires réels. La seconde façon de justifier le lien entre la rigidité des salaires et le consensus social fait référence au conflit entre « le travail » et « le capital ». Les deux explications ne s'excluent pas l'une l'autre.

Le modèle permet d'expliquer l'inflation des années 1973 à 1979, premièrement par les tendances *inflationnistes héritées des années* 1971-1972, puis par la croissance *excessive de la masse monétaire*, compte tenu de l'évolution du produit intérieur brut, enfin par le manque de consensus social qui est ici mesuré par rapport au nombre de jours de travail perdus en moyenne au cours des années 1950-1962. L'auteur s'est interrogé sur la causalité inverse : la différence entre les taux d'inflation des *pays* occidentaux ne serait-elle pas plutôt l'origine des grèves des années 50 et 60 ? Après tests, sa réponse est fermement négative.

Les résultats de travaux économé*triques viennent à l'appui de la thèse* selon laquelle le degré de consensus *social est la variable-clé de l'explica*tion de la différence d'inflation entre *les pays* (mais le débat n'en est pas épuisé pour autant car on pourrait aussi montrer que l'inflation exacerbe les divisions sociales). L'inflation des dix-huit pays occidentaux analysés a été en moyenne de 10 % entre 1973 et 1979. La France et le Japon se situent à peu près dans la moyenne, les Etats-Unis un peu en dessous, la *République fédérale* d'Allemagne nettement en dessous *de la moyenne, et le Royaume-Uni* nettement au-dessus de cette moyenne. Sur neuf pays qui ont eu une inflation inférieure à la moyenne, sept obtiennent ce *résultat* parce que les grèves ne contribuent, si l'on peut dire, que faiblement à l'inflation. Cela est vrai en particulier de la Suisse, des Pays-Bas, de la République fédérale, de l'Autriche et de la Suède. Sur neuf pays qui ont connu un taux d'inflation supérieur à la moyenne, huit ont obtenu ce résultat du fait du défaut de consensus social.

Cependant, le consensus n'est *pas* le seul facteur d'inflation. La *crédibilité de la politique économique* est aussi un élément déterminant de l'inflation. *En effet*, si les *agents* économiques sont persuadés que la politique monétaire ne sera pas laxiste, cela contribuera à réduire les pressions *inflationnistes* par les coûts salariaux dans la mesure où chacun saura que les conséquences de la hausse des salaires et des prix risquent d'être la montée du chômage et des faillites. Reste à pouvoir chiffrer le laxisme de la politique monétaire. L'auteur l'estime par l'écart entre l'évolution observée de la masse monétaire et l'évolution déterminée à partir d'un modèle. Si *l'approche est très intéressante*, les résultats des tests ne nous semblent pas très convaincants.

A.-P. PAGAN et A.-D. HALL se sont aussi intéressés à l'inflation dans leur article sur « La variabilité de l'inflation » paru dans la *Review of Economic Studies* (4). L'étude de l'accélération de l'inflation dans les années 70 a conduit à deux sortes de conclusions : pour les uns, l'infla*tion n'a guère d'effets réels pourvu* qu'elle soit convenablement prévue ; *il n'y aurait pas d'illusion monétaire*.

La dispersion des prix en période d'inflation

Pour d'autres, l'accélération de l'inflation a des effets réels parce qu'un taux croissant d'inflation *s'accompagne d'une plus grande* différenciation dans l'évolution des *prix des divers secteurs*. Beaucoup d'études ont été faites sur cette question ; l'originalité de celle-ci provient de la décomposition des écarts dans l'évolution des prix des différents secteurs ; une première partie de cet écart est systématique parce qu'elle est déterminée par l'évolution d'une variable et donc prévisible. Une seconde partie, au contraire, est aléatoire et donc imprévisible.

Le plus important ne serait pas, selon les auteurs, que les prix évoluent de façon différenciée, mais qu'une partie de cette évolution ne puisse pas être prévue. Les auteurs ont utilisé des données australiennes trimestrielles portant sur la période 1973-1981, résultant d'enquêtes auprès des consommateurs à qui l'on demandait leurs prévisions sur l'évolution des prix d'un certain nombre de biens. Du traitement statistique, *il ressort nettement que plus l'infla*tion est forte, plus la dispersion des prix est importante.

Le *Journal of Economic Literature* a publié un article de LAWRENCE H. THOMPSON sur « Le débat sur la réforme de la sécurité sociale » (5). En fait, il ne s'agit, conformément à la terminologie américaine, que du système de retraite. En 1982, devant le déficit, le *Congrès américain a dû* prendre des mesures importantes pour faire des économies ; la question de la réforme est donc, là-bas aussi, à l'ordre du jour. Les propositions de réforme du système de retraite peuvent être regroupées en trois catégories :

— *Dans la première catégorie* figurent les propositions où la sécurité sociale est considérée comme l'un des éléments du système de transferts et de redistribution. On n'établit alors aucun lien entre les cotisations versées et les avantages reçus, qui sont évalués de façon séparée ; reste à élaborer l'équilibre financier du système ;

— Dans la deuxième catégorie figurent les propositions de transformation de la sécurité sociale en un *système d'assurance*. Il convient alors de comparer les avantages et les cotisations de chacun, sur toute la durée de vie. Les propositions de réforme de la sécurité sociale allant dans ce sens sont les plus anciennes ; elles veulent s'opposer à la fiscalisation du système ;

— Enfin, la troisième catégorie est celle relevant de la théorie du bien-être. Le système est analysé à la fois du point de vue de l'équité individuelle et du point de vue de la justice sociale. Du *premier* point de vue, la sécurité sociale est traitée comme une *épargne forcée* ; du second point de vue, elle est traitée comme une partie du système de redistribution.

La grande différence entre les deux dernières catégories de propositions porte sur la façon dont on traite le reste de la fiscalité et des charges obligatoires analysées à travers un rapport charges payées/avantages reçus. Dans le *modèle du bien-être, on donne* à l'ensemble du système fiscal une vocation redistributive ; ainsi les bas salaires bénéficient de la redistribution et leur rapport charges/avantages est élevé. Dans le modèle d'assurance, au contraire, les différences constatées entre individus dans le rapport charges/avantages est vu comme le résultat de l'extension du système d'assurance ; les aléas de la vie feront que certains cotisants en bénéficieront et d'autres pas.

(*) Professeur à l'université de Paris-II.

---

(1) James Tobin : « Keynes policies in theory and practice », *Challenge*, nov.-déc. 1983.

(2) John Eatwell : « The long period theory of employment », *Cambridge Journal of Economics*, 1983, 7.

(3) John McCallum : « Inflation and social consensus in the seventies », *The Economic Journal*, 93, déc. 1983.

(4) A.R. Pagan, A.D. Hall et P.-K. Trivedi : « Assessing the variability of inflation », *Review of Economic Studies*, déc. 1983.

(5) *Lawrence H. Thompson* : « The social security reform debate », *Journal of Economic Literature*, déc. 1983.

Les auteurs :

James TOBIN est professeur d'économie politique à l'université Yale aux Etats-Unis. Il a obtenu le prix Nobel en 1981.

John EATWELL est professeur au Trinity College de Cambridge en Grande-Bretagne. Il a beaucoup travaillé et écrit avec Joan Robinson, décédée en août dernier.

John McCALLUM est maître-assistant à l'université du Québec à Montréal.

A.R. PAGAN, A.D. HALL et P.K. TRIVEDI sont tous les trois chercheurs à l'université nationale australienne à Canberra.

Lawrence H. THOMPSON était directeur du service de la recherche et des statistiques de l'administration de la sécurité sociale américaine.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	La lo mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

Pour suivre la constante expansion de notre société, nous recherchons des candidats dynamiques pour travailler dans le domaine intéressant du

junior management consulting

Nous comptons parmi nos clients un grand nombre de sociétés internationales les plus connues en Europe.

- Nous ne recherchons que des collaborateurs ambitieux, sachant faire preuve d'initiatives, possédant une grande facilité de communication. L'âge idéal serait 25 ans environ et nous ne voyons pas d'inconvénient à rencontrer des candidats en début de carrière.
- Nous vous apprendrons nos techniques qui permettent d'exceptionnelles améliorations dans tous les domaines de la rentabilité des sociétés techniques qui ont fait leurs preuves dans des activités aussi diverses que le management, la fabrication, l'administration, les ventes et la formation du personnel. Vous devez être de ceux qui apprécient les progrès tangibles et qui aiment voir le succès couronner leurs efforts.
- Cela concerne principalement ceux qui considèrent qu'une solide formation sur le tas a plus de valeur qu'un salaire de départ, mais pour les éléments les plus dynamiques, nous offrons la possibilité d'une carrière à évolution rapide tant sous l'aspect responsabilité que salaire.
- Les déplacements fréquents imposent d'être domicilié près de Paris ou de Lyon.

Une connaissance active de l'anglais est requise et une connaissance de l'italien est souhaitable.

Nous attendons votre candidature et C.V. avec mention de votre niveau de rémunération actuel et sous réf. JMM 20/02/84 (à mentionner sur l'enveloppe) à :

EUROLINK

Boulevard de la Cambre 42 – Boîte 13 – 1050 Bruxelles (BELGIQUE), qui transmettra.



ICRISAT

INTERNATIONAL CROPS RESEARCH INSTITUTE FOR THE SEMI-ARID TROPICS (INCRISAT)

recherche pour son Centre sahélien à Niamey au Niger

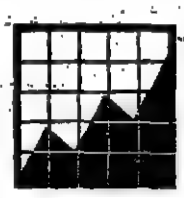
UN AGRONOMISTE (SYSTÈMES DE PRODUCTION)

FONCTIONS : Le candidat sera appelé à travailler en étroite collaboration avec une équipe de chercheurs internationaux en Afrique de l'Ouest et au siège de l'ICRISAT près de Hyderabad en Inde. Il participera à des recherches visant à réaliser et à évaluer des systèmes de production pouvant surmonter les contraintes identifiées lors de l'évaluation en champs paysans. Les objectifs du Programme des systèmes de production au Centre sahélien de l'ICRISAT sont de mettre au point des systèmes agricoles des mils et de l'arachide plus productifs, adaptés à la région agro-climatique sous-sahélienne et acceptables aux paysans. L'agronomiste conduira sa recherche tant sur la station qu'en champ paysan, où les agriculteurs participeront à évaluer les nouvelles techniques de l'aménagement du sol et de culture.

QUALIFICATIONS : Le candidat doit être titulaire d'un doctorat en agronomie (production agricole, aménagement du sol) ou en phytophysiologie avec l'expérience relative à la production agricole. *Plusieurs années de l'expérience de la recherche* sur les systèmes agricoles avec des chercheurs multidisciplinaires après obtention du doctorat sont nécessaires. Une expérience de recherche et/ou de vulgarisation enseignement dans un pays en développement et une connaissance de travail du français seraient souhaitables.

TRAITEMENT : La rémunération et les avantages, de niveau international, seront en fonction de la formation et de l'expérience.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae et l'adresse de trois personnes pouvant les recommander devront parvenir au plus tard le 15 mars 1984, à : Director General, ICRISAT Patancheru P.O., Andhra Pradesh 502.324, India.



DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

DIRECTEUR DES VENTES

(Paris - proche banlieue Sud) 275000 +

La Société, en pleine expansion, exploite un parc de distributeurs automatiques de boissons et de produits alimentaires solides, à l'échelon national.

*Elle recherche son directeur des ventes, âgé d'environ 37 ans, de formation supé*rieure commerciale, rompu à la négociation avec des responsables de sociétés et d'administrations, étant un excellent animateur et possédant de très bonnes qualités rédactionnelles.

Il aura pour mission de participer et de suivre l'action commerciale des responsables d'agence, de résoudre les problèmes de la clientèle, d'étudier de nouvelles implantations, de négocier les contrats, de surveiller et d'analyser les résultats du parc d'appareils, de définir les objectifs commerciaux; et de participer à l'élaboration et à la mise en place d'actions promotionnelles.

Envoyer CV + photo + lettre manuscrite sous référence 242.05 à FRANCE - CADRES 22, rue St Augustin 75002 PARIS



- NANCY -

DIRECTEUR D'UNE UNITE REGIONALE

Un important groupe de Caisses de Retraites et de Prévoyance développe ses unités régionales.

Sous l'autorité du Directeur Administratif et Technique du siège, le cadre recruté sera responsable du fonctionnement quotidien, de l'Organisation Régionale de NANCY et animera, à terme, une équipe de 40 salariés.

Pour ce poste nous recherchons un diplômé de l'enseignement supérieur (Droit, Sciences Eco, Sup de Co,...), âgé de 30 ans minimum, possédant une expérience professionnelle acquise dans l'assurance ou dans le secteur des retraites complémentaires, ayant déjà encadré du personnel administratif.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V., photo et rémunération annuelle souhaitée s / réf. 8682 à PIERRE LICHAU S.A., BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL POUR UNE ASSISTANCE COMPTABLE ET FINANCIÈRE AU PORT AUTONOME DE DAKAR

Un avis d'appel d'offres pour une assistance comptable et financière est ouvert à la Direction du Port Autonome de DAKAR.

A cet effet, le (s) cabinet (s) retenu (s) mettra (mettront) à la disposition du Port et à demeure pendant deux ans deux experts comptables qui seront chargés du renforcement de certaines structures de conception et de contrôle interne.

PROFIL : Diplômé d'expertise comptable ou de grandes écoles (H.E.C., Ecole Supérieure de Commerce, etc.)

Expérience d'au moins 5 ans en audit.

Le dossier d'appel d'offres international peut être retiré à la

Direction du Port Autonome de DAKAR
boulevard de la Libération - BP 3 195
DAKAR (Sénégal).

La date limite du dépôt des offres est fixée au mercredi 28 mars 1984, à 12 heures.

U.N.A.D.M.R.

recrute pour sa Fédération de Haute-Loire

SON DIRECTEUR

Lieu de travail : Haute-Loire
- Expérience ou formation supérieure exigée.
- Motivé par la vie associative et par l'aide à domicile.
- Mobilité et disponibilité le soir pour réunion.

Poste à pourvoir immédiatement.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions au : Directeur Général U.N.A.D.M.R. 12, rue Jacquemont, 75017 PARIS.

Le Directeur Financier d'une Société Industrielle Française de 6000 personnes, désire s'adjoindre

DIRECTEUR DE LA COMPTABILITE d'origine INGENIEUR grande école

homme de gestion, organisateur et innovateur, il doit également être en mesure de superviser la comptabilité générale.

Adresser votre lettre de candidature sous N° 88445 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01 q.tr.

ADENAS

Association pour le Développement des Énergies Nouvelles dans les Alpes du Sud.

cherche pour l'organisation du 2e Salon pour la maîtrise de l'énergie à CHATEAU-ARNOUX (04)

UN (E) DIRECTEUR (TRICE) DE SALON

Ecrire sous le n° T 044.400 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INSTITUT UNIVERSITAIRE EUROPÉEN Année universitaire 1984/85

L'Institut universitaire européen de Florence offre aux étudiants en sciences juridiques titulaires d'une maîtrise la *possibilité de préparer :*

- un Diplôme d'Etudes Comparatives, Européennes et Internationales (durée : 1 an) ;
- le Doctorat de l'Institut universitaire européen (durée 3 ans).

Les étudiants français admis à l'Institut bénéficient d'une bourse du Gouvernement français.

Tous renseignements et les formulaires de candidature sont à demander au :

Service Académique de l'Institut universitaire européen, Badia Biesolana, I-50016 San Domenico di Fiesole (FI). Tél. : 55/477931.

IMPORTANT GROUPE COMMERCIAL DU CENTRE ET DE L'OUEST conférerait sa

DIRECTION BRANCHE - FOURNITURES A L'INDUSTRIE ET OUTILLAGE à COLLABORATEUR

ayant bonne expérience dans ce domaine pour :
- coordonner et animer équipe de 40 personnes
- gérer achats, stocks, marges et F.G.
- étendre gamme du plan de vente et jouer au sein de l'ensemble du groupe un rôle de promotion dans la même activité.

Rémunération importante en fonction des compétences - voiture de société.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions sous réf. 88075 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS Cedex 01 *qui transmettra.*



Assisted Intelligence Design

PARIS SAN FRANCISCO TOKYO

Bureau d'études Micro-Electronique (HARD & SOFT)

Budget : US$ 3 millions assuré pour 1984

Recherche pour diriger l'entreprise située au centre de Paris (RER - CHATELET)

le DIRECTEUR ADMINISTRATIF, FINANCIER, COMMERCIAL

- parfaitement bilingue Anglais/Français
- expérience probante de la gestion d'une PME
- capable de diriger une équipe très jeune et dynamique dont la passion du travail occulte la vie personnelle et familiale.

250000 F/AN + fort intéressement aux résultats.

Lettre manuscrite en ANGLAIS et CV en Français à : MICRO-ARCHI, 79, rue du Temple 75003 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FILIALE D'UN DES PLUS GRANDS GROUPES FRANÇAIS

recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL ET EXPLOITATION

ATTACHÉ A LA DIRECTION GÉNÉRALE

35 ans environ, formation supérieure, au moins bilingue (anglais), possédant expérience et maîtrise de la technique du transit et de toutes les formes du transport

Il devra assurer direction et animation des différentes succursales et du service commercial.

Résidence ville du Nord, salaire G fonction compétence, poste de grand avenir.

Adresser C.V. détaillé et photo sous n° 7.522 *le Monde* Pubservice ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 PARIS qui transmettra. Discrétion assurée.

AFRIQUE NOIRE POUR CHANTIER T.P.

longue durée

nous recherchons

JEUNE GÉOTECHNICIEN

ayant fait des ÉTUDES de mécanique des SOLS ENVIRON 3 ans EXPÉRIENCE

IL SERA CHARGÉ :
- De l'étude de la stabilité des remblais, déblais, et fondations ouvrages d'art.

Poste intéressant du fait de l'importance des travaux et des responsabilités qui en découlent.

GARANTIES habituelles, RÉGIME EXPATRIÉ. Le POSTE EST A POURVOIR D'URGENCE.

Les candidats enverront C.V. et copies diplômes avec photo, non retournée, à n° 07.819 AMEP P.A., 37, rue du Gal-Foy, 75008 PARIS.



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

BIAO
AFRIBANK

la B.I.A.O. - Cameroun
la B.I.A.O. - Mali
la B.I.A.O. - Centrafrique
la Banque Internationale pour le Gabon
la Banque Internationale des Comores
la Banque Internationale pour la Mauritanie

recrutent par voie de concours des

AGENTS D'ENCADREMENT

Ce concours est ouvert respectivement aux ressortissants
CAMEROUNAIS - MALIENS - CENTRAFRICAINS - GABONAIS - COMORIENS et MAURITANIENS
jouissant de leurs droits civiques et âgés de moins de trente ans

Les candidats doivent avoir une solide formation économique et comptable,attestée par la détention de l'un des diplômes suivants :
- diplôme de licence es-sciences économiques (gestion)
- diplôme d'un institut supérieur de gestion
- diplôme de gestion comptable et d'expertise comptable
- diplôme de gestion des entreprises et économie monétaire
- diplôme d'un Institut d'administration des entreprises
- diplôme d'études comptables supérieures
- diplôme d'études supérieures de banque
- diplôme d'un institut supérieur de statistiques
- diplôme du centre d'études financières et bancaires...

ou d'un diplôme équivalent (école supérieure spécialisée telles,écoles supérieures de commerce, de gestion et I.U.T.).
Les étudiants qui préparent actuellement ces diplômes sont également admis à concourir. Toutefois, leur recrutement définitif sera subordonné à l'obtention des grades universitaires requis et ceci au terme de l'année scolaire 1983/1984.

Les dossiers devront être retirés aux Départements Formation des filiales concernées, ainsi qu'au Département Formation du Groupe B.I.A.O. 9, avenue de Messine 75008 PARIS

avant le 2 mars 1984

Ces dossiers, dûment complétés, devront être déposés aux mêmes services le :

23 mars 1984 dernier délai

Coframines
COMPAGNIE FRANÇAISE DE MINES

UNE VIE DE PIONNIER POUR UN GESTIONNAIRE

COFRAMINES, Société minière de dimension internationale, recherche pour l'exploitation d'étain d'une de ses filiales située dans le nord du SHABA (Zaïre), son

RESPONSABLE DES SERVICES GÉNÉRAUX

En liaison directe avec la Direction Générale et le Responsable de l'exploitation, au sein d'une équipe restreinte sur la base-vie, il dirigera de 50 à 80 personnes.
Contribuant à la mise en place de l'organisation nécessaire à l'exploitation qui commencera prochainement, il sera chargé :
- de la **comptabilité générale et analytique du centre de coût** (trésorerie, prévisions et suivi budgétaire),
- du **contrôle de gestion** (suivi et amélioration des procédures existantes),
- du **personnel et des services sociaux** (suivi de l'activité de la base-vie),
- des **approvisionnements** (suivi des plans, recueil des besoins nouveaux, lancement des commandes et suivi des transports).

De formation supérieure, préparé ou exercé à la gestion et âgé de 30 ans minimum, il aura de préférence une expérience de la vie "en brousse".

Si cette offre vous intéresse, merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 84.04 M à notre conseil EURÉQUIP à qui nous avons confié la recherche et qui vous garantit la plus grande discrétion.

EUREQUIP
Département Conseil en Recrutement
15, avenue d'Eylau - 75116 PARIS Tél. 553.84.73
PARIS-LONDRES-HOUSTON-ROME

MEMBRE DE SYNTEC — HAVAS CONTACT

Très importante société d'ingénierie routière, nous recherchons pour **l'AFRIQUE FRANCOPHONE**

Ingénieur ouvrages d'Art

Vous serez responsable du contrôle des travaux de plusieurs ponts et viaducs, de la vérification des notes de calculs (BA et BP) et de l'approbation des factures de l'entreprise.
Pendant la durée du chantier (3 ans), vous bénéficierez d'un logement meublé en base-vie et d'un véhicule de fonction.
Ce poste est à pourvoir de **TOUTE URGENCE**. Téléphonez au (1)354.15.62 (réf. M/3092A)

Ingénieur routier géotechnicien

Pour participer à des études routières et(ou) aux contrôles de travaux de terrassements et chaussées. (réf. M/3092B)

Ingénieur routier spécialisé en chaussée

Pour participer aux études et(ou) contrôle de travaux d'entretien et renforcement de chaussées. (réf. M/3092C)

Pour tous ces postes, une formation d'ingénieur diplômé ETP, TPE, INSA ou équivalent est exigée. L'anglais, ainsi qu'une première expérience Outre-Mer sont vivement souhaités.
Habitués au travail en équipe, vous faites également preuve d'une bonne mobilité géographique (Asie-Moyen-Orient)
Merci d'adresser votre dossier (lettre, C.V., rémunération actuelle et prétentions), sous réf choisie à notre Conseil.



Ressources & Développement
6, rue Casimir Delavigne - 75006 PARIS
AFCOREM

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

Young engineer for Riyad

De formation généraliste (AM, IDN, INSA...), vous avez fait vos premières armes en entreprise dans un poste opérationnel et vous avez déjà abordé les problèmes d'entretien. Aujourd'hui, vous vous sentez attiré par le type de responsabilités et le style de vie que peut vous procurer l'expatriation.
Notre groupe a une forte implantation en Arabie Saoudite, avec une ingénierie parisienne. Il a à son actif des réalisations prestigieuses - complexes hospitaliers et hôteliers, ensembles résidentiels - disposant d'équipements très élaborés techniquement, dont il s'agit désormais d'assurer une maintenance sérieuse. Ce qui implique un budget et du matériel à gérer, des procédures à roder et à faire vivre. Et surtout des hommes de toutes spécialités (électricité, électronique, mécanique, climatisation, traitement des eaux...) à diriger. Tout cela demande un bon sens de l'organisation, mais aussi la capacité à aller sur le terrain pour régler, là où ils se posent, les problèmes, parfois inattendus.
Nous vous proposons à Riyad la responsabilité de la maintenance d'une unité hospitalière aux installations sophistiquées, avec tous les avantages de l'expatriation et un contrat à durée déterminée renouvelable. C'est aux consultants de SIRCA que vous adresserez d'abord votre candidature, sous référence 127252M, en leur confirmant que vous possédez un anglais très opérationnel.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC



emplois régionaux — emplois régionaux



ROUGIER OCEAN LANDEX - GROUPE SAINT-GOBAIN
1er fabricant français de contreplaqués et particules
recherche un

INGENIEUR DEBUTANT

diplômé AM - ESB - ENSI (Mécanique ou Chimie), pour l'intégrer à une équipe de recherche appliquée au développement des produits bois à destination du bâtiment.
Ultérieurement sa carrière pourra évoluer soit dans le secteur bois / papiers du Groupe soit dans la compagnie même de SAINT GOBAIN. Lieu de travail : Niort.
Ecrire avec CV explicite sous réf. R/ID à CETAGEP - 30, avenue Amiral Lemonnier 78160 MARLY LE ROI.

CETAGEP

JEUNE DIPLOME GRANDES ECOLES COMMERCIALES OU DE GESTION HF

SOCIETE LEADER DU MARCHE AGRO-ALIMENTAIRE MONDIAL cherche pour son activité
TRITURATION DE SOJA - COLZA
JEUNE DIPLOME
GRANDES ECOLES COMMERCIALES OU DE GESTION

Le candidat aura pour mission :
— d'acheter sur le marché mondial les matières premières pour assurer l'approvisionnement des usines,
— de vendre la production tourteaux de soja sur le marché français et huile à l'exportation.

Il devra :
— avoir la maîtrise de la langue anglaise,
— savoir s'intégrer dans une équipe jeune travaillant dans un contexte international,
— avoir le goût du contact clients.

Le poste est basé à SAINT NAZAIRE.

Si vous avez un esprit vif, une bonne souplesse d'adaptation et de solides qualités de jugement et de décision,
écrivez-nous avec lettre manuscrite, C.V. et photo récente à l'attention du Responsable du Personnel

CIE CARGILL
BP 73
78101 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE Cédex.



ORGANISME PUBLIC DE FORMATION DU DÉPARTEMENT DE L'AUBE (150 km de PARIS) recherche

INFORMATICIEN

Profil :
MIAGE ou MAITRISE D'INFORMATIQUE avec expérience ou D.E.S.T. filière informatique.
Mission :
- Développement des études informatiques.
- Animation dans le cadre de la formation initiale et continue.

Rémunération envisagée : Sera fonction de l'expérience, environ 120.000 F +.
Adresser : lettre de candidature manuscrite, C.V. détaillé, photo d'identité.
Sc. s/nº 7.525 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ORCHESTRE RÉGIONAL
recherche

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Sous la responsabilité du Conseil d'Administration il aura à assurer la liaison entre les interlocuteurs de l'Orchestre (collectivités locales, associations, artistes, médias).
Il proposera et exécutera le budget annuel de l'Orchestre. Il assurera la gestion administrative.
Les candidats devront être titulaires d'une licence ou équivalent, avoir une solide expérience de la gestion et des techniques de communication. Une bonne connaissance du secteur musical professionnel et de l'anglais est nécessaire.
La fonction suppose de fréquents déplacements dans la Région.
Les candidatures doivent être adressées au Journal s/nº 7531 LE MONDE Pub., service annonces classées, 5, r. des Italiens, 75009 PARIS

Lycée Français de Los Angeles

recherche

professeurs

Français, Philosophie, Maths, Histoire-Géographie, Sciences Naturelles, Physique-Chimie, Dessin — et instituteurs/institutrices.
Envoyer curriculum vitae et photo, 3261 Overland Avenue, Los Angeles CA 90034 (Californie).

Organisation professionnelle du SUD-OUEST recherche

JURISTE

Spécialisé droit du travail Fem. ou Hom. libéré O.M. Expérience souhaitée (gestion du personnel - conseil)
Env. C.V. + lettre man. + ph. + prét. à Mme Diemert, 23, av. M.-Joffre, 47600 Nérac.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE ROUEN

recherche pour son service
AIDE TECHNIQUE A L'INDUSTRIE ET A L'EXPORTATION

UN INGÉNIEUR

A DOMINANTE MÉCANIQUE, INGENIERIE AUTOMATION

MISSION

Sensibiliser et conseiller par des actions individuelles ou collectives les entreprises, en particulier les P.M.I. à :
l'efficacité industrielle
l'innovation
les transferts de techniques

PROFIL

Une formation d'ingénieur
une expérience de plusieurs années dans l'entreprise

Adresser C.V., photo et prétentions à :
M. le chef du service « AIDE TECHNIQUE A L'INDUSTRIE ET A L'EXPORTATION »
CEPPIC
7 bis, rue Jeanne-d'Arc, 76000 ROUEN.

STÉ D'ÉTUDES ÉLECTRONIQUES ET INFORMATIQUES

recherche pour son Etablissement de Rennes :

INGÉNIEURS

dans les domaines suivants :
- INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE (mini. 32 BITS).
- INFORMATIQUE TEMPS RÉEL (mini. 32 BITS).
- INSTRUMENTATION ET MESURES (Solar).
- TÉLÉCOMMUNICATIONS, HYPERFRÉQUENCE.
- ÉLECTRONIQUE NUMÉRIQUE.

TECHNICIENS

- LOGICIELS MICROPROCESSEURS (68000).
- ÉLECTRONIQE NUMÉRIQUE.
- HYPERFRÉQUENCE.
- AUTOMATIQUE LINÉAIRE.

Adresser C.V. et prétentions à HAVAS nº 6.235 AT, 16, avenue de Crimée, 35100 RENNES.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Important établissement industriel de mécanique région RHONE-ALPES recherche pour son bureau de fabrication

Un Ingénieur Soudeur

RESPONSABLE DE LA PARTIE MECANO SOUDAGE

Il utilisera ses compétences spécifiques pour animer les actions en liaison avec les ateliers, le bureau d'études et le service contrôle.

Il sera le correspondant A.R.E. vis-à-vis des organismes spécialisés (Institut de la Soudure, Institut Saint-Louis, Laboratoires divers...).

— Formation : Diplôme d'Ingénieur +formation ESSA ou similaire.

Adresser C.V. et prétentions s / réf. 4141 à *PIERRE LICHAU S.A.*, BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmetra.

Contrôleur de gestion groupe

300.000 F

Côte atlantique - Cet important groupe industriel de grande notoriété, face aux évolutions de son marché, a entrepris une profonde restructuration de ses activités et de son outil de production. Dans ce contexte, *le président-directeur général souhaite* s'attacher *la collaboration* d'un contrôleur de gestion dont la mission sera de participer par ses analyses et ses conseils aux orientations stratégiques du groupe. Pour cela il devra adapter les procédures de contrôle en matière *budgétaire et de comptabilité* analytique aux nouvelles situations, assurer la gestion financière (relations bancaires, financement, trésorerie, etc) et établir les plans de développement à court et moyen terme. Il assurera également un important rôle d'audit au sein des filiales. *Assisté d'un adjoint, il animera* une équipe de trois collaborateurs. Ce poste basé dans une région agréable convient à un candidat âgé de 30 ans minimum, de formation supérieure (HEC, ESSEC, ESCP ou école d'ingénieurs), possédant une solide expérience de l'audit et du contrôle des coûts financiers et industriels acquise dans une grande entreprise de transformation lui permettant de collaborer au sein d'un comité de direction. Le salaire annuel de l'ordre de 300.000 francs pourra être supérieur si l'expérience le justifie. Ecrire à J.B. FOURNIER en rappelant la référence A/1259M.



MEMBRE DE SYNTEC

1, rue Duguesclin - 44000 NANTES - Tél. (40) 48.48.82

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Responsable des investissements

300.000 F

Cette société fabrique des produits de très haute technologie qu'elle commercialise principalement à l'export. Elle est l'un des leaders mondiaux de ce secteur d'activité. Elle investit chaque *année plusieurs millions de francs pour améliorer ses performances productives et qualitatives.* Elle recherche, dans le cadre de cette expansion continue, son responsable des investissements. Dépendant de la direction générale, il aura pour mission, pour l'ensemble des investissements, *de réaliser les études préliminaires et de définir le cahier des charges, de consulter, au plan* mondial, les fournisseurs potentiels, de réaliser le choix final et de négocier les contrats, d'assurer la logistique et le suivi des projets jusqu'à la réception. Il aura également un rôle de prospec*tion technique lié à une démarche marketing. Cette réelle opportunité de carrière s'adresse à un* ingénieur diplômé, de préférence à dominante mécanique, possédant une expérience significative de la gestion et de la négociation de projets d'investissements, incluant des techniques *variées (mécanique, électrique, hydraulique, automatismes). Celle-ci aura été acquise soit dans* une entreprise industrielle, soit dans une société d'ingénierie. La pratique de l'anglais est souhaitée. Pour ce poste basé dans le centre de la France, la rémunération, fonction de l'expérience *acquise, sera de* l'ordre de 300.000 francs. *Ecrire à M. LE GOUEFF en précisant la référence* A/3783M.

PA

MEMBRE DE SYNTEC

78, Boulevard du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE - Tél. (7) 893.90.63

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

BANQUE RÉGIONALE
à statut légal spécial
et à forme mutuelle

RECRUTE :

● **Pour DIEPPE**

RESPONSABLE D'AGENCE
(IV, V ou équivalent)

● **Pour DUNKERQUE**

FUTUR (E)
RESPONSABLE D'AGENCE
(III, IV ou équivalent)

● Expérience confirmée dépôts et crédits (particuliers, entreprises, associations)

Ecrire avec C.V. manuscrit et photo récente, indiquer rémunération actuelle et souhaitée, à : C.M.M. quai Chanzy, B.P. n° 72, 62201 BOULOGNE-SUR-MER CEDEX

DISCRÉTION ASSURÉE.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

Ingénieur de recherche

Chimie

Midi-pyrénées - La SEPPIC, société d'exploitation de produits pour l'industrie chimique (chiffre d'affaires : 250 millions de francs), est une filiale des Chargeurs Réunis. Elle recherche pour son unité de fabrication de produits tensio-actifs (chimie de synthèse organique), située à Castres dans le Tarn, un ingénieur de recherche de haut niveau. Au sein du laboratoire composé de 5 personnes, il aura la responsabilité de la synthèse organique et supervisera le pilote (2 personnes). *Agé d'environ 35 ans, il a une formation de docteur ingénieur* (thèse de chimie organique) et une expérience de 5 à 10 ans de la recherche de synthèse de produits, acquise dans les domaines des agents de surface ou cosmétique, galénique, chimie organique fine. Des connaissances en génie chimique sont souhaitables pour les essais en pilote. La rémunération prévue est élevée, mais elle dépendra essentiellement de l'expérience et des qualités du candidat retenu. Ecrire à Arlette BIEBUYCK en précisant la référence A/T7027M.



MEMBRE DE SYNTEC

71 bis, allées Jean-Jaurès - 31000 TOULOUSE - Tél. (61) 63.70.63

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Télématique

Rhône-alpes

Responsable technique - Cette importante société du secteur des services connaît une croissance exceptionnelle. Dans le cadre d'une diversification dans la télématique, elle recherche le responsable technique de cette nouvelle activité. En collaboration avec le responsable de cette entité, il a pour mission de définir les moyens techniques d'exploitation, de maintenir la qualité du service vis-à-vis des utilisateurs, de coordonner les différents intervenants dans la réalisation des contrats, d'adapter en permanence le système à la croissance de la société. Outre *ces responsabilités techniques, il intervient pour soutenir* l'action commerciale (salons, expositions, présentation en clientèle, support technique à la vente...). Cette réelle opportunité s'adresse avant tout à un ingénieur informaticien fortement motivé par une carrière dans la télématique. Il a acquis une première expérience de trois à cinq ans minimum en tant qu'homme système, réseau ou vidéotex. La candidature d'ingénieurs technico-commerciaux ayant vendu des produits dans ces domaines peut être envisagée. Les moyens très importants mis à la disposition de cette nouvelle activité doivent permettre une évolution rapide de cette fonction. La rémunération de départ sera de l'ordre de 200.000 francs. Ecrire ou téléphoner à D. DE VERNEUIL en précisant la référence A/3784M.

PA

MEMBRE DE SYNTEC

78, Boulevard du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE - Tél. (7) 893.90.63

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

INGENIEURS LOGICIELS

Dans le centre industriel Bull Périphériques à Belfort, est développée une nouvelle génération d'imprimantes haute performance. La phase de définition, d'élaboration et de mise au point de modules, logiciels est prête à démarrer ... avec vous. De nouvelles fonctionnalités sont à développer ainsi que des possibilités de connexions sur des matériels variés.

Selon vos intérêts, vous pourrez prendre une fonction d'ingénieur développement ou une orientation plus spécifique d'ingénieur système, ou d'ingénieur d'intégration préparant la qualification des logiciels. Diplômé Grande Ecole ou Universitaire (Maîtrise, DESS ...), vous connaissez les applications temps réel, les langages évolués, et peut-être même les matériels Mini 6. *Une première expérience est appréciée.*

Alors, allons plus loin ensemble.

Ecrivez à F. Cohen
Service Recrutement
Bull Périphériques
6, avenue des Usines
90001 BELFORT

LEVI TOURNAY



2 Ingénieurs physico-chimistes

Dijon

Notre Société de 900 personnes, filiale d'un groupe nationalisé, conçoit et fabrique des composants électroniques.

Dans le cadre du développement de nos activités, *nous recherchons 2 ingénieurs développement chargés* de l'étude, de la mise en œuvre, des procédés et de la mise au point jusqu'à la pré-industrialisation des équipements destinés au lancement de nouveaux produits.

Débutant ou possédant une expérience industrielle de quelques années, il est souhaité une bonne connaissance en mécanique.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. + photo *sous la référence JV/52 à CAPFOR - 70, rue Boileau* - 69006 LYON.

CAPFOR
PARIS - LYON - AIX MARSEILLE - NANTES

MEDIA PA

Leader mondial dans le domaine de l'étude, de la production et de l'installation de systèmes de conception et de fabrication assistées par ordinateur (CAO, FAO), *nous recherchons pour notre nouvelle usine de NANCY et dans le cadre de notre* expansion, un

Ingénieur d'études produits

Il sera chargé : ● de l'introduction des nouveaux produits ● du support technique des produits existants ● des liaisons avec les interlocuteurs techniques du siège aux U.S.A. ● des liaisons avec les fournisseurs OEM

Ce poste requiert une formation d'ingénieur électronicien spécialisé ordinateurs avec 3-5 ans d'expérience industrielle, de préférence dans la fabrication, le montage ou l'entretien des ordinateurs de petite ou moyenne taille.

Les connaissances suivantes constitueraient un atout supplémentaire : ● technique des microprocesseurs ● réseaux locaux ● IBM série 4300

Une formation approfondie sera assurée dans nos usines en RFA et aux U.S.A. avant la prise de fonction à NANCY
Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.
Il est prévu une rémunération motivante.



Veuillez adresser CV et prét. à P. BEYSSON -
COMPUTERVISION INDUSTRIES
Tour Galliéni 2 -
93175 BAGNOLET CEDEX

COMPUTERVISION
Productivity ... by Design

Rhône-Alpes

2 INGENIEURS DE RECHERCHE

Filiale de l'un des tous premiers groupes multinationaux français avec 4 000 personnes, nous sommes le premier fabricant européen dans le domaine des matériaux composites *destinés aux industries des matières plastiques et du textile.*

INGENIEUR CHIMISTE chimie organique (réf. M 15428 P) chargé de la mise au point des méthodes analytiques les plus modernes adaptées à la fibre de verre. Il est responsable de l'utilisation de l'analyse instrumentale informatisée.
Nous souhaitons rencontrer un homme ou une femme, 28 ans, diplômé d'une grande école de chimie (Paris – Strasbourg - Bordeaux, Institut des hauts polymères, si possible DEA en chimie organique...) ayant une bonne expérience des méthodes modernes d'analyse en chimie organique.

INGENIEUR ELECTRICIEN, ELECTRONICIEN *(réf. M 15428 N) chargé* de la conception d'installations de contrôle, régulation de fours à verre. Il prend en charge l'automatisme, l'informatique de process, les schémas de régulation...
Nous souhaitons *rencontrer un ingénieur, 30 ans, (ESE section électronique, ISEP,* ENSEM section électronique et automatismes, ENSERG, ENSERB...), ayant quelques années d'expérience dans la régulation génie chimique si possible en études spécialisées *en contact de fours.*
L'implantation d'un centre international de recherche dans une région agréable, l'utilisation de technologies de pointe, et les réelles possibilités d'évolution sont de nature à *intéresser des personnalités de valeur.*

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous référence choisie, à :

EGOR RHONE-ALPES
Tour Crédit Lyonnais - 129 rue Servient
69431 Lyon Cédex 3.

média-system

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

Unilever France Services

recherche pour **PPF BERTRAND Frères** (industrie aromatique, 100 millions de F. de C.A., 150 personnes) un

Responsable du Développement Technique

Le poste est situé à Grasse (06)

Placé sous l'autorité du directeur technique de la société, *il devra :*
- rationnaliser et améliorer les procédés de fabrication existants ;
- *développer de nouveaux procédés et* de nouvelles technologies ;
- participer à la détermination des standards techniques.

Ce poste *s'adresse à un ingénieur chimiste ayant une* expérience de 5 à 10 ans environ dans l'industrie de l'aromatique ou équivalent.

La pratique de l'anglais est nécessaire.

Adresser C.V., photo et rémunération sous référence IV/84 à Michel LECLERC - Département Central du Personnel UNILEVER FRANCE SERVICES 8, avenue *Delcassé - 75384 PARIS Cedex 08.*



Contesium

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE
RECHERCHE

ASSISTANT

AUPRÈS DE DIRECTION SCIENTIFIQUE SECTEUR *« PRODUCTIONS VÉGÉTALES »*

Chargé : relations avec Direction Générale, liaisons avec *chefs de département*, représentation du Secteur dans différentes réunions et groupes de travail.

Formation : Ingénieur Agronome, Docteur Ingénieur.

Expérience de gestion, sens de l'organisation.

Recrutement après concours.

Env. candidature avant le 7 mars 1984 à M. MARROU, Direct. Scientif., INRA, 149, rue de Grenelle, PARIS-7e.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Jeune responsable service informatique

Dans le cadre d'une *filiale d'un grand groupe de Distribution qui se restructure, nous allons créer une Société d'Informatique.* En parallèle avec un Responsable des Moyens Techniques (système - automatisation de l'exploitation - pupitre) et rattaché directement au Directeur Général, le Responsable que nous recherchons dirigera les études informatiques (11 personnes), *10 personnes de l'exploitation (organisation et planning, saisie, contrôle)* et un cadre chargé de l'Infocentre. Notre équipement : un IBM 4341 et un 4331 modèle 2 - imprimante à laser - 120 terminaux/Transpac - Système : DOS/VSE - VM/CMS. Il sera en contact permanent avec les différentes unités du groupe de Distribution qui seront ses *clients pour la réalisation et la mise en place de projets importants.* Ce poste convient à un candidat âgé de 30 ans environ, diplômé Ingénieur ou MIAGE, ayant une expérience très confirmée de Chef de Projet ou de Chef Service Etudes connaissant bien le matériel IBM, et désireux d'évoluer vers des responsabilités plus importantes. *Lieu de travail : environs d'Amiens. Merci d'adresser lettre man. et C.V. détaillé précisant votre niveau actuel de rémunération* à D. de LARIVIERE s/réf. 11691/M qui étudiera votre dossier en toute discrétion. Sélé-CEGOS INFORMATIQUE, Tour Chenonceaux, 92516 BOULOGNE Cédex.

Publival

sélé CEGOS INFORMATIQUE

Toulouse

2 INGENIEURS ELECTRONICIENS

Renix — LA NOUVELLE ROUTE ELECTRONIQUE

Filiale de RENAULT et BENDIX ALLIED USA, RENIX est spécialisée dans l'électronique automobile. Son C.A. est d'ores et déjà de 350 Millions de Francs. Créée en 1979, son effectif est de 900 personnes aujourd'hui. Il sera de 1500 en 1985. Pour faire face à son expansion, RENIX recherche :

1 RESPONSABLE QUALITE FOURNISSEURS

Au sein du Contrôle Qualité, ce Responsable dirige une quinzaine de personnes chargées du contrôle d'entrée et du suivi Qualité Fournisseurs.

Réf. M 20/845 F
Agé d'environ 30 ans, cet Ingénieur électronicien a une expérience significative des problèmes d'assemblage des composants actifs et des méthodes de tests de ces mêmes composants. Bon niveau d'Anglais et connaissances mécaniques si possible.
Qualités requises : autorité, esprit d'initiative, sens des contacts.

1 RESPONSABLE DE PROJETS

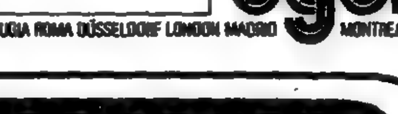
Après une période de formation d'environ 6 mois au sein d'une cellule composée de 2 *ingénieurs électroniciens et 2 techniciens cet ingénieur* électronicien prendra entièrement en charge une nouvelle étude.

Réf. M 20/845 H
Agé d'environ 30 ans cet ingénieur électronicien a une première expérience en électronique de 2 à 3 ans. Connaissances de l'analogique des *microprocesseurs ou des micro-ordinateurs. Bon niveau d'Anglais parlé* et écrit. Qualités requises : goût de la théorie, dynamisme, rigueur.

Ces postes sont basés à Toulouse. Les conditions offertes et la croissance exceptionnelle de la Société sont de nature à intéresser des personnalités de valeur.
Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, à :

EGOR MIDI-PYRENEES
«Le Sully» - 1 place Occitane 31072 Toulouse Cédex.

média system



PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL



LIMAGRAIN

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DANS LE DOMAINE DE L'AGRO-INDUSTRIE — CA 350 M.F. —
offre un poste de

COMPTABLE

à un jeune Diplômé d'Études Supérieures, titulaire du DECS.

Responsable de la révision de comptabilités informatisées, il participera étroitement à l'élaboration des états financiers.
Pour assurer ces fonctions, une première expérience de 2 à 3 ans acquise en cabinet est souhaitée.
Ce poste, évolutif dans le domaine de la gestion, est basé dans la région de Clermont-Ferrand.

Les dossiers de candidature détaillés doivent être adressés sous référence 298 M à LIMAGRAIN - BP 51 - 63360 GERZAT.

TOULOUSE

Prenez de l'avance!

Le leader français des systèmes de profilés aluminium pour l'habitat recrute son

Chef du service recherche

Mission :
- Contribuer par les résultats de sa recherche au maintien de la position de leader de la Société sur son marché. Pour cela, il devra :
- Développer les potentiels de créativité de l'Entreprise.
- Assurer le renouvellement à moyen et long terme des produits de la Société par *la mise au point de produits originaux, novateurs, et compétitifs.*
- Connaître l'évolution du marché et de la réglementation, les nouvelles technologies par le développement de relations avec les organismes officiels, ministères, Centres de recherche...

Moyens :
- *Très large autonomie dans le cadre d'un plan négocié avec le Directeur* Technique (projets, investissements et fonctionnement).
- Equipe de recherche de très haut niveau (10 personnes).
- Bureau d'études, atelier prototypes et Centre d'essais, outils informatiques (C.A.O., F.A.O.), laboratoires sophistiqués à la pointe de la technologie.

Profil :
- 28 ans minimum.
- Formation supérieure *Grande Ecole d'Ingénieurs (Arts et Métiers, INSA, ESTP...)*
- Expérience dans le domaine du bâtiment ou similaire (génie climatique, thermodynamique, chauffage solaire...).
- Expérience de la Gestion d'une petite équipe ou d'un Service.
- Pratique de l'anglais indispensable.

Merci d'adresser lettre + CV + photo, sous réf. 83 1201 A, à notre conseil **CODESCO**, 17 avenue St-Exupéry 31400 Toulouse.

l'avance c'est

TECHNAL FRANCE S.A.

Une société du groupe Alcan Aluminium Limitée

---

société auxiliaire de crédit

SAC

Etablissement Financier d'Importance Nationale dans le cadre d'un important programme de développement recherche pour son siège de LILLE

JEUNE DECS *HF*

doté d'une expérience d'au moins 2 ans, il prendra rapidement un poste de responsabilité au sein du service comptable. Ce service assure dans un environnement très informatisé et pour le compte des 9 sociétés du groupe, le suivi comptable (général, analytique et budgétaire), les déclarations fiscales, les relations avec les autorités de tutelle et les organismes de contrôle.

L'évolution de la société offre de réelles perspectives d'évolution pour un candidat de valeur.

Adressez votre candidature avec prétentions sous référence S.84/01 à la SOCIETE AUXILIAIRE DE CREDIT — *Service des Relations Humaines* B.P. 189 — 59018 LILLE CEDEX

PEUGEOT
OUTILLAGE A MAIN
Marques Peugeot & Goldenberg

230 MILLIONS F - 950 personnes
NOTORIÉTÉ INTERNATIONALE
rech. pour VALENTIGNEY (25)
près MONTBÉLIARD (frontière SUISSE)

RESPONSABLE
Administration des ventes
LOGISTIQUE

avec pour tâche prioritaire et passionnante (après fusion des 2 entités PEUGEOT et GOLDENBERG) de REPENSER TOUTE L'ORGANISATION DE SON SERVICE (actuellement 130 pers.), pour 4500 références et avec l'aide de l'informatique en vue de • REGROUPER TOUTE L'ADMINISTRATION DES VENTES • REGROUPER 2 MAGASINS EN UN SEUL à Valentigney • RÉORGANISER LA PROGRAMMATION des réappro. par une gestion affinée des stocks • GÉRER EFFICACEMENT LES EXPÉDITIONS • INCULQUER A TOUS UN ESPRIT «très commerçant».

UN «ORGANISATEUR»
- LA TRENTAINE, INGÉNIEUR diplômé (+ IAE, ICG, ...) ou Ecole de gestion.
- EXPÉRIENCE (3 à 5 ans) d'ORGANISATION INDUSTRIELLE, spécialement en GESTION DES STOCKS, LANCEMENTS de fabrication et d'achats et LOGISTIQUE. Habitué à utiliser l'INFORMATIQUE.

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite, *C.V. détaillé, rémunération et photo* ss réf. 7058 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

Holding de gestion basé dans l'Est de la France, *leader sur son marché, cherche :*

Adjoint de son Président Directeur Général

Agé de 35 ans environ, il sera diplômé d'une grande école (Polytechnique, Centrale, etc...) et parlera allemand.

Il sera membre du *Directoire* et présidera à terme aux destinées de la société. Une expérience réussie de la gestion et de l'administration d'entreprise est requise

Le poste implique de fréquents déplacements en France et à l'étranger, notamment dans les filiales.

Il est assorti d'une très bonne rémunération et de différents avantages.

Adresser CV avec prétentions et photo sous réf. 23846 sur enveloppe à
JEAN REGNIER Publicité
39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transmettra.

JRP/Jean Régnier Publicité

SOCIÉTÉ BATIMENT
cherche pour son activité export

RESPONSABLE TECHNICO-CCIAL

et supervision administrative connaissant le bâtiment et les travaux publics et ayant une *bonne expérience de l'étranger* surtout
Afrique du Nord et Proche-Orient

Adresser lettre de candidature photo et références
sous n° T 044.426 M
REGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

Importante Entreprise de Travaux Publics Régio Est
Terrassement - Génie Civil - V.R.D.
recherche pour les régions de l'Ile-de-France - Haute Normandie - Picardie et Nord-Pas-de-Calais

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Il assurera la prospection, le suivi commercial des soumissions et les négociations finales des marchés en collaboration avec les différents départements de l'entreprise, auprès des administrations du secteur public et du secteur privé.
Adr. C.V. et prétentions.
Ecr. s/n° 7526 le Monde Pub.,
service ANNONCES CLASSÉES,
5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Tissus-Sportswear

Alsace - Haut-Rhin

Une Société puissante opérant dans le Textile recherche pour sa Division Sportswear son

Directeur Commercial Adjt

Ce poste, en position d'Adjoint au départ (France & export), est appelé à court terme à devenir autonome sur le marché français. Il reste évolutif par la suite.

La mission est globale et concerne tout aussi bien la commercialisation des produits, leur développement, que l'animation de la force de vente et la gestion commerciale.

L'homme que nous recherchons, âgé de 32 à 40 ans environ, a une formation supérieure, parle anglais et allemand et a déjà une bonne expérience dans la vente des produits textiles et notamment des confectionneurs.

La résidence est à prévoir *dans le HAUT-RHIN : dans un environnement géographique de charme.*

Adressez votre C.V. détaillé + photo sous réf. 3965/LM à notre Conseil *qui vous garantit une totale discrétion.*

40, rue du Tivoli - 67000 STRASBOURG

managing



jeune cadre commercial

HEC - ESSEC - ESCP - ESCAE

NORD OU CENTRE-EST **135.000 F**

Un important Groupe Industriel Français désire intégrer pour sa filiale spécialisée dans les produits de traitement et de décoration des bois, un Jeune Cadre Commercial diplômé, en recherche du premier emploi.

Il viendra renforcer l'équipe Grand Public *et après avoir, pendant 2 ans* maximum, fait la preuve de ses qualités d'homme de terrain près des grandes *surfaces* de bricolage et des hypermarchés, il intégrera l'encadrement des forces de vente ou l'organisation marketing.

Adresser au **Cabinet R.C.C.** lettre *manuscrite*, C.V. détaillé, *photo en précisant* la réf. **420-M** ainsi que la région souhaitée.

RCC Recherche / Conseil / Cadres
6, AV DU COQ - 75009 PARIS

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Centre Régional d'Informatique Hospitalière
recherche un

Chef de Projet

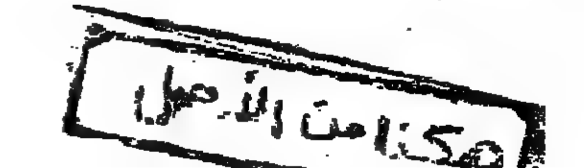
Dans le cadre de l'implantation d'un **DPS 7/60 CII HB**, vous prendrez en charge la conduite d'un projet spécifique à notre activité et évoluerez ensuite vers des responsabilités au sein de notre informatique de gestion.
Vous avez une formation universitaire (BAC + 5) *ou un diplôme d'ingénieur.*
Vous connaissez la gamme DPS 7 CII HB et vous maîtrisez les techniques Temps Réel.
Vous serez en contact constant avec les utilisateurs et vous saurez faire preuve d'écoute et de diplomatie.

Poste basé à Rouen.
Fréquents déplacements au Havre.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 124/LM à Edith NAVE
ACLES - CII HONEYWELL BULL
61/63, rue d'Avron 75980 PARIS CEDEX 20

LEVI TOURNAY

acles







OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

VENDRE DES PRODUITS «EMBALLANTS»

... C'est ce que propose l'un des leaders européens «de l'emballage» à son nouveau

RESPONSABLE COMMERCIAL FRANCE

Les produits de cette Société internationale sont destinés à l'industrie, aux collectivités ou au grand public.
Le responsable du marché français commercialise ces produits d'emballage :
- en négociant avec les grands de l'industrie,
- en répondant aux appels d'offre de fournitures des collectivités,
- en les proposant aux centrales d'achat des grands distributeurs.
Rattaché au Directeur Commercial Europe, il travaille en relation avec les usines et les services fonctionnels du siège.
Sa responsabilité, outre la vente, couvre le suivi des opérations (aspects logistiques et facturation) ; il répond de la tenue des objectifs en volume et en marge.
Le candidat possède une expérience commerciale opérationnelle d'environ dix ans, notamment dans le secteur des biens industriels de consommation.
La pratique de l'anglais est appréciée.
La rémunération est motivante, le véhicule est fourni et une formation aux produits est prévue.
Merci d'adresser C.V., lettre de candidature, rémunération actuelle et photo, sous réf. M 10371 C à :

EGOR
8 rue de Berri 75008 Paris.

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system

Paris

FONCTION ADMINISTRATIVE ET COMPTABLE

Un challenge pour un jeune professionnel : diversifier notre activité

Cette Société (90 personnes, 120 millions de Francs de C.A.) est le premier spécialiste dans son domaine d'activité. Associée à des partenaires industriels extrêmement puissants, elle développe une technologie de pointe dans un secteur en très forte croissance. Nous proposons aujourd'hui pour sa filiale française (30 personnes) le poste de Responsable Administratif et Financier.

Dépendant du Directeur de la Société et avec une large délégation, il prend en charge tout l'aspect classique de la fonction, avec une équipe de 3 personnes : comptabilité, trésorerie, fiscalité, dossiers juridiques et sociaux, budgets et gestion prévisionnelle.
Au-delà de cette mission, il est chargé des études de diversification de l'entreprise : études d'opportunités, proposition d'activités nouvelles, organisation éventuelle des structures, etc...

Nous souhaitons rencontrer un jeune professionnel de la fonction comptable et administrative. Diplômé de l'enseignement supérieur, il a déjà une première expérience en Entreprise dans le contexte d'une PME de préférence.
Cette offre constitue une réelle opportunité pour un candidat de valeur, désirant acquérir une expérience de gestion polyvalente dans une Société jeune et très dynamique.

Merci d'adresser C.V. complet, photo, rémunération actuelle sous réf. M 14761 D à

EGOR PROMOTION
63 rue de Ponthieu 75008 Paris.

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system

Les Caisses d'Epargne et la Carte Bleue...

Pour assurer la mise en place du système Carte Bleue, et en assurer son traitement, le CENCEP, Organisme Central du réseau des 460 Caisses d'Epargne recherche

ORGANISATEUR DU SYSTEME CARTE BLEUE DES CAISSES D'EPARGNE

Véritable chef de projet de cette nouvelle activité, il sera chargé d'analyser et d'organiser les différentes fonctions et circuits, et de réaliser les modes opératoires liés à l'introduction de ce nouveau produit dans le fonctionnement des Caisses d'Epargne. Il sera également représentant du réseau dans certains groupes de travail interbancaires de Carte Bleue.
Ce poste, exige une expérience complète de ce système interbancaire, acquise soit dans une banque, soit dans une Société de Services qui aurait développé cette application dans une banque.
(Réf. 1239 M)

RESPONSABLE DU CENTRE DE TRAITEMENT DE LA CARTE BLEUE

Sa mission sera d'assurer le bon fonctionnement du Centre de Traitement administratif des opérations liées au système Carte Bleue, d'organiser son exploitation sur les plans humains et matériels et d'en prévoir le développement. Il assurera également le suivi de la qualité et des délais du traitement informatique. Le candidat retenu justifiera d'une expérience pratique des traitements Carte Bleue ou d'exploitations analogues (commandes de Cartes, oppositions, risques, virements...) acquise dans un organisme financier. Il possèdera en outre une expérience d'encadrement.
(Réf. 1240 M)

ARCOREM

Ces deux postes sont à pourvoir très rapidement.



Une réponse et un examen confidentiel de votre dossier vous sont garantis par notre Conseil.
Merci de lui adresser, lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi.

Jean-Claude Maurice S.A. 397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Licence ou équivalent

UN SERVICE PUBLIC MODERNE ET PERFORMANT

la Poste et les Télécommunications recrutent par Concours National:

les 12 et 13 avril 1984

260 inspecteurs des services administratifs et commerciaux

Hommes ou femmes, âgés de 30 ans maximum, titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent.

Après une formation complémentaire, vous assumerez des responsabilités de cadre dans des secteurs aussi différents que : le commercial, les études économiques, la gestion ou l'organisation.



Ces postes à caractère évolutif sont à pourvoir dans les régions suivantes : Ile-de-France, Haute et Basse-Normandie, Nord/Pas-de-Calais, Picardie, Champagne/Ardennes.

Renseignements et inscriptions jusqu'au 8 mars 1984 auprès de la Direction Départementale des Postes de votre résidence.

MEDIA PA



emplois régionaux

Une importante société industrielle située en Alsace et largement exportatrice, spécialisée dans la conception et la fabrication de biens d'équipements de haute technologie souhaite renforcer ses structures informatiques et administratives

ANALYSTE CONFIRMÉ C16

Dans le cadre d'ambitieux projets de développement des systèmes d'information, cet analyste se verra confier des responsabilités dans le domaine de la gestion de production.
Il justifiera d'une solide expérience de 5 à 8 ans dans l'étude de la gestion de production après sa formation MIAGE/Ecole d'ingénieurs option informatique. Ce poste pourra évoluer vers une responsabilité de projets.

2 ANALYSTES PROGRAMMEURS C24-C25

De formation IUT-MIAGE, ils auront une connaissance du matériel IBM et des langages CICS - DL1, VM-CMS. Au cours d'une première expérience en entreprise, ils auront mis en valeur des capacités d'organisateurs et d'hommes de contact : ils participeront à la mise en place du système comptable et de gestion.

SPÉCIALISTE EXPORTATION C13

De formation école de commerce, il secondera progressivement le responsable du service exportation dans la mise au point des contrats internationaux, des procédures financières et administratives. Il suivra aussi les négociations et la réalisation des contrats en relation avec les services commerciaux. Homme de contact, il fera preuve d'esprit d'analyse et de pragmatisme.

ASSISTANT JURIDIQUE C23

Le service juridique recherche un assistant de formation juridique, droit fiscal et des sociétés (DUT carrières juridiques avec des connaissances comptables, licence en droit). Il se verra progressivement confier des responsabilités en matière de fiscalité, de droit des sociétés.

Ces postes sont des opportunités pour candidats de valeur : ils sont à pourvoir rapidement. Les trois premiers postes nécessitent la pratique de la langue anglaise.

Les candidatures (Lettre manuscrite, C.V. + photo) sont à adresser à HAVAS NEUILLY, sous n° 5.687 - 136-140, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY, qui transmettra.

I.N.R.A.

recrute sur concours

INGÉNIEURS PHYTOPATHOLOGISTES

Angers :
1 BACTÉRIOLOGISTE (bonnes connaissances en sérologie et en biochimie). Ingénieur Grandes Ecoles, CNAM.

Angers :
1 PHYTOPATHOLOGISTE FORESTIER (laboratoire et terrain). Ingénieur agronome. Ingénieur Civil du GREF ou équivalent.

Versailles :
1 INGÉNIEUR DOCUMENTALISTE, formation double de phytopathologiste. Ingénieur Grandes Ecoles. Thèse.

Nancy :
1 PHYTOPATHOLOGISTE FORESTIER (laboratoire et terrain). Licence ès sciences ou maîtrise ou équivalent.

Guadeloupe :
1 BACTÉRIOLOGISTE (formation phytopathologiste). Licence, maîtrise ès sciences ou équivalent.

Grignon :
1 ÉPIDÉMIOLOGISTE, licence ou maîtrise ès sciences ou équivalent.

Renseignements PAR ÉCRIT à : M. COLENO, Laboratoire de Pathologie Végétale, 16, rue Claude-Bernard, 75231 PARIS Cedex 05.

Clôture le 7 mars 1984.





Importante Société Industrielle Américaine, en phase de diversification géographique, souhaite se servir de la France comme pivot de son développement européen.
A ce titre, elle crée dans la grande région parisienne (bordure de Normandie) une nouvelle filiale de production et de commercialisation de produits de haute technicité, et recherche son

CONTROLLER

Collaborateur direct du Directeur Général, il aura pour première mission de concevoir et de mettre en place les systèmes d'information et de gestion (comptabilité, reporting, gestion de trésorerie, contrôle budgétaire,...) en proposant le choix d'un outil informatique compatible avec celui de la maison mère (IBM 4341).
Le candidat retenu, âgé d'environ 35 ans, sera diplômé d'une grande école de commerce, possèdera une très bonne connaissance opérationnelle des systèmes comptables anglo-saxons et français à travers une expérience d'au moins 5 ans dans une filiale française d'une société américaine, et sera capable de prendre en charge personnellement la gestion courante de cette Société (reporting, comptabilité, déclarations fiscales et sociales, trésorerie, budgets,...).
Une expérience dans un grand cabinet d'audit anglo-saxon en début de carrière sera un atout supplémentaire.

La parfaite maîtrise de l'anglais des affaires est indispensable.

Le succès dans cette fonction implique une forte capacité de travail et un potentiel personnel permettant de maîtriser le développement de la filiale.
Compte tenu de la diversification par croissance externe de ce Groupe, le poste pourra évoluer vers des responsabilités au niveau européen.
La mise à disposition d'une voiture de fonction est prévue.

Adresser C.V. + lettre manuscrite + photo sous Réf. 8421 à Frédérique Chemarin
MULTICONSULT RECRUTEMENT
83, avenue Marceau - 75116 PARIS

Firestone 

recherche pour son siège social situé à Béthune

UN AUDITEUR INTERNE

- Jeune diplômé Ecole Supérieure de Commerce (ou équivalent).
- Il sera amené à participer au contrôle des différentes unités en France et à l'étranger.
- A terme, il sera appelé à occuper un poste de responsable à l'intérieur du groupe.
- Connaissance de l'anglais courant indispensable.

ADRESSER LETTRE MANUSCRITE, C.V., PHOTO ET RÉMUNÉRATION SOUHAITÉE A M. LE CHEF DU PERSONNEL MENSUEL
FIRESTONE FRANCE S.A. BOITE POSTALE 3,
62401 BETHUNE CEDEX.

Nous recherchons un

INGÉNIEUR COMMERCIAL
dans l'ingénierie de logiciels



NOTRE DOMAINE :
l'ingénierie de logiciel de type industriel (aéronautique, téléphonie, process, etc.) et de type gestion (bases de données, gestion de production, etc.).

VOS OBJECTIFS :
participer à l'essor du 1er atelier logiciel français, SOFTPEN et poursuivre notre pénétration dans le domaine de l'ingénierie du logiciel.

VOTRE PROFIL :
vous êtes de formation supérieure et habitué aux négociations de haut niveau

Envoyez lettre manuscrite et C.V. à I.P.I. 26, rue du Renard 75004 PARIS.

Etablissement de Crédit de 1er Plan (Banlieue Ouest)
recherche

un Spécialiste de Haut Niveau du Contentieux Bancaire

apte à traiter tous les dossiers, pré-contentieux et contentieux du Groupe en relation avec les cabinets d'avocats spécialisés.
Il aura une connaissance approfondie des procédures de règlement collectif du passif des entreprises et de leur gestion financière.
Le spécialiste retenu devra posséder notamment des qualités telles que :
- la rigueur d'analyse,
- une parfaite maîtrise de la rédaction,
- le sens de la communication.

Envoyer CV, photo, prétentions sous réf. MAF 5821 à Lévi Tournay
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra
(Discrétion assurée)

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

INGENIEURS INFORMATICIENS

Imaginez... et réalisez!

Nous:

Nous appartenons au peloton de tête des groupes industriels et commerciaux français à dimension internationale.
Nous n'avons pas la réputation de limiter les moyens qui nous permettent de nous développer.

Vous:

Au terme de vos études ou après une expérience de consultant, vous préférez orienter votre carrière dans des fonctions où l'importance des projets vous permettra de vous intégrer à une véritable stratégie d'entreprise.

Nous vous proposons

de commencer ou de poursuivre votre carrière en vous intégrant à notre département informatique (informatique industrielle ou de gestion), appelé à un spectaculaire développement.

Ecrire à INTERMEDIA n° 530 · 59 rue La Fayette · 75009 PARIS qui transmettra — Discrétion assurée.

13-84320-01

Responsable de recrutement

Paris

Un groupe financier privé de grande notoriété, aux activités diversifiées recherche un responsable de recrutement. Au sein d'une équipe de 5 personnes chargée de la gestion des ressources humaines, il sera personnellement responsable de toutes les opérations de recrutement et d'orientation des cadres et employés pour certaines sociétés du groupe, de l'analyse des besoins à la recherche, la sélection et l'intégration de candidats. Ce poste très complet s'adresse à un(e) candidat(e) âgé(e) d'au moins 25 ans, de formation supérieure (DESS de psychologie industrielle, maîtrise de sciences humaines...) disposant si possible d'une première expérience dans la gestion des ressources humaines. La rémunération, à laquelle il faut ajouter un certain nombre d'avantages, sera fonction de l'expérience du (de la) candidat(e) retenu(e). Ce poste est basé à Paris. Ecrire à B. COULANGE en précisant la référence A/2498M.

PA

3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Spécialiste financement transport aérien

GRANDE ECOLE
BILINGUE ANGLAIS



Vous avez :
- une formation grande école complétée par une parfaite maîtrise de l'anglais,
- une première expérience dans la vente ou le financement d'avions de transport ou d'affaires,
- un ascendant naturel vous permettant de mener à bien des négociations commerciales de haut niveau,
- une grande disponibilité.

Pour en savoir plus, rapidement et en toute discrétion, sur l'opportunité offerte au sein de la Division Internationale d'un grand groupe bancaire privé, appelez Madame DUCOUDRAY au (1) 501.32.91 du Lundi au Vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, ou adressez votre candidature, en précisant sur l'enveloppe la référence CIE **MEDIA P.A.** - 9, bd des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

501.32.91

MEDIA PA

Un des premiers fabricants d'équipements automobiles et aéronautiques mondial recherche un

INGENIEUR METALLURGISTE

Intégré au laboratoire de métallurgie, il devra :
- étudier et développer les alliages qui entrent dans la composition des produits (mise en forme, traitement...)
- homologuer et effectuer des expertises sur les pièces ou les ensembles présentés par les différents services de la société.

Ce poste peut lui permettre d'évoluer, à terme, vers la responsabilité globale du service Métallurgie, ainsi qu'éventuellement dans les autres branches de ce groupe multinational. Il faut être ingénieur Mécanicien, avoir 30-35 ans, une première expérience des alliages ferreux et légers, ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais.
Le salaire sera, bien entendu, fonction de l'expérience.
Le poste est basé en proche banlieue parisienne.

Si vous voulez en savoir plus, veuillez adresser votre dossier de candidature à Claude Le Menn, qui traite confidentiellement cette recherche.

CLM CONSEILS

38, rue Bassano - 75008 Paris — Tél : 723 55 18

Douai

CSEE - CENTRE D'ETUDES D'ORSAY (91)

pour attaquer de nouveaux créneaux

dans les applications de structures informatiques au contrôle et à la conduite de processus industriels correspondant à des projets de 5 à 150 MF accroît son potentiel en

Combinaison de techniques — Sécurité intrinsèque et service global — csee

INGENIEURS grandes écoles AUTOMATICIENS

ceux qui trouvent les idées	ceux qui gèrent les idées
dans les équipes de compétences	dans la conduite des projets
Laboratoire de micro informatique (16 bits), Logiciels de base (SGDB 2 et 3 générations).	Responsabilité technique complète des systèmes depuis la réponse à l'appel d'offre jusqu'à la recette client.

Mobilité volontaire et nécessaire entre fonctions pour lancer ces activités.

Ecrire sous référence 4202, COMPAGNIE DE SIGNAUX ET D'ENTREPRISES ELECTRIQUES - 17 place Etienne Pernet 75015 Paris à l'attention de Monsieur Usannaz, Service Emploi et Développement des Cadres

IMPORTANT CABINET DE COURTAGE D'ASSURANCES
Quartier Saint-Lazare
recherche

UN CADRE TECHNIQUE CONFIRMÉ
HF

Mission :
- Prendre en charge la gestion de contrats internationaux.
- Animer une équipe de 15 personnes.

Profil :
- 30 ans minimum.
- Formation supérieure (juridique ou économique).
- 5 ans d'expérience professionnelle.
- Bilingue français-anglais.
- Connaissance du marché international souhaitée.

Quelques déplacements à l'étranger sont à prévoir.

Si cette offre vous intéresse Adresser photo, C.V. et prétentions sous réf. 72643 M à BLEU Publicité - 37, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX - qui transmettra

INGENIEUR
L'AVENIR DEVANT SOI

Malgré une conjoncture morose, les perspectives de recrutement pour les ingénieurs demeurent favorables en ce début d'année 1984.
Face à une stabilisation du nombre d'ingénieurs diplomés par les Grandes Ecoles, qui plafonne depuis 2 ans à 10.500 par an, de nouveaux modes de recrutement ne vont-ils pas apparaître? Quelle est la part prise par l'approche directe?
Quels sont les postes de direction d'entreprises industrielles *détenus* par les ingénieurs?
Les entreprises du "tertiaire" s'ouvrent aujourd'hui davantage aux ingénieurs, mais quelles autres structures et autres fonctions vont s'offrir plus largement à eux?
Une enquête réalisée par Régie-Presse le Monde apporte un éclairage nouveau sur l'ensemble de ces questions. Destinée aux Ingénieurs, Responsables d'entreprises, Responsables du Personnel et de Recrutement elle fait le point sur ce métier et son avenir.





régie presse
Le Monde

Pour recevoir ce dossier, nous vous remercions de nous adresser votre carte de visite, de préférence professionnelle accompagnée d'un chèque de 50 Francs, à l'ordre de Régie Presse Ing. 85 bis, rue Réaumur 75002 PARIS.

La Division Agri spécialisée dans le contrôle des produits d'origine agricole et para-agricole de notre société, membre du groupe leader mondial de la certification et de l'inspection recherche

INGENIEUR SPECIALISTE DU CONTROLE DES SYSTEMES DE MESURE ET PESAGE HF

En tant qu'expert notre candidat supervise et/ou assure lui-même un certain nombre d'opérations de contrôle de poids sur bascule, sur le terrain, en France et à l'étranger. En tant que formateur, il sensibilise en direct et dans le cadre d'action de formation spécifique nos opérateurs à la technicité du contrôle. En tant que gestionnaire, il entretient et véhicule le capital de nos connaissances en matière de mesure de poids, de système de pesage, etc; il établit des normes en ces domaines et concourt au développement de l'image de marque SGS dans sa spécialité. Le candidat idéal est un ingénieur, éventuellement diplômé de l'école supérieure de métrologie; une expérience professionnelle préalable des bascules, des systèmes de pesage, etc. serait appréciée.

Nous vous remercions de bien vouloir écrire avec CV et prétentions à Division du Personnel

SGS FRANCE s.a.
16 rue du Louvre - 75001 PARIS

qui vous garantit une discrétion absolue.

Notre compagnie poursuit son expansion dans le domaine de la **bureautique et de l'informatique distribuée** et recherche pour sa direction industrielle

Un Ingénieur Electronicien

Fonction :
- assurer le support technique production

Mission :
- préparer avec les méthodes de production l'introduction des nouveaux produits dans les phases prototypes et présérie.
- être le support technique hardware permanent de la production en liaison avec les ingénieurs méthodes ligne de produit.
- proposer des actions d'amélioration aux services méthodes, à la direction technique, à l'assurance qualité.

Une première expérience industrielle est souhaitée. La connaissance de l'anglais est obligatoire.

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, prétentions) sous *réf.* 202/1 à Michèle Corbineau - BULL TRANSAC - BP 92 - 91301 MASSY.



Transac

PM LABINAL
7800 personnes - 20 usines - CA : 1,8 milliard de francs



DIVISION
CABLAGE
AUTOMOBILE

Ingénieur d'Etudes

possédant plusieurs années d'expérience en bureau d'Etudes ou Méthodes, de préférence, dans une activité de fabrication en grande série.

Basé à notre siège social de **Bois d'Arcy**, il participera à la recherche et à la réalisation de nouveaux produits pour l'industrie automobile en particulier dans le domaine des raccordements électriques.

Bon technicien, mais également homme de contact, il interviendra en tant qu'assistance technique auprès des commerciaux et assurera des liaisons constantes avec les responsables fabrication des usines et avec les différents clients pour l'établissement ds cahiers des charges.

Le candidat devra posséder de bonne connaissances en électronique ou électromécanique ainsi que la maîtrise de l'anglais.

Pour un premier entretien, veuillez adresser
votre CV en précisant le salaire souhaité
à P.M. LABINAL Direction des Affaires Sociales
5, avenue Newton – BP 64 - 78390 BOIS D'ARCY.



SCOTI

Cabinet de Consultants d'Unilever France Services renforce ses structures et recrute des

INGENIEURS CONSEILS

Cette offre s'adresse à des diplômés débutants ou ayant 1 an d'expérience professionnelle en entreprise (HEC, ESSEC, ESCP, MBA, ECP, Mines, ENPC, ESE...) à qui nous offrons :
- des missions de conseil et des interventions au niveau des politiques, des structures, des moyens et des méthodes auprès des sociétés françaises de notre Groupe et de nombreuses sociétés extérieures;
- une formation très complète dans tous les domaines de la *gestion des entreprises*;
- une ambiance d'équipe stimulante;
- des développements de carrière importants, en France ou à l'étranger, au terme de 4 ans environ d'exercice de cette fonction.

Cette activité enrichissante comporte certaines missions *exigeant la mobilité géographique.*

Adresser lettre manuscrite, C.V.et photo
au Département Central du Personnel (réf. V/84M)
UNILEVER FRANCE SERVICES
8, avenue Delcassé 75384 PARIS Cedex 08.



Carrefour

ANJOU TELEMATIQUE
Groupe Générale des Eaux - Groupe CISI

Organiser, animer, gérer notre Ecole Bureautique

● Penser conception des stages et des outils de communication correspondants à partir des produits existants ou de la demande tant interne qu'externe,
● Assurer l'animation des programmes, promouvoir et gérer l'activité de formation à la Bureautique : **une mission passionnante.**

Nous sommes une jeune filiale de la Compagnie Générale des Eaux et de la CISI, l'une des premières SSII mondiales.

Si vous avez une formation supérieure complétée par une double expérience informatique et formation, nous vous offrons un poste clé dans notre nouvelle structure et le salaire correspondant.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre + CV) sous référence A 411, à notre Conseil.

48, avenue Raymond Poincaré
75116 PARIS.

DATAID SELECTION
GROUPE DATAID

Prestigieux établissement financier français et international
PARIS

200.000 ±

Contrôleur budgétaire HF

Rattaché au Responsable du Service Budget pour : - assurer l'organisation du contrôle budgétaire - préparer, analyser, interpréter et suivre les résultats - élaborer les budgets et plans consolidés.

Expérience réussie de 3 ans minimum à un poste opérationnel de contrôle de gestion dans une société internationale à justifier.

Une connaissance même courte du secteur bancaire serait un plus.

Formation supérieure HEC, ESSEC, SUP. de CO etc... option Finance Comptabilité.

De 30 ans minimum, le candidat (e) doit savoir évoluer dans une structure importante.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions et téléphone privé sous référence 24005 à :

MRI conseil
Danièle Chapuis - 13, rue Madeleine Michelis - 92522 Neuilly.

SOCIETE PHARMACEUTIQUE française largement implantée **en Europe**, nos produits ETHIQUES ont acquis un rayonnement **mondial**. Nous recherchons, dans le cadre de notre expansion (doublement de la production et du C.A. à l'export d'ici 1986), deux médecins :

Médecin chargé de l'information technique et scientifique

Rattaché à la direction de **l'information médicale et de la promotion**, il viendra renforcer une équipe jeune et **dynamique pour** :
- mener des **recherches bibliographiques** et assurer la gestion des moyens mis en œuvre ;
- préparer, concevoir et suivre la réalisation de **documents** et **matériels audiovisuels** à l'usage du corps médical et des délégués ;
- réaliser des cours dans les différents cycles d'enseignement.

Ce poste s'adresse à un jeune médecin, âgé d'au moins 28 ans, désirant faire carrière dans l'industrie pharmaceutique par le biais de l'**information scientifique**. Ouvert aux contacts humains, méthodique et bon pédagogue, vous avez le goût du travail bien fait. Une première expérience dans ce domaine serait appréciée La maîtrise de la langue anglaise est impérative. (Réf. 5090/LM)

Médecin chargé de la promotion à l'export

Rendant compte au directeur export et travaillant en complète synergie avec la direction de l'**information médicale**, il aura pour mission :
- d'apporter une **assistance médicale** et technique efficace lors des campagnes promotionnelles à l'export ;
- de former et recycler les délégués médicaux ;
- d'assurer *les relations avec le corps médical et les instances hospitalières à l'étranger, notamment pour la mise en place d'études* cliniques et le suivi des enregistrements.

Ce poste exige de fréquents déplacements de courte durée à l'étranger. Il s'adresse à un jeune médecin, âgé d'au moins 28 ans. Parlant couramment l'**anglais**, vous justifiez d'une première expérience de la fonction acquise dans l'industrie pharmaceutique. Diplomate et disponible, vous possédez un sens développé du conseil et de la pédagogie. (Réf. 5091/LM)

Ces deux postes sont à pourvoir dans une ville universitaire du SUD-OUEST DE LA FRANCE.

* * * * *

ARGOS, notre Conseil, vous remercie de lui adresser votre candidature en précisant la référence qui vous intéresse et votre salaire actuel.

argos Département Conseil en Recrutement
135, avenue de Wagram - 75017 PARIS
Tél. : (1) 227.96.49

AFCOREM

MEDIA PA

TEK DIVISION INSTRUMENTATION ET COMMUNICATION — LA REFERENCE DANS LA PERFORMANCE

TEKTRONIX FRANCE, filiale d'un groupe international en électronique et en informatique recherche :

INGENIEURS COMMERCIAUX

confirmés / débutants

Pour la vente de ses instruments et systèmes de mesure *adressant un large spectre d'applications dans le domaine* des industries électroniques, informatiques de télécommunications... et la recherche de pointe.

Nous demandons aux candidats :
- formation électronique
- bonne culture scientifique
- anglais.

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

confirmés / débutants

Pour le support logistique à la vente des instruments programmables et systèmes de mesure.

Nous demandons aux candidats :
- formation électronique
- langage BASIC
- anglais.

Ces postes sont à pourvoir en Région Parisienne et vous permettront, au sein d'équipes dynamiques d'utiliser et de développer *vos connaissances votre sens des contacts humains et d'épanouir votre personnalité.*

Adresser C.V., photo, prétentions à
TEKTRONIX - Direction du Personnel
BP 13 - 91941 LES ULIS CEDEX.

Tektronix



CGR ULTRASONIC



Filiale de THOMSON-CGR

Nous nous sommes fixés comme objectif une des premières places MONDIALES sur le marché de l'ÉCHOGRAPHIE MÉDICALE.
Pour faire face à une très forte expansion, nous recherchons

2 INGÉNIEURS CONFIRMÉS

DÉVELOPPEMENT

Ingénieur diplômé (option mécanique ou électronique), il sera responsable de la coordination avec les études, méthodes, achats et fabrication, ainsi que de l'évolution d'une ligne de produits. Il maîtrisera la totalité de sa gestion Réf. IDM

MÉTHODES

Ingénieur A & M de préférence, il coordonnera la recherche et la définition de nouvelles méthodes de fabrication, de câblage, de montage, d'analyse de gammes de produits en production ainsi que la définition des outils. Réf. IMM

Merci de bien vouloir adresser votre candidature, (C.V. et photo) en précisant la référence du poste souhaité, à M. HAINAULT, 9 Chaussée de Paris, 77102 MEAUX.

HAVAS CONTACT



Dans le cadre du développement de ses activités
TRAVAUX PUBLICS
un groupe leader du secteur BTP recherche des

Responsables administration - gestion

POUR LA FRANCE ET L'ETRANGER

■ 2 Chefs de service gestion

Avec l'assistance du siège social, ils assurent le contrôle budgétaire, la comptabilité et la gestion de la trésorerie de leur chantier. Ils coordonnent les fonctions Administration, Personnel et Import-Export. Pour cela, ils animent une équipe d'expatriés.
Les candidats ont une formation supérieure doublée d'une expérience significative de gestion globale d'une unité. La connaissance du secteur BTP est un atout supplémentaire. (Réf. 9598 A)

■ Plusieurs gestionnaires

De formation supérieure, ils ont nécessairement une première expérience, si possible sur chantier.
Après une période de formation aux méthodes de l'entreprise, la gestion administrative et comptable d'un projet leur est confiée. (Réf. 9598 B)
Merci d'adresser votre candidature sous référence du poste choisi à :

Organisation et Publicité
2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

Messages à

CHEF DE SERVICE ACHATS

± 240.000F — HF

ACHETEUR

± 170.000F — FH

Vous souhaitez entrer dans un grand groupe international. Notre siège européen, basé à Paris, est le creuset où se définissent les politiques générale, financière, scientifique, technique et commerciale. Nous y employons 2000 personnes.

A l'importance de notre siège correspond un important budget de

services généraux

Assisté de 2 acheteurs confirmés et de 4 collaborateurs, vous aurez la charge de négocier les contrats de services techniques, *de maintenance*, d'entretien, la logistique ...
C'est l'occasion de faire acte de candidature si vous avez une *formation supérieure, technique ou commerciale.* Après 10 ans de vie professionnelle, vous êtes très au fait de la multiplicité et de la technicité de *services généraux, vous* êtes persuadé de l'importance de la logistique, vous êtes rodé à la négociation de contrats avec des prestataires de services techniques de haute complexité.
Vous parlez très correctement l'anglais. Réf.M/271/A

Notre service achats crée un poste pour négocier les

contrats de service

Vous aurez la charge d'optimiser l'utilisation de budgets importants consacrés aux services de « matière grise » : recrutement, *informatique*, formation, *études de marchés*, communications ...
C'est l'occasion de faire acte de candidature si, de formation supérieure de type SUP de CO + École Supérieure d'Approvisionnements, *vous* avez acquis une expérience de 5 ans minimum dans une fonction impliquant une grande part d'achats de services, de préférence dans un contexte international.
Vous êtes effectivement bilingue français anglais. Réf.M/271/B

Merci d'adresser sous la référence du poste choisi CV et rémunération actuelle à notre conseil qui vous enverra plus d'informations sur le poste avant de vous recevoir.

chp CABINET Henri PHILIPPE
106 boulevard Haussmann - 75008 Paris

AFCOREM

Mobil

recherche pour son Siège Social de
(92) PARIS-LA DEFENSE

CADRE JURIDIQUE de HAUTE COMPETENCE

- au moins DEA ou DESS (droit des affaires)
- connaissance du droit américain
- anglais courant indispensable

UNE EXPERIENCE DE 2 ANS MINIMUM SERA DEMANDEE AVEC SI POSSIBLE DES ETUDES JURIDIQUES POURSUIVIES AUX ETATS-UNIS (AGE SOUHAITE : 25 à 30 ANS).

La fonction amène à apporter très rapidement une contribution efficace dans des domaines juridiques variés; elle nécessite, ainsi, une grande aptitude à imaginer des solutions et à trouver des conclusions à des problèmes complexes dans les différents secteurs d'activité d'une grande Société pétrolière.

DISPONIBILITE RAPIDE

Prière d'adresser sous référence N° 88532, lettre manuscrite, CV et photo à MOBIL OIL FRANCAISE - *Service Central Recrutement* - Tour Septentrion - 92081 PARIS LA DEFENSE CEDEX 9

Responsable commercial
Péri-informatique

Une importante entreprise française spécialisée dans les secteurs ELECTRONIQUE-INFORMATIQUE *recherche un responsable* commercial.

De formation Ingénieur Grandes Ecoles, vous avez une expérience réussie dans la vente de produits industriels et l'animation des hommes.

Agé de 28 ans minimum, vous possédez un *esprit à la fois méthodique et créatif.*

De plus, vous parlez couramment l'anglais et, si possible, l'allemand.

Responsable d'une ligne de produits (40 MF), vous devrez :

- participer à l'élaboration du plan marketing et du budget,
- assurer la gestion du C.A.,
- animer la force de vente et les distributeurs,
- participer aux salons et expositions en *France et à l'étranger.*

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 2846 à

MEDIA P.A.
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

INGENIEURS INFORMATICIENS

MIEUX ETRE BIEN TRANSMETTRE

Intégrer l'A.F.P.A., principal organe d'intervention du Ministère de la Formation professionnelle chargé de la formation professionnelle des adultes (10.000 personnes 150 établissements) *pour accompagner le développement de ses formations dans le secteur informatique.*

Elargir votre horizon en transmettant à des adultes désireux de devenir à leur tour des spécialistes, votre compétence et votre vécu dans l'entreprise

Enseigner dans un centre.

Vivre en contact avec les stagiaires.

Contribuer à leur avenir en leur dispensant un enseignement toujours actualisé grâce entre autres, à vos rapports avec les entreprises (leurs besoins, leurs réalisations, leurs matériels) et à votre participation à l'étude de nouvelles formations.

Cette orientation nouvelle, nous vous la proposons soit en poste fixe, soit *en poste à mi-temps, soit en poste itinérant dans les centres F.P.A. de :* **Créteil et Nanterre**
si vous avez pratiqué des langages évolués, des systèmes conversationnels et si vous avez une solide expérience en *analyse*, en *organisation*.

Votre propre formation pédagogique, assurée par nos soins, durera environ six mois. **Rémunération janvier 84 : 187.000 F + /an.**

afpa

Une dizaine de postes sont à pourvoir d'ici septembre 84.
Merci d'envoyer votre candidature avec C.V. très complet, au plus tard le 27 Février, les journées d'information et de sélection ayant lieu les 8 et 9 Mars. Adressez-là à Nicole LARDREAU - CPTA - 63, rue Ampère, Z.I Les Chanoux - 93330 NEUILLY SUR MARNE.

PAYMATEC

Si l'avenir vous passionne

Rejoignez cette division du Groupe SCHLUMBERGER, spécialisée dans des activités à très forte croissance (monétique et cartes à mémoires) qui développe de nouvelles lignes de produits (terminaux de paiement et contrôle d'accès).
Pour renforcer son potentiel commercial, **l'activité Systèmes de paiement électroniques,** recherche un

Ingénieur commercial équipements électroniques

Il sera chargé de la prospection et de la vente auprès de la clientèle des réseaux de distribution (produits pétroliers etc...).
Il aura la responsabilité de l'ensemble des projets, de l'analyse des besoins avec le client jusqu'à la mise en place des installations sur le terrain.
Le candidat de formation grande école d'ingénieurs électronique ou informatique, aura acquis 3 à 5 ans d'expérience de la vente d'équipements à la clientèle industrielle.
La réussite dans ce poste et une bonne connaissance de la langue anglaise ouvrent de larges perspectives de carrière au sein du Groupe Schlumberger.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence S 383, à X. Barrière, FLONIC SCHLUMBERGER, 420, rue d'Estienne d'Orves 92700 Colombes.

PAYMATEC
Schlumberger

Une formation supérieure, un esprit ouvert à l'informatique et surtout... des qualités de pédagogue

Votre formation et votre première expérience dans un poste commercial ou organisation vous ont apporté de bonnes connaissances de base en gestion (et si possible en informatique) et ont confirmé votre goût des contacts.
Vous recherchez maintenant un poste mobile qui vous laisse exprimer vos talents d'organisateur et de pédagogue.
Après une formation de 6 mois, nous vous proposons de participer à la diffusion de systèmes informatiques permettant à nos agents d'assurances de communiquer avec la compagnie dans les domaines de la production des contrats et du règlement des sinistres, d'accroître leur capacité de développement, de stabiliser leurs frais généraux, d'améliorer leur productivité.
Basé à ***MARLY LE ROI (78)****, vous aurez à intervenir sur toute la France.*
Si vous savez faire preuve de votre efficacité, la dimension et le dynamisme de notre Groupe sont pour vous la garantie d'une réelle évolution de carrière.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous réf. LM20/02 à Catherine Versieux - Groupe Drouot - 1, place Victorien Sardou - 78161 MARLY LE ROI CEDEX.



Bureautique : la plus forte croissance de toutes les branches de l'informatique.
Spécialisés dans ce secteur technologique de pointe notre direction industrielle recherche

Un Ingénieur Electronicien

Sa fonction : animer une équipe de 3 à 4 techniciens réalisant des programmes de test sur testeurs :
- fonctionnels
- in situ
- de composants.

Sa mission :
- caractériser et choisir des équipements
- élaborer des spécifications de test
- écrire des programmes de test
- valider les moyens de test en phase présérie.

Cette offre s'adresse à des candidats ayant déjà une solide expérience dans la stratégie de test et dans le domaine *des testeurs. Anglais souhaité.*

Adressez votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite, CV, photo) sous réf. 202/2 à Michèle Corbineau - BULL TRANSAC - BP 92 - 91301 MASSY.



Transac

CENTRE DE RECHERCHE PROCHE BANLIEUE OUEST

recherche

CHIMISTE-ORGANICIEN HF

Niveau doctorat. Ingénieur diplômé ENSC, ESCIL, ou équivalent.
Organisé, créatif, il devra faire preuve d'une réelle expérience en synthèse PEPTIDIQUE.
Situation motivante et évolutive.
(création département autonome).

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 72635 M à :
BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX

Automatix
SYSTÈMES ROBOTIQUES

recherche

UN JEUNE INGÉNIEUR D'APPLICATION

Formation supérieure solide.
Connaissance d'un langage informatique de haut niveau.
Autonomie et initiative.
Déplacements en Europe.
Anglais impératif, autres langues appréciées.

Adresser C.V. à :
AUTOMATIX INTERNATIONAL FRANCE
124, boulevard de Verdun, 92400 COURBEVOIE.



ALSTHOM ATLANTIQUE

DIVISION MECANIQUE

TURBO-MACHINES

Nous recherchons pour l'un de nos établissements (1500 personnes) qui conçoit, fabrique et commercialise dans le monde entier des turbines à vapeur, des pompes et des compresseurs.

jeune ingénieur chantier

AM, Centrale, ENSI (Mécanique), IDN

Ce poste qui implique grande mobilité, initiative et esprit d'entreprise concerne soit un **ingénieur débutant**, soit ayant une première expérience professionnelle. Après formation, il aura la responsabilité de

MONTAGE ET MISE EN SERVICE

DE NOS MATERIELS, TANT EN FRANCE QU'A L'ETRANGER (EUROPE, ASIE, AMERIQUES...)

Anglais indispensable. Larges perspectives d'avenir dans le Groupe.

Merci d'adresser votre C.V. sous référence 1230-M à MAMREGIES, 3 rue d'Hauteville 75010 Paris, qui transmettra.

SCHLUMBERGER

Schlumberger exerce ses activités dans les secteurs suivants : services pétroliers, mesure, régulation et composants.
Près de 10.000 ingénieurs participent au développement de notre entreprise en France et dans les 75 pays où nous sommes implantés.
Pour une carrière internationale, nous souhaitons rencontrer des candidats mobiles, à fort potentiel, qui prendront des responsabilités opérationnelles après un passage de 18 à 24 mois dans notre service d'audit, au siège social à Paris en tant que

Consultants internes

Vous avez 3 à 5 ans d'expérience, vous êtes :

Ingénieur confirmé

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs, avec si possible un **MBA,** vous avez une expérience de la **gestion industrielle ou de l'informatique de gestion.**

Financier confirmé

Diplômé d'une grande école de commerce, avec si possible un **MBA** ou un diplôme **d'expertise comptable,** vous avez une expérience dans un cabinet d'audit international ou en entreprise.

Intégrés à notre équipe d'audit interne, vous interviendrez dans les différents domaines d'activité du Groupe comme consultants. Ces postes évolutifs vous permettront de prendre rapidement des responsabilités opérationnelles au sein d'une de nos unités. La mission de notre Groupe en France et dans le monde exige une parfaite connaissance des langues française et anglaise.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature à Coordination Recrutement, 12 Place des Etats-Unis, 92123 Montrouge Cédex.

Schlumberger

GROUPE INTERNATIONAL (Effectif : 35.000 personnes) recherche pour son Service d'Audit Central,

AUDITEUR CONFIRME
AUDITEUR DEBUTANT

l'auditeur confirmé (H. ou F.) devra posséder une expérience professionnelle d'au moins 5 ans (tout ou partie dans l'Audit).
Après quelques mois, il devra assurer :
- la supervision de certaines missions
- la prise en charge directe de certains audits difficiles.

Il aura un rôle d'encadrement et de formation vis-à-vis des auditeurs les plus jeunes. Il participera à la définition de la politique de l'audit.

l'auditeur débutant (H. ou F.) sans expérience professionnelle (ou très courte 1 ou 2 ans) sera formé dans notre Service.

Pour les 2 postes, les candidats sont des ressortissants de la CEE, ils parlent plusieurs langues. Ils sont *diplômés d'une grande école de* gestion Paris/Province (Sciences Po - HEC - ESSEC - Sup. de Co) ou son équivalent étranger.

Ces postes basés à PARIS, impliquent des déplacements fréquents en France et à l'étranger.

Envoyer CV et photo + lettre manuscrite avec prétentions sous référence 23854 sur enveloppe à
JEAN REGNIER Publicité
39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transmettra.

Leader européen dans notre spécialité, nous recherchons 2 organisateurs chargés des études destinées à la mise en place des systèmes, structures et procédures visant à satisfaire notre politique de productivité et de rentabilité.

Organisateur administratif

ESSEC, ESC + 1ère expérience (Réf. OA)

Organisateur industriel

Ecole d'ingénieur + 1ère expérience en milieu industriel (Réf. OI)

BANLIEUE PARISIENNE

En liaison avec les utilisateurs concernés, vous analyserez et proposerez les méthodes appropriées pour assurer une meilleure organisation *de la mise en place de nos services.*
Votre première expérience vous a permis de développer des qualités d'analyse et de synthèse alliées au sens des contacts et de la rigueur.
Ces postes dépendant directement de la direction générale, présentent un caractère très évolutif !
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 9609 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

LA C.G.D.

Groupe de presse spécialisé dans l'Edition de revues techniques et professionnelles
Premier dans le secteur de la Pharmacie et celui du Transport, 170 personnes
57 millions de C.A. en 1982,

recherche

UN CHEF COMPTABLE

Assistant unique du Directeur Comptable, sa capacité d'adaptation et son aptitude au commandement lui permettent d'assurer les fonctions suivantes :
- animer l'équipe comptable de 10 personnes ;
- contrôler les comptes de la société et de ses filiales ;
- gérer le système informatique et assister les utilisateurs de 20 terminaux en liaison avec l'informaticien.

Le candidat diplômé BTS ou DECS aura au moins 5 années d'expérience et une connaissance concrète de l'informatique comptable en PME.

Envoyer C.V. et prétentions à Mme ROBERT
C.G.D. — 11, rue Godefroy-Cavegnac, 750211 Paris.

Un concepteur rédacteur ou un journaliste pour faire parler les entreprises H/F

Les entreprises ne communiquent plus seulement avec les consommateurs pour vendre leurs produits. Conscientes que leur développement passe d'abord par les *hommes et les femmes qu'elles emploient, elles s'adressent aussi à leurs collaborateurs,* actuels et futurs.

Cette communication, *c'est d'abord la publicité de recrutement* : annonce d'offre d'emploi, publicité institutionnelle, message aux étudiants. Mais c'est aussi une nouvelle forme de communication : livret d'accueil pour le personnel, bilan social, publi-reportage...

Filiale d'un important groupe de communication, notre rôle de conseil auprès des directions générales et de personnel s'accroît d'année en année. Nous créons donc ce poste pour compléter le service à nos clients.

Une expérience de rédacteur concepteur ou de journaliste spécialisé dans la communication des sociétés, une bonne connaissance des entreprises et de la vie économique, un intérêt certain pour les relations humaines, des idées, un bon contact et le sens du travail en équipe sont nécessaires pour réussir.

Nous traiterons avec la plus grande discrétion votre dossier de candidature qui comprendra une photo et vos prétentions. Vous pouvez aussi nous faire parvenir des travaux réalisés précédemment. Tous les candidats recevront une réponse et les documents seront retournés.

M. DUBOST (Référence M 21) 149, rue Saint-Honoré - *75001 PARIS*

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS

recherche
COLLABORATRICES
Pour division vente.
Appelez ce jour pr r.-v.
538-98-54.

Contrôle Bailey

GROUPE CGEE ALSTHOM

1ère Entreprise Française de Systèmes de Process-Control recherche pour

DEPARTEMENT COMMERCIAL

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX EXPERIMENTES

PROCEDES INDUSTRIELS *Réf. 8 CF 52*

Spécialisés en Process-Control (fabricants ou sociétés d'ingénierie) bien introduits dans la clientèle utilisateurs et/ou sociétés d'ingénierie en chimie - pétrochimie - agro-alimentaire. Anglais souhaité.

DEPARTEMENT QUALITE

INGENIEUR GRANDE ECOLE ELECTRONIQUE *Réf. 1 A 5 Q*

- 5 à 10 ans d'expérience en milieu industriel. Bonne connaissance dans le domaine des techniques électronique et microinformatique.
- Il aura à diriger les sections :
• qualification, analyse, action corrective,
• maintenance.
- Il devra proposer, engager et coordonner toute action nécessaire pour l'amélioration de la qualité des produits et systèmes tant dans l'entreprise qu'en clientèle.
- Langue anglaise lue et parlée indispensable.

Envoyer CV et prétentions en précisant la réf. du poste choisi au Service du Personnel 5, avenue Newton - 92142 CLAMART CEDEX.

Importante Société Holding (C.A. consolidé 10 Milliards de francs),
recherche pour sa DIRECTION FINANCIERE

Cadre financier

Le candidat possèdera une formation supérieure, de préférence complétée par un D.E.C.S. ou l'équivalent.
Il aura déjà acquis une solide expérience de la comptabilité et de la gestion d'entreprise (3 à 5 ans). La pratique de l'anglais courant est indispensable.

Au sein d'une équipe de contrôleurs financiers, son rôle sera :
- d'assurer le contrôle financier permanent d'un groupe de filiales,
- d'assister ces sociétés au niveau de l'organisation comptable, de l'arrêté des bilans, de l'établissement des plans et des budgets,
- d'effectuer des études économiques et financières, en vue d'acquisition ou de rapprochement de sociétés.

Ce poste est à pourvoir à Paris. Ultérieurement, le candidat pourra être affecté à des postes en province ou à l'étranger.
La rémunération sera fonction de l'intérêt de la candidature présentée et, en particulier, de la variété et de la solidité de l'expérience.

Ecrire avec C.V. et prétentions à : LYONNAISE DES EAUX - Direction du Personnel et des Ressources Humaines 45, rue Cortambert 75769 Paris cedex 16.



lyonnaise des eaux

COFAP

Juriste d'affaires
Projets à l'exportation

Après de sérieuses études juridiques (maîtrise, DEA, DESS) complétées éventuellement *par une formation du type IAE ou IEP, vous vous êtes spécialisé dans le droit des affaires international* depuis cinq ans au moins.

Dans le poste que vous offre cette entreprise *d'une solidité exceptionnelle, vous serez rattaché* au Directeur des Services juridiques et vous serez le conseil permanent des filiales en droit des sociétés, droit des affaires (contrats internationaux, propriété industrielle). Vous gérerez également les polices d'assurances du groupe ainsi que son patrimoine immobilier. Vous serez si étroitement impliqué dans les négociations de grands contrats internationaux qu'il vous faudra vous déplacer de temps à autre, surtout dans les pays du *Golfe. Vous devrez donc avoir une bonne connaissance de l'anglais.*

Le poste est basé près de l'Etoile, la rémunération est très motivante.

Ecrivez rapidement à Marie Claude PELTIER qui traitera votre candidature en toute confidentialité, sous référence 8412 LM.

CLEAS

6, place de la République Dominicaine - 75017 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

PREMIER CONSTRUCTEUR FRANÇAIS GRUES HYDRAULIQUES recherche son

DÉLÉGUÉ COMMERCIAL

Région parisienne

Exigeons :
- Connaissances approfondies du matériel de manutention et de son marché.
- Sens des responsabilités.

Envoyer C.V. + photo : sous n° T044.404 M à RÉGIE PRESSE 85 bis r. Réaumur, 75002 Paris.

PARIS-8e recherche

ASSISTANT (E) CHEF COMPTABLE

Pour travaux organisation comptable et rédaction de rapports (synthèse, études fiscales, secrétariat de Stés) DECS, maîtrise de droit. Libre rapidement Position cadre Avantages sociaux

Adresser C.V. manusc., photo et n° de tél. pour contac rapide à RÉGIE-PRESSE sous n° T044.388 M 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

FLONIC

COMPTAGE IMMOBILIER, Département du Groupe SCHLUMBERGER, Secteur Mesure et Régulation, spécialisé dans les activités de Service immobilier et *organisé de la manière suivante* : 12 agences régionales, 39 centres d'exploitation, recherche un

Ingénieur développement

Rattaché au Responsable Plan Informatique Développement, il devra :
- avoir une bonne connaissance du marché,
- rechercher de nouveaux produits ou services,
- assurer la promotion du Département (publicité, relations extérieures...),
- suivre la qualité des produits et des prestations.

Ce poste, basé à Montrouge, offre de réelles perspectives d'évolution au sein d'un Groupe international de premier plan.

Les candidats doivent avoir une formation école d'ingénieurs ou de commerce, une expérience similaire de 3 années et, si possible, des connaissances en informatique.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet, sous la référence S 384, à L. de Molliens, FLONIC, 12 Place des Etats-Unis, 92541 Montrouge Cédex.

FLONIC Schlumberger

IBM 3083 IMS - DL1

Importante Société d'Assurance Paris rive gauche recherche pour son **Service Etudes Informatiques**

analyste-programmeur

justifiant de 2 à 3 ans d'expérience sur matériel IBM pour participer au développement d'applications de pointe.

Ambiance dynamique - Formation continue. Avantages sociaux importants.

Merci d'adresser votre CV détaillé, photo et prétentions sous référence **84.008.01 M** à **Lévi Tournay** 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui *transmettra*

Importante Société d'études et de conception de Moteurs Diesel recherche pour son LABORATOIRE

ingénieurs

pour

1er poste :
- analyse, exploitation des contraintes
  - par extensométrie
  - photoélasticité

2ème poste :
- Acquisition et traitement du signal.
- Introduction des micro-processeurs.

Déplacements occasionnels en France et à l'étranger. Anglais indispensable.

Envoyer C.V. avec photo s/n° 63.938 PUBLICITE ROGER BLEY 101, rue Réaumur, 75002 Paris.

P.R.B.

IMPORTANT GROUPE ALIMENTAIRE PARIS

CHEFS DE PRODUIT

- *Personnalité dynamique faisant preuve de créativité pour prise en charge rapide d'une ligne de produits.*
- *Assurer le développement de produits existants et la promotion de nouveaux produits.*
- *Un à deux ans d'expérience de la fonction complète chef de produit.*

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 88585 à CONTESSE PUBLICITE 20, Avenue de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Société transformatrice de matières premières pour Technologies de Pointe, filiale d'un grand Groupe recherche pour son Siège Parisien

Cadre Commercial confirmé à vocation internationale

- Formation : HEC, ESSEC, Sup. de Co.
- Expérience professionnelle de 7 à 10 ans dans la vente de produits industriels.
- *Anglais + Allemand ou Espagnol.*

Ce cadre sera chargé de la négociation et de la gestion de contrats de longue durée France et Etranger.

Perspective de carrière pour candidat de valeur.

Ecrire sous référence 5824 à **Lévi Tournay** 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

Importante Société région Sud de Paris recherche

INGENIEURS INFORMATICIENS AUTOMATICIENS

EXPERIMENTES DE HAUT NIVEAU

pour :
- développement matériels et logiciels de systèmes asservis temps réel,
- élaboration cahier des charges,
- choix techniques,
- appels d'offres,
- contrôle.

Anglais et aptitudes aux déplacements France et étranger souhaités.

Envoyer C.V., photo, prétentions s/réf. 1274 à **SIETAM** 42/48, avenue du Président Kennedy 91170 VIRY-CHATILLON

THOMSON-TITN

INGENIEURS ELECTRONICIENS ? INFORMATICIENS ?

Jeunes « électroniciens » ou « automaticiens », vous avez découvert récemment que le logiciel aussi est passionnant.

Actuellement 750 personnes, poursuivant notre expansion, nous sommes légitimement fiers du haut niveau des systèmes que nous étudions et réalisons depuis + de 15 ans.

Nous vous proposons d'acquérir notre savoir-faire dans les domaines suivants : architecture de systèmes, conception de réseaux, base de données, traitement de l'image et de la parole, conduite de processus industriels...

Nous vous proposons une formation informatique supplémentaire qui vous permettra d'être rapidement opérationnels au sein de nos équipes et d'assurer de réelles responsabilités dans la réalisation de projets comme la messagerie vocale, les réseaux locaux, systèmes temp réel...

Prière d'adresser rapidement votre candidature à :

THOMSON-CSF — **THOMSON TITN** Ariane CHARTIER - 5, rue Gustave Eiffel - 91420 MORANGIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE NÉGOCE DE MATIÈRES PREMIÈRES

recherche

chargé d'études

- *Diplômé de l'Enseignement Supérieur, débutant ou ayant* une première expérience professionnelle.
- Sens du travail en équipe.
- *Goût des chiffres et de l'analyse.*
- Anglais courant.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous réf. 71528 M à : BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX - qui transmettra

---

Importante société d'Assurances Vie recherche

actuaire

Vous êtes diplômé de Paris ou de Lyon Débutant accepté.

Aprés avoir reçu, un complément de formation théorique et pratique, vous aurez à mener des études sur les produits, la concurrence, la rentabilité, les comptes techniques.

Poste évolutif pour un candidat de valeur.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous référence 6339 à Axial Publicité - 27 rue Taitbout 75009 Paris qui transmettra.

C.G.S. INFORMATIQUE

Société de Services et de Conseil en Informatique en pleine expansion, cherche plusieurs titulaires de :

MAITRISE DEBUTANT(E)S

Informatique, Miage, Gestion, Econométrie, Sciences Economiques

Merci de nous adresser votre C.V. sous référence CG 42 à :

CGS INFORMATIQUE 58 Bd Gouvion-Saint-Cyr 75017 PARIS

Important groupe du secteur tertiaire

(plus de 10000 personnes) recherche à **Paris**

SCIENCES PO, MAITRISE DROIT...

pour participer au lancement de l'EAO au sein du groupe

enseignement assisté par ordinateur

Votre mission :
Intégré(e) à une équipe pluridisciplinaire vous aurez à concevoir et à réaliser les supports de formation concernant des sujets généraux (gestion, comptabilité...) et des sujets techniques propres aux domaines d'activité du groupe.

Votre profil :
- De formation supérieure. Sciences Po, Droit,... (maîtrise minimum), vous avez 1 à 2 ans d'expérience en entreprise.
- *Vous associez créativité, rigueur dans l'analyse et aptitude réelle à la rédaction* impliquant une excellente maîtrise de la langue française.

Adressez votre candidature (CV + prétentions) sous référence 4964 M à :

PUBLISCOPE JUNIOR, 13 rue Royale 75008 PARIS (qui tr.) 742.44.10

IMPORTANTE SOCIETE REGION SUD DE PARIS recherche

INGENIEURS
GENIE ELECTRIQUE ou GENIE MECANIQUE

pour mise au point d'installations d'équipements automatisés.

Pour ce poste :
- aptitude aux déplacements France et étranger souhaitée,
- anglais souhaité.

Adresser C.V., photo et prétentions s/réf. 1268 à **SIETAM** (SERVICE MONTAGE) *42/48, avenue du Président Kennedy* 91170 VIRY-CHATILLON.

Société d'importation de papier, banlieue Nord de Paris, dotée d'un DPS 4, recherche un

Informaticien

- minimum 3 ans d'expérience -

En liaison étroite avec la Direction Générale, vous serez chargé d'assumer la *responsabilité des missions relatives au développement et à la réalisation d'applications informatiques.*

Soucieux d'améliorer les applications existantes, vous devrez faire preuve de polyvalence et pouvoir prendre en charge un dossier d'analyse, la programmation ainsi qu'une mise en place dans les services utilisateurs.

Pour ce poste clé, à pourvoir rapidement, nous souhaitons rencontrer des *professionnels expérimentés et opérationnels.*

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 192/LM à Pascale COLUMELLI – ACLES - CII HONEYWELL BULL 61/63, rue d'Avron 75980 PARIS CEDEX 20

acles

LEVI TOURNAY

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

INTERTECHNIQUE

CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE SYSTÈMES DE GESTION ET D'INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE

Dans le cadre de l'expansion de ses activités informatiques tant sur les marchés nationaux qu'à l'exportation recherche :

Pour le développement de ses nouveaux produits :

INGÉNIEURS DE FORMATION GRANDES ÉCOLES DEA INFORMATIQUE

et ayant une expérience dans le ou les domaines suivants :

1 – Logiciel systèmes de gestion (RÉF. DE-11).
- Bureautique (messagerie, traitement de texte,...).
- Systèmes d'exploitation.
- Systèmes de télécommunications.
- Systèmes de gestion de bases de données.
- Techniques de compilation.

2 – Logiciel systèmes d'instrumentation (RÉF. DE-12).
- Systèmes d'exploitation.
- Systèmes d'acquisition de données.
- Applications traitement du signal.

3 – Matériel pour systèmes de gestion (RÉF. DE-13).
- Contrôleurs disques durs.
- Microprocesseurs 16 ou 32 bits.
- Contrôleurs de transmissions.

4 – Matériel pour systèmes d'instrumentation (RÉF. DE-14).
- Traitement du signal.
- Acquisition numérique de signaux rapides.
- Opérateurs câbles de haute performance.
- Microprocesseurs 16 ou 32 bits.

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant la référence de l'annonce à la Direction du Personnel.

INTERTECHNIQUE B.P. N° 1 - 78374 PLAISIR CEDEX

S.E.M.T.

Filiale Groupe ALSTHOM-ATLANTIQUE (études et conception de moteurs Diesel) recherche

ingénieurs

débutants-grandes écoles (X, Centrale, etc.)
Formation assurée.
déplacements en France et à l'étranger.
Anglais indispensable.

Envoyer Curriculum-Vitae avec photo, à :
Monsieur CAUVIN - S.E.M.T.
2, quai de Seine - 93202 Saint-Denis

P.R.B.

BANQUE INTERNATIONALE A PARIS

recherche pour son service de Gestion des Crédits

DEUX COLLABORATEURS (TRICES)

L'un de niveau Classe III pour participer à la gestion administrative des Eurocrédits.

L'autre de niveau Classe II pour participer à la gestion des opérations immobilières (en devises et en francs).

Les deux candidats recherchés devront justifier :
- d'une expérience bancaire de 2 à 4 ans acquise dans les mêmes secteurs d'activité.
- d'une connaissance solide de la langue anglaise.

Les candidatures sont à adresser sous n° 7530, « le Monde », Service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE REGION SUD DE PARIS recherche

CONDUCTEURS DE TRAVAUX EN ELECTRICITE INDUSTRIELLE

ayant au moins 5 ans d'expérience en préparation, suivi et mise en route de chantiers d'électricité industrielle B.T.

Pour ce poste :
— sens du commandement nécessaire,
— aptitude aux déplacements France et étranger *souhaitée.*

Adresser C.V., photo et prétentions s / réf. 1267 à SIETAM (SERVICE MONTAGE) 42 / 48, avenue du Président Kennedy 91170 VIRY-CHATILLON.

Le Cabinet Panissod-Suhner

conseil en relations humaines : diagnostic, communication, formation, recrutement

recherche pour compléter son équipe

UN CONSULTANT

ayant une expérience du recrutement et si possible de l'approche directe, pouvant intervenir également dans les autres secteurs.

Vous avez au moins 28 ans, une bonne connaissance de l'entreprise, des aptitudes sur le plan relationnel pour vous intégrer à une équipe motivée et pour prendre en charge au niveau commercial un portefeuille de clientèle.

Poste à pourvoir très rapidement.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous référence LM 2002 au :

Cabinet PANISSOD SUHNER - 109 rue de Turenne 75003 Paris, qui garantit toute confidentialité.

REPRÉSENTANT DE SOCIÉTÉS INTERNATIONALES DE L'INDUSTRIE DE LA PÊCHE

propose un poste

D'AGENT COMMERCIAL

pour :
– Renforcer son taux de pénétration du marché.
– Diversifier les produits proposés.

Pour s'intégrer dans une petite équipe, le (ou la) candidat (e) devra bénéficier :

– D'une première expérience réussie de la vente.
– D'une parfaite maîtrise de la langue anglaise.
– *D'une connaissance du marché et des produits de la pêche.*

Merci de faire parvenir votre dossier de candidature au cabinet CLAVIER/di DOMIZIO, 1, rue Bourdaloue, 75009 PARIS.

SOCIÉTÉ AMÉRICAINE

recherche

RESPONSABLE DES VENTES AFRIQUE/MOYEN-ORIENT

Chargé de la vente de produits chimiques utilisés pour le traitement des eaux et dans l'industrie du polyuréthanne. Ce poste est basé à Paris et implique environ 40 % du temps passé sur le terrain.

Le candidat recherché doit correspondre au profil suivant :
– *Etre parfaitement bilingue français/anglais.*
– Connaissance de l'arabe appréciée.
– Etre ingénieur chimiste ou diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce.
– Avoir 3 ans d'expérience de la vente de produits industriels en Afrique ou au Moyen-Orient (spécialement au Nigéria et en Arabie Saoudite) par l'intermédiaire d'un réseau de distributeurs.

Nous offrons à un jeune cadre, qui renforcera notre équipe de vente, un vaste champ d'action, la possibilité de nouer des contacts très variés et une autonomie étendue.

Envoyer votre curriculum vitae détaillé au Directeur Général OLIN EUROPE S.A., 108, boulevard Haussmann, 75008 PARIS.

PROJECT ASSISTANCE

recrute

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION

(25 ANS MINIMUM) POUR P.M.E.

Envoyer C.V. et prétentions : PROJECT ASSISTANCE 73, rue des Grands-Champs, 75020 PARIS.

SOCIETE INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

filiale d'un grand groupe recherche

- pour développement logiciel temps réel :

INGENIEURS SYSTEMES ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Connaissant bien le matériel DEC et les systèmes R.S.X. 11 M et R.T. 11.

- pour établissement technique, estimation des offres et suivi technique des dossiers :

INGENIEUR D'AFFAIRES-INFORMATICIEN

Pour tous ces postes la maîtrise de la langue anglaise est souhaitée.

Envoyer C.V., photo et prétentions s / réf. 1264 à SIETAM - M. GUIDICELLI 42 / 48, avenue du Président Kennedy 91170 VIRY-CHATILLON

GENIE LOGICIEL

Vous êtes ***ingénieur Réseaux****, ajoutez le* ***génie logiciel*** *à vos compétences en entrant dans la société qui a créé le 1er outil de CAO de logiciel français* ***(SOFTPEN).***
Nous vous formerons à nos méthodes de spécification et de conception structurée par objets/types abstraits pour le réalisation de vos projets dans le domaine des réseaux (X25, HDLC,...).
Adressez-votre candidature avec C.V. sous réf. M 44 à :

I.P.I. 26, rue du Renard, 75004 Paris



ETABLISSEMENT FINANCIER PARIS

offre emploi attrayant avec de larges perspectives d'évolution à

JEUNE DIPLOME (E)

LICENCE EN DROIT DES AFFAIRES

- option banque
- anglais indispensable
- disponible immédiatement.

Adresser CVet prétentions sous réf. 1500à CEPIAD - 135, av. de Wagram 75017 Paris

CABINET INTERNATIONAL D'AVOCATS

recherche pour son bureau de PARIS

AVOCAT ou JURISTE FISCALISTE HAUT NIVEAU

Ayant plusieurs années d'expérience pratique de la fiscalité internationale et des sociétés de préférence avec clientèle.

Ecrire à REGIE-PRESSE, sous n° T 044.416 M 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Société Région Parisienne

recherche d'urgence pour activité Télécommunication et Autocommutateur

UN TECHNICIEN DE MAINTENANCE

NIVEAU 1er + 2e ECHELON pour TLC 10 PUMAT SE

Envoyer C.V. + prétentions, sous réf. 3491, à PIERRE LICHAU S.A., BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

BANQUE ÉTRANGÈRE PARIS CHAMPS-ÉLYSÉES

recherche pour son SERVICE ÉTRANGER

UN EMPLOYÉ (E) UN GRADÉ (E)

– Ayant 3 à 5 ans d'expérience dans le service étranger d'une banque dotée d'un réseau international.
– Ayant pratiqué :
 les transferts ;
 et/ou la compensation in/out.
– Ayant l'habitude des contacts clientèle.
– Niveau CAP banque ou BP1.
– Parlant anglais.
– Sachant si possible taper à la machine.

Salaire envisagé : 80 à 110.000 F selon expérience (14,5 mois).

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à REGIE-PRESSE, sous N° T 044.417 M 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE

recherche

ATTACHE DE DIRECTION

Sous l'autorité d'un directeur expert comptable, il animera et supervisera une équipe de collaborateurs chargés de clientèle. Il participera au contrôle technique des dossiers, au suivi administratif des secteurs concernés et assurera ponctuellement les contacts avec la clientèle.

A cet effet, le candidat devra faire preuve :
- d'une solide formation technique (niveau certificat de révision)
- d'une expérience de cabinet.

Il aura le sens de l'organisation, du travail en équipe et de la formation des collaborateurs. Siège de la fonction à Paris comportant déplacements de courte durée en province.

Adresser CV et prétentions à : la COMPAGNIE GENERALE FIDUCIAIRE 18 rue de la Rochefoucauld 75009 PARIS

JRP/Jean Régnier Publicité

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

recrute

DEUX AUDITEURS INTERNES

30 ans environ
Formation supérieure (grande école de commerce ou équivalent), complétée éventuellement par un DECS.
Ayant quelques années d'expérience de l'audit interne en structure de groupe.

Envoyer lettre de candidature et C.V. à : C.C.I.P., : Direction du Personnel et des Relations Sociales, 8, rue Chateaubriand, 75008 PARIS.

Banque Internationale PARIS 8eme

propose à un cadre Classe V diplômé Enseignement Supérieur ou ITB, anglais *courant, de participer au développement* de son réseau en France et à l'Etranger.

Une très bonne pratique des opérations (notamment Crédocs) est nécessaire.

Une première responsabilité de «patron» d'une petite agence sera appréciée.

Adresser lettre de candidature + photo sous réf. 2776/F à : M. MARTIN 40, rue Olivier de Serres 75015 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ HORLOGÈRE

Distributeur de la plus grande marque mondiale

recherche pour PARIS UN

CONTROLEUR DE GESTION

– Diplômé d'une grande école de gestion ou équivalent, ayant acquis une première expérience d'environ 2 ans dans la fonction ;
– Il sera chargé, après une période d'adaptation ;
 - de l'élaboration du budget et du plan à moyen terme ;
 - du contrôle budgétaire ;
 - du tableau de bord et du reporting ;
 - des analyses de gestion.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo *sous réf. 66, à JEGU, 27, rue de Rome, 75008 PARIS* qui transmettra.

CIE INTERNATIONALE DE SYSTÈME « CIS » INGÉNIEUR RÉSEAU

« Très pointu » grande expér. des logiciels de transmission par paquet.
Maîtrise parfaite de :
TRANSPAC, X 25 - HDLC
POSTES A RESPONSABILITÉS
SALAIRE MOTIVANT
RÉF. 3.023 DE 136
25, rue Daubenton-5e.

Etablissement enseignement NEUILLY, recherche

ADJOINT AU DIRECTEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF

– Position cadre.
– 9000 X 13.
– Libre de suite.

Envoyer C.V., photo à n° 88.421
Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

EXPERT COMPTABLE ET COMMISSAIRE AUX COMPTES (48 ANS) EXERÇANT EN SOCIÉTÉ

Cabinet de 13 collaborateurs PARIS-8e, cherche pour l'assister et participer au développement du cabinet

JEUNE EXPERT-COMPTABLE

30 ans minimum

Désireux d'apporter une assise future à sa carrière professionnelle libérale.
Le candidat devra posséder une expérience confirmée de la vie de cabinet et de commissariat aux comptes.
Les fonctions du candidat retenu pourront déboucher à terme sur une perspective de continuité en association.

Adresser candidature et C.V. à : Mme Grosjean, 65 bis, rue Rivay, 92300 LEVALLOIS, *qui transmettra.*

ETABLISSEMENT ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ PARIS recherche

PROFESSEUR VACATAIRE

pour initiation à l'informatique (sur matériel commodor 4032) d'Etudiants non scientifiques.

Ecrire s/réf. 88.627 à CONTESSE PUBLICITÉ 20, avenue de l'Opéra *75040 PARIS CEDEX 01* qui transmettra.

Importante Société menant des projets de pointe recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

7 ans d'expérience au moins. Responsable chargé de l'intégration d'un réseau multiservices. Formation hardware et logicielle de test.
Connaissance microprocesseurs.
Salaire motivant.

INFORAMA, 7, rue Pasquier 75008 PARIS ou téléphoner pour r.-v. 742-14-40, poste 16.

Etablissement financier, ch.

RÉDACTEURS (TRICES)

Pour financement aux particuliers et P.M.E.
Adr. C.V., photo et prétent. s/réf. 4.145 à P. LICHAU S.A., *B.P. 220, 75063 PARIS* Cedex 02, qui transmettra.

Groupe Jeunes Experts Comptables Paris Etoile recherche

ASSISTANT (E)

Niveau certificat supérieur, diplômé enseignement supérieur apprécié, un à 4 ans d'expérience, pour mission de révision, d'assistance et de conseils P.M.E., sous responsabilité directe d'un Expert Comptable.
Env. C.V. à C.E.A.
10, rue Pergolèse
75116 PARIS.

ORGANISME D'IMPORTANCE NATIONALE recherche

CADRE (S) JURIDIQUE (S)

H. ou F., titulaire d'une maîtrise en DROIT, exp. professionnelle souhaitable.
Connaissances contentieux et fiscalité appréciées.

Envoyer C.V. + photo à : L'OPIE
40 bis, rue Fabert, 75007 PARIS qui transmettra. Un concours sera organisé entre les candidats pré sélectionnés.

Société distribution 8e arrdt, Saint-Lazare recherche

COMPTABLE QUALIFIÉ

D.E.C.S., *5 ans d'expérience,* comptabilité générale, multi-sociétés, bilan inclu, suivi prévisions de trésorerie et préparation des budgets, déclarations fiscales et sociales, habitué utilisation informatique, connaissance allemand *ou anglais souhaité.*
Ecrire C.V. et prétentions :
L'ÉDITION PUBLICITAIRE
4, rue de la Borde
75008 PARIS.

ORGANISME DE FORMATION recherche

FORMATEURS PERMANENTS

– Relations humaines.
– Expression.
– Interventions pluridisciplinaires appréciées.

Envoyer C.V. à OBEA
50, rue Gérard, 75013 PARIS.

Recherche

ANIMATEURS DE FORMATION

Langue, bureautique informatique, commercial, relations humaines, etc...

Adr. C.V., photo et prét. à :
M. PLUVINAGE, 4, Parc-Brasle,
76130 MONT-SAINT-AIGNAN.

POUR SON DÉPARTEMENT COMMISSARIAT, cabinet d'Expertise comptable RECHERCHE

ASSISTANT

parlant allemand. Minimum 1 an de pratique.
Env. C.V. et prétentions C.S.A., 91, bd Raspail, 75006 PARIS.

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La ligne/col.*	La ligne/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

EMBAUCHONS VENDEURS (SES) PAR TÉLÉPHONE DE LIVRES DE LUXE

CONTRAT V.R.P.
Trav. temps partiel : 9-12 h ou 12 h-16 h ou 16 h-20 h
Fichier clientèle existante.
Téléphoner pour rendez-vous :
634-16-16.

Importante Société menant des projets de pointe recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

Logiciel/Temps réel.
Connaissance micro-processeurs commutation paquets et soft-base

Débutants ou confirmés

Salaire motivant

INFORMA, 7, rue Pasquier 75008 PARIS ou tél. pour r.-v. : 742-14-40, poste 15.

STÉ DE COURTAGE INTERNATIONALE en matières premières alimentaires recherche

COLLABORATEUR (TRICE)

Niveau universitaire
Anglais courant exigé
Italien souhaité, si possible
1 à 2 ans expérience négoce crédoc.

Lettre manuscrite + C.V. + photo à OFLIR, 356, rue St-Honoré, 75001 Paris.

GROUPE BANCAIRE ANALYSTES-PROGRAMMEURS
BURROUGHS MEDIUM 4008
GEMCOS – TÉLÉTRAITEMENT
INGÉNIEURS
SPÉCIALISTES APL
HOMME SYSTÈME
IBM-VM/CMS-DOS/VSE
INFORMATIS SÉLECTION
26, r. Daubenton-5e. 337-99-22.

Centre technique industriel
SELIG
Département d'informatique industrielle
Puteaux La Défense
Vous êtes :

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
(A.M., E.C.P., ou équivalent)

Vous êtes intéressé par le développement de logiciels de calculs de structures dans le domaine éléments finis et off-shore.

Vous disposez :
- D'une première expérience dans ce domaine.
- D'une connaissance suffisante de la langue anglaise.

Alors venez rejoindre notre équipe travaillant sur des sujets à forte innovation, sur toute une gamme de matériels informatiques.

Adr. lettre manuscrite et C.V. + prétentions au C.T.I.C.M., Service du Personnel
20, rue Jean-Jaurès
92807 PUTEAUX CEDEX.

ADJOINT ADMINISTRATIF
Bonne connaissance en compt. pour préfact. suivi comptes clients, recouvrements, précontentieux. Capable établir stat. et surveillance marges.
Ecrire avec C.V. et prét. à Marty, 38, rue des Mathurins, 75008 PARIS.

secrétaires

SOCIETE INDUSTRIELLE
Banlieue Nord Ouest de Paris recherche

Secrétaire de Direction
pour Départements Commercial et Technique

Age minimum 22 ans.
Trilingue anglais-allemand (lu, parlé, écrit). Sténo-dactylo indispensable. Ayant le sens de l'organisation et du suivi des affaires. Expérience même de courte durée dans la fonction serait appréciée. Salaire à débattre suivant qualifications.
Adresser lettre manuscrit CV et photo à
Nº 88583 à CONTESSE PUBLICITE,
20, avenue de l'Opéra,
75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

Groupe Industriel National
Quartier gares Nord/Est
recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

- Trente ans environ, parfaite maîtrise du secrétariat classique (sténo, dactylo...) connaissances approfondies de l'anglais et si possible de l'allemand.
- Secrétaire du Directeur commercial France et étranger (faisant partie de la D.G.) elle jouira d'une grande autonomie.

Les candidates seront reçues à Paris.

Adr. dossier + C.V. + photo à : FB CONSEIL
67, rue des Quatre-Eglises
54000 NANCY.

NÉGOCIANT EN MATÉRIAUX DE SECOND ŒUVRE BATIMENT

recherche

UNE SECRÉTAIRE BILINGUE FRANÇAIS/ANGLAIS

Sténo + dactylo + traitement de textes + télex.
Ayant une expér. bât. obligatoire. Ce poste suppose un travail en équipe, un sens de l'initiative, un caractère prédisposé au commercial.

Lieu de travail :
Prox. Porte de Vincennes.

Env. C.V. et photo sous pli confident. à M. R. DEHAINE c/o HUNTER DOUGLAS, 48, rue Lagny, 93100 MONTREUIL.

Sté de Transports rech. SECRÉTAIRE-Sténodactylo, expérience assurances et sociale demandée. Se présent. M.G.M. (M. BILLOT) 62-68, avenue du Vieux-Chemin-de-Saint-Denis, 92230 GENNEVILLIERS.

CABINET D'EXPERTISE « BATIMENT »
Rech. pour travail temps partiel, une secrétaire pour rédaction des rapports sur machine à trait. de texte Hermès TT61 avec tenue et suivi des dossiers. Néc. moyen de transp. pers. Letourneur, 6, rue de la Forêt 78750 MAREIL-MARLY.
Adresser candidature avec C.V.

travail à domicile

Tape rapidement tous documents manuscrits (thèses, devis, romans, scénarios, etc.) en français, anglais, allemand.
Téléphone : 348-18-18.

Confiez vos rapports, mémoires, etc. à DACTYLOGRAPHIER à une personne rompue aux problèmes de la mise en page, de l'application des normes universitaires, du respect du code typographique. Corrections d'épreuves et photocopies assurées. 707-45-91.

villégiature

LOCATION CAP D'AGDE
LANGUEDOC MÉDITERRANÉE
LOGEMENTS SÉLECTIONNÉS
TARIF SANS SURPRISE
2e SEMAINE GRATUITE
Ecrire AGENCE MERCURE
34300 CAP D'AGDE (C)

représentation offres

Sté conserve artisanale, rech. V.R.P. Agents Commerciaux. Env. C.V. MARTIN, 6, chemin Lou Tribail, 33610 CESTAS. Tél. : (56) 07-64-11.

boxes - parking

CENTRE MONTPARNASSE
Park. à vendre, imm. récent
Tél. pptaire. 873-57-80.

automobiles

ventes

plus de 16 C.V.

FERRARI 308 GT 4
sortie 12/77, moteur 4.000 km, 300 CV, peinture neuve rouge Ferrari, jantes Gotti P7, chaîne HI FI, climat. M. GAUVIN (6) 490-34-34.

de 5 à 7 C.V.

Sun Car, style Morgan, caractéristiques techniques Renault. 6.000 km. Prix à débattre. Téléphone : 434-23-04 ou 025-39-93.

de 12 à 16 C.V.

MERCEDES COUPE
250 C.E. 1970
TRÈS BON ÉTAT
Prix 35.000 F. 434-47-23.

DEMANDES D'EMPLOIS

CADRE SUPÉRIEUR GÉNÉRALISTE

50 ans, bilingue, formation gestion finances, pleine forme, rompu techniques management modernes, références 1er ordre, cherche poste responsabilité.

Libre rapidement.

Ecrire à REGIE-PRESSE, sous nº T 044.415 M
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

RESSOURCES HUMAINES

Partisan d'une politique humaine novatrice, praticien du recrutement, homme de terrain et de développement à la carrière diversifiée.
Ce cadre supérieur (46 ans) recherche poste de
CONSEIL EN RECHERCHE DE CADRES
(cabinet ou entreprise)

Goût de la relation, grande force de conviction, flair éprouvé, capacité d'écoute et de réflexion.

Jugement sûr

Téléphone : 567-91-84.

CHEF DE CHANTIER ALLEMAGNE Coffrage, maçonnerie, cherche nouvel emploi, domicile en Allemagne. Offres Nº 20 207 à SOPIC B.P. 31 67001 STRASBOURG Cedex.

H. 42 ans, exp. comm. internat., études de marché, marketing : Afrique, Moyen Orient, pays de l'Est. Rech. POSTE ou COLLABORATION agent Coial, fabricant exp. ou Sté import export. Ecrire à SIPEP, 3, rue de Choiseul, 75002. Réf./1183.

RELATIONS PUBLIQUES
Jeune Homme, 28 ans, études supérieures, bilingue anglais, personnalité dynamique, sens du contact et de l'organisation, bon rédacteur, libre de voyager, première expérience à confirmer, cherche Paris ou étranger poste pouvant évoluer rapidement. Téléphoner au 539-97-75 lundi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h.

J.F. 27 ans, maît. lettres, licence journalisme, exp. quotidiens, revues spécialisées, industrie, tourisme, médecine, restauration, littérature. Etudie ttes propos. emploi, info. et communication. Ecrire sous le nº T 044.392 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

LICENCIÉ EN DROIT
31 ans, D.E.C.S. droit privé, 5 ans expérience notariale, diplôme de notaire en cours, anglais-allemand, étudie toutes propositions conseil juridique, entreprise, banque, assurances.
Ecrire sous le nº T 44.358 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CHEF du PERSONNEL
J. F., 39 ans, présidente C.E., réunion D.P.D.S., recrutement, mise en œuvre des procédures d'organisations et dispositions législatives, formation, suivi administratif global de la fonction et maîtrise parfaite de la paie et de ces paramètres.
Ecrire sous le nº T 044.393 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F. 24 ans, traductrice angl., français, connais. all., dactylo, excellente présentation.
Cherche emploi à domicile ou temps partiel. Etudie ttes proposit. motivantes. 326-72-64.

Cadre responsable service
FORMATION
Animation et information, 10 ans exp. concept. communication audiovisuelle (Vidéo).
Recherche poste intègre
Ecrire sous le nº 12471 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JEUNE SUISSE, 28 ans, diplômes universitaires (Sorbonne-Paris). Langues maternelles : français, allemand. Autres langues : anglais, espagnol, italien, russe (toutes parlées, lues, écrites). Notions d'arabe. Expérience administrative (organisation internationale), cherche emploi correspondant à ses capacités. Rémunération adéquate. Entrée à convenir. Ecrire Nº G 18-115.047 à PUBLICITAS, CH 1211 GENEVE 3.

J. F., 30 ans, parfaitement bilingue, anglais (lang. mat.), secr. dir. conf., 11 ans exp. secteurs divers. Rech. poste évolutif éventuell. temps part. Ecr. s/nº 2.896 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Homme, 34 ans, formation littéraire Credif, responsable de formation, expérience administrative, pédagogique, audiovisuel. Ouvert à toute proposition enrichissante.

Ecr. s/nº 2.889 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

INGÉNIEUR + M. Sc.
36 ans, 14 ans d'exp. dont 11 dans bureau d'ingénieurs-conseils leader dans domaine grands aménagements hydrauliques, avec responsabilités commerciales et tech. dans près de 10 pays, ét. ttes proposit. de postes à resp. (directions ronronnantes s'abst.).
Ecr. s/nº 7.521 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JOAILLERIE
CHERCHE PLACE STABLE
OJ2, dégagé O.M., 22 ans
SALAIRE 30 F/H
Tél. : 637-07-16 (le soir).

FONCTION PERSONNEL
● J. H., 26 ans, formation SCIENCES HUMAINES diplômé GESTION PERSONNEL (DESS-IAE Rennes)
● Stage longue durée dans l'industrie
● Connaissances informatique, disponibilité immédiate, étudie toutes propositions. Tél. : (4) 435-22-43 ou (48) 71-53-41.

J. H., 30 ans, Doctorats sciences politiques (relat. int.), ethnologie. Trois langues, dont l'arabe. Expérience marketing, radio, rédaction. Etudierait tte propos. Tél. : 587-38-73 (1).

GESTIONNAIRE FCP
Valeurs américaines
Rég.REP Bourses U.S.
recherche fonction similaire banque Paris
Ecr. s/nº 2.879 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE HOMME 52 ans
ADMINISTRATIF FINANCIER COMPTABLE, PERSONNEL
Expér. 28 ans P.M.E., recherche poste à responsabilités Paris, région parisienne. Réf. morales et professionnelles.
Écrire nº 23.759 sur enveloppe à JEAN REGNIER PUBLICITÉ 39, r. de l'Arcade, Paris-8e qui transmettra.

H., 31 ans, éc. des cadres-angl. (bonnes notions), 6 a. exp. multinationale sect. automobiles (ciel export, marketing) sens créativité, gde disp., ch. sit. collab. marketing Paris, prov., étranger, étud. ttes prop. H. Chevallier, 46, bd Exelmans, 75016. Tél. : 525-06-16.

INGÉNIEUR A.M. ÉLECTRONIQUE
Automatisme info production, 6 ans expérience bureau d'étude, responsabilité technique, ingénieur conseil, chef de chantier, ambitieux, entreprenant, homme de terrain bonne présentation. Recherche poste à responsabilité. Etudie toutes propositions.
Ecr. s/nº 2.900 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

capitaux propositions commerciales

Prêts : logements, commerces, hypothécaires, internationaux. Etude Sully Paris, 606-03-03.

formation professionnelle

Vous travaillez dans la formation depuis 3 ans. Vous êtes titulaire d'un diplôme BAC + 2 ans (congé formation ou licencié économique). Le C.F.C. de l'université Paris-Nord vous propose de préparer

UN DIPLOME DE SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'ÉDUCATION
(formation d'adulte) de niveau II (BAC + 4 ans)
EN 1 AN TEMPS PLEIN

Stage expérimental avril 84 C.F.C. de l'université Paris-Nord, avenue J.-B.-Clément, 93430 VILLETANEUSE (1) 822-87-75, 821-61-70 poste 4012, poste 4013.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291.09 PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402.09 PARIS.

TORRÉFACTION CAFÉS
RÉGION PARISIENNE
VENTE AU BAR Restaurant
RECHERCHE
PROSPECTEUR CLIENTÈLE
possibilité gérance - association
Ecrire nº 7.839 AMEP
P.A., 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt

400 m FORUM DES HALLES
Studio tt cft, bel imm., asc. 204.000 F. Tél. 651-25-00.

3e arrdt

MARAIS ARCHIVES
dans SUPERBE RÉNOVATION HOTEL XVIIe siècle, duplex, sur jardin, récept. + mezzanine + 2 CHAMBRES, PARKING. SIGEDIM. 296-63-33.

4e arrdt

NOTRE-DAME
Luxueux 3 pces cuis., bains impeccable, imm. pierre de t. GARBI. Tél. : 567-22-88.

MARAIS. 320-32-71
Luxueux appt. liv., 2 chbres, imm. récent, stand. 6 jrs, 14/17 h, 14, rue Beautreillis.

FACE SEINE ET ILE
ST-LOUIS – PONT HENRI IV
TRÈS BEAU 5 P. 170 m²
DORESSAY - 624-93-33.

5e arrdt

NEUF JARDIN DES PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU
CONSTRUCTION GD LUXE
Livraison immédiate
3, 4, 5 P., et DUPLEX
Vis. témoin, ts les jours 14/19 h, sauf mer. et dim.

Part. vd petit 2 p., Mouffetard, clair, mans., poutres, équipé, 380.000 F. Visite les 17-19-20. Tél. 535-12-61 de 13 h à 21 h.

6e arrdt

PLACE ST-GERMAIN-DES-PRÉS
Living d'angle, 2 chambres prix élevé. Tél. 320-32-71.

7e arrdt

DOME INVALIDES. 384-42-70
130 m², CARACTÈRE

8e arrdt

ÉTOILE, 110 m²
IMM. GRAND STANDING
A RÉNOVER. Tél. 567-22-88.

11e arrdt

VOLTAIRE, pptaire vd 2 P. cuis., w.-c. immeuble p. de t. ascenseur. Tél. 273-14-33.

12e arrdt

PL. NATION, 2/3 P., DUPLEX NEUF. Park., bains, marbre cuis. équipée. 661-25-00.

Mº PORTE DE VINCENNES
beau 3 pces, tt cft, immeuble pierre de taille. 425.000 F.
LERMS 355-58-88.

13e arrdt

Place ITALIE, imm. restauré studio gde cuis., bns, w.-c. séparé, 5e étage, asc. 329.000 F. HABITAT CONSEIL. 661-25-00.

F1, 30 m², tt cft, ensoleillé, sur rue, 3e ét., libre, refait neuf. 220.000 F, à débattre. Tél. 458-05-58, le soir.

15e arrdt

JAVEL GUTENBERG, 2e ét. 2 appts mitoyens, 2 P., sud-est. 598.000 F. Tél. 577-96-88.

VOUILLE, récent, 4e ét., balcons, dble liv., 3 chbres s/jardin, 2 bains, box. 1.500.000 F. 531-51-10.

STUDIOS, 2, 3, 4 P., tt équipés, neuf, dans petit imm. rénové. Pr. Pont-Mirabeau. 590-86-06.

17e arrdt

45 BIS, AV. VILLIERS
DUPLEX AVEC MEZZANINE de 2, 4, 5 P. et STUDIOS
LUX. RÉHABILITATION
Vis. lun., mar. 13 h 30/17 h.

65, AVENUE NIEL
Gd stand., tr. bel appt 220 m² + serv. Prof. libérale, r.-de-ch. 1.800.000 F. 606-10-08.

18e arrdt

MONTMARTRE
Sté vend, imm. neuf, caractère, 2e ét., grand séj., 3 chbres, soleil, parking, prix élevé justifié. Téléphone : 563-30-30.

20e arrdt

Mº TÉLÉGRAPHE à 100 m
Bel imm. récent ét. élevé beau studio, cuisine équipée, bains, balc., park., cave. - 240.000 F. EGETIM 582-52-22.

78-Yvelines

ST-GERMAIN CENTRE
100 m². 720.000 F.
Imm. stand., belle réception 3 chbres, nombr. rangements balc. 8 m², cave. (3) 918-23-88.

Province

A SAISIR MEGÈVE
ROCHEBRUNE - PRÈS PISTES
ORÉE DES NEIGES
CHEMIN DES PERCHETS
GRAND LUXE, CHEMINÉE
LIV., 2 CHBRES, 2 BNS, DÉCORÉS
830.000 F.
TÉL. : (50) 21-41-02.

appartements achats

Désire acheter appartement avec 1 ou 2 chambres accessible à pied, au village de St-Tropez. Envoyer prix et renseignements à Sage Company, 6490 Excelsior Boulevard, Minneapolis, MN 55426 USA.

APPT DE QUALITÉ
15e-7e, arrt. 567-60-78.

Rech. urgent, 120 à 150 m² Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 15e, 16e PAIE COMPTANT chez notaire. 873-57-80, même le soir.

Recherche 1 à 3 pces, Paris préfère rive gauche avec ou sans travaux
PAIE COMPTANT chez notaire 873-20-67, même le soir.

locations non meublées offres

Paris

Les PARTICULIERS ont DES LOGEMENTS A LOUER
Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles
OFFICE DES LOCATAIRES
Téléphone : 296-58-46.

locations non meublées demandes

Paris

Collaborateur journal cherche 3-4 pces, tt cft, Paris ou proche banlieue, bail longue durée. Tél. 321-24-83, matin.

Pour personnel et dirigeant IMPORTANTE STÉ EUROPÉENNE mondialement connue recherche appts 2 à 8 P. Villas Paris et environs 504-01-34. Poste 10.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villa, pav. ttes banl. Loyer garanti. 10.000 F. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine, 75008 PARIS
APPARTEMENTS STAND. UNIQUEMENT
562-78-99.

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beaux appts de standing 4 pièces et plus. 285-11-08.

terrains

A vendre
(autorisation de vente aux étrangers)
TERRAIN DE 5.300 m²
situation unique
directement au bord du Lac Léman
avec permis de construction pour hôtel
(plans à disposition)

Ecrire sous chiffre 22-1.825 à :
Publicitas, 1002 LAUSANNE/SUISSE.

Recherche terrain à bâtir banlieue sud, même avec petite maison. Tél. 938-87-27.

Marine de Solaro, Hte-Corse, 7.000 m² viabilisé, 35 F le m². Téléphone : 344-88-34.

Propr. vend Toulon, quartier résid., très calme, terrain constr. 10.300 m², C.O.S. 0,4. Ecrire Havas nº 3.776, AIX-EN-PROVENCE 13100.

immeubles

Mº Pte CLIGNANCOURT, bel imm. 4 stud. et trois 2 pces 165 m² libres. 570.000 F. BON PLACEMENT. 224-19-42.

pavillons

VILLENNES-S/SEINE, pptaire vend belle maison, s/sol complet, salon, s. à manger, burx + 3 chbres, bns, gde cuis. 2 garages, sur 1.000 m² de terrain env. 620.000 F. Téléphone : (3) 918-23-88.

A vendre pavillon 6 pces, au Plessis-Trévise (94), cuis. amén., 3 s.-de-bns, cheminée, grenier amén., gar. 2 voit., caves à vin, terr. 653 m². Sud, terrasse. Repr. prêt 330.000 Px tot. 1.000.000 F. Tél. BERNIER de 10 à 19 h 209-16-60.

villas

STE-MAXIME, vue panoramique, GOLFE ST-TROPEZ. Villa 7 P., jardin, ppaire. 590-86-06.

Saint-Cloud résidentiel, exceptionnel, maison d'architecte, coin de rue, 270 m², 3 niveaux, 3 salles de bains, 4 chambres, séjour duplex (150 m²), loggia, jardin d'hiver, jardin arboré sur 600 m². Tél. de 10 à 13 h au 771-65-84. Prix : 3,5 millions.

hôtels particuliers

AUTEUIL
Maison 5 P., jard., urgent. 2.080.000 F à débattre.
Tél. : 578-73-94.

immobilier information

SUISSE
Près de Montreux
Chalets dès fr 220.000, lux. villas dès fr. 325.000, appts dès fr 100.000. Hyp. 70 % à 6 1/2 %. Contactez H.SEBOLD S.A., Tour grise 6, CH-1007 LAUSANNE. Tél. : 21/252611.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Locations

Domiciliations : 8e-2e
SECRÉTARIAT, TÉL. TÉLEX
Loc. bureau, toutes démarches pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 359-77-55

DOMICILIATION
IMMÉDIATE
DANS LE 16e
Inscription R.C. location de bureaux, télex. 551-28-77, en permanence.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques.
355-17-50.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Bureaux équipés avec services ou votre siège social, tél., télex, secrétariat, salles de réunion av. vidéo, bar, etc. loc. courte ou longue durée.
ACTE - 562-66-00.

DOMICILIATION 16e, CHAMPS-ÉLYSÉES
140 A 340 F PAR MOIS
CIDES – 723-82-10.

Votre SARL en 8 jours pour moins de 3.000 F tt compris Domiciliation 1.000 F/an. 151, rue Montmartre, Paris-2e groupe SEPICL 236-30-64 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL
R.C. 160 F. S.A.R.L. 180 F
Constitution rapide de sté
G.S.M.P., 4, rue des Deux-Avenues, 13e : 586-85-11
54, r. de Crimée, 19e : 607-62-00.

VOTRE SIÈGE à PARIS-17e
A part. de 80 F. Ts serv.
Constitution Stés. 763-47-14.

VOTRE SIÈGE SOCIAL 92
Secrétariat, tél., télex
loc. bux meublés, Boulogne
démarches, constitution stés
ACTE 92 - 603-38-32.

boutiques

Ventes

P. ITALIE, murs, café et restaurant. 190.000 F. et 220.000 F. BON RAPPORT
HABITAT CONSEIL. 661-25-00.

locaux commerciaux

Ventes

VENDS 1.000 m² AU SOL. Locaux coleux + bur. + terr. 4.125 m². Z.I. s/gde artère très pass. MONTPELLIER prox. autor. desservi par chemin de fer. Ecrire sous Nº 14.318 à HAVAS, B.P. 1143 à MONTPELLIER CEDEX 34063.

Locations

Emplacement d'un magasin de pressing, cordonnerie-minute de 25 m² à concéder en gare du VAL-d'ARGENTEUIL.
Renseignements : S.N.C.F., Service du DOMAINE, concessions commerciales dans les bâtiments voyageurs, 5, rue de Florence, 75008 PARIS. Tél. : 285-63-54.

fonds de commerce

Ventes

JUVISY-SUR-ORGE
Cause départ retr.- part. vend librair.-papeter.-presse-divers. Chiffre d'affaires 1.500.000 F. Magasin moderne 95 m² (réserve 70 m²) + très bel appartement 5 pces + (garage cour). Prix : 750.000 F. Téléphone : 921-33-74.

LABORATOIRE PHOTOS A PARIS. LOCAL 110 m². Bail 3-6-9 (début septembre 82), 3.200 mens. vend matériel + clientèle. C.A. 83 : 1.00.000. Prix de vente : 600.000 F. M. MUTELET – 526-79-01.

Vends centre grande ville (Alsace-Lorraine) cause retraite AFFAIRE DE COIFFURE ET D'ESTHÉTIQUE, gros C.A. Ecrire sous le nº T 044.172 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Le Monde

économie

SOCIAL

Licencier plus vite ?

(Suite de la première page.)

Le CNPF peut difficilement remettre en cause une procédure établie par un accord conventionnel qu'il a signé en 1969 avec les organisations syndicales et qu'il a accepté de compléter par un avenant en 1974. Mieux, il lui apparaît gênant de désavouer certaines de ses fédérations, qui, telle l'industrie chimique, se sont engagées à respecter des délais encore plus longs.

Quant au gouvernement, il ne peut vraiment donner de nouvelles directives aux inspecteurs du travail ou aux directions départementales de l'emploi. Les textes, suffisamment précis, prévoient qu'une demande d'autorisation, pour un licenciement collectif, sera examinée au plus tard dans les quatorze jours, si moins de dix personnes sont concernées, dans les quatre semaines qui suivent son dépôt, si plus de dix personnes sont en cause. Selon les statistiques du ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale, plus de 90% de ces demandes d'autorisation sont finalement acceptées (94,8% en 1980, 92% en 1981, 89% au premier trimestre de 1982, 91% au second trimestre). On constate aussi que ces délais réglementaires, en France, ne sont guère plus élevés que dans les autres pays industrialisés, à l'exception cependant des Etats-Unis et du Japon.

Dès lors, à moins de faire preuve d'un courage suicidaire, ou de prendre le risque d'une impopularité certaines le CNPF et le gouvernement de M. Pierre Mauroy ne peuvent donc se déjuger, face à l'opinion et à ces partenaires indispensables, pour les uns comme pour les autres, que sont les syndicats, sûrs de leurs droits. Tous deux ont partie liée dans cette affaire.

Du bon usage de la loi

S'il n'est pas réellement possible de discuter de la loi, il reste donc à critiquer l'usage qui en est fait, et, sur ce terrain, le CNPF est rejoint maintenant par le gouvernement, semble-t-il.

Il est vrai que les organisations syndicales s'honorent d'avoir su employer au mieux des intérêts de leurs mandants – les salariés – les arcanes d'un dispositif juridique dont elles connaissent toutes les finesses. Ce faisant, leur attitude est-elle répréhensible ? Après tout, elles remplissent leur fonction et utilisent la loi au profit de la défense des travailleurs en se donnant ainsi le temps de créer ce que le langage syndical appelle *« un rapport de forces »*.

La nécessaire consultation des comités d'entreprise ou des délégués du personnel, avant toute demande d'autorisation de licenciement collectif auprès de l'inspection du travail, est ainsi devenue l'un de ces moyens privilégiés pour multiplier les *« manœuvres dilatoires »* que vilipende le CNPF. Selon qu'il concerne plus ou moins de personnes, le licenciement nécessite un délai de réflexion plus ou moins long qui peut être encore accru s'il s'agit d'un licenciement à caractère structurel, plutôt que conjoncturel. D'où ces débats sans fin sur la qualification du licenciement qui peut d'ailleurs être tranché par le recours à un expert, comme le prévoient les lois Auroux, ou par le jugement de la Commission paritaire de l'emploi.

Chacune de ces interventions retarde d'autant la décision finale qui ne peut intervenir tant que le dossier d'examen n'est pas transmis à l'inspection du travail.

Il est bien difficile, surtout pour le gouvernement, de critiquer trop ouvertement cet usage mais il est aussi évident que, aux yeux du CNPF, c'est lui qui est en cause. La résistance des syndicats aux mesures de licenciement annoncées peut en effet nuire à leur efficacité économique. Pour le patronat, il ne fait pas de doute que des pratiques abusives de retardement se développent, et particulièrement depuis l'application des lois Auroux en 1982. De plus en plus fréquemment, dit-on, les inspecteurs du travail recommandent à l'employeur de différer sa demande d'autorisation quand ils apprennent qu'un expert a été désigné par le comité d'entreprise. Outre que les inspecteurs du travail ne veulent pas s'opposer au bon fonctionnement d'une assemblée élue de salariés, ils font savoir qu'ils seraient dans l'obligation de refuser les licenciements, ce qui se traduirait, avec la procédure du recours hiérarchique, par un allongement des délais (quatre mois supplémentaires).

Une voie étroite

Mais, peut-on vraiment s'étonner de cette pratique qui amène au respect de l'institution comité d'entreprise qui, faut-il le rappeler, n'a pas le pouvoir de s'opposer aux décisions mais disposent seulement d'un droit de consultation ?

La voie est donc bien étroite pour espérer réduire les délais de procédure, à moins de s'attaquer aux fondements même des relations sociales et d'apporter une limitation sans précédent au pouvoir syndical, difficile à imaginer sous un gouvernement de gauche. On l'a bien vu récemment, avec les projets prêtés au gouvernement pour les restructurations industrielles, il y a des acquis auxquels on ne peut toucher sans provoquer de très vives réactions...

Mais, quand bien même cet obstacle serait-il franchi que des difficultés demeureraient. Si les dirigeants d'un grand groupe industriel réussissent parfois à prononcer des licenciements massifs depuis leur siège parisien, il n'en est pas toujours de même pour les patrons des petites et moyennes entreprises disséminées dans le paysage français. Sans parler de pressions, ces chefs d'entreprise connaissent des blocages psychologiques au moment de prononcer la sentence qu'ils savent objectivement nécessaire à la survie de l'emploi.

Eux aussi retardent leur décision parce qu'ils sont sensibles au climat socio-politique dans lequel ils sont intégrés. Notables, pourvoyeurs d'emplois, ils mesurent la portée de leur geste et redoutent ses conséquences économiques pour une localité ou une région.

Le CNPF ne sous-estime pas cet aspect. Il tente de convaincre ses adhérents et leur demande de faire preuve de fermeté. Mais il sait aussi que ces réticences ne sont pas éliminées par ses discours, aussi persuasifs soient-ils.

En l'état, le dossier des procédures de licenciement, que ce soit du point de vue législatif, de l'usage admis ou de son aspect subjectif, ne peut être démêlé par une seule *injonction, viendrait-elle du président* de la République. Le CNPF, d'ailleurs, ne s'y trompe pas, qui veut seulement croire que la parole élyséenne signifie la reconnaissance officielle d'un problème et se félicite de ce premier pas, tout comme il se satisfait de voir que l'une de ses obsessions en matière d'action économique – le facteur temps – est de mieux en mieux comprise.

Le résultat n'est pas aussi maigre qu'il y paraît. Parallèlement, le patronat pousse les feux et obtient, discrètement, la flexibilité qu'il réclame à cor et à cri et que, du même coup, on ne sait pas lui refuser. Ainsi, les contrats de travail à durée déterminée se multiplient, à voir leur nombre sans cesse croissant dans les statistiques mensuelles du chômage. Mme Cresson propose leur assouplissement pour les commandes liées à l'exportation et M. Ralite envisage d'en accorder le bénéfice – sans perte de droits – aux chômeurs de longue durée embauchés pour répondre à un soudain afflux de commandes.

Ainsi, les contrats d'interim, malgré les limitations législatives apportées à leur développement, se maintiennent à un niveau important. Ainsi, le chômage partiel total (*le Monde* du 16 février) devient, grâce à l'obstination du CNPF et au laisser-faire de M. Bérégovoy, une pratique courante pour certains employeurs qui souhaitent se débarrasser de leur personnel sans avoir recours à la procédure de licenciements. Ainsi, au travers des accords sur l'assurance-chômage, intervenus le 10 janvier et le 9 février, les contrats de préretraite FNE, à la suite d'un licenciement, ne sont pas à la charge de l'organisme paritaire mais supportés par la collectivité et le budget de l'État. Les payeurs ne sont pas ceux qui licencient...

ALAIN LEBAUBE.

● **CONSTRUCTION NAVALE : manifestation le 22 février à Dunkerque.** – Après l'annulation, samedi 18 février, du lancement du dernier navire construit aux Chantiers dunkerquois du Nord et de la Méditerranée, le porte-containeur *Atlantic-Cartier*, l'intersyndicale de l'entreprise appelle à une manifestation massive, mercredi 22 février à 14 heures. L'ensemble de la population, femmes, enfants, chômeurs, retraités, commerçants... sont invités à soutenir la Navale dans sa lutte pour l'emploi. A ce jour, en effet, rien ne garantit le maintien en activité du site de Dunkerque dont les carnets de commande sont vides.

● **PRÉCISION.** – Dans l'article consacré à la réforme de l'assurance-chômage et l'encadré intitulé « Le règlement financier » (*le Monde* du *10 février*), une *confusion nous a fait écrire que le déficit de* l'UNEDIC (12 milliards de francs) serait pris en charge à raison d'un tiers par l'Etat et de deux tiers par le régime d'assurance. En fait cette répartition s'applique à l'ensemble du passif (18 milliards de francs), qui comprend les 12 milliards de francs du déficit qui sera supporté par le régime d'assurance et les 6 milliards de francs d'emprunt qui seront remboursés par l'Etat.

INVITÉ DU « GRAND JURY RTL-*LE MONDE* »

M. Pierre Bérégovoy indique quelles pourraient être les voies de la croissance

Au cours de l'émission « Le grand jury RTL-*le Monde* », le 19 février, dont il était l'invité, M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, s'est affirmé comme un chaud partisan du *« dialogue social »*. Il en a vanté les mérites à propos des transports routiers et y a davantage insisté pour le traitement du dossier des Charbonnages.

« Si nous ne réalisions pas l'effort d'assainissement entrepris depuis que nous sommes au pouvoir (...), a poursuivi le ministre, *nos difficultés économiques ne seraient pas résolues et les difficultés sociales iraient croissant. »*

A propos de la lutte contre le chômage, qui sera possible par le *« retour à la croissance »*, M. Bérégovoy a encore développé ce thème en demandant de *« planifier les objectifs, recenser les besoins, négocier les mutations industrielles. Il faut négocier les programmes de formation. Rien ne peut se faire sans le concours des salariés, qui doivent être protégés, au maximum, des efets de la crise et qui doivent savoir où l'on va et ce qu'on leur propose »*.

Abordant ensuite le cas des *congés de conversion qui accompagnent* la politique de restructuration industrielle, le ministre devait ensuite préciser que le salarié *« percevra environ 80 % de son salaire net (...). Ce financement sera assuré à 30 % par l'État et à 50 % par l'entreprise »*. Le financement public en sera assuré par un redéploiement des crédits, a-t-il encore ajouté, indiquant que *« entre 10 000 et 13 000 postes de travail seront concernés chaque année »* dans les trois secteurs des charbonnages, des chantiers navals et de la sidérurgie.

Revenant sur la signification des deux accords signés pour la séparation en deux systèmes de l'ancien régime d'assurance-chômage, M. Bérégovoy s'est félicité de l'action gouvernementale, qui s'est traduite par *« un effort plus important pour ces chômeurs dits de longue durée et pour les primo-demandeurs d'emploi, afin que la solidarité nationale s'exerce à plein »*.

« Ce qui est positif dans l'accord qui a été signé, c'est que maintenant on sait que celui qui décide paiera », a poursuivi M. Pierre Bérégovoy, qui, tout en refusant de se prononcer sur l'émergence d'une protection sociale à deux vitesses, a évoqué la possibilité de transférer les allocations familiales à la solidarité nationale.

CONJONCTURE

● **Baisse de la consommation des ménages en produits industriels.** – En janvier 1984, la consommation des ménages en produits industriels (automobile, électroménager, ameublement, textile, cuir, quincaillerie, droguerie, librairie, TV-électro-acoustique, pneus) a baissé de 3,6 % par rapport à décembre 1983. Par rapport à janvier 1983, le glissement est de – 1 %. Le repli est dû notamment, *selon l'INSEE*, à l'automobile.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

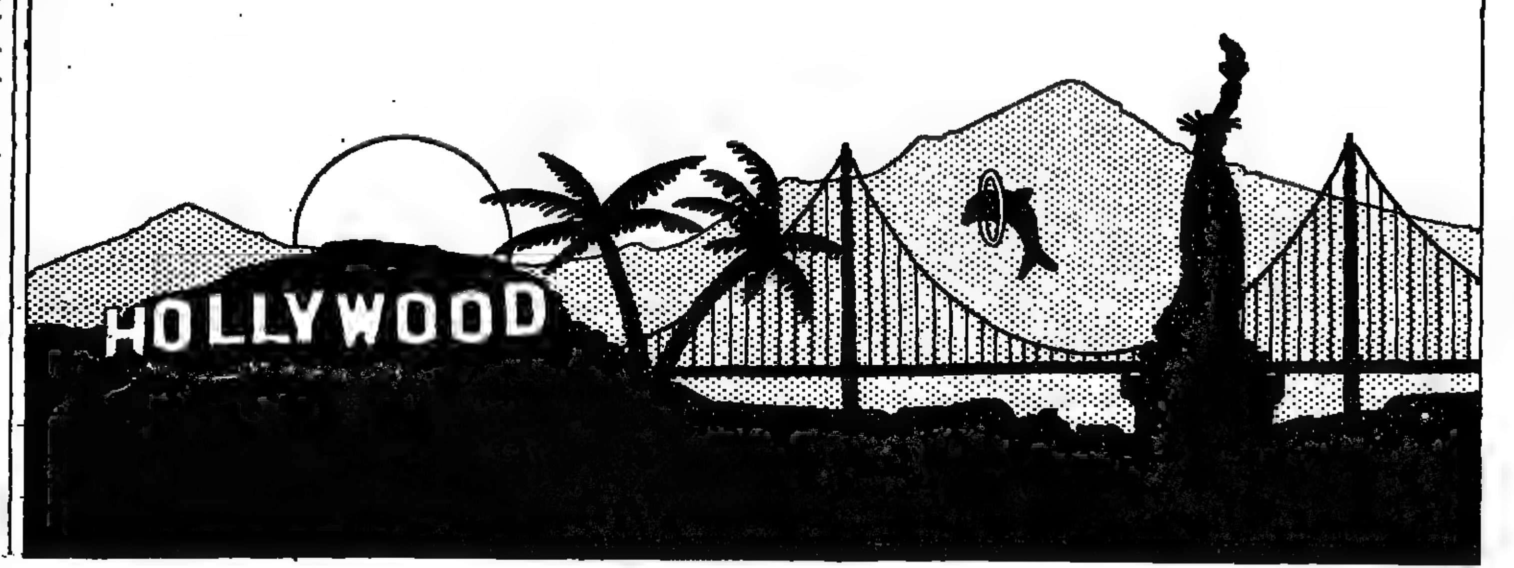
	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,2875	8,2865	+ 155	+ 185	+ 310	+ 350	+ 940	+ 1050
$ can.	6,6353	6,6361	+ 129	+ 169	+ 264	+ 312	+ 817	+ 922
Yen (100)	3,5508	3,5519	+ 164	+ 185	+ 342	+ 372	+ 1070	+ 1129
DM	3,0815	3,0820	+ 160	+ 174	+ 338	+ 356	+ 1005	+ 1053
Florin	2,7302	2,7308	+ 136	+ 150	+ 291	+ 308	+ 873	+ 918
F.B. (100)	15,0477	15,0499	+ 8	+ 117	– 38	+ 143	– 68	+ 291
F.S.	3,7641	3,7654	+ 267	+ 288	+ 571	+ 597	+ 1644	+ 1711
L (1 000)	4,9837	4,9844	– 199	– 164	– 438	– 384	– 1183	– 1077
£	11,9672	11,9715	+ 290	+ 342	+ 597	+ 680	+ 1877	+ 2071

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 9/16	9 15/16	9 5/8	10	9 3/4	10 1/8	10	10 3/8
DM	5 5/16	5 11/16	5 1/2	5 7/8	5 9/16	5 15/16	5 3/4	6 1/8
Florin	5 5/8	6 1/8	5 3/4	6 1/8	5 3/4	6 1/8	5 7/8	6 1/8
F.B. (100)	10	11 1/2	11 1/4	12 1/4	11 3/4	12 3/4	12 1/4	13 1/4
F.S.	1 1/8	1 7/8	2 15/16	3 5/16	3 1/16	3 7/16	3 9/16	3 15/16
L (1 000)	15 7/8	17 5/8	16 1/2	17 3/4	16 3/4	17 3/4	17 1/4	18
£	9	9 3/8	8 11/16	9 1/16	9 1/8	9 1/2	9 3/8	9 3/4
F. franç.	12 1/2	13	13 1/2	14 1/4	15	15 1/4	15 1/4	16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





AFFAIRES

LA CRISE DE L'IMPRIMERIE LOURDE

Les pouvoirs publics invitent les éditeurs à réviser les usages professionnels

La tenture noire de deuil installée vendredi 17 février sur la façade du siège parisien de la Fédération nationale de la presse française par des ouvriers de l'imprimerie Montsouris (*le Monde* du 18 février) est la dernière manifestation spectaculaire de l'inquiétude qui pèse sur les travailleurs de l'imprimerie lourde, celle qui fabrique les *« news magazines »* (*le Point, l'Express,* etc.) et sur l'avenir de cette branche industrielle.

A la suite d'une réunion de la commission plénière de la Fédération nationale de la presse française (FNPF), MM. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, et Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, demandent aux organisations professionnelles de ce secteur, dans une lettre rendue publique, d'engager une concertation avec les imprimeurs du « labeur ». Dans ce courrier, daté du 11 janvier et adressé à Maurice Bujon, président de la FNPF, les deux ministres évoquent en effet *« l'extrême gravité de la situation du secteur de l'imprimerie lourde »*, qu'ils attribuent principalement à *« l'écart croissant entre les coûts de production et le niveau de prix couramment pratiqués sur le marché ».*

« Les imprimeurs subissent, du fait de l'exiguïté du marché, un rapport de forces défavorable qui les contraint à accepter des conditions de travail et de vente leur interdisant une utilisation rationnelle de leurs facteurs de production (sous-utilisation des machines en période creuse, pointes d'activité se traduisant par des surcoûts) », est-il d'autre part expliqué.

Les signataires de la lettre invitent en conséquence les éditeurs de presse, clients des immprimeries de labeur, à ouvrir une discussion sur trois points : *« mise à jour du code des usages professionnels »* tombé en désuétude ; *« élaboration des mesures permettant de sanctionner tout manquement à ces accords » ; « élaboration d'un contrat pluriannuel type entre éditeurs et imprimeurs ».* L'objectif étant d'assurer une plus grande stabilité des relations commerciales en évitant les fréquentes ruptures de contrat.

Au Syndicat de la presse hebdomadaire parisienne, si l'on ne se déclare pas hostile au principe d'une concertation, on rejette catégoriquement l'assertion contenue dans la lettre selon laquelle les éditeurs auraient une responsabilité dans la crise de l'imprimerie lourde.

Cette invitation du gouvernement à négocier doit s'apprécier dans le contexte global des solutions recherchées pour assainir l'imprimerie lourde et du cas particulièrement délicat que représente le dossier Montsouris, entreprise en règlement judiciaire pour laquelle aucune solution n'est encore trouvée. Les pouvoirs publics jouent en effet une partie serrée dans trois directions. Aux imprimeurs, il est demandé d'arrêter la folle concurrence (dans laquelle s'étaient particulièrement engagés les « grands » de l'offset) qui a débouché sur une offre surcapacitaire en partie responsable de la chute des prix. Les économies d'échelle sont encouragées. Aux éditeurs, il est demandé de rapatrier le plus possible les travaux confiés à l'étranger et de renoncer à attiser la concurrence, ce qui s'est largement pratiqué ces dernières années. Le poste « fabrication » représente pour les journaux périodiques une charge incomparablement moins lourde que pour les quotidiens qui assument dans la plupart des cas eux-mêmes le poids de leurs moyens de fabrication. Enfin, au syndicat du Livre CGT, qui domine dans la profession, il est demandé d'accepter des restructurations génératrices de réductions d'emploi.

E. R.

Le vieux secteur des colorants pour cuirs de PCUK

Renaissance à l'anglaise

Six mois : c'est le temps que le groupe britannique ICI (Imperial Chemical Industries), le cinquième grand mondial de l'industrie chimique, aura mis pour intégrer l'activité de la branche des colorants pour « cuirs de feu » de PCUK.

Un tour de force ? Une opération bien menée. ICI n'a pas, durant ce court laps de temps, rasé des usines vétustes et reconstruit de nouvelles installations. Simplement, le groupe a rassemblé sur un même site, à Saint-Clair-du-Rhône, des activités dispersées, mis, méthodiquement et à l'anglo-saxonne, de l'ordre dans la maison, insufflé un air nouveau, motivé les équipes, enfin, rattaché à son immense réseau international ce morceau de choix des colorants de PCUK rachetés au début de l'été 1983 pour une faible somme (moins de 600 millions de francs).

Il fallait faire vite. Dans cette branche très particulière que constituent les colorants pour cuirs, PCUK faisait un chiffre d'affaires modeste (250 millions de francs environ), perdait beaucoup d'argent, mais avait une position internationale dominante (deuxième producteur mondial). La place était convoitée et aucun moyen n'existait à l'époque au sein d'une division ruineuse elle aussi car. de dimension trop réduite. Pour tout dire, Saint-Clair était moribond. Avec sa dimension internationale, ICI a déjà obtenu des résultats. En 1983, les ventes ont augmenté de 10 % en volume quand elles baissaient régulièrement avant, avec, comme prévu dans le contrat, des effectifs réduits de 20 %. Le regroupement a favorisé un abaissement des coûts et, maintenant que la gestion des stocks est reliée à l'ordinateur central de ICI, aux Pays-Bas, les commandes sont honorées en huit jours (un mois auparavant). Avant une modernisation, qui exigera des années, c'est déjà « le retour à la vie » pour cette usine de PCUK, dont personne ne donnait cher.

C'est aussi pour ICI un retour sur le marché du cuir après plusieurs années d'éclipse. Adoptant une démarche inhabituelle, ICI a créé et inauguré, fin janvier, en grande pompe, dans l'usine de Saint-Clair, un centre professionnel du cuir. L'objectif est de « coller » au marché le plus fidèlement possible en allant vers le client pour résoudre ses problèmes, autrement dit, fabriquer sur mesure. Ce centre consacrera 50 % de son activité à l'assistance à la clientèle. Le phénomène est nouveau dans la profession et prometteur pour l'industrie française du cuir.

A. D.

Boussac - Saint Frères va supprimer 433 emplois dans ses usines des Vosges

La compagnie Boussac-Saint Frères va supprimer 433 emplois dans les sept usines vosgiennes du groupe, a annoncé le directeur général, M. Gérard Belorgey, lors d'une réunion, le 18 février à la préfecture d'Epinal, avec les élus du département des Vosges.

Cette mesure, a expliqué M. Delorgey, fait partie du plan de restructuration de BSF, qui sera présenté officiellement le 23 février, lors du comité central d'entreprise de la compagnir à Wambrechies (Nord).

Le 8 février, le conseil d'administration de BSF avait envisagé une diminution d'effectifs de 1 500 personnes dans les trois ans à venir.

La direction de l'entreprise d'électro-ménager Scholtès (775 salariés) a annoncé de son côté, jeudi 16 février, la fermeture, au 1er septembre prochain, de son usine de Woippy (Moselle) et le licenciement d'une centaine de salariés sur 293. Celle de Thomson-Brand a confirmé aux délégués syndicaux de sa filiale Steli de Tonnerre (Yonne) son intention de licencier 70 salariés sur 700. Elle compte abandonner la fabrication des téléviseurs noir et blanc.

De son côté, Paris-France prévoit la suppression de 171 emplois sur 908 dans sept magasins Dames de France et Monoprix de Bretagne et des Pays de Loire. Le groupe Paris-France a déjà prévu de supprimer 640 emplois dans 32 établissements, dont le siège social à Paris.

Plusieurs entreprises de l'Indre vont licencier quelque 165 personnes au total : à Issoudun, la Société industrielle de matériel aéronautique (200 salariés) a présenté un plan de licenciement de 66 ouvriers et la Maroquinerie du Centre, qui doit déposer son bilan en avril, va demander le licenciement de ses 27 salariés. A Châtillon-sur-Indre, la Vulca Monpiou (caoutchouc), sous administration judiciaire depuis son dépôt de bilan en 1981, a demandé le licenciement de 22 personnes. A Clion-sur-Indre, la Manufacture de confection du Centre, employant un cinquantaine de salariés, sera mise en liquidation fin février.

En revanche, dans le Nord, la direction départementale du travail a refusé 103 licenciements demandés par International Harvester (machines agricoles) à Croix (935 salariés). L'entreprise avait obtenu, en janvier, l'autorisation de licencier 306 personnes, dont 112 pour l'usine de Croix. La direction a l'intention de déposer un recours auprès du ministre de l'emploi.

AFIN DE RENFORCER SES FONDS PROPRES

La Caisse d'épargne de Paris va vendre son patrimoine locatif évalué à environ 500 millions de francs

La Caisse d'épargne de Paris, qui dispose d'environ 1 500 appartements en location dans sa zone d'activité (dont 400 à 450 seulement occupés par des membres du personnel de l'Écureuil), va progressivement procéder à la vente de ce patrimoine estimé à quelque 500 millions de francs afin de renforcer ses fonds propres et d'accroître la rentabilité quasi nulle de ce placement à caractère locatif.

« A l'heure actuelle, compte tenu de la crise qui frappe l'ensemble du secteur immobilier, le rendement de ces appartements (assortis de loyers comparables à ceux des « logements sociaux ») est inférieur à 1 % », affirme M. Jacques Viet, directeur général de la Caisse, ajoutant que ce très faible rendement dissuade complètement les investisseurs institutionnels — avec lesquels des contacts ont déjà été pris — de racheter une partie du parc immobilier.

Ces appartements seront donc proposés au *« prix occupant »* (de 3 500 à 5 500 F environ le mètre carré), en priorité aux locataires actuels en fonction de leur situation sociale, précise M. Viet. Environ 20 % du parc immobilier devrait être vendu assez rapidement *« et le reste par vagues »*, mais la Caisse prévoit de rester propriétaire de 30 % des logements à l'issue d'un processus de cession, qui devrait s'étendre sur cinq à sept ans.

Cet abandon du rôle de logeur « social » de la Caisse, un domaine auquel le personnel reste très attaché, est dicté par la nécessité d'opérer au plus vite un transfert de fonds propres vers des formes de placement mieux rémunérées, indiquent les responsables de l'Écureuil. Ainsi, le produit de la vente de ces appartements (50 à 60 millions de francs à brève échéance) peut rapporter quelque 12 % d'intérêt aux conditions actuelles du marché, un apport financier, qui serait particulièrement bienvenu au moment où cet organisme éprouve de sérieuses difficultés.

De toutes les caisses d'épargne régionales, celle de Paris apparaît la plus menacée dans l'équilibre de ses comptes, tant par la sévère concurrence que lui livrent les établissements bancaires traditionnels (surtout le Crédit agricole, désormais admis dans la capitale) que par la chute — sensible depuis trois ou quatre ans — de la collecte du livret A dans la région parisienne. Ainsi, les excédents de la Caisse d'épargne de Paris, tous produits confondus (livrets A et B, épargne-logement...), qui représentaient encore 400 millions de francs en janvier 1982 avaient pratiquement diminué de moitié un an plus tard (260 millions), pour tomber à 100 millions de francs en janvier dernier.

En 1983, cette Caisse, qui a bien failli basculer dans le « rouge », aura finalement réalisé un bénéfice de 5 à 10 millions de francs, ce qui permettra de verser à son personnel une prime de bilan d'un quart à un cinquième de mois, très inférieure à celle de l'année précédente (un mois de salaire environ), sans que le déroulement de l'exercice 1984 permette d'escompter une remontée des résultats et, donc, d'une meilleure rémunération des agents de la Caisse de Paris.

La « dématérialisation » du livret A

Cette dernière couvre un réseau de cent cinquante agences environ. La rénovation d'un certain nombre d'entre elles se poursuit, et le programme de créations prévoit l'ouverture d'une trentaine de nouveaux guichets au cours des prochaines années. Parallèlement, le renforcement du parc informatique s'effectuera en étendant la pratique des guichets-payeurs, actuellement utilisés dans trois agences, et qui consiste à faire effectuer par un même employé, en liaison directe avec un terminal d'ordinateur, l'ensemble des opérations qui, précédemment, mobilisaient plusieurs personnes.

Enfin, il est confirmé que la Caisse d'épargne de Paris étudie les moyens de « dématérialiser » progressivement les livrets d'épargne — à commencer par le livret A, — dont l'impression coûte fort cher. Toutefois, en raison de l'attrait un tantinet fétichiste que constitue encore pour une grande partie de la clientèle du livret A (80 % environ, selon les premières estimations) sa représentation physique, cette dématérialisation sera optionnelle. Le but est de parvenir, comme pour les comptes sur livret des banques, à l'établissement d'un simple relevé trimestriel, voire semestriel, des opérations effectuées, ce qui suppose toutefois de mettre à la disposition de la clientèle de ces livrets d'un moyen de retrait (trente distributeurs automatiques de billets sont actuellement en service et quarante en projet) fonctionnant pendant les heures d'ouverture de l'agence.

SERGE MARTI.

UN ACCORD SUR LE PAIEMENT DES DETTES DU BANCO AMBROSIANO PARAIT ACQUIS

Un accord serait pratiquement intervenu le 17 février à Genève entre les liquidateurs de l'ancienne banque Ambrosiano et le pool des quatre-vingt-huit organismes créditeurs. Ces derniers, dont l'action était coordonnée par les banques britanniques National Westminster et Midland, recevront quelque 315 millions de dollars, soit 70 % de la créance de 450 millions de dollars qu'ils avaient sur le Banco Ambrosiano Holding SA (BAH) de Luxembourg. 100 autres millions de dollars seront remboursés à trente-deux plus petits créditeurs du BAH et du Banco Ambrosiano Andino, dont le siège était à Lima. Cette somme représente aussi 70 % de la créance. Ces remboursements seraient payés pour 250 millions de dollars par l'Institut pour les œuvres de religion (IOR), la banque du Vatican (*le Monde* du 26 janvier). Le reste serait récupéré à l'occasion d'une prochaine cession des actifs d'un institut helvétique, la Banque du Gothard, dont BAH détenait 51 % du capital.

Si un accord de principe sur ces bases semble acquis — *« Il n'y aura plus de réunion de ce genre »*, a affirmé un liquidateur italien, M. Felice Martinelli, — certains détails techniques et juridiques resteraient à régler. — *(AFP)*

ITALIE

● **Recul de 5,3 % de la production industrielle en 1983.** — La production industrielle italienne a diminué de 5,3 % en 1983. Toutefois, en décembre, l'indice a reculé de 3,1 % par rapport à son niveau d'un an auparavant. Pour l'ensemble de l'année dernière, les diminutions s'échelonnent entre 0,6 % pour le secteur des moyens de transport, 4,1 % pour la chimie, 4,9 % pour le traitement des métaux non ferreux, 5,1 % pour la métallurgie, 6,1 % pour le textile, 8,7 % pour la mécanique et 12 % pour le textile et l'habillement.

Elles ont été de 7,6 % pour les biens d'investissement, de 5 % pour les biens intermédiaires et matériels auxiliaires, et de 4,3 % pour les biens de consommation. Dans le secteur de la machine industrielle, la baisse a été de 13,8 % en 1983.

ÉTRANGER

Israël relance les négociations avec la CEE pour le maintien de relations privilégiées

De notre correspondant

Jérusalem. – Le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, a entamé, le lundi 20 février à Bruxelles, une série d'entretiens avec les responsables de la CEE, qui répondent au souci de Jérusalem de renouer des relations privilégiées avec l'Europe des Dix. Pendant trois jours, en Belgique puis aux Pays-Bas, M. Shamir exposera les aspirations et les craintes de son pays dans deux domaines essentiels : les relations commerciales israélo-européennes et la perspective d'élargissement de la CEE. En tant que ministre des affaires étrangères, M. Shamir devait participer, lundi, avec ses homologues européens aux travaux du « conseil de coopération », organisme bilatéral chargé de vérifier périodiquement l' « état de marche » de la coopération économique. La réunion de ce conseil avait été plusieurs fois retardée en raison de divergences politiques opposant Jérusalem à la CEE au sujet du problème palestinien aggravé par l'intervention israélienne au Liban.

Israël est lié à la CEE par un accord général qui a institué, en 1975, une zone de libre-échange dans le domaine industriel et d'importantes concessions douanières en matière agricole. Des protocoles financiers ont complété cet accord. Jérusalemn souhaite que la CEE accepte l'élargissement du champ d'application de ce texte à de nouveaux produits. Pour l'instant, l'accord porte sur 95 % des ventes européennes à Israël mais sur seulement 66 % des exportations israéliennes vers la CEE. Israël souligne, à l'appui de ses demandes, que ses échanges commerciaux avec l'Europe ont, depuis trois ans, nettement évolué en faveur de celle-ci.

Quarante pour cent du commerce extérieur israélien s'effectue avec la CEE. Du fait de la stagnation de ses exportations, le déficit commercial d'Israël vis-à-vis de l'Europe a plus que décuplé, passant de 100 millions de dollars en 1980 à 1,7 milliard de dollars en 1983. Il représente la moitié de son déficit global. Pour rééquilibrer ses échanges, Israël demande donc à la CEE des facilités douanières supplémentaires.

En attendant, Bruxelles devrait confirmer à M. Shamir l'octroi par la Banque européenne d'investissements d'un prêt de 17 millions de dollars en faveur des petites et moyennes entreprises israéliennes.

Enfin Jérusalemn s'inquiète vivement – beaucoup trop, selon Bruxelles, – de l'entrée prochaine de l'Espagne dans la CEE (*le Monde* du 24 janvier). Pour préserver la compétitivité de ses produits agricoles, Israël présente plusieurs revendications en matière de prix et de droits de douane. Pour Israël, il est vrai, le marché européen est crucial, puisque 37 % de ses exportations agricoles sont consommées par la CEE. Jérusalem a demandé, de longue date, de négocier avec la CEE, en même temps que Madrid et Lisbonne. Bruxelles juge cette requête outrancière, Israël n'étant pas candidat à l'adhésion. Les Européens souhaitent toutefois apaiser les craintes de Jérusalem et maintenir l'accès à leur marché des produits israéliens les plus menacés : oranges, citrons et fleurs.

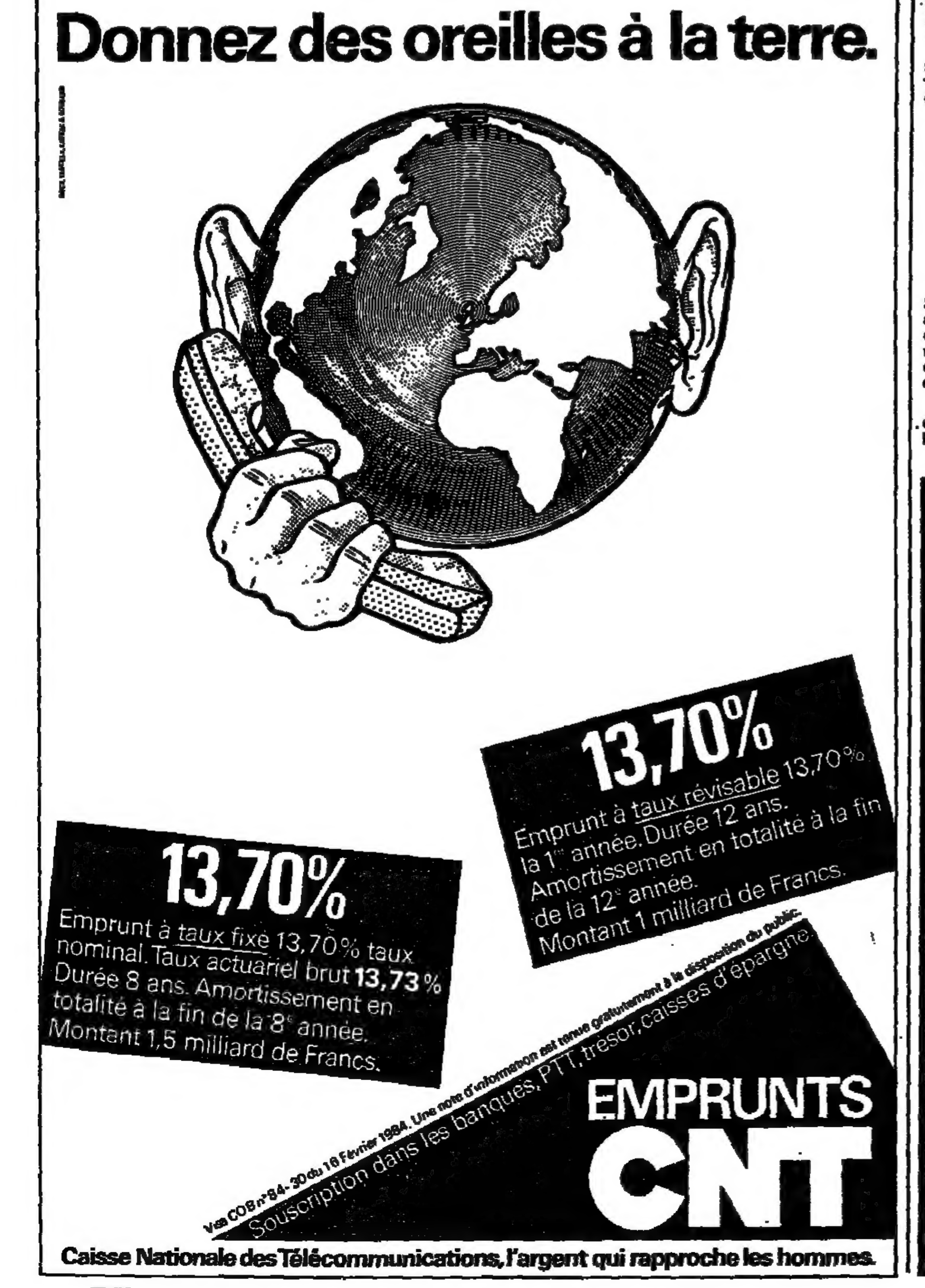
Une chose est sûre : en allant défendre en personne à Bruxelles le point de vue israélien, au moment où l'évolution de la crise libanaise tourmente Jérusalem, M. Shamir a voulu montrer aux Dix que le « dossier européen » lui tenait particulièrement à cœur.

J.P. L.

RÉUNION LE 12 AVRIL A WASHINGTON DU COMITÉ INTÉRIMAIRE DU FMI

Le comité intérimaire du Fonds monétaire se réunira à Washington le 12 avril. Cette réunion sera probablement précédée d'une session du groupe des Dix (principaux pays industrialisés de l'OCDE) mais la date n'en est pas encore fixée. Le comité intérimaire composé de vingt-deux ministres de l'économie et des finances qui représentent l'ensemble des pays membres du Fonds monétaire (seuls cinq pays ont une représentation individuelle : Etats-Unis, Grande-Bretagne, France, RFA, Japon) tient traditionnellement deux sessions par an. Mais cette année, un certain nombre de pays et en particulier les États-Unis, avaient d'abord considéré comme inutile la réunion habituelle du printemps. Cette opposition cachait l'hostilité de Washington au projet – appuyé par M. Jacques de Larosière, directeur général du FMI, par l'ensemble des pays en voie de développement et par plusieurs pays industrialisés dont la France, – visant à prévoir une nouvelle émission de droits de tirage spéciaux. Bien que l'ordre du jour ne soit pas encore arrêté, cette question sera presque certainement le principal objet de discussion du comité, le 12 avril. Le comité de développement qui traite plus spécialement des problèmes de transfert de ressources au tiers-monde, se réunira également autour de la même date dans la capitale américaine.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **General Motors cherche à éviter de payer des hausses de salaires.** – Un document interne de General Motors, rendu public le 19 février, montre l'intention de la direction de substituer aux hausses de salaires un système de partage de bénéfices. Cette information intervient alors que le renouvellement du contrat en cours entre direction et syndicats – qui arrive à échéance le 15 septembre – va obliger prochainement à des négociations. Le document fait aussi état de l'espoir de la direction de réduire en trois ans de 70 000 salariés (de 370 000 à 300 000) la main-d'œuvre syndiquée pour lui substituer des travailleurs moins protégés.

● **Pechiney : accord financier pour le projet de Becancour au Québec.** – Pechiney vient de conclure un accord avec la banque de Montréal, la BNP et le Crédit lyonnais pour un prêt de 420 millions de dollars (3,5 milliards de francs), destiné à financer, pour partie, sa part de 50,1 % dans le projet d'usine d'aluminium de Becancour au Québec. 120 millions de dollars seulement sont garantis par Pechiney.

● **Rotterdam préféré au Havre par l'US Lines.** – Le port autonome du Havre a été informé le 17 février que l'armement américain US Lines avait finalement choisi Rotterdam pour être l'escale nord-européenne de ses navires dans le service « autour du monde » qui commencera le 1er janvier 1985.

L'armement américain a commandé dans ce but douze très grands navires porte-conteneurs à des chantiers coréens. L'ensemble du trafic porte sur environ trois cent mille conteneurs par an et le transport d'importantes quantités de marchandises pour les bases américaines en Europe.

● **Un milliard de dollars d'emprunt pour Gulf.** – Gulf lance un nouvel « emprunt suicide » de 1 milliard de dollars afin de décourager toute prise de contrôle extérieure. Cet emprunt, qui s'ajoute aux 5 milliards de dollars déjà empruntés par la compagnie, vise à se prémunir contre une offre publique d'achat de la société Mesa, laquelle tente depuis plusieurs mois de prendre le contrôle de la compagnie. Les banques créditrices ayant, du fait de ces emprunts, un droit de regard sur les actifs de Gulf, Mesa ne pourrait, si son offre publique d'achat réussissait, utiliser ces actifs pour financer son opération.

● **Démenti d'un éventuel rachat de Gulf Oil par Atlantic Richfield.** – Les compagnies pétrolières Atlantic Richfield et Gulf Oil ont démenti catégoriquement, le 14 février, les rumeurs selon lesquelles la première aurait proposé 11,6 milliards de dollars pour le rachat de la seconde. ARCO a cependant reconnu que son président avait rencontré il y a quelques semaines M. James E. Lee, le président de Gulf Oil, pour « *faire le point sur la situation* » de cette société.

● **ELF-Aquitaine crée une filiale pour les lubrifiants.** – Le groupe ELF-Aquitaine a annoncé, le 15 février, la création de la Société des lubrifiants ELF-Aquitaine (SLEA) destinée à développer la place du groupe sur le marché international des lubrifiants. Elle assurera stratégie et développement pour l'ensemble des filiales du groupe qui avaient déjà une activité lubrifiant.

Agriculture

● **M. J.-J. Riou, président de la section porcine du Finistère.** – M. Jean-Jacques Riou, vice-président du CDJA du Finistère, vient d'être élu président de la section porcine de la FDSEA de ce département. Cette élection a eu lieu quelques semaines seulement après la mise à sac de la sous-préfecture de Brest, pour laquelle M. Riou avait été poursuivi et incarcéré et qui avait provoqué d'importantes manifestations d'agriculteurs en Bretagne fin janvier.

Étranger

ITALIE

● **La Balance des paiements.** – Le déficit de la balance des paiements italienne a atteint 749 milliards de lires (3,7 milliards de francs) en janvier. Durant le même mois de 1983, il avait représenté 474 milliards de lires (2,4 milliards de francs). – (*AFP*)

NIGÉRIA

● **Le Nigeria est sur le point d'obtenir un prêt de 3 milliards de dollars du FMI.** – Une délégation nigeriane, conduite par le ministre des finances, M. Onalapo Soleye, est arrivé4E5 le 19 février à Londres pour négocier un rééchelonnement de la dette de Lagos à l'égard de la Grande-Bretagne. Cette délégation arrivait de Washington où elle avait négocié avec le FMI un prêt de 3 milliards de dollars. Une mission du Fonds monétaire international devrait se rendre à Lagos au début du mois de mars, et ce prêt devrait être accordé au mois de juin. Les deux parties butaient depuis plusieurs semaines sur la demande du FMI d'une dévaluation du naira comme préalable à l'octroi du prêt.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CIT ALCATEL

Le chiffre d'affaires hors taxes de la compagnie s'est élevé à 5 739 millions de francs en 1983, en progression de 9,7 % par rapport à 1982.

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes du groupe CIT ALCATEL s'établit pour 1983 à 13091 millions de francs, contre 12446 millions de francs en 1982.

Compte tenu des modifications de structure intervenues au cours de 1983, les chiffres ci-dessus ne sont pas directement comparables.

A structure comparable, la progression du chiffre d'affaires consolidé hors taxes du groupe CIT ALCATEL atteindrait 16 %.

Worms Investissement

SICAV

Le conseil d'administration de la SICAV Worms Investissement, après avoir approuvé les comptes de l'exercice 1983, proposera à l'assemblée générale un dividende de 28,68 F par action, contre 30,54 F pour l'exercice précédent.

Ce dividende sera assorti d'un crédit d'impôt de 3,77 F portant le revenu global à 32,45 F par action.

sanofi

Chiffre d'affaires 1983

Le chiffre d'affaires consolidé pour 1983 s'élève provisoirement à 9 264 millions de francs contre, pour l'année 1982, 7 804 millions de francs et 8 019 millions de francs à structure comparable (+ 15,5 %).

En millions de francs	1982	1983	Variations en %
Répartition par branche :			
Pharmacie	3 997	4 522	+ 13,1
Parapharmacie et médico-chirurgical	700	742	+ 6
Chimie et arômes	713	807	+ 13,2
Santé animale	522	614	+ 17,6
Parfumerie-cosmétologie	2 087	2 579	+ 23,6
	8 019	9 264	+ 15,5
Répartition géographique :			
France	4 449	4 833	+ 8,6
Exportations	899	1 051	+ 16,9
Filiales étrangères	2 671	3 380	+ 26,5
	8 019	9 264	+ 15,5

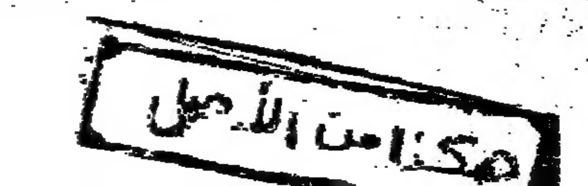
La progression du chiffre d'affaires au cours du dernier trimestre a été de 14,3 %.

Pour l'ensemble de l'exercice, les ventes du secteur Pharmacie ont augmenté de 5,3 % en France et de 25 % à l'étranger.

Si le secteur Médico-chirurgical a connu une régression de son activité commerciale (– 3,6 %), la Parapharmacie a progressé de 12,9 %.

A l'intérieur de la branche Parfumerie-cosmétologie, le chiffre d'affaires réalisé à l'exportation et par les filiales étrangères a augmenté de 32 %.

Selon une première estimation, les résultats du groupe pour 1983 devraient marquer une progression d'environ 15 % par rapport à ceux de l'exercice 1982.



MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 9-2-1984
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	381 684
dont :	
Or	268 980
Disponibilités à vue à l'étranger	30 695
ECU	76 893
Avances au Fonds de stabilisation des changes	15 125
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	14 606
dont :	
Concours au Trésor public	8 240
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	198 948
dont :	
Effets escomptés	87 176
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	75 723
5) DIVERS	7 006
Total	677 979

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	168 849
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	12 931
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	7 078
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	74 636
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves	18 182
5) ECU A LIVRER AU FECOM	76 200
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	303 916
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 583
8) DIVERS	11 605
Total	677 979

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949	10 fév.	17 fév.
Valeurs franç. à revenu variable	1381,9	1341,8
Valeurs étrangères	3763,1	3688,1
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	199,7	193,9
Dont valeurs industrielles	205,1	198,7
Valeurs étrangères	507,8	499
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981)	173,5	168,5
Dont valeurs industrielles	179,4	173,8
Pétrole-Energie	154	151
Métallurgie	95,2	89,6
Chimie	180,8	177,4
Bâtim., mat. constr., trav. publics	121,6	118,4
Constructions mécaniques	134,9	122,3
Matériel électrique	195,2	188,2
Automobile et accessoires	144,6	140
Industr. de consom. non alim.	288,4	284,9
Agro-alimentaire	238,5	230,6
Distribution	103,7	100,6
Transports	166,6	159,2
Services	203,7	198
Assurances	157,8	157,3
Banques	205,8	203,2
Immobilier et foncier	157,1	154,2
Investissement et portefeuille	191,4	184,6
Base 100 : 26 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	105,7	106,3
Emprunts d'Etat	106,2	105,8
Emprunts garantis et assimilés	105,6	106,1
Sociétés	106,2	105,9
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	92,8	92,4
Sociétés	101	100,7
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	166	159,6
Produits de base	154,3	150,7
Construction	119,8	117,5
Biens d'équipement	145,2	133,7
Biens de consom. durables	181,2	176,3
Biens de consom. non durables	225,6	219,5
Biens de consom. alimentaires	233	225,5
Services	133,1	128,6
Sociétés financières	169,3	169,3
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	135,4	134
Valeurs industrielles	170,5	164,3
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	133,3	131,6

LA VIE DES SOCIÉTÉS

HENKEL-FRANCE. – Première filiale européenne du groupe allemand Henkel, l'entreprise a réalisé en 1983 un chiffre d'affaires consolidé de 1 978 millions de francs, en progression de 11,1 %, dont 1 753 millions (+ 13,1 %) pour la seule maison-mère. Les bénéfices, qui se tassaient depuis 1980, ont eu tendance à se redresser légèrement et devraient atteindre 27 ou 28 millions de francs (contre 26 millions l'année précédente). Il reste qu'au niveau des ventes le ralentissement de l'expansion est notable, qui, les précédentes années, était de l'ordre de 20 %. Le président de la société, M. Guy Van Weddingen, impute le phénomène au ralentissement de la croissance sur les marchés des détergents et des cosmétiques. Pour tourner la difficulté, Henkel-France développe ses activités dans la fabrication de produits industriels et de produits pour les collectivité. Dans ces domaines, la société a mis l'accent sur l'innovation et, de 1980 à 1983, les nouveaux articles lancés ont fortement augmenté : 40 % s'agissant de ceux destinés aux collectivités, 20 % (colles industrielles), 13 % (produits pour l'hygiène en industrie alimentaire).

Henkel-France a adopté une nouvelle structure dans laquelle, en particulier, Sidobre-Sinnova (465 millions de francs de chiffre d'affaires, dont 62 % à l'exportation) devient sa filiale. Elle portera cette année l'essentiel de son effort sur les produits de grande consommation.

La société continue à répartir ses risques sur des grands marchés. Exprimées en termes de parts du chiffre d'affaires, ces diverses activités ont compté pour 47,5 % (articles de marque), 27 % (produits industriels), 11,5 % (produits organiques) et 14 % (produits d'hygiène et d'entretien) pour les collectivités en 1983.

Henkel-France a investi, ces trois dernières années, en moyenne 22 millions de francs par an dans ses unités de production. L'extension dans les produits liquides à Châlons et l'automatisation de la fabrication des détergents en poudre figurent ainsi pour un total de 16 millions de francs.

RHONE-POULENC. – Le groupe chimique annonce pour 1983 un chiffre d'affaires consolidé (non audité) de 43,13 milliards de francs. A structures comparables, c'est-à-dire en intégrant les activités de Pharmuka et de Sédagri, ainsi que les actifs reçus de PCUK, la progression est de 10 % d'une année sur l'autre.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 30 déc. 1983)

	16 fév.
Valeurs françaises	103,9
Valeurs étrangères	97,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	16 fév.	17 fév.
Indice général	161,8	159,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 20 février .... 12 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	17 fév.	20 fév.
1 dollar (en yens)	232,85	233,28

BOURSE DE PARIS Comptant 17 FEVRIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	1 148
5 %	39 70	0 232
3 % amort. 45-54	....	1 648
Emp. 7 % 1973	9685	..
Emp. 8,80 % 77	118	6 516
9,80 % 78/93	90 30	5 917
8,80 % 78/86	92 25	1 636
10,80 % 79/94	92 61	4 928
13,25 % 80/90	100 70	9 413
13,80 % 80/87	103	4 713
13,80 % 81/99	101 95	1 282
16,75 % 81/87	110 30	7 388
16,20 % 82/90	111 90	1 583
16 % juin 82	110 95	11 104
E.D.F. 7,8 % 61	....	1 018
E.D.F. 14,5 % 80-92	101 65	9 449
Ch. France 3 %	139 50	..
CNB Bques janv. 82	102 45	1 751
CNB Paribas	102 45	1 751
CNB Suez	102 50	1 751
CNI janv. 82	102 36	1 751

Obligations convertibles

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.S.N. 10,50 % 77	2770	2695
Carrefour 6,75 % 77	325 50	325 50
Interbail (obl. conv.)	250	250
Lafarge 6 % 72	361	361
Martel 8,75 % 70	1580	1605
Michelin 5,50 % 70	637 50	637
Moët-Hennes.8% 77	1664	....
Pétr.(Fse)7,50 % 79	238	238
Peugeot 6% 70-75	353 50	....
Sanofi 10,25% 77	....	....
SCREG	166 90	....
Télém. 7% 74	180	182
Thom.-CSF 8,9% 77	386	....

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	57 60	58
A.G.F. (St Cent.)	355	358
A.G.P. Vie	5900	5900
Agr. Inc. Madag.	92	92
Alfred Herlicq	70	68
Allobroge	385	388
André Roudière	138	138
Applic. Hydraul.	296	295
Arbel	37 10	37 10
Artois	405	402
At. Ch. Loire	14 70	14 10
Ausedat-Rey	25	24 50
Bain C. Monaco	87 60	87 90
Banania	460	452
Banque Hypoth. Eur.	300	298
Blanzy-Ouest	270	270
B.N.P. Intercontin.	186	177 60
Bénédictine	1680	1670
Bon-Marché	125	120 10
Boris	295	310
Bras. Glac. Int.	916	918
Cafl	398	387
Cambodge	206	201
C.A.M.E.	97	96
Campenon Bern.	188	187
Caout. Padang	320	320
Carbone-Lorraine	53	54 80
Carnaud S.A.	148	148
Caves Roquefort	878	849
C.E.G.Frig.	214	214 80
C.E.M.	30	29 30
Centen. Blanzy	780	781
Centrest (Ny)	104 50	105 50
Cerabati	80	83 20 d
C.F.F. Ferrailles	186	186 90
C.F.S.	810	800
C.G.I.B.	60 60	....
C.G.V.	109	105
Chambon (M.)	399	399
Chambourcy (M.)	1020	....
Champex (Ny)	108 50	108 50
Chim. Gde Paroisse	83	82
C.I. Maritime	410	410
Ciments Vicat	241	238
Citram (B)	125	125
Clause	470	469
Cl. MA (Fr.-Bail)	350	350
Cochery	51	....
Cofradel (Ly)	415	420
Cogifi	236 10	236 20
Comindus	699	676
Comiphos	175	176
Comp. Lyon-Alem.	220	220
Concorde (La)	260	257 50
C.M.P.	14 50	15
Conte S.A. (Li)	41 80	....
Crédit (C.F.B.)	193	191 20
Créd. Gén. Ind.	401	400
Cr. Universel (Cie)	480	480
Créditel	130	128
Dectley S.A.	203 30	211 40

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Darty Act. d. p.	720	690
De Dietrich	317 50	317 50
Degremont	150	154
Delalande S.A.	245	236
Delmas-Vieljeux	736	713
Dév. Rég. P.d.C (Li)	125 80	128
Didot-Bottin	550	550
Dist. Indochine	390	389
Drag. Trav. Pub.	270	259 20
Duc-Lamothe	229	236
Dunlop	14 10	13 65 o
Eaux Bass. Vichy	965	989
Eaux Vittel	888	863
Ecco	2700	2605
Economats Centre	490	490
Electro-Banque	258	255
Electro-Financ.	484	482
Elf-Antargaz	163 90	....
E.L.M. Leblanc	640	650
Entrepôts Paris	270	269
Epargne (B)	1180	1200
Epargne de France	307	305 10
Epeda-BF	1225	1226
Escaut-Meuse	386	367
Eurocom	602	603
Europ. Accumul.	32 30	31 60
Eternit	314	310
Félix Potin	1071	1065
Ferm. Vichy (Ly)	120	120
Finalens	98	100
FIPP	107	....
Fnac	250	250
Focep (Chât. eau)	1000	1000
Foncière (Cie)	186	185
Fonc. Agache-W.	87	86
Fonc. Lyonnaise	1380	....
Foncina	170 50	170
Forges Gueugnon	15 50	14 50
Forges Strasbourg	132	135 20
Forinter	1300	1290
Fougerolle	73 40	73 10
France I.A.R.D.	102 50	102 50
France (La)	795	778
Frankel	200	195
Fromageries Bel	774	772
From. Paul Renard	411	440 30 d
GAN	670	658
Gaumont	621	621
Gaz et Eaux	1295	1292
Genvrain	110	....
Gér. Arm. Hold.	25	24 80
Gerland (Ly)	759	747
Gévelot	310	310
Gr. Fin. Constr.	215	215
Gds Moul. Corbeil	81	80
Gds Moul. Paris	300	300
Groupe Victoire	707	....
G. Transp. Ind.	134	136
Huard-U.C.F.	38 50	....
Hutchinson	31 60	31 60
Hydro-Energie	193 60	....
Hydroc. St-Denis	48 50	48
Immindo S.A.	215	215
Immivest	165 50	165 50
Immobail	307 80	301 50
Immobanque	510	494
Immob. Marseille	2150	2145
Immofice	399	395
Industrielle Cie	711	712
Invest. (Sté Cent.)	800	833
Jaeger	40	38 40
Lafitte-Bail	309	303
Lambert Frères	50 70	50
Lampes	109	109
La Brosse-Dupont	82	79 80
Lebon Cie	741	735
Lille-Bonnières	230	230
Locabail Immob	490	501
Loca-Expansion	182	180
Locafinancière	267 50	264
Locatel	382	367
Lordex (Ny)	115	115
Louvre	414	403
Luchaire S.A.	219 80	210 80 o
Machines Bull	33 20	33 50
Magasins Uniprix	59	56 80
Magnant S.A.	50 50	....
Maritimes Part.	135	135 50
Marocaine Cie	33 50	....
Métal Déployé	270	268
M. H.	160	155
Mic	252	258
Mors	280	280
Nadella S.A.	118 10	....
Naval Worms	121	121
Navig. (Nat. de)	50	....
Nicolas	479	446 20 o
Nodet-Gougis	88 80	90
OPB Paribas	136	138
Optorg	120 20	119 50
Origny-Desvroise	100	100
Palais Nouveauté	293	293
Paris France	96	95
Paris-Orléans	147	143
Part. Fin. Gest. Im.	292	280 30 o
Pathé-Cinéma	280 50	280 50
Pathé-Marconi	131 40	....
Piles Wonder	134	134

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Piper-Heidsieck	347 50	348
P.L.M.	98	98
Porcher	191 90	185 50
Profils Tubes Est	6 15	....
Provenst ex-Lain.R.	58 40	57
Providence S.A.	484	490
Publicis	1291	1291
Raff. Souf. R.	138	138
Ressorts Indust.	86 50	86 20
Révillon	450 10	450
Ricqlès-Zan	129	....
Ripolin	41 60	....
Rochefortaise S.A.	69 70	67
Rochette-Cenpa	20 80	21 65 d
Rosario (Fin.)	110	110
Rougier et Fils	60	57 50
Rousselot S.A.	501	500
Sacer	42 10	39 10
Sacilor	3 54	3 20
SAFAA	80	76 80 o
Safic-Alcan	242	214 40
SAFT	240	234
Saunier Duval	21	....
Saint-Raphaël	81	81
Salins du Midi	302	298
Santa-Fé	172 50	171
Satam	62 50	55 30
Savoisienne (M)	85	....
SCAC	180	180
Sellier-Leblanc	266 20	265 50
Senelle Maubeuge	165	165
S.E.P. (M)	162	....
Serv. Equip. Véh.	42 10	40 40 o
Sicli	40 40	40
Sicotel	270	270
Sintra-Alcatel	550	550
Sinvim	121	124 80
Siph (Plant. Hévéas)	208 50	211
SMAC Acieroïd	160	165
Sofal financière	438	436
Soffo	195 50	195 10
Soficomi	465	458
S.O.F.I.P. (M)	90	....
Sofragi	848	814
Sogepal	283	....
Soudure Autog.	68 50	68 50
S.P.E.G.	169	169
Speichim	180	180
S.P.I.	350	348
Spie Batignolles	165	158
Stemi	238 20	238
Synthelabo	260 20	260 20
Taittinger	691	....
Testut-Aequitas	340	260 o
Thann et Mulh.	57 80	55 50
Tissmétal	28 50	28 70
Tour Eiffel	317	317
Ufiner S.M.D.	188	182
Ugimo	228	224
Unibail	531	535
Unidel	99	98
U.A.P.	551	555
Union Brasseries	80	78
Union Habit.	285	270
Un. Imm. France	284	265
Un. Ind. Crédit	331	322
Usinor	1 17	1 20
U.T.A.	193	195
Vincey Bourget (Ny)	8 80	....
Virax	56	55
Waterman S.A.	245	250
Brass. du Maroc	105	....
Brass. Ouest-Afr.	29 80	30

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	385	....
Akzo	386	370
Alcan Alum	383	371
Algemeine Bank	1440	1431
Am. Petrofina	600	....
Arbed	260	....
Asturienne Mines	130	132
Banco Central	113 50	116
Bco Pop Espanol	90	85
B. Régl. Internat.	32000	33000
Barlow Rand	117	115
Blyvoor	145	145
Bowater	37 40	....
British Petroleum	66	....
Br. Lambert	447	479
Caland Holdings	119	....
Canadian-Pacific	367	372
Cockerill-Ougrée	30 30	....
Cominco	481	....
Commerzbank	695	730
Courtaulds	21	21 45
Dart. and Kraft	720	700
De Beers (port.)	94 90	95
Dow Chemical	293	297
Dresdner Bank	700	700
Entrep. Bell Canada	260	252
Femmes d'Auj.	73 40	....
Finoutremer	255	250

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Finsider	0 30	....
Gén. Belgique	324	320
Gevaert	537	535
Glaxo	121 50	119
Goodyear	280	274 10
Grace and Co	470	423 o
Grand Metropolitan	56 20	55 90
Gulf Oil Canada	140	139 70
Hartebeest	789	780
Honeywell Inc.	1130	1080
Hoogovens	182	....
I.C. Industries	448	446
Int. Min. Chem	460	450
Johannesburg	1310	1290
Kubota	15	....
Latonia	252	252 50
Mannesmann	585	597
Marks-Spencer	35 50	35
Midland Bank Plc	63	62 10
Mineral-Ressourc.	100	102
Nat. Nederlanden	765	785
Noranda	197	197
Olivetti	25 70	27
Pakhoed Holding	235	238
Petrofina Canada	936	....
Pfizer Inc.	400	380
Phoenix Assuranc.	76 95	72 20
Pirelli	11	11
Procter Gamble	500	486 10
Ricoh Cy Ltd	46 50	45 10
Rolinco	1087	1080
Robeco	1101	1127
Rodamco	460	468
Shell fr. (port.)	91 80	....
S.K.F. Aktiebolag	241	251
Sperry Rand	419	411
Steel Cy of Can.	235	....
Stilfontein	163	163 10
Sud. Allumettes	365	....
Tenneco	388	....
Thorn EMI	93	102 d
Thyssen c. 1 000	365	333
Toray indust. inc	17 10	17 60
Vieille Montagne	582	622
Wagons-Lits	379	376
West Rand	85	84 50

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1650	1650
C.D.M.E.	500	500
Deleb	370	360
Dauphin O.T.A.	1330	1333
Merlin Immobilier	1860	1820
Métallurg. Minière	162 70	160
M.M.B.	252	253
Novotel S.I.E.H.	1640	....
Petit Bateau	391	380
Petrofigaz	540	535
Poron	526	526
S.C.G.P.M.	230	230
Far East Hotels	1 42	1 40
Sodexho	3000	2950
Sofibus	205	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Air-Industrie	18 40	16 o
Alser	175	....
Cellulose du Pin	31 20	32
C.G.Maritime	5 50	....
CMM-Mar Madag.	....	....
C. Sabl. Seine	115 50	....
Coparex	507	503
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Files Fourmies	1 40	....
Imp. G.-Lang	2 50	2 13 o
La Mure	60	....
Pronuptia	120 20	129 d
Rorento N.V.	704	700
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	150	150
Total C.F.N.	51 50	58 d
Ufinex	240	....

SICAV 17/2

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	227 41	217 10
Actions-Investiss.	275 62	263 12
Actions sélectives	335 94	320 71
Aedificandi	362 58	346 14
A.G.F. 5000	249 08	237 77
Agimo	384 59	367 15
A.G.F. Interfonds	381 13	363 85
Altefi	233 92	223 31
A.L.T.O.	198 86	189 84
Amérique Gestion	489 95	467 73
Assoc. St-Honoré	11024 70	10969 85
Associc	22236 36	22236 36 ◆
Bourse-Investiss.	294 35	281
Bred Associations	2067 40	2061 22 ◆
Capital Plus	1268 26	1268 26
C.I.P.	824 62	787 23
Conventions	293 50	280 19
Cortexa	1065 78	1017 45 ◆
Credinter	398 42	380 35 ◆
Croiss. Immobil.	364 10	347 59
Démeter	58774 43	58657 12
Drouot-France	298 40	284 87 ◆
Drouot-Investiss.	760 64	726 15 ◆
Drouot-Sécurité	200 81	191 70 ◆
Energie	248 82	237 54
Eparcourt Sicav	6330 41	6298 92
Epargne Associations	24507 43	24434 13
Epargne-Capital	5377 07	5323 83 ◆
Epargne-Croiss.	1364 42	1302 55
Epargne-Industr.	444 35	424 20
Epargne-Inter	695 67	664 12
Epargne-Oblig.	184 95	178 56
Epargne-Unie	892 08	851 61 ◆
Epargne-Valeur	352 77	336 77
Eurobilig	1118 63	1116 30
Eurosic	8925 80	8521 05
Euro-Croissance	416 92	398 07
Foncier Investiss.	666 53	636 31 ◆
France-Garantie	290 98	285 27
France-Investiss.	430 54	411 02
Fr.-Obl. (nouv.)	422 80	403 63
Francic	245 58	234 44
Fructidor	236 55	225 82 ◆
Fructifrance	444 53	424 37
Fructivar	60648 62	60487 38
Gestion Associations	113 13	110 37
Gestion Mobilière	579 55	553 27
Gest. Rendement	510 35	487 21
Gest. Sél. France	386 76	369 22
Haussmann Oblig.	1281 60	1223 48
Horizon	688 55	657 33
I.M.S.I.	381 71	364 40
Indo-Suez Valeurs	609 98	582 32
Ind. française	11878 53	11845 67
Interoblig.	10853 51	10361 35
Intersélect France	276 71	264 16
Intervaleurs Indust.	420 54	401 47
Invest. net	10699 53	10678 17
Invest. Obligataire	12499 48	12474 53
Invest. St-Honoré	687 12	655 98
Laffitte-ct-terme	121017 21	121017 21
Laffitte-Expansion	658 53	628 67
Laffitte-France	203 65	194 40
Laffitte-Oblig.	146 58	139 93
Laffitte-Rend.	211 06	201 49
Laffitte-Tokyo	948 62	905 60
Lion-Associations	11409 02	11409 02
Livret portefeuille	514 55	491 22
Mondiale Investissem.	352 89	336 89
Monecic	58087 34	58087 34 ◆
Multi-Obligations	447 94	427 63
Mutuelle Unie Sél.	105 08	100 32 ◆
Natio-Assoc.	23148 62	23102 42 ◆
Natio-Epargne	12594 89	12470 19 ◆
Natio-Inter	968 39	925 42
Natio-Obligations	441 30	421 29
Natio-Placements	56983 63	56983 63 ◆
Natio-Valeurs	513 25	489 98
Obisem	156 20	149 12 ◆
Pacifique St-Honoré	422 16	403 04
Paribas Epargne	12184 43	12135 89
Paribas Gestion	555 91	530 70 ◆
Patrimoine-Retraite	1160 11	1137 36
Phénix Placements	248 12	244 91
Pierre Investiss.	444 07	423 93
Placement ct-terme	53425 44	53425 44
Province Investiss.	286 59	273 59 ◆
Rendem. St-Honoré	12113 54	12053 27
Sécur. Mobilière	379 38	362 18 ◆
Sél.court terme	12181 88	12081 21
Sélec. Mobil. Div.	329 21	314 28
Sélection-Rendem.	182 36	174 08
Sélect. Val. Franç.	203 22	194
Sicav-Associations	1072 07	1068 93
S.F.I. fr. et étr.	466 89	445 72
Sicavimmo	493 60	471 22
Sicav 5000	219 89	209 91
Sivafrance	335 83	320 60
Sivam	323 53	308 86
Sivarente	202 01	193 71
Sivinter	346 14	330 44
S.I.-Est	1007 88	962 16
S.I.G.	788 86	752 23
S.N.I.	1057 73	1009 77 ◆
Solinvest	453 65	433 11 ◆
Sogepargne	328 20	313 32
Sogevar	882 64	842 62
Soginter	1148 90	1094 89
Soleil Investiss.	461 03	440 12
Technocic	1010 58	964 75 ◆
U.A.P. Investiss.	351 13	335 21
Uni-Associations	104 24	104 24 ◆
Unifrance	271 68	259 35 ◆
Unifoncier	716 78	684 26 ◆
Unigestion	657 07	627 27
Uni-Japon	1183 76	1130 08
Uni-Régions	132 13	132 13 ◆
Univenir	1850 39	1789 55 ◆
Univer	1426 39	1361 71 ◆
Valorem	384 32	366 88
Valorg	1116 30	1115 18
Valrex	121867 82	121746 07
Worms Investiss.	888 29	837 99

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1835	4,5 % 1973	1896	1915	1914	+ 1
3240	C.N.E. 3 %	3359	3360	3359	....
225	Accor	210	202	203	– 3 33
880	Agence Havas	780	765	765	– 1 92
550	Air Liquide	519	514	515	– 0 77
445	Als. Superm.	435	430	430	– 1 14
91	A.L.S.P.I.	81	80 05	80 05	– 1 17
159	Alsthom-Atl.	176 90	178 50	179 90	+ 1 68
615	Amrep	598	592	592	– 1
340	Applic. gaz	336	334 50	334 50	– 0 44
425	Arjom. Prioux	384 10	388	388	+ 1 01
1470	Aux. Entrepr.	1330	1349	1349	+ 1 42
500	Av. Dass.-Br.	531	517	525	– 1 12
280	Bail-Equipem.	260	255	255 10	– 1 88
615	Bail-Investiss.	565	552	552	– 2 30
485	Cie Bancaire	446 50	423	432	– 3 24
119	Bazar H.-V.	116 50	116	116	– 0 42
280	Béghin-Say	259	260	260	+ 0 38
410	Bic	406	404	405	– 0 24
305	B.I.S.	276	275 50	275 50	– 0 18
1680	Biscuit (Gén.)	1510	1505	1505	– 0 33
1880	Bongrain S.A.	1730	1710	1715	– 0 86
810	Bouygues	674	662	662	– 1 78
2750	B.S.N.-G.D.	2500	2476	2492	– 0 32
1530	Carrefour	1500	1492	1492	– 0 53
900	Casino	890	883	891	+ 0 11
580	Cedis	569	568	568	– 0 17
385	Cetelem	372	372	372	....
595	C.F.A.O.	552	551	552	....
88	C.F.D.E.	91	91	91	....
5 70	Ch. France-Dunk.	8	8	7 95	– 0 62
285	Charg. Réunis	269	274	273	+ 1 48
25	Chiers-Châtill.	26 90	26 05	26 60	– 1 11
250	Ciments franç.	239	237	237	– 0 83
1470	C.I.T. Alcatel	1375	1350	1360	– 1 09
810	Club Méditer.	774	780	781	+ 0 90
113	Codetel	115 50	117	117	+ 1 29
225	Cofimeg	210	211 50	211 50	+ 0 71
220	Colas	240	245	245	+ 2 08
149	Compt. Entrepr.	163	160	162	– 0 61
350	Compt. Mod.	291	290	290	– 0 34
500	Créd. Foncier	564	559	555	– 1 59
240	Crédit F. Imm.	228 40	229 50	229	+ 0 26
475	Crédit Nat.	453	457	450 10	– 0 64
48	Creusot-Loire	48 10	48	48	– 0 20
132	Crouzet	130	127	128	– 1 53
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
760	Euromarché	720	706	708	– 1 94
640	Europe n° 1	622	620	620	– 0 32
910	Facom	846	849	849	+ 0 35
800	Fiches-Bauche	750	740	740	– 1 33
185	Finextel	182 70	182 80	182	– 0 38
270	Fives-Lille	248	241	242	– 2 41
40	Fonderie (Gén.)	37	36 45	37	....
86	Fraissinet	85	85	85	....
425	Francarep	382 80	382 80	382 80	....
185	Gal. Lafayette	171	170 10	170 40	– 0 36
820	Gén. Géophys.	870	857	862	– 0 91
300	GTM-Entrepose	285	287	284	– 0 35
320	Guyenne-Gasc.	300	300	300	....
1470	Hachette	1375	1380	1380	+ 0 36
360	Hénin (La)	329	321	321	– 2 43
76	Imétal	77	75 05	75 05	– 2 53
270	Imm. Plaine-M.	246	246	246	....
405	Ind. et Particip.	425	421	421 80	– 0 75
890	Inst. Mérieux	800	795	795	– 0 62
395	Interbail	428	420	418	– 2 33
1390	Intertechnique	1295	1300	1300	+ 0 38
148	J. Lefebvre	136	135	135	– 0 73
169	Jeumont Ind.	193 80	193 80	193 80	....
530	Lab. Bellon	650	640	640	– 1 53
325	Lafarge-Coppée	325 50	324	323	– 0 76
2100	Legrand	1995	1985	1982	– 0 65
1310	Lesieur	1246	1249	1249	+ 0 24
325	Locafrance	300	293	299 10	– 0 30
705	Locindus	651	648	648	– 0 46
860	Lyonn. Eaux	730	725	730	....
340	Mais. Phénix	284	286	294	+ 3 52
1050	Majorette (Ly)	1010	965	975	– 4 46
129	Manurhin	146	144	147	+ 0 68
73	Mar. Wendel	83 50	84 50	84	+ 0 59
1880	Martell	1581	1585	1610	+ 1 83
900	Merlin-Gerin	850	855	855	+ 0 58
1750	Métra	1922	1430	1430	– 25 59
980	Michelin	910	905	910	....
1480	Midi (Cie)	1375	1375	1395	+ 1 45
260	Midland Bk S.A.	228	234	235	+ 3 07
131	Mines Kali (Sté)	136 10	137	139	+ 2 13
49	M.M. Penarroya	60 50	59	59 80	– 1 16
1490	Moët-Hennessy	1331	1313	1314	– 1 27
520	Mot. Leroy-S.	472	498	495	+ 4 87
106	Moulinex	95 10	95	95	– 0 10
715	Mumm	555	563	570	+ 2 70
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
280	Pechelbronn	233 50	227	229	– 1 92
540	Penhoet	500	492	493	– 1 40
780	Pernod-Ricard	684	675	681	– 0 43
189	Pétroles (Fse)	203	204	207	+ 1 97
45	– (certific.)	47 20	46 80	46 90	– 0 63
82	Pétroles B.P.	85 50	85 20	85 20	– 0 35
250	Peugeot S.A.	228 90	226	228	– 0 39
71	Poclain	62	60 05	61	– 1 61
380	Polliet	335	334	334	– 0 29
142	Pompey	131	131	131	....
380	P.M. Labinal	340	340	340 50	+ 0 14
1950	Presses Cité	1690	1687	1690	....
900	Prétabail Sic.	905	905	905	....
245	Primagaz	220	205	210	– 4 54
164	Printemps	140	137 50	138	– 1 42
1380	Promodès	1335	1335	1332	– 0 22
395	Radiotechn.	364	347	350	– 3 84
93	Raffin. (Fse)	106	105	105 20	– 0 75
1220	Redoute (La)	1090	1045	1050	– 3 66
850	Roussel-Uclaf	760	722	726	– 4 47
1360	Rue Impériale	1340	1330	1330	– 0 74
149	Sade	145 10	145 10	145 10	....
1410	Sagem	1398	1390	1389	– 0 64
445	St-Louis B.	410	404	407	– 0 73
545	Sanofi	476	461 50	464	– 2 52
338	S.A.T.	306	306	306	....
35	Saulnes	29 80	30	30 20	+ 1 34
103	Schneider	128	127 70	128	....
61	S.C.O.A.	51 80	51 50	51 80	+ 0 39
169	S.C.R.E.G.	165	165	165	....
510	Seb	468	463	463	– 1 06
285	Sefimeg	251	250 10	250 10	– 0 35
950	S.F.I.M.	850	890	891	+ 4 82
97	S.G.E.-S.B.	94	87 80	86	– 8 51
900	Sign. Ent. El.	858	855	855	– 0 34
485	Silic	460	458	457	– 0 65
300	Simco	290 10	290	290 10	....
140	Simnor	143	142	142	– 0 69
1360	Skis Rossignol	1302	1302	1300	– 0 15
525	[illegible]	490	487	488	– 0 40
620	Sogerap	520	613	516	– 0 76
830	Sommer-Allib.	595	635	630	+ 6 88
546	Source Perrier	490	477	481	– 1 83
446	Talcs Luzenac	435	421	425	– 2 29
1550	Tél. Elect.	1520	1525	1525	+ 0 32
295	Thomson-C.S.F.	305	308	316	+ 3 60
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
188	Anglo Amer. C.	187 50	186 10	186 50	– 0 53
1180	Amgold	1186	1210	1210	+ 2 02
920	B. Ottomane	926	925	925	....
735	BASF (Akt)	661	674	670	+ 1 36
780	Bayer	675	685	685	+ 1 48
655	Buffelsfont.	589	588	584	– 0 84
41	Charter	36 80	36 50	36 60	– 0 54
565	Chase Manh.	524	527	527	+ 0 57
340	Cie Pétr. Imp.	290 10	295 10	296	+ 2 03
93	De Beers	87 15	87 40	87 40	+ 0 28
1530	Deutsche Bank	1505	1548	1540	+ 2 32
145	Dome Mines	143 80	143	144	+ 0 13
365	Driefontein Cld	369 50	369 90	368 10	– 0 37
590	Du Pont-Nem.	463	456	456	– 1 51
860	Eastman Kodak	690	691	691	+ 0 14
149	East Rand	165	167 50	166	+ 0 60
540	Ericsson	476	473	475	– 0 21
435	Exxon Corp.	385	387	386	+ 0 25
505	Ford Motors	397	408 40	408 40	+ 2 87
380	Free State	412	415 50	413	+ 0 24
280	Gencor	246	250	250	+ 1 62
350	Géo. Belgique	324	320	320	– 1 23
660	Gén. Electr.	556	553	553	– 0 53
880	Gen. Motors	748	733	732	– 2 13
83	Goldfields	85 50	85 50	85 20	– 0 35
205	Harmony	225	228 80	225	....
41	Hitachi	37 80	37 55	37 80	– 0 52
810	Hoechst Akt.	720	720	719	– 0 13
101	Imp. Chemical	92	88 50	89 50	– 2 71
167	Inco. Limited	140 50	139	139 90	– 0 42
1350	IBM	1175	1147	1153	– 1 87

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
104	Ito-Yokado	83 10	85 20	86	+ 3 48
530	ITT	414 90	416	418	+ 0 74
94	Matsushita	83 20	80 40	79 90	– 3 96
1040	Merck	968	958	958	– 1 03
910	Minnesota M.	785	798	801	+ 2 03
350	Mobil Corp.	309	305 80	306	– 0 97
26550	Nestlé	22850	23500	23500	+ 2 84
810	Norsk Hydro	750	795	806	+ 7 46
1340	Petrofina	1240	1268	1257	+ 1 37
880	Philip Morris	725	735	730	+ 0 68
174	Philips	148	153 90	154	+ 4 05
405	Pres. Brand	439	435	435	– 0 91
465	Président Steyn	546	546	540	– 1 09
1150	Quilmès	1096	1100	1100	+ 0 36
1450	Randfontein	1493	1510	1500	+ 0 46
545	Royal Dutch	516	521	523	+ 1 35
103	Rio Tinto Zinc	97	96 40	96 40	– 0 61
380	St Helena Co	369	370	369	....
535	Schlumberger	458	464	470	+ 2 62
98	Shell transp.	91 50	93 75	93 75	+ 2 45
1620	Siemens A.G.	1600	1602	1588	– 0 75
177	Sony	160	160 50	158 50	– 0 93
290	T.D.K.	282	281 80	281 70	– 0 10
1010	Unilever	852	853	851	– 0 11
820	Uni. Techn.	668	667	665	– 0 45
1160	Vaal Reefs	1300	1290	1290	– 0 76
550	West Deep	598	592	589	– 1 50
475	West Hold.	482	497	484	+ 0 40
585	Xerox Corp.	438	445 10	445 10	+ 1 62
2 55	Zambia Corp.	2 36	2 32	2 33	– 1 27

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 232	8 276	8 050	8 450
Allemagne (100 DM)	307 780	308 280	295	315
Belgique (100 F)	15 018	15 040	14	15 100
Pays Bas (100 fl.)	272 600	273 420	260	280
Danemark (100 krd)	84 270	84 500	80	88
Norvège (100 k)	107 620	108 100	105	112
Grande-Bretagne (£ 1)	11 891	11 957	11 600	12 400
Grèce (100 drachmes)	8 185	8 190	6 250	8 500
Italie (1 000 lires)	4 967	4 987	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	375	376 850	366	387
Suède (100 krs)	103 280	103 900	100	107
Autriche (100 sch)	43 610	43 670	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 373	5 400	5	5 600
Portugal (100 esc.)	6 175	6 180	5 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 592	6 630	6 430	6 770
Japon (100 yens)	3 530	3 547	3 420	3 580

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/2
Or fin (kilo en barre)	101600	101750
Or fin (en lingot)	101400	101500
Pièce française (20 fr)	649	646
Pièce française (10 fr)	450	.....
Pièce suisse (20 fr)	631	632
Pièce latine (20 fr)	615	615
Souverain	765	770
Pièce de 20 dollars	4505	4420
Pièce de 10 dollars	1975	2020
Pièce de 5 dollars	1170	.....
Pièce de 50 pesos	4095	4095
Pièce de 10 florins	843	831

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

SELON LES RÉGIONS

La grève des mineurs est diversement suivie

Le mot d'ordre de grève lancé par tous les syndicats nationaux de mineurs (CGT, CFDT, CFTC, CGC et FO) était diversement suivi, *selon les bassins,* lundi 20 février en fin de matinée. Totale dans les bassins du Centre Midi, notamment à Gardanne (Bouches-du-Rhône) Ladrecht (Gard) et Blanzy (Saône-et-Loire), où seules les équipes de sécurité sont descendues au fond, la grève a été relativement peu suivie en Lorraine, où 48 % seulement des mineurs ont refusé de se présenter sur leur lieu de travail, la participation minimum ayant été observée à Sainte-Fontaine (24,3 %).

La défection, annoncée vendredi 17 février, du syndicat CGC de Lorraine, expliquerait pour partie cet échec relatif. Dans le Nord-Pas-de-Calais enfin, le mot d'ordre a été très suivi chez les mineurs du fond (85 % de grévistes) et moins chez les effectifs employés au jour (en surface), où, selon notre correspondant, la participation varie de 60 à 80 % selon les puits, les techniciens et agents de maîtrise notamment ne comptent que 60 % environ de grévistes.

Après la rencontre, jeudi 16 février, des syndicats avec le premier ministre, puis la tenue, vendredi 17 février, du conseil d'administration de CDF, les réactions syndicales et politiques ont été vives. *« C'est un plan de casse »,* a déclaré M. Augustin Dufresne, secrétaire général de la fédération des mineurs C.G.T. M. Henri Krasucki, secrétaire général de la C.G.T., en visite le 17 février en Alsace, a précisé : *« Les mesures sociales* [proposées par le gouvernement] *ne nous suffisent pas, il nous faut des mesures industrielles assurant l'exploitation des richesses naturelles et l'emploi des travailleurs. »*

La C.F.D.T., par la voix de M. Jean-Marie Spaeth, secrétaire général du syndicat des mineurs, ne s'est montrée plus satisfaite, estimant que les scénarios présentés par la direction *« s'inscrivaient dans le plan gouvernemental de réduction de l'activité charbonnière et que les syndicats ne l'acceptaient pas ».*

Dans le Nord-Pas-de-Calais, où les fédérations du PC et du PS ont apporté leur soutien à l'action des mineurs, l'intersyndicale a estimé, dans un communiqué, publié samedi 18 février, que *« jamais la direction des Charbonnages et le gouvernement n'étaient allés aussi loin dans la provocation à l'égard des mineurs ».* Le plan présenté par la direction programme, selon l'intersyndicale, *« la dispersion de 50 000 à 60 000 emplois dans le bassin minier ».*

En Lorraine, les syndicats réunis, vendredi 17 février, en intersyndicale ont repoussé l'hypothèse d'un compromis sur la base des propositions faites la veille par le premier ministre et le jour même par les CdF, qui, selon eux, constituent un *« plan de récession ».* Selon la CGT, ces propositions équivaudraient à une réduction d'un tiers environ de la production en Lorraine (7 millions de tonnes en 1988 contre 10,5 millions de tonnes en 1983).

LA COLÈRE DES ROUTIERS

Les oranges du ministre

De notre correspondant

Strasbourg. – Dimanche, 11 heures. *« C'est de la part de Fiterman ! »* Les camionneurs ont bien fait les choses. Ils distribuent des oranges aux automobilistes qui roulent au pas entre deux rangées de semi-remorques. Depuis samedi soir, le pont de l'Europe, qui relie Strasbourg à Kehl (République fédérale d'Allemagne) est embouteillé par quelque trente poids lourds. Mais l'opération escargot se voudrait aussi opération sourire. Les camionneurs alsaciens jouent la solidarité sans chercher la provocation.

De part et d'autre de la voie d'accès au pont, sur la berge française, ils ont aligné, dans la soirée, leurs véhicules. Un camion en travers constitue une chicane située à plusieurs centaines de mètres avant les postes douaniers. Alternativement, les chauffeurs laissent passer une dizaine de voitures dans un sens puis dans l'autre.

« Je suis là depuis samedi matin, explique un chauffeur. *On a gelé cette nuit. »* Dimanche matin brûlaient encore quelques morceaux de bois sur un trottoir. Autour du foyer, un petit groupe de camionneurs, les responsables syndicaux des transporteurs régionaux et quelques policiers font le point.

Dans les voitures, ce n'est pas toujours la franche compréhension. *« Vous avez raison, mais c'était pas le jour »,* grommelle un jeune couple. Sur le toit, deux paires de skis de fond : c'est autant de temps de perdu pour la randonnée en Forêt-Noire. Dans l'autre sens, une grosse Mercedes, plaque d'immatriculation allemande, passe sans s'arrêter. Le chauffeur a le visage fermé, il ignore les oranges des camionneurs.

Pas de privilèges : les motos attendent aussi leur tour, ce qui n'est pas du goût de tout le monde. En revanche, aucune chance pour les poids lourds étrangers qui stationnent sur une longue file jusqu'à l'entrée de la ville. Les bistrots sont pleins. Il fait – 4° à Strasbourg.

JACQUES FORTIER.

A SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

La grève des fonctionnaires est différée

De notre envoyée spéciale

Saint-Pierre. – A Saint-Pierre-et-Miquelon, le comité de grève du secteur public regroupant autour de Force ouvrière le syndicat national des agents des lycées et des collèges, le syndicat national des instituteurs, la CGT et la CFTC, a décidé, le samedi 18 février, de *« différer »* la grève illimitée décidée pour le 20 février quelques jours auparavant. Cet appel avait été lancé après l'échec, le 10 février, des discussions entre le gouvernement et les syndicats, portant sur les négociations salariales spécifiques à la fonction publique du département de Saint-Pierre-et-Miquelon. M. Max Olaïsola, président du comité de grève et secrétaire de l'union départementale Force ouvrière, a précisé, samedi, les positions du comité. Ce dernier *« a pris acte de la réaffirmation formelle du gouvernement de prendre en compte la spécificité salariale des fonctionnaires de Saint-Pierre-et-Miquelon, tout en constatant le refus du gouvernement de négocier cette spécificité avant le 29 février, date de la négociation nationale dans la fonction publique ».* Dès le 15 février, M. Albert Pen, député, apparenté socialiste, maire de Saint-Pierre et président du conseil général, alors en déplacement à Paris, avait, dans un télégramme envoyé à Saint-Pierre, annoncé le rendez-vous national du 29 février. Il affirmait avoir reçu *« confirmation »* du gouvernement qu'il y aurait un *« plus salarial »* pour les fonctionnaires de l'île, compensant le différentiel d'inflation avec la métropole (en 1983, de l'ordre de 9 points). Dans ces conditions, M. Pen estimait *« plus sage »* le report du mouvement initialement prévu pour le 20 février. A son retour dans l'île, le 17, lors du Journal télévisé de 20 heures, M. Pen a repris ses propres propos, soulignant les problèmes de baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires ainsi que l'aggravation des difficultés économiques dans l'ensemble de l'île.

D. R.

LA JORDANIE ACCUSE LA LIBYE D'AVOIR INCENDIÉ SON AMBASSADE A TRIPOLI

Amman *(AFP).* – Les relations entre la Jordanie et la Libye, tendues depuis 1980, risquent de se détériorer considérablement à la suite des accusations portées par Amman contre le gouvernement de Tripoli d'avoir *« attaqué et brûlé »,* samedi 18 janvier l'ambassade de Jordanie en Libye. On pense que la rencontre entre le roi Hussein et le chef de l'Organisation de libération de la Palestine, M. Yasser Arafat, prévue courant février à Amman, est à l'origine de ce coup de main.

L'agence de presse libyenne Jana a, pour sa part, affirmé que la police libyenne avait *« tenté d'empêcher des milliers de manifestants palestiniens et arabes »* d'approcher de l'ambassade de Jordanie, mais que ces derniers étaient parvenus à *« brûler le drapeau jordanien ».* Le ministre jordanien des affaires étrangères, dans un communiqué publié samedi soir, estime que la responsabilité officielle libyenne ne faisait aucun doute dans cet incident, *« prémédité et exécuté par des agents du gouvernement libyen »,* et affirme que l'ambassade a entièrement brûlé.

En juillet 1983, les relations entre les deux pays s'étaient déjà gravement détériorées, à la suite du départ de l'ambassadeur de Libye en Jordanie, M. Aziz Omar Shennib, qui avait accusé le numéro un libyen, le colonel Kadhafi, d'avoir voulu faire assassiner le roi Hussein. Sept mois après sa défection, la Libye ne l'a toujours pas remplacé et se contente d'un chargé d'affaires dans la capitale jordanienne.

Le 21 novembre dernier, le roi Hussein avait lancé un appel pour une *« action arabe commune et efficace »* contre Tripoli et Damas. Le souverain avait pris à partie la Libye, l'accusant de *« ne jamais respecter ses engagements à l'égard de la cause palestinienne et de toute autre cause arabe ».*

REMONTÉE DU DOLLAR : PRÈS DE 8,30 F

Confirmant ses meilleures dispositions affichées à la veille du week-end, le dollar a repris sa progression lundi 20 février sur toutes les grandes places financières internationales.

A Paris, la devise américaine est remontée au voisinage de 8,30 F (8,2950 F) contre 8,2765 F vendredi. Elle s'est traitée à 2,69 DM (contre 2,6847 DM) à Francfort et à 2,2020 FS (contre 2,1960 FS) à Zurich.

« Quand le chat n'est pas là, les souris dansent », assuraient les cambistes. Tous les marchés financiers américains chômaient en effet ce lundi pour la célébration du « Washington's Birthday ». Cette fermeture a d'autant plus favorisé une reprise des achats que les taux d'intérêt se sont tendus sur le marché de l'eurodollar, revenant notamment de 10 1/8 % à 10 1/4 % sur le « 6 mois ». Tout en notant une recrudescence de la demande, notamment de l'Extrême-Orient, qui pourrait « marquer un tournant dans l'évolution des cours du dollar », les spécialistes mettaient l'accent sur la relative faiblesse des affaires, ne se hasardant pas à faire le moindre pronostic.

Le raffermissement du dollar n'a pas en tout cas protégé le franc français demeuré assez faible au sein du SME : 3,0825 F pour un deutschemark contre 3,0828 F.

L'or a progressé et, peu avant midi, se négociait dans la City de Londres entre 384 et 384,50 dollars l'once (contre 382,15 dollars vendredi soir).



Sur le vif

Pub

Ils sont forts dans la pub. Alors là, vraiment, champion ! A peine les grandes firmes automobiles ont-elles eu vent des encombrements monstres sur les routes des sports d'hiver pendant le week-end qu'elles ont commencé à matraquer sur tous les postes périphériques des messages destinés à vous inciter à acheter quoi ? Une bagnole précisément.

Vous étiez là, je vous parle d'expérience, au bord de la crise de nerfs, à moitié mort de faim, de froid et d'énervement, coincé par des kilomètres de bouchon – audience captive s'il en fut, – bloqué par des milliers de camions, accroché d'heure en heure à votre radio de bord, seul lien avec le monde extérieur, et de quoi vous entretenait-on entre deux informations sur une situation complètement gelée, stagnante, inextricable, on vous parlait de voitures qui roulent, qui roulent vite, qui roulent longtemps, de superchampionnes défiant toute concurrence dans les virages en montagne.

Juste avant ou après le point sur l'état de la circulation, vous aviez droit à des descriptions lyriques sur les performances de la Citroën ou de la Peugeot. On faisait mieux, on vous annonçait le reportage de l'envoyé spécial de la station à Cluses ou à Saint-Jean-de-Maurienne. Vous dressiez l'oreille pour savoir à quoi vous en tenir et, au lieu du reporter, c'est un chanteur qui venait roucouler sur les ondes, un amoureux de la Golf : elle est vive, elle est légère, elle est arrivée chez votre concessionnaire. Merci du renseignement !

Quand on a mis dix heures pour aller de Paris à Auxerre, qu'il n'y a nulle part où coucher et qu'on ne voit aucun moyen de s'en sortir jamais, s'entendre vanter les qualités du service de dépannage de la Peugeot-Talbot ou s'entendre dire : « si votre carnet de chèques avait des oreilles il vous conduirait chez Ford (sic) », croyez-moi, ça donne envie de casser le poste.

C'était tellement surréaliste que si l'opération publicitaire n'avait pas été préparée des mois à l'avance, comme cela se fait toujours, on aurait pu croire que ces encombrements géants avaient été organisés, sponsorisés, par les fabriquants.

A-t-on jamais vu cible moins mouvante et plus facile à atteindre ? On nous aurait balancé des spots du style : « routiers, pour vos barrages, pour vos blocus, achetez français, achetez Berliet, 38 tonnes de tôle et d'acier capables de résister aux grues et aux assauts des CRS », qu'on n'en aurait pas été étonné. Une belle occasion manquée !

CLAUDE SARRAUTE.

Mgr DANIEL LABILLE NOMMÉ ÉVÊQUE DE SOISSONS

Jean-Paul II vient de nommer Mgr Daniel Labille évêque de Soissons (Aisne). Il succède à Mgr Gérard Bannwarth qui a démissionné à l'âge de soixante-quinze ans.

[Né le 15 octobre 1932 à Nouvion-sur-Meuse (Ardennes), Mgr Labille est ordonné prêtre en 1956. En 1960, après des études de philosophie à la Sorbonne, il enseigne au petit séminaire de Reims et en même temps est aumônier des guides et d'autres groupements de jeunes filles. Mgr Labille a fait toute sa carrière dans l'enseignement de l'anthropologie et de la théologie sacramentaire. Nommé évêque auxiliaire de Mgr Bannwarth, Mgr Labille est ordonné évêque le 17 septembre 1978. Il est membre des commissions épiscopales du monde ouvrier, de liturgie pastorale sacramentelle et d'enfance-jeunesse.]

• *Le maire de Florence est mort.* – M. Alessandro Bonsanti, écrivain renommé et maire de Florence, est mort le samedi 18 février à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

[M. Bonsanti avait dirigé pendant de longues années la revue *Litteratura.* Disciple de Proust et de James, il est connu en Italie pour de nombreux romans dont *la Nuova Stazione di Firenze* (1966) et *la Buca di San Colombano* paru en quatre tomes entre 1964 et 1973, sont les derniers. M. Bonsanti avait accédé à la mairie de Florence en mars 1983, après que la ville eut connu une longue crise politique. Il avait été élu au conseil municipal sur la liste du parti républicain, mais comme indépendant. – *(Corresp.)*]

LÉGER SÉISME PRÈS DE MARSEILLE

Une légère secousse de magnitude 4 a ébranlé la région de Marseille, le 19 février, vers 22 h 15. L'épicentre serait situé à 20 kilomètres au nord-est de Marseille, c'est-à-dire près de Gardanne. Cette localisation est inhabituelle : s'agissait-il d'un vrai séisme ou d'un effondrement minier ? Un gisement de lignite est exploité, en effet, près de Gardanne.

Quelle que soit la cause de la secousse, celle-ci a été ressentie à Aix-en-Provence, à La Ciotat, à Martigues, et les dégâts matériels qu'elle a provoqués sont très minimes : un relais de télévision légèrement endommagé près de Trets (Bouches-du-Rhône) et cinq minutes de coupure d'électricité à Gardanne.

Le numéro du « Monde » daté 19-20 février 1984 a été tiré à 430 020 exemplaires

MORT D'UN ALGÉRIEN APRÈS UNE AGRESSION RACISTE

Torky Toualbia, quarante-quatre ans, victime le 11 février d'une agression à son domicile à Survilliers (Val-d'Oise), est mort dimanche 19 février des suites de ses blessures. La victime avait été violemment frappée par José Grivot, vingt-deux ans, qui, accompagné par des complices, s'était rendu au domicile de Torky Toualbia pour emmener de force Mlle Catherine Montgrenier, vingt-deux ans, sa concubine.

José Grivot avait eu une aventure avec Catherine Montgrenier et n'admettait pas qu'elle vive sous le même toit qu'un Algérien de vingt ans plus âgé qu'elle. Au cours de la bagarre qui éclata, l'Algérien avait été frappé à la tête à coups de crosse.

BATELLIER QUI PLEURE BATELLIER QUI RIT...

En octobre 1982, Jean-François Batellier, artiste dessinateur, est interpellé par la police pour avoir exposé sans autorisation préfectorale ses œuvres sur le boulevard Saint-Michel. Poursuivi, il est condamné à une amende de 600 francs. Le 16 février dernier, la cour d'appel a confirmé ce jugement. Mais, entre-temps, l'artiste avait remué ciel et terre pour faire valoir ses droits.

Ironie du sort, au moment où il apprenait la décision de la cour, le préfet de police lui adressait... l'autorisation en bonne et due forme d'exposer librement ses dessins, à l'endroit même où il avait été sommé de plier bagages. Le ministère de la culture avait attiré l'attention de la préfecture de police sur l'importance qu'il attache à la liberté pour les artistes de montrer leurs travaux dans la rue.

DEUX MISES EN LIBERTÉ

La chambre d'accusation de Colmar a fait droit, vendredi 17 février, à la demande de mise en liberté de Me Martine Wolf, avocate au barreau de Nice, qui avait été placée en détention le 1er février, par M. Germain Sengelin, juge d'instruction à Mulhouse (*le Monde* daté 5-6 février).

De son côté, la chambre d'accusation d'Aix-en-Provence a décidé la libération de Marc Monge, impliqué dans l'explosion, le 8 mars 1983, d'une voiture piégée près de la grande synagogue de Marseille, rue Dragon. Marc Monge avait été appréhendé à Paris le 9 mai 1983.